LE MONDE ENCHANTÉ,
LIVRE TROISIEME.

DANS LEQUEL

On examine par la Raison naturelle, & par l'Ecriture Sainte, la doctrine à l'égard des Esprits, de leur pouvoir, & de leurs operations, & particulierement de la puissance & des actions qu'on attribue au Diable.

Divisé en quatre Livres

PAR

BALTHASAR BEKKER

Docteur en Théologie, & Ministre à Amsterdam.

Traduit de l'Hollandois.



A AMSTERDAM,
Chez PIERRE ROTTERDAM,
Libraire sur le Vygendam. 1694.

Avis au Lecteur.

L'Auteur ne reconnoit aucuns exemplaires pour les siens, en cette langue, que ceux qui sont imprimés à Amsterdam, par PIERRE ROTTERDAM, & signés de sa main, comme ils le sont tous quatre.

A MADAME
ANNA ELSABE POT
Veuve de feu Monsieur
JEAN BEKKER,
Licentié en Droit, Conseiller Consistorial & Cameral de Son Altesse Electorale de Brandebourg, & Administrateur de la Haute Justice du Comte de Ravensperg à Bilevelt.

Comme aussi Messieurs
PIERRE HOFBAUR,
Senateur & Receveur de la ville de Bilevelt, &
NICOLAS BEKKER,
Aussi Senateur, tous deux principaux Marchands en la dite Ville.

Mes trés honorés Cousine & Cousins,

APrés avoir dedié la premiere fois, mon livre, qui porte pour titre le MONDE ENCHANTE, aux deux freres de ma trés-chere femme, mon dessein etoit d'en faire autant

à mes plus proches, du premier ouvrage qu'il plairoit à Dieu me faire mettre en lumiere par sa sainte grace: mais j'en ai eté empêché jusqu'ici, par plusieurs troubles & facheries, qui ont eté cause que j'ai eté beaucoup plus lontems occupé à la production du dit ouvrage, si bien qu'il me fut impossible de le poursuivre en ce tems-là. Cependant il êt arrivé du depuis, qu'on a aussi imprimé en François, non seulement les deux premiers livres du susdit ouvrage, au sujet desquels on

on a fait tant de bruit dans le monde, mais aussi les deux derniers, afin qu'il n'y ût plus rien à desirer; parce qu'on le vouloit avoir absolument en cette langue, laquelle êt à present *la plus en vogue dãs toute l'Europe*, parmi les personnes distinguées & de qualité, & par consequent plus connue & plus en usage que celle qu'on parle dans le mien. On a été contraint d'interrompre pour quelque tems l'impression, par ce que le Traducteur de la premiere Partie, a été empeché par quelque acci-

dent, de pourſuivre la ſeconde qu'il avoit commencée. L'Imprimeur a depuis trouvé, ſans que je m'en ſois mélé, trois autres Traducteurs, qui ont travaillé en méme tems à la traduction des trois livres qui reſtoient; de ſorte que tout l'ouvrage a été plutôt achevé, que la moitié n'auroit été faite, s'il n'étoit point ſurvenu d'empechement. Et quoi que je ne connoiſſe aucun des Traducteurs, voyant pourtant l'ouvrage fait de la maniere qu'on le donne au public, je l'ai lû à la priere du

Li-

Libraire, avec toute l'attention requiſe, & trouvé, avec beaucoup de ſatisfaction, que la traduction eſt fidelement faite. C'eſt ce que j'atteſte par ma ſignature ci deſſous. Quant à moi, mon intention etoit beaucoup plutot, de dedier tout l'ouvrage en Aleman, à la Maiſon de mon pere, parce que c'êt la propre langue de leur païs, ſi l'impreſſion Alemande (que j'aprens être auſſi ſur le point de ſortir en lumiere) ût eté en mon pouvoir: mais comme tout ce que j'en ſai, n'êt autre

choſe, ſinon qu'on êt aprés depuis quelque tems, & que l'ouvrage êt pret de paroitre au jour; & que d'ailleurs auſſi, le Libraire, le Traducteur & l'Imprimeur me ſont inconnus, tant de perſonne que de nom, cela êt cauſe que je n'ai oſé m'y fier; ſi bien que j'ai dû me contenter, de garder pour eux, les deux derniers livres, le premier & le ſecond ayant déja eté dediés à des perſonnes conſiderables, dans le tems que j'eſperois encore de le voir en Aleman, afin d'en pouvoir diſpoſer

en

en ce cas-là, en la maniere que je vien de dire. Voici donc comme j'ai partagé ces deux derniers livres; ſavoir en mettant au front du troiſieme, les trés-chers noms de mes plus proches du coté de mon pere, qui ſont en un même degré avec moi; & au quatrieme, ceux de leurs deſcendants en ligne directe, qui ſont en parallelle avec mes enfans. Et comme le Mari & la femme ne ſont qu'un, ſelon ce que dit l'Ecriture, c'êt pourquoi je me repreſente le fils ainé du frere ainé de mon pere, le Sr.

JEANBEKKER, en la personne de sa vertueuse veuve, dont le nom êt mis à la tête du present livre: & ce d'autant plus, qu'elle êt la mere de ses neuf enfans, six fils & trois filles, dont une partie êt mariée selon son desir, & dont l'autre, qui êt la plus grande, êt sous la fidelle education de leur chere mere, de laquelle on ne peut esperer autre chose que de trés-hureux fruits, moyennant la benediction de Dieu, que je souhaite aussi lui être un apui & une consolation en son etat de veuvage. J'atens aussi

aussi la même benediction (laquelle se fait déja sentir, en partie) sur la famille du S^{r}. HOFBAUR, qui a un pareil nombre de fils & de filles, tant majeurs que mineurs, mariés que non mariés, qui ont tous û pour mere, feu Damoiselle MADELEINE BEKKER, fille ainée de mon dit Oncle. La troisieme neuvaine, qui êt composée de cinq fils & quatre filles, êt sous la bienhureuse direction de leurs pere & mere, qui sont encore tous deux vivants, avoisr le S^{r}. NICOLAS BEKKER, & Damoiselle EVA

EPPINGS, dont l'ainé s'etant etabli en cette Ville d'Amſterdam, m'entretient les miens & moi, avec nos parens qui ſont leur reſidence en Alemaigne, par le lien d'une amitié journaliere. Ce fut pour moi une choſe agreable à voir il y a trois ans, lors qu'etant pour la troiſieme fois à Bilevelt, qui êt le lieu de la naiſſance de mon pere, j'y contai environ cinquante perſonnes qui m'etoient proches parents, tous faiſant là leur reſidence, & iſſus, à la reſerve de trois, du frere ainé de mon

mon pere, l'ancien Conseiller & Proconsul JEAN BEKKER, & la plus-part en un etat hureux, par la riche benediction du Tout-puissant: mais des trois qui m'etoient les plus proches, & que j'ai û le bonheur de loger une fois en ma maison depuis ce tems-là, il a plu à Dieu d'en retirer deux en la felilicité eternelle; quoi que toutefois ce nombre-là a eté remplacé par de nouvelles fêtes de rejouïssance, & par de nouveaux fruits qui en sont provenus: C'êt-à-dire, comme par-

parle le Prêcheur : *une generation s'en va, & l'autre generation vient, & c'êt ce qui fait subsister le genre humain.* Eccl. 1, 4. *Mais nous atendons, selon la promesse de Dieu, un nouveau Ciel & une nouvelle Terre, auxquels justice habitera,* 2 Pier. 3. 13. C'êt-la qne nous esperons de nous revoir, & d'etre eternellement ensemble; ce que Dieu nous veuille acorder par son fils Jesus Christ, & nous en rendre dignes par son St. Esprit. Je suis & reste

Mes trés-honorés Cousine & Cousins,

Votre trés-affectionné Serviteur & Cousin

Amsterdam ce
9. Mars 1694.

AU

LECTEUR.

L*E cœur de l'homme delibere de ſa voie, mais l'Eternel dreſſe ſes pas.* J'ai connu par ma propre experience, la verité de ce Proverbe, à l'égard de la compoſition & de l'édition de cet Ouvrage. Il ne me reſte plus rien à dire ſur la maniere admirable, avec laquelle il a plû à Dieu d'en diſpoſer, lors que je me ſuis trouvé obligé de mettre en lumiere les deux premiers livres, le tems, & la commodité ne m'ayant pas permis d'y ajouter les deux autres. Les Prefaces du premier & du ſecond livre, ſervent à en inſtruire

le

le Lecteur. Neanmoins comme il y a déja pres de deux ans, que j'ai donné au public la seconde partie, dans une même forme d'impression que celle ci, le Lecteur aura lieu de s'étonner, que la troisiéme ait tant tardé à venir. Quoi qu'il y ait à peine un disciple, pour ne pas dire Docteur, parmi l'Israel des Païs-bas, qui ne sache les choses qui y sont arrivées, je pense pourtant qu'il y en a peu qui les puissent raporter avec plus de certitude que ne fit autrefois Ahimaz: *J'ai vû un grand tumulte, mais je ne sai pas ce que c'étoit.* 2 Sam. 18:29. Mon dessein n'est pourtant pas de faire ici au Lecteur, une relation de ce qui s'est passé durant deux ans, ce qui s'étendroit bien loin au delà des bornes d'une Preface; mais je le renvoie aux autres écrits, que j'ai fait imprimer sur ce sujet, & qui m'ont aussi ravi tout le tems, que j'aurois

mieux

mieux aimé employer à achever mon ouvrage. Cependant les dificultés qui me survinrent alors, quoi qu'entierement occupé à d'autres afaires, & qui m'avoient déja donné durant prés de deux mois, de l'exercice avec le Consistoire & l'Assemblée des Ministres de cette ville, ne me le permirent pas; me fournissant de tems en tems beaucoup de nouvelle matiere d'écrire, pour la justification, & même pour l'éclaircissement de l'ouvrage que j'avois mis au jour. Le Sinode qui se tint alors à Edam, ayant évoqué l'afaire, & m'ayant mandé, me chargea, apres un rigoureux examen, de ce penible ouvrage, avec le Consistoire, & même, en suite, avec l'Assemblée, ce qui me tint occupé six mois, outre la charge accoutumée de l'Eglise, dont je fus suspendu le 22.

Jan-

Janvier 1692. par ſentence de la Claſſe, premierement pour onze ſemaines, ce que je voulus bien ſoufrir, afin de conſerver la paix ; & depuis on m'empecha de l'exercer, par un tumulte qu'on excita, & par une injuſtice qui n'a jamais eu d'exemple. De plus, j'étois combatu de tous côtés par divers écrits, les uns portant le nom de leurs auteurs, & les autres ne l'ayant pas. Je n'eus pas le tems d'abord, de m'opoſer à ces écrits, & je n'en avois pas auſſi alors beaucoup d'envie, parce que, pour la plûpart, ils n'en étoient pas dignes, à cauſe de leur ſaleté, & qu'en partie ils ſe refutoient eux mêmes, ce qui faiſoit qu'il ſe trouvoit peu de perſonnes qui vouluſſent les lire. Durant ces onze ſemaines, ſavoir, depuis le 21. Janvier juſqu'au 8. Avril, je me diſpoſai à me défaire

faire de ces facheuses disputes, afin de mettre à part ce qui n'y avoit été touché que confusément, & achever les deux livres qui restoient; esperant, apres cela, de continuer ma charge avec joie, & avec un nouveau zele. C'étoient là alors les propositions de mon cœur, mais Dieu avoit autrement disposé de mes entreprises. Car à l'égard de la premiere de ces choses, comme j'avois besoin de plus de tranquillité que je n'en pouvois trouver ici, je resolus de l'aller chercher en Frise: mais l'hiver, qui dura long tems, & les glaces, m'empecherent d'y passer; si bien que le tems s'écoula, sans que je pusse éxecuter mon dessein. Pour éviter & laisser passer le nouvel orage qui s'éleva sur ces entre faites, je resolus de demeurer privé de la chaire, jusqu'au pre-

premier Sinode, croyant fermement que la perte du tems que je faisois dans mon emploi ordinaire, me recompenseroit du gain de prés de quatre mois, pour les employer à achever les deux derniers livres. Dans ce dessein, étant arrivé en Frise, avec tous mes livres & papiers necessaires à cette entreprise, il m'y survint un nouvel empechement. Les émotions impetueuses de quelques personnes, poussées d'une méchanceté brutale, ayant troublé par tout les Eglises, par des *Lettres circulaires*, & ce qu'on apelle *Gravamina*, ne me permirent pas de demeurer long tems en Frise, & me donnerent, de plus, de la matiere pour trois autres écrits, que je composai en partie dans le repos, & en partie dans le voyage, & que je mis au jour avant le Sinode d'Alkmar.

mar. Car auparavant, j'avois gardé treize mois le ſilence, ſans me ſervir, ni de la voix, ni de la plume, pour me defendre publiquement contre tant de calomnies, dont pluſieurs perſonnes, qui étoient armées contre moi, me noirciſſoient de prés & de loin, tant dans leurs livres, que dans leurs predications: à la reſerve d'une lettre que j'écrivis au mois de Septembre 1691. à van der Hooght, dans la penſée de le rendre plus ſage, & de prevenir les autres, dans leur fureur hors de ſaiſon. Mais la diſcretion que je temoignai dans cette occaſion, au lieu d'être bien reçuë par ces perſonnes, leur ayant enflé le courage, je les laiſſai faire, juſques à ce que le trouble ayant eté cauſé par ces mêmes perſonnes dans l'Egliſe, dans la Ville & dans l'Etat, je me vis contraint de join-

joindre une feconde lettre à celle que j'avois écrite à van der Hooght, & de les donner enfemble au public. Je fis, apres celà, imprimer les REFLEXIONS NECESSAIRES fur lesdites *nouvelles émotions*, excitées par les *Lettres circulaires*, *& autres moyens* dont il eſt fait mention ci deſſus; & la deſſus, tout d'une fuite, une BRIEVE INFORMATION *à l'égard de tous les écrits compofés jufques là, durant quelque tems, de part & d'autre.* Je laiſſe au Lecteur, à rechercher dans ces écrits, la multitude & la force des raifons qui m'ont porté à les compofer, de même que le bon & folide fondement fur lequel elles font apuyées, & la fermeté & la diſcretion qu'on employe dans ces mêmes écrits. Le Sinode d'Alkmar me donna en fuite une nouvelle matiere, autant a-

abondante, qu'inopinée & désagréable. Le premier ouvrage que je mis alors au jour, étoit une COURTE & VERITABLE RELATION *de ce qui s'étoit passé depuis le* 31 *Mai* 1691. *jusques au* 21 *Aoust* 1692. *dans le Consistoire & dans l'Assemblée des Ministres d'Amsterdam, & au Sinode de Nord-Hollande*, au sujet du livre que j'avois donné au public. L'autre étoit, QUATRE REPONSES aux *Objections* formées contre moi à cet égard. Ces Reponses étoient (1) *les Extraits* des Commissaires du Consistoire, avec mes *Remarques*. (2) Les 13. *Articles* du Consistoire & de la Classe, qui me furent proposés avec ma réponse sur ces Articles. (3) Les 6. *Conferences* que les Commissaires de la Classe eurent avec moi, contenant les principales

Plain-

Plaintes contre mon Livre, &, mes *Reponses* sur ces plaintes. (4) *Les Articles de satisfaction*, qui me furent proposés les derniers, par le Sinode d'Alkmar, avec la *Reponse* que je fis en suite sur ces mêmes Articles. Ayant apris depuis, que les Actes des deux Sinodes de Nordhollande, à l'égard de mon afaire, étoient par l'ordre du dernier, sous la presse à Encuse, pour les produire à mon desavantage je mis distinctement en ordre, toutes les procedures de l'Eglise, qui avoient eté faites sur le même sujet contre moi, depuis le commencement jusques à ce tems là, dont l'extrait, tiré des propres livres originaux du Sinode, de la Classe, & du Consistoire, étoit gardé chés moi. Comme cet ouvrage étoit beaucoup plus étendu, & qu'il fut aussi commencé plus tard

que

LE MONDE ENCHANTÉ.

LIVRE TROISIEME.

Où l'on examine l'opinion commune, à l'égard des personnes, qu'on croit avoir commerce avec le Diable.

CHAPITRE PREMIER.

Pour demeurer d'accord sur l'état de la question, que nous agitons, il faut premierement considerer les Termes & les Noms, qui sont ici le plus en usage.

§. 1.



Elui qui a pris garde à tout le contenu de cet ouvrage, & à la proposition, qui est à la fin du premier chapitre de notre premier livre, saura, pourvû qu'il ait apporté une grande atten-

tion aux choses, dont on a traité dans les deux livres, qui precedent celui ci, qu'on n'en a encore fait que la moitié, & qu'il possede pourtant par avance la matiere de l'autre partie qui doit suivre. Car comme on a découvert dans le premier les divers sentimens des hommes sur les Esprits & les Demons; & les Enchantemens, qui ont pris naissance de ces opinions, avec lesquelles ils ont de la conformité, & qui ont été de tout tems en usage parmi toutes sortes de Nations; il est facile de conclure sans le secours d'autrui, que ces Enchantemens doivent necessairement tomber, & s'aneantir lors qu'on leur ôte la base, qui les soutient, ou qu'on les prive de la regle, à laquelle ils se raportent. C'est ce que je pense avoir fait dans mon second livre, en montrant que le Diable n'a aucun entendement, ni pouvoir, qu'il puisse communiquer aux hommes, pour produire par le moyen de son secours, de sa force, & de ses operations, les grandes choses qu'on s'imagine que les Magiciens & les Magiciennes executent. Car si le Maitre est dans l'impuissance, que peuvent faire ses serviteurs, ses disciples ou ses sujets? La force qui lui manque ne peut operer en aucun homme. Il faut donc que dés à present, avec l'aneantissement du pouvoir du Diable, toute la boutique des Enchanteurs tombe en ruine. Mais comme chacun n'est pas capable de porter ses reflections si

loin (quoi que j'aye trouvé assés souvent des personnes, qui sans posseder le savoir de l'Ecole n'ont pas laissé de le faire) & que l'ordre, qu'on doit aporter dans un Traité, demande aussi que j'achève la preuve de ce que j'ai avancé, je continuerai à examiner ce qui me reste de mon premier dessein. Je pretens donc rechercher avec soin dans ce troisiéme livre, par la Raison & par l'Ecriture, la verité des choses, qu'on attribue aux Magiciens & aux Magiciennes ; & dans le quatriéme je m'apliquerai à peser murement toutes les occupations du Diable, tirées de l'Experience.

§. 2. Mais comme nous sommes obligés d'employer pour cela des Termes, & que les noms ont été donnés aux choses, afin qu'elles soient entenduës: il faut aussi que nous commençions ici, comme nous avons fait dans le second livre, par examiner les noms qu'on donne à ces sortes de personnes, en quel sens ils sont en usage parmi le Vulgaire, selon lequel les choses qu'ils signifient doivent être tenuës pour veritables ou pour fausses. Je remarque que ces noms sont communément employés à signifier deux sortes d'Operations, qu'on pretend que les Esprits malins font dans les hommes, & par les hommes, en leur faisant executer ou soufrir quelque chose La premiere de ces Operations s'appelle d'ordinaire *Enchantement*, & l'autre *Etre Possession*.

§ 3. Par *l'Enchantement* on entend souvent en general tout ce qui concerne cet Art infame; sous lequel on comprend donc la *Divination*, *la Lecture du Grimoire*, *la Conjuration* & plusieurs autres semblables: & on a cette opinion, que les forces de la Nature ne sauroient produire, ce qui est dit ou fait par ses personnes, qui se sont données au Diable, & qui empruntent sa force & ses ruses, en pratiquant quelques circonstances exterieures, ou usant de quelques misteres, pour faire du mal à leurs prochains, ou pour les tromper. Ceux qui prennent tout cela pour une verité, se persuadent aussi, que la *Conjuration* consiste au murmure, qui se fait entre les dents de quelques mots, qui ne sont pas intelligibles, ou qui sont toujours pris hors de leur usage ordinaire & de leur propre signification: ce qui est aussi accompagné de gestes; apres quoi le Diable, ou quelque Esprit familier, en vertu du Pacte que ces personnes ont fait avec lui, execute ce qu'elles desirent. Cette action se fait encore en lisant ces mots, distingués par quelques caracteres, dans un livre; & en ce sens on la nomme *Lecture de Grimoire*. Lors qu'on la fait pour découvrir ce qu'on desire de savoir, elle s'appelle *Divination*; dans le sentiment où l'on est, que le Diable quoi que menteur dit alors la verité: mais si c'est pour executer quelque chose, elle se nomme *Enchantement*.

§. 4. *Etre possédé*, c'est selon l'opinion commune être tellement saisi par le Diable, soit du consentement des hommes, ou contre leur volonté, qu'il se rend absolument maitre de leur corps, & même de leur esprit, operant par eux, & les tourmentant au dedans en diverses manieres. On croit que du tems du Sauveur du monde les corps de plusieurs personnes étoient possédés de cette sorte par les Demons, & que Judas avoit aussi dans le cœur le Diable, qui le portoit à toutes sortes de méchancetés; & suivant la pensée de Lichtfoot, s'étant enfin rendu maitre de son corps, il le porta en l'air, (d'autres disent la même chose de Simon) & le precipita en suite du haut en bas. Cependant on croit communément qu'il y a deux sortes de Possédés; en sorte que quelquefois le malin Esprit se saisit du corps de son propre mouvement, sans être apellé par la conjuration des hommes: quelquefois aussi en vertu du Pacte qu'il a fait avec les Magiciens & les Magiciennes, & pour leur rendre service en executant leur volonté, s'étant saisi des hommes, à qui ils veulent faire du mal, il leur fait souffrir toutes sortes de tourmens. Je remarque qu'en ce sens on les apelle indiferemment *possédés*, ou *enforcelés*; parce qu'ils sont ainsi tourmentés des sorciers, c'est à dire du Diable par leur moyen.

§. 5. Ce qui cause du dommage, ou quelque grand degat, au betail, aux fruits

§. 3. Par *l'Enchantement* on entend souvent en general tout ce qui concerne cet Art infame; sous lequel on comprend donc la *Divination*, *la Lecture du Grimoire*, *la Conjuration* & plusieurs autres semblables: & on a cette opinion, que les forces de la Nature ne sauroient produire, ce qui est dit ou fait par ses personnes, qui se sont données au Diable, & qui empruntent sa force & ses ruses, en pratiquant quelques circonstances exterieures, ou usant de quelques misteres, pour faire du mal à leurs prochains, ou pour les tromper. Ceux qui prennent tout cela pour une verité, se persuadent aussi, que la *Conjuration* consiste au murmure, qui se fait entre les dents de quelques mots, qui ne sont pas intelligibles, ou qui sont toujours pris hors de leur usage ordinaire & de leur propre signification; ce qui est aussi accompagné de gestes; aprés quoi le Diable, ou quelque Esprit familier, en vertu du Pacte que ces personnes ont fait avec lui, execute ce qu'elles desirent. Cette action se fait encore en lisant ces mots, distingués par quelques caracteres, dans un livre; & en ce sens on la nomme *Lecture de Grimoire*. Lors qu'on la fait pour decouvrir ce qu'on desire de savoir, elle s'appelle *Divination*; dans le sentiment où l'on est, que le Diable quoi que menteur dit alors la verité: mais si c'est pour executer quelque chose, elle se nomme *Enchantement*.

§. 4.

§. 4. *Etre possedé*, c'est selon l'opinion commune être tellement saisi par le Diable, soit du consentement des hommes, ou contre leur volonté, qu'il se rend absolument maitre de leur corps, & même de leur esprit, operant par eux, & les tourmentant au dedans en diverses manieres. On croit que du tems du Sauveur du monde les corps de plusieurs personnes étoient possedés de cette sorte par les Demons, & que Judas avoit aussi dans le cœur le Diable, qui le portoit à toutes sortes de méchancetés; & suivant la pensée de Lichtfoot, s'étant enfin rendu maitre de son corps, il le porta en l'air, (d'autres disent la même chose de Simon) & le precipita en suite du haut en bas. Cependant on croit communément qu'il y a deux sortes de Possedés; en sorte que quelquefois le malin Esprit se saisit du corps de son propre mouvement, sans être apellé par la conjuration des hommes: quelquefois aussi en vertu du Pacte qu'il a fait avec les Magiciens & les Magiciennes, & pour leur rendre service en executant leur volonté, s'étant saisi des hommes, à qui ils veulent faire du mal, il leur fait souffrir toutes sortes de tourmens. Je remarque qu'en ce sens on les apelle indiferemment *possedés*, ou *enforcelés*; parce qu'ils sont ainsi tourmentés des sorciers, c'est à dire du Diable par leur moyen.

§. 5. Ce qui cause du dommage, ou quelque grand degat, au bétail, aux fruits

de la terre, ou au laitage, entant qu'on l'attribue à l'operation du Diable, ou à celle des sorciers, s'apelle simplement *Sortilege.* Si l'on employe les mots de l'Enchantement pour jetter le sort, c'est aussi une *Lecture de Grimoire*: mais il faut remarquer que cela se nomme *Conjuration*, lors que les sorciers agissent pour decouvrir l'auteur d'un fait, ou pour faire sortir le Diable de quelque corps; & *Benediction* lors qu'ils employent le même moyen pour ôter le mal qu'ils ont fait. Car l'opinion commune est, que celui qui a jetté le sort sur un homme, sur le betail, ou sur quelqu'autre chose, desensorcele par le moyen de la *Benediction* ce qu'il a ensorcelé, & que même pour benir il faut contraindre par les coups. Apres avoir sufisamment parlé des termes, dont je pretens aussi me servir dans la suite en la même signification, que je viens d'expliquer, nous passerons presentement aux choses.

§. 6. Chaque Lecteur peut voir ici quel jugement il doit faire de ces noms, & s'ils peuvent subsister avec ce qui est contenu dans mon premier livre, puis qu'ils ne proviennent que des choses, ou des opinions qui y sont raportées. Le second livre decouvre manifestement quel fond je fais sur tout cela, & les preuves que j'aporte pour montrer la foiblesse des raisons de ceux qui donnent toute cette connoissance & ce pouvoir au Diable, & qui lui accordent

dent tant de commerce avec les hommes, & une si grande societé avec les mechans, que par le moyen de sa force, & du secours qu'il leur prête, ils puissent faire tous les prodiges qu'on leur attribue. Mais comme apres avoir montré que toutes ces choses sont sans aucune preuve, je nie absolument que le Diable les puisse operer; il s'ensuit necessairement, ou que toutes ces personnes ne subsistent pas, qui suivant l'usage commun, sont reconnuës ou pour Sorciers, & Sorcieres, ou pour Devins, ou pour Possedés: Ou que les noms qu'on traduit ainsi de diverses langues, n'ont pas la méme signification qu'on leur attribue ordinairement. Cependant comme je ne suis pas le maitre de la Langue, & que je me tiens à l'usage commun: je dirai ici, que selon mon sens je trouve bien quelque chose de veritable dans ces mots, mais non pas dans toute sa force selon l'usage, qui en est le maitre.

§. 7. Le Lecteur saura donc, s'il lui plait, que la question n'est pas, s'il y a des Enchantements, ou quelque chose de semblable: mais ce que l'on doit entendre par l'Enchantement, & en quoi il consiste. Si c'est en tromperies, & en subtilités; j'en conviens: Si c'est en une méchanceté couverte, je n'ai rien à y opposer: Si c'est en gestes, en grimaces, ou en contorsions de membres, je ne le nie pas. Comme tout cela ne passe point encore les bornes de

la nature humaine, c'est une chose possible; & l'experience est une preuve qu'on l'a pratiquée déja dés long tems & qu'on la pratique encore par toute la terre. Mais il s'agit de savoir, si les hommes font ce que je viens de dire par l'entremise du Diable, & si les Magiciens doivent être apellés ses Artisans, le mot de *Diable* étant pris dans la signification qu'on lui donne ordinairement. Et c'est ce que nous avons encore à examiner.

§. 8. Pour le faire avec metode, il faut premierement faire une distinction des choses que nous considererons par ordre dans la suite. La Raison doit encore marcher ici la premiere, comme étant la moindre; & l'Ecriture doit suivre, comme celle qui lui est superieure. Premierement nous verrons, jusqu'où peut aller l'Esprit de l'homme, qui nous touche de plus pres & qui nous est naturel: En suite l'Ecriture, qui nous a été donnée par la grace de Dieu pour supleer à la Raison, nous fera comprendre le reste, jusqu'au point, où Dieu veut que nous nous arretions. L'ordre de nos reflections étant une fois bien établi, il nous servira à considerer le principe de la societé des Esprits malins avec les hommes, de même que leurs occupations; & en suite ce que l'on croit qui repose sur ce fondement.

§. 9. Le Principe n'est donc autre chose du coté des Esprits & des hommes que leur méchanceté, soit qu'on la considere en com-

commun, ou en particulier. L'extreme méchanceté dans laquelle les Esprits sont endurcis, & à laquelle les hommes sons enclins, fait qu'ils communiquent ensemble, & que le Diable comme le plus fort prête son entendement & sa force à l'homme pour faire le mal. On croit que cela se fait absolument par convention: en sorte que le Diable fait un Pacte avec ces sortes d'hommes, par lequel il les captive, & se donne lui même; de la même maniere qu'il est ci devant fait mention avec assée de circonstances L.I. Ch XXII. §.8-13. suivant le Roi Jaques, Glanvil, & Danæus. A l'égard de ce maudit Pacte j'examinerai presentement à fond, s'il est possible, ou croyable; ou bien si la Raison & l'Ecriture nous fournissent des raisons pour le rejetter comme absolument faux, & contraire à la foi Chrêtienne.

CHAPITRE II.

Il est dificile d'accorder avec la Raison le commerce des hommes avec les Esprits, & sur tout avec les Esprits malins.

§. 1. SI les Esprits & les Hommes ne peuvent, ni agir les uns sur les autres, ni avoir aucun liaison reciproque: person-

ne, à mon avis, n'osera nier la conclusion qu'on en tire; qui est, que ceux ci ne sauroient faire aucune societé avec le Diable, & encore moins le Pacte qu'on leur attribue. Le VII. Chapitre de mon second Livre fait voir clairement, combien cela est dificile à comprendre: & ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur l'explication de ce qui s'oppose encore à ce commerce; apres avoir déja remarqué; comment les Esprits se considerent eux mêmes; & de quelle maniere ils peuvent agir les uns sur les autres, & particulierement sur l'ame des Hommes. La Question consiste donc presentement à savoir, ce qu'un Esprit qui n'a point de corps peut operer sur l'Homme, & quel effet peut produire à son tour l'homme sur cet Esprit? C'est ce qu'il faut premierement expliquer en general: apres quoi il est necessaire d'observer, quelle est la diference qui se trouve entre les bons & les mauvais Esprits, de même que celle qui separe les Hommes vertueux de ceux qui ne le sont pas. Car a l'égard de ceux ci, tout ce qui est approprié aux méchans, convient pareillement aux bons, en ce qui concerne la nature, qui leur est commune: mais il ne s'ensuit pourtant pas, que tout ce qu'on attribue à ces derniers se raporte semblablement aux premiers, dans une aussi grande étendue; l'état où ils se trouvent les uns & les autres pouvant mettre entr'eux toute la diference, qui consiste à faire ou à ne faire

pas

pas ce qu'ils peuvent executer naturellement.

§. 2. Il s'agit donc ici d'examiner en premier lieu, si les Esprits, qui sont sans corps, ont une societé avec les hommes, pour faire sur eux leurs operations, & recevoir de même celles, qu'on croit que les Hommes font sur ces mêmes Esprits? Car je n'ai plus rien à deméler avec ceux, qui leur atribuent quelque chose de corporel; apres avoir déja expliqué, dans le premier Chapitre de mon second Livre; ce que c'est que les Esprits, sans que personne y fasse aucune objection. Soit que par la pensée & par l'étenduë on entende seulement ce, en quoi consiste toute l'essence tant de l'Esprit que du corps; ou qu'on y recherche encore quelque autre chose; comme le sujet auquel est attachée cette proprieté essentielle: Descartes reconnoit pourtant, que la pensée ne sauroit subsister en aucun corps, ni l'étendue en aucun Esprit. Mais supposé, comme Joseph Glanvil, Anglois, le trouve vrai semblable, que ceux qu'on apelle Genies, dont il est aussi fait mention au commencement du L. I. Ch. II. §. 13, 14, 15. ne soient pas entierement denués de toute matiere: tout ce qui peut resulter de ce sentiment est, qu'ils sont composés comme nous d'un Esprit & d'un corps, qui difere de celui de l'homme, en ce qu'il est plus délié; & que la Raison ne le peut apercevoir, que par le moyen des operations

qu'il fait. Cependant comme je vais faire voir dans le IV. Livre, que de semblables operations ne se trouvent pas dans le monde, & que je raporte à d'autres causes celles qu'on y voit faire : il est constant par les lumieres de la Raison & de la Nature, qu'excepté l'Ame de l'homme, de pareils Esprits ne sont point en être. Mais posé qu'on ne puisse pas prouver par la Raison toute seule, qu'il y a de purs Esprits, & que la Nature le demande necessairement : on sera encore plus embarassé à prouver, qu'il y a des corps d'une autre espece que le corps humain, unis avec d'autres Esprits que l'Ame, qui animent ces corps de la même maniere que nous le remarquons dans l'homme.

§. 5. Me voici donc déja tombé dans l'embaras par la Philosophie, en voulant encore éclaircir les choses sur lesquelles je dispute. Mais s'il m'est permis de me mettre à l'écart & de monter plus haut : la revelation de Dieu dans sa Parole nous donnera un peu d'ouverture. Car ayant une fois établi, que nos Ames separées du corps vivront encore avant le jour de la Resurrection universelle dans une societé bien heureuse : il faut aussi necessairement croire, que l'une pourra operer sur l'autre, savoir, Esprit sur Esprit. De plus, cette operation reciproque se fera non seulement entre les Esprits qui sont d'une même nature ; c'est à dire les ames humaines, qui

n'a-

n'avoient chacune en cette vie de societé mutuelle que par le moyen de leurs corps; mais aussi entre elles & les Anges, qui n'ont jamais été unis à aucun corps, qui agissent purement d'une maniere spirituelle; & que nous nous proposons comme partici- pans de la vie bien heureuse, à laquelle ils ont été destinés avec nous dans le Ciel. Hebr. 12: 22. S'il y a donc une communica ion de pensées, & en méme tems des operations mutuelles entre les Ames separées de leurs corps & les Anges, comme entre elles mémes: nous ne comprenons pas, de quelle maniere tout cela se fait. Mais aussi, veu que la societé sera plus étroite, apres que les Ames dans la Resurrection seront reünies chacune à son propre corps: il faut conclure suivant la Theologie, que même le corps n'empeche point, que les Esprits qui en sont revetus, ne communiquent naturellement avec ceux qui en sont denués, & qu'ils n'operent mutuellement entr'eux.

§ 4 L'Ecriture nous declare aussi là dessus, que le corps même sera rendu spirituel, & beaucoup moins épais & grossier qu'il n'est presentement; qu'il subsistera sans l'aide des alimens, n'ayant plus besoin d'une reparation continuelle de substance; & qu'il ne s'aneantira plus: de sorte que nous ne serons pas si diferens des Anges que nous le sommes presentement, pour être dans cette signification semblables à ces

Es-

Esprits bien heureux. Matt. 22: 30. Ce n'est pas que le corps doive changer de nature; puis qu'il consistera toûjours en la même matiere, dont il est composé en cette vie: mais sans changer d'essence il sera rendu plus parfait d'une maniere incomprehensible. Or la perfection seule de nôtre corps donne le moyen à l'ame, de faire beaucoup de choses, qu'elle ne pourroit executer par aucun autre corps, qui n'auroit pas reçu cette perfection. Ie desaprouve pourtant toûjours le sentiment des Malabares, qui, comme il est fait mention au L. I. Ch VII. §. 14. suivant Baldeus, établissent au corps la diference qui est entre l'Homme & la Bete: mais une telle Ame, unie avec un tel Corps, de la même maniere que cela est fait; c'est selon moi, & si je ne me trompe selon le sentiment de tous les Chrêtiens, ce qui constituë l'Homme.

§. 5. J'ai bien consideré que l'Etat de l'Homme, étant plus parfait avant sa chute qu'il n'est presentement: il peut s'être fait des operations au corps, & par le moyen du corps, auquelles il n'est presentement plus propre. J'en ai déja touché quelque chose dans le L. II. Ch. XX §. 27 pour montrer qu'alors un Esprit qui n'a point de corps, pouvoit peut être agir sur l'Ame de l'Homme, & que le corps n'y apportant aucun obstacle, il pouvoit aussi operer ce qu'il vouloit. Ie supose neanmoins, que le malin Esprit étoit encore en ce tems là dans

sa

sa premiere integrité, & que sa chute a été celle de l'Homme, dans lequel aprés avoir commencé par le Diable, elle a eu son accomplissement. Car l'Ecriture ne nous fait mention d'aucun peché qu'il ait commis avant ce *Meurtre de l'Homme*, dont elle parle: Iean 8: 44. apres quoi il tomba aussi dans la malediction; comme on le peut voir evidemment par le recit que Moïse nous en fait, au livre de la Genese 3: 14. Il ne s'ensuit donc pas, que cette societé avec les Anges ait pu subsister depuis; parce que ni l'Esprit ni le Corps n'ont conservé la perfection qui pouvoit être requise, pour le soutien de cette même societé. On peut raporter ici ce qui est dit plusieurs fois des hommes avec tant de clarté dans l'Ecriture; même de ceux, qui étoient regenerés par l'Esprit de Dieu, & si raprochés par cette nouvelle creation de la perfection de la premiere: comme ils étoient troublés & sans vigueur, lors qu'ils avoient quelque communication avec les Anges de Dieu. Cela doit être du moins posé, si nous prenons à la lettre les aparitions; autrement toute la preuve tombe dans le neant.

§. 6. Et comme presentement le Diable, ou un Esprit malin est corrompu par sa chute aussi bien que nous, & que même il l'est dans un bien plus haut degré, il est aussi bien plus dificile de comprendre à cet égard, comment un Esprit tellement corrompu aussi bien ou mieux qu'un

autre

autre qui n'eſt que bon, étant encore dans toute ſa force, peut operer ſur l'Eſprit & ſur le corps de l'homme. Que mon Ame qui eſt corrompue puiſſe rectifier mon corps, qui eſt auſſi corrompu, & s'en ſervir avec plus de facilité qu'auparavant: c'eſt ce qui eſt opoſé à l'Ecriture, qui m'aprend le contraire, de même que l'experience. C'eſt pourquoi il m'eſt neceſſairement impoſſible de compendre, qu'un Eſprit malin encore plus corrompu que moi, puiſſe operer autant ou plus qu'un bon Eſprit ſur mon Ame, qui eſt auſſi corrompue; & même ſur mon corps, qui n'eſt pas moins perdu qu'elle: & recevoir pareillement les operations que je fais avec cette Ame & ce Corps, & par conſequent avec peu de force & de vertu. Tandis donc que l'Ecriture ne nous dit pas que cela ſe fait, & qu'on n'en tire aucune preuve de l'Experience: il faut que la Raiſon & la Nature demeure ici dans le ſilence, & la choſe peut être niée. A l'égard des choſes que l'Ecriture nous enſeigne ſur ce ſujet, nous les raporterons ici, dans la ſuite de ce livre, & les autres ſeront traitées dans le quatriéme.

§. 7. Cependant, comme j'ai du penchant à ſoutenir vigoureuſement l'opinion contre laquelle j'écris, au cas que j'y rencontre la verité: je veux donner un peu à conſiderer au Lecteur, que s'il y a quelque ſocieté entre les Eſprits & les hommes; on

doit

doit plutôt se l'imaginer des Ames qui sont separées du corps, que des Esprits, qui n'ont jamais été revetus d'un corps propre. Car elles sont bien accoutumées aux corps, & à converser par leur entremise avec les hommes: elles doivent aussi être un jour reünies à leurs corps; de sorte que dans cet intervale, quoi qu'elles en soient hors, elles ne laissent pas d'avoir pour eux une pante naturelle. C'est ainsi que l'ont compris ceux des premiers siecles, tant Chrêtiens que Juifs, qui reconnoissoient des Anges crées, & qui n'admettoient pourtant pas les Demons que croyoient les Payens: comme on le peut voir dans le L.I.Ch.*XII.* §.17 & XV. §. 7. Si l'on répond à cela, que la plus saine opinion a toujours été, qu'apres la mort des hommes les Ames ne vont point çà & là; & qu'elles ne font ni bien, ni mal dans le monde, comme il est remarqué dans le L.I. Ch.XV. § 27. je replique à mon tour, que les malins Esprits sont aussi exclus, autant qu'elles, de toutes les affaires de ce monde: les Anges qui n'ont pas gardé leur origine, & les Ames des Sodomites impies, étant plongés & retenus dans les tenebres au feu eternel; 2 Pier.2:4. & Jud. v. 6. en quelque endroit qu'on veuille placer le lieu, ou ils sont renfermés.

§. 8. J'ai trouvé bon, de m'écarter jusqu'ici du chemin, que nous devions encore faire dans la Nature, & que la Raison nous devoit montrer. Nous n'avons pour-

tant pas encore trouvé le ſecours qui nous eſt neceſſaire pour l'Operation, qu'on recherche dans la converſation des Eſprits avec les hommes : quoi que la lumiere celeſte de la revelation nous prete d'une maniere oblique un petit rayon. Et ſi nous aprofondiſſons la Nature: nous rencontrerons dans cet ouvrage de ſi grandes contrarietés, qu'il eſt impoſſible que ce commerce du Diable avec les hommes ſoit comme on le dit. Car non ſeulement la nature des Eſprits y ſoufre du changement; mais auſſi celle des corps ; un Eſprit étant fait corporel, & un corps ſpirituel : non par la toute puiſſance de Dieu, comme cela ſe fera dans la Reſurrection, mais par la force du Diable ; non en perfection, de la maniere dont il eſt parlé dans ce Chapitre §. 4. mais dans leur Eſſence même. L'Ame de l'homme étant auſſi par ce moyen miſe par force hors de ſa ſituation naturelle : afin que l'Homme ne retenant plus rien de l'Homme, puiſſe avoir un commerce familier avec les Eſprits. Je n'aurai pas beaucoup de peine, à faire voir ici que la choſe eſt de cette maniere, ſuivant l'opinion ; & qu'elle ne peut pourtant pas être, ſuivant l'eſſence diverſe & bornée de toutes choſes.

§ 9. Comme je dis, que la nature des Eſprits, ſelon cette opinion, eſt changée dans la compagnie du Diable & des Sorciers; cela ſe prouve évidemment, par ce que tout ce qu'on

dit

dit de ceux ci, de la maniere qu'ils changent cet Esprit malin, est corporel, & de la méme nature que le commerce, qu'ils ont avec les hommes. Ils le voyent & l'entendent parler; ils mangent ils boivent & couchent avec le Diable, comme avec leur grand camarade; tenant ainsi ménage ensemble, comme l'homme & la femme. S'ils voyagent en quelque lieu, il est le cheval qui leur sert de monture; soit qu'il se fasse bouc ou veau, ou tout ce qu'il vous plaira: c'est le chariot qui les voiture, le vaisseau sur lequel ils navigent, & même le gouvernail du vaisseau. Il les porte aussi invisiblement par l'air, & fait voler ces betes, qui n'ont aucune disposition à cet exercice; eux ayant toujours le sentiment vif d'un corps qui les porte, quoi qu'il ne soit nullement corps. Or un Esprit peut il executer ces choses? S'il arrivoit qu'on les vit faire à Dieu, cela passeroit pour un grand miracle: comment donc la creature le fait elle tous les jours?

§ 10. Si le Diable fait tout cela par illusion: comment est ce que les Sorciers sentent en un lieu éloigné tout ce qui arrive aux chats, aux lievres, & aux loups, dont ils ont pris la forme? Car lors qu'on les meurtrit de coups, ou qu'on leur casse un bras, ou une jambe: il se trouve, dit on, que les Sorciers renfermés dans leur maison soufrent ces accidens. Cela étant, il faut que l'une de ces choses se fasse par il-

illusion, & que l'autre puisse arriver pourtant en éfet. Les coups de baton, d'epée, de sabre, ou de quelque autre instrument tombent donc sur ce qui paroit comme un Esprit; & l'homme qui est fort éloigné du lieu où cela se fait, & qui au moins n'est pas frapé, les recoit. En quel embaras de disputes & de contrarietés l'Esprit de l'homme ne se trouve t-il pas ici? Comment un homme de la Religion Protestante peut il nier la Transubstantiation en Dieu, tandis qu'il admet la Transformation du Diable? Si cela se peut faire, Erasme Francois, Auteur Alleman, a raison, d'apeller le malin Esprit le *Protee infernal*, qui peut se convertir, quand il lui plait, en mille formes diferentes. Mais si c'est que le cerveau de l'homme étant troublé par la drogue des Sorciers, ou par les vapeurs naturelles, comme je suis bien persuadé que cela arrive; & d'une autre maniere encore toutes ces choses se presentent faussement à l'Imagination: d'où vient qu'une femme, sans avoir commerce avec un homme, est engrossée par la vertu & l'operation du Diable, & qu'elle met aussi un enfant au monde? Car le Peuple, mais que dis je le Peuple, les Savans mêmes, ajoutent foi à ces abominations. L'Imagination change bien le Fœtus dans le ventre de la Mere, mais elle ne le produit pas: un Esprit n'engendre aussi jamais un corps; supofé même qu'on veuille ceux entendre

à

à qui on en atribue un, plus dégagé de la matiere, ils n'engendtent pourtant point; ou s'ils engendrent, ce ne peut être que leur semblable.

§. 11. Pour soutenir ces absurdités, on place la nature des Esprits dans un degré ou plus haut ou plus bas qu'elle ne doit être. On la place plus haut, lors qu'on leur attribue dans leurs operations tant de subtilité & d'adresse, que par leur puissance tout ce qu'on peut s'imaginer peut changer de place en un instant, d'une maniere tout à fait insensible, & qu'on ne peut nullement apercevoir: & l'air être tellement métamorphosé au dehors & au dedans, & les sens de l'homme en suite si renversés; qu'en cet état ils reçoivent les images des choses autrement qu'elles ne sont, ou ils suportent éfectivement tout ce changement subit l'un aprés l'autre. Cette opinion établit l'Esprit maitre d'un corps étranger: non seulement pour l'employer tel qu'il est, à l'usage qu'il lui plait; mais aussi pour le rendre autre qu'il n'est, en lui donnant la forme qu'il veut. Cependant nous ne remarquons pas en nous mêmes, que nôtre Esprit puisse être revetu du moindre corps separé du sien; ou qu'il puisse changer en aucune maniere, pour petite qu'elle soit, le corps qui lui est propre, mais il est obligé de s'en servir tel qu'il est. L'Ame ne peut pas se separer du corps, & y retourner quand il lui plait: il faut

faut qu'elle attende que Dieu l'en separe; & qu'étant separée, il l'unisse pour la seconde fois avec ce même corps, & rien de plus. Elle s'en separe bien quelquefois, en suspendant ses operations, ce qu'on apelle extase; apres quoi elle y retourne: mais le corps demeure en état de recommencer ses fonctions avec l'Ame, qui ne s'en tient pas entierement separée, ni pour toujours; n'en étant détachée que par quelque sujet sur lequel elle s'aplique à penser profondement. Cette action peut être comparée avec celle d'une personne qui sort de son logis pour quelque message; mais qui en laisse pourtant la garde à ses domestiques, & y retourne apres avoir acheve ses afaires du dehors. Mais de la maniere que le Diable, suivant l'opinion commune, entre dans les hommes, & qu'il en sort: c'est comme si l'Ame, aprés être tout à fait separée du corps, & que ce corps est entierement privé des esprits vitaux; l'ame dis-je, le ranimoit autant de fois que l'envie lui en pouroit naitre. En ce cas il faudroit aussi que ce fut ce même corps, & non pas une Statue de bois, ou de pierrre; & il seroit encore necessaire que ce fut son propre corps, & non pas celui d'un autre. Voila tout ce que la Nature ou la Raison nous aprend des Esprits: & elle ne nous découvre point d'autre corps d'une nature diferente de celle du nôtre, avec lequel un Esprit tel qu'est nôtre Ame puisse être uni, pour

pour faire naitre des operations mutuelles.

§. 12 De là je conclus encore, qu'aucun Esprit ne sauroit posseder un corps de la même maniere qu'on le croit de ceux qu'on apelle *Possedés.* Car mon Ame ne peut pas faire qu'il arrive quelque incommodité à mon corps, si elle n'employe un corps pour cela, ce qu'elle ne peut executer que par le moyen du sien propre Lors que l'homme altere sa santé par la gourmandise & l'ivrognerie, qu'il aporte en lui même du desordre & de la confusion: tout ce qu'il fait là est corporel, l'esprit ne faisant que suivre les apetits du corps, qui sont communs à l'homme & à la béte. Si la joie, la tristesse, & la colere, aportent dans la passion du changement au sang; de sorte qu'il en arrive quelque incommodité au corps: ce n'est pas sans l'intervention de ce même corps que l'homme soufre ainsi; les batemens du cœur sont corporels, & on les remarque aussi dans la bete. Mais lors que l'Ame, à force d'être dans une profonde meditation, tourmente le cerveau, de maniere que le corps vienne à soufrir: en ce cas c'est elle qui se tourmente la premiere, & qui soufre avant le corps. Au contraire si elle prend du plaisir dans sa meditation, c'est malgré elle que son corps en soufre, puis qu'elle n'a jamais de haine pour sa propre chair. Ephes. 5: 29. Le lien étroit qui attache l'Ame & le corps fait

donc

donc, que l'un cauſe ainſi de la ſoufrance à l'autre. Neanmoins on pretend à l'egard du Diable, qu'un corps, qui n'eſt pas le ſien propre, dont il n'eſt point revetu ; un corps, dis-je, auquel un autre Eſprit qui lui convient, eſt étroitement uni, puiſſe être endommagé & même entierement ſaiſi & poſſedé par cet Eſprit malin : quoi qu'en qualité d'Eſprit, il doive neceſſairement agir d'une maniere ſpirituelle, c'eſt à dire, par la penſée ; ne lui étant pas poſſible de donner aucun mouvement à quelque corps que ce ſoit, puiſſance qui n'apartient qu'à Dieu ; ni auſſi de le diriger, ou le determiner : puis que cela ſe doit faire ſelon la nature du corps & les diſpoſitions qu'y s'y rencontrent

§. 13. Il eſt inutile de dire ici, que le Diable ne ſe joint qu'à celui qui ſe porte déja mal, que c'eſt là deſſous qu'il couvre ſon jeu ; & qu'ainſi on peut fort bien dire qu'une perſonne eſt afligée de quelque maladie, & cependant aſſeurer qu'elle eſt en même tems poſſedée du Diable : puis que ces deux choſes peuvent être veritables. Car cela ne ſe rencontre pas toujours en ceux qui ſont enſorcelés ; ſavoir dans le tems que le Diable, ſuivant la volonté des Sorciers, & au ſigne qu'ils lui font, entre dans le corps des hommes : vû qu'alors ſur un morceau qu'on aura avalé, ſur l'attouchement des Sorcieres, ou ſur quelqu'autre choſe, par où ces abominables &

le Demons s'entendent pour ainsi dire reciproquement ; un homme qui jusques là étoit en bonne disposition, & jouissoit d'une parfaite santé, tombe d'abord en langüeur & se trouve ainsi possedé, ou ensorcelé par cet Esprit malin. D'ailleurs posé, qu'il entre dans le corps des malades, pour augmenter leurs tourmens, ou pour y faire ses operations, comme dans un corps plus propre pour cela que pas un autre : comment un Esprit fait il ce qui se passe dans un corps où il n'est pas, & dont il ne peut pas être revetu, puis que ce corps est uni avec son Esprit, qui est l'Ame ? Chaque corps ne fait la recherche que de son Esprit, & chaque Esprit ne se soucie que de son corps, sans passer plus outre. Car Dieu a ainsi établi ces choses, sans que nous sachions comment, c'est à dire que nous ne comprenons ni leur nature, ou leur essence, ni le fondement & l'origine de leurs operations. Nous voyons bien, qu'elles se font d'une telle maniere entre l'Esprit de l'homme & le corps ; mais d'un tel corps sur un tel Esprit, & de cet Esprit sur ce corps particulier, sans que nos connoissances puissent aller plus loin ; ou bien par ce corps sur un autre, & par tout les deux d'un Esprit sur les autres Esprits, & rien d'avantage.

§. 14. Or si l'union du Diable avec le corps de l'homme ne peut pas se faire, voyons si c'est la même chose à l'égard de

l'Ame. On croit qu'avant toutes choses elle est saisie par cet Esprit malin, & qu'il seduit premierement les hommes, pour les obliger à contracter avec lui cette abominable societé, par le moyen de laquelle il peut dans la suite employer leur corps à toute sorte d'usage, pour en produire de diferens efets. Mais la Raison ne me sauroit faire voir, comment cet Esprit peut devenir l'Esprit de l'homme. L'Ame n'a point d'ouvrage que chés elle, & celui qui paroit en elle par le moyen du corps. Dans l'un & dans l'autre elle voit Dieu, qui les a creés tout deux. Comment est ce donc que l'Ame aperçoit le Diable ? Et quel moyen un Esprit a-t-il pour se rendre visible à l'Ame ? Pour moi, je n'ai jamais recherché de le voir;& ceux,qui s'éforcent le plus, pour soutenir l'opinion commune de l'operation du Diable dans l'homme, disent la même chose. Pour ce qui est des Anges, j'ai déja dit plus d'une fois, qu'encore que ce soient des Esprits, Dieu, lors qu'il veut faire un miracle, (ce qui n'est pourtant arrivé que rarement) leur donne bien la faculté d'operer sur l'Ame & sur le corps de l'homme; & que l'homme s'en aperçoit aussi. Mais que Dieu employe de même le Diable pour faire des miracles, & cela en si grand nombre & si souvent, comme il faudroit que cela fut, si le monde étoit autant rempli d'enchantemens qu'on le dit; c'est ce que ceux mêmes qui s'é-

s'étendent le plus sur ces operations du Diable n'éclaircissent pas.

§. 15. Glanvil m'opose encore ici une chose, par laquelle il constitue les Esprits moindres que je ne les crois. Car il ose dire pag. 9 & 16. que ceux qu'on nomme familiers succent les hommes en des endroits sales & vilains, & que c'est un des plus étroits commerces qu'ils ont ensemble. Ce qui ne lui paroit pas une merveille, puis qu'il pense que Platon n'avoit pas beaucoup de tort d'afirmer, divers Chrêtiens des premiers siecles ayant aussi suivi son sentiment, que les Esprits d'une certaine espece, qu'on nommoit Genies, n'étoient pas entierement privés de corps; celui dont ils sont revetus étant d'une matiere plus subtile que celle dont le nôtre est composé; comme je l'ai remarqué au L. I Ch. II. §. 13. & XI. §. 6. & XVII. §. 5. 6. Mais le Lecteur doit avoir vû ensuite que j'ai examiné & refuté cette opinion dans les 5. premiers Chapitres de mon second Livre. Ce n'est donc que la superstition, dans laquelle un homme d'esprit se doit bien garder de tomber, qui le fait parler encore de ces Esprits, qui pour se soutenir sont obligés d'humer le sang des hommes, ou les vapeurs qui en sortent, comme des alimens qui conviennent à la nature de leur être. C'est pourtant ce qu'il pretend mettre dans la derniere vrai semblance; voici ses termes, *exceeding probable*,

favoir que les Esprits *ne sont pas absolument separés de tous corps & de toute matiere, not perfectly abstract from al body and matter*; ce que je souhaiterois de tout mon cœur que quelqu'un fit; puis que l'Auteur n'est plus en vie.

§. 16. Comme ce sentiment ne s'acorde pas avec l'idée que nous avons des Esprits, & que pour cette raison il ne doit point être admis sans que l'experience nous en fournisse des preuves évidentes; de même l'opinion qu'on à qu'un corps reçoit des operations, telles qu'on les attribue au Diable, ne peut pas subsister avec la nature de ce même corps. Le Diable ne sauroit rendre le corps de l'homme invisible: de maniere que l'œil, qui a toutes ses facultés, voyant distinctement en plein jour tous les autres objets, ne le puisse pas apercevoir, quoi qu'il soit present; & qu'aucun autre corps ne le couvre. Je dis qu'aucun autre corps ne couvre, parce qu'on objecte que le Diable peut aussi épaissir l'air, & couvrir ainsi le corps comme par un brouillars. Mais droit il faut donc aussi que ce brouillars seroit visible aux yeux. Un corps qui parce qu'il est extremement mince & subtil, ne peut être aperçu, comme l'air, qui est ordinairement invisible, ne sauroit nous dérober la vûë d'un autre corps solide & épais, qui est devant nos yeux. Car autrement l'air étant un corps, il nous empecheroit la vûë, puis qu'au-

qu'aucun corps ne peut être si peu éloigné de nous, qu'il n'y ait entre deux autant d'air que d'espace.

§. 17. De plus le corps humain, qui est composé de chair & d'os, & qui est agile ou pesant, suivant que les membres, les entrailles, les Esprits & le sang sont temperés, ne peut pas sans avoir du tems être transporté par l'air, & changer ainsi de nature & d'Essence. Encore moins le corps de l'homme peut-il être metamorphosé en celui d'une bête, recevoir la forme d'un loup, ou d'un chat, & entrer ensuite dans les lieux fermés, par un trou beaucoup plus petit, que celui dont la plus petite de ces bêtes à besoin pour passer. Chaque corps doit avoir son lieu pour y être contenu dans toute son étendue, & son tems pour se mouvoir de ce lieu à un autre. Ce qui reste à dire sur ce sujet trouvera sa place dans la suite, lors que nous parlerons du commerce des Sorciers, & sur tout du pouvoir qu'on attribue au Diable d'épaissir l'air, & decharmer les yeux des hommes. Il est assés évident par ce que je viens de dire, que le corps de l'homme n'est pas propre, non plus que l'Ame, à faire societé, comme on le pretend, avec le Diable, & qu'il n'y peut être disposé & preparé par cet Esprit malin.

CHAPITRE III.

Suivant ce que je viens de dire, le Pacte des Sorciers & des Sorcieres, est aussi particulierement opposé à un jugement sain & à la droite Raison.

§. 1. JE voudrois presentement bien savoir qui est le premier Auteur de ce Pacte, que le peuple croit & que les savans decrivent si distinctement ; qu'a peine exposent ils mieux l'Alliance de grace, le commencement, le milieu & la fin de la sainte Parole de Dieu. Cependant on n'y trouvera pas un mot de ce Pacte, lors que nous l'examinerons dans la suite ; la Raison même ne nous aprend pas comment il se peut faire, a moins qu'elle ne nous enseigne le contraire. Pour le savoir donc, recherchons avec soin tout ce qu'on a accoutumé de dire sur ce Pacte infernal ; & examinons avec beaucoup d'attention l'aparence de verité qu'on y trouve, & les absurdités qui s'y rencontrent. Je ne me donnerai pourtant pas beaucoup de peine à examiner aucun Auteur Papiste, puis que Glanvill & Danæus me fournissent toute la matiere ; les premiers l'ont proposée, & ceux ci cent ans apres ou environ, l'ont traitée plus amplement, en la defendant contre Web-

ster,

ster, Schott & quelques autres. Ce qui nous reste ici, c'est de voir, si leurs sentimens se peuvent accorder avec la droite Raison & un jugement solide ; & en suite ce qu'on en doit croire suivant l'Ecriture & la nouvelle Alliance Chrêtienne.

§. 2. Je dis donc premierement, que Danæus est mort il y a déja plus de 120 ans, non sans laisser des dêtes considerables, que personne n'a encore payées pour lui : Elles consistent en diverses positions qu'il a faites sur ce Pacte, & qu'il n'a jamais prouvées. Entre autres il dit d'abord temerairement, comme je le raporte en ses propres termes au L. I. Ch. XX. §. 12. *Qu'il ne s'est jamais trouvé d'Enchanteur, qui n'ait fait un Pacte avec Satan, & qui ne se soit donné à lui.* Je repons hardiment à mon tour, aux personnes, qui osent parler avec tant de temerité, *qu'il ne s'est jamais trouvé d'Enchanteur, qui ait fait aucun Pacte avec le Diable, & qui se soit donné à lui.* Ma cause seroit ici meilleure que la sienne, parce que ce n'est pas à moi à prouver une chose que je ne fais que nier ; mais pour lui, en avançant cettte proposition il y étoit obligé, pour montrer la verité de son dire. Cependant je veux bien passer au delà de ce qui m'oblige, en faisant voir les raisons que j'ai de croire, que ni lui, ni tous ceux qui parlent comme lui, ne peuvent prouver une semblable proposition. Mais qu'est il besoin d'autres raisons que de celle ci ; savoir,

qu'il agite une chose de la derniere importance, qui est le chef d'œuvre du Traité, où il explique le point de la Magie, de la maniere qu'il le comprend, sans aporter aucune preuve, ni alleguer la moindre chose qui en aproche? Il n'en parle même point du tout, comme si ce n'étoit pas la maxime des Theologiens, & sur tout des Protestans, qui exigent avec raison de la Papauté des preuves, sur des afaires de moindre consequence; de discourir de choses semblables, & qu'ils ne fussent nullement obligés de les prouver.

§. 3. Voila ce qui regarde l'Auteur, qui n'aporte point de preuves; mais il faut presentement que la chose même temoigne qu'il n'y en a aucune. Car ceux qui croyent en avoir de fortes, s'imaginent que la Magie ne pourroit subsister sans ce Pacte, savoir de la maniere qu'ils la concoivent, comme elle est expliquée, au premier Chapitre. C'est ce que nous dit Fromman dans son livre *de Fascinatione*, de l'Enchantement, pag. 495. *Docent enim Theologi, Diabolo in primo lapsu vires nocendi, sic ademptas & cohibitas esse; ut nisi accedat nova aliqua voluntas, sive consensus hominis malefici, non possit inferre noxam.* Car *les Theologiens disent que la puissance de nuire a tellement été ôtée au Diable dans la premiere chute; qu'il ne peut plus faire de mal, sans la volonté & le consentement d'un méchant homme.* Il explique plus amplement cela

par

par le moyen de Carpzovius, *Part. 1. Prax. crim. qu. 48. n°. 62. pag. 417.* & pour l'apuyer il se sert encore de Remigius, *lib. 2. Dæm. cap. 9. pag. 254.* De là il resulte, disent ils, que suivant la declaration de ceux qui sont alliés avec le Diable, il tache à les attirer premierement par des moyens flateurs, & par de belles promesses; apres quoi s'il ne reüssit pas, il employe les menaces, & les tourmens, jusques à ce qu'ils ayent conclu ce Pacte avec lui. Car il faut qu'il ait leur consentement, autrement il ne peut rien faire; c'est pourquoi il n'a aucun pouvoir sur la terre, que par le service que lui rendent les hommes, qu'il a de cette maniere attachés à sa personne. Mais lors qu'il se les peut aquerir, il est libre pour faire tout le mal qu'il veut; cela lui est, pour ainsi dire, permis. C'est donc la faute des hommes; il seroit bon qu'ils ne l'eussent pas commise. Examinons un peu ceci.

§. 4. Laissant à part ce qui concerne l'Ecriture sur ce point, pour m'en servir dans son lieu: la Raison m'en aprend assés pour connoitre, que la volonté des hommes ne peut jamais être contrainte; de sorte qu'il est inutile de dire qu'ils sont de son consentement ce à quoi ils sont contraints. De deux maux necessaires, il y en à un à choisir; & si cela se fait volontairement, ce n'est pas pour se charger de l'un, mais pour éviter l'autre, lors qu'on ne peut pas

les échaper tout deux. Ils ne souhaitent donc aucun de ces deux maux, toutefois l'un encore moins que l'autre; ainsi le Diable ne peut pas se persuader qu'il posséde la volonté de ces hommes, qu'il a contraints à faire la signature du contract, qui est entre lui & eux. Il est vrai qu'ils ne sont pas pour cela exemts de peché; au contraire ils ofensent grievement Dieu: premierement en contractant ce Pacte, où la volonté choisit comme le moindre des deux maux, celui qui est efectivement le plus grand; & en second lieu, pour être cause de tout le mal que le Diable fait lui même, ou par leur moyen, posé que la chose soit ainsi. Mais personne ne peut pourtant dire, qu'ils contractent de leur propre volonté le Pacte, auquel ils sont forcés par le Diable même.

§. 5. Or si Dieu, apres la revolte perfide de cet Esprit malin, lui accorde encore la permission de faire du mal, particuliérement à l'homme contre sa volonté: comment est-ce que cela s'accordera avec la Justice de Dieu; puisque ce méchant Ennemi ne sauroit nuire à l'homme qu'en se servant d'un moyen le plus infame & le plus cruel, qu'on puisse imaginer? Car qui est ce qui osera dire, qu'il lui est permis de commettre le plus grand des crimes, à fin qu'il ne fasse pas les plus petits? Et qui peut nier, que c'est un mal beaucoup plus grand de s'obliger au Diable, par un

contract signé de sa propre main & par serment ; & de se donner à lui en corps & en Ame par un expres reniment de Dieu, que de pecher simplement par seduction & par foiblesse ? De même faire du mal à l'homme contre sa volonté, & l'afliger seulement sur la terre par des peines temporelles: comme le Diable feroit assurement sans le secours de ce Pacte, s'il le pouvoit : n'est ce pas un mal infiniment moins grand, que de le contraindre à s'obliger pour faire du mal, & à sacrifier à cet Esprit malin son Corps & son Ame pour être damné éternellement ? Voyés donc un peu la belle raison que ces hommes ont inventée, pour nous faire croire, que le Diable sans le secours de ce Pacte, qu'ils lui attribuent, ne peut faire aucun mal.

§. 6. Mais outre celà, un homme, comme ils disent, ne pouroit éviter d'être tourmenté du Diable, si cet Esprit malin n'étoit borné pour ne nuire à personne sans le secours d'un tel Pacte. Car ne se proposant autre chose que de faire du mal ; s'il pouvoit l'executer à son plaisir, quel homme est ce qui pourroit lui échaper ? Il n'y auroit alors personne, à ce qu'ils croyent, qui fut assuré de son corps, ou de sa vie ; ni du salut de son ame, que cet Esprit epie sur toutes choses. Il faut que j'avoüe, que je n'attendois par ces raisons, si ce n'est des personnes qui ne croyent point d'autres Esprits que les Diables, qui ne

connoissent même ni un Dieu, ni un Sauveur, & qui s'imaginent que le monde est rempli d'Esprits malins. Car pour moi, comme je crois qu'il y a des Esprits, je crois aussi, qu'il y en a autant de bons pour la conservation des hommes, que de méchans pour leur perte. Et posé qu'au contraire les bons Esprits, c'est à dire les saints Anges, ou même les Genies, suivant l'opinion ancienne des Payens, aient autant d'inclination à procurer du bien aux hommes, que les autres ont de panchant à leur faire du mal, il s'ensuit necessairement, que persone n'est jamais en danger de soufrir du mal, ou d'en faire; parce que les bons Anges n'étant pas bornés, leur soin pour la conservation des hommes a toûjours son effet; & de plus ils leur sont autant favorables, que les Diables leur sont contraires. Ainsi la chose demeureroit encore entre deux, & le Diable n'auroit nul avantage.

§ 7. Voila, Lecteur, les raisons que j'ai pû trouver, sur ce fameux & maudit Pacte des hommes avec le malin Esprit. Bien loin que nous soyons ici convaincu, nous trouvons, que nos adversaires ne s'accordent pas toujours eux mêmes dans leurs discours. Car Glanvill est obligé de „ confesser, pag. 19. qu'il n'est pas ne-„ cessaire de croire que le Diable soit tou-„ jours lié par contract aux Sorciers: mais „ c'est peut être à propos d'examiner

„ si

„ si cet Esprit familier ne pourroit pas ê-
„ tre un Esprit humain, separé du corps,
„ & tellement abandonné de Dieu & de-
„ stitué de bonté, qu'il est tout enflé d un
„ desir immuable, qui le porte à la mé-
„ chanceté & à la vengeance; qu'il peut,
„ à cause de la disposition naturelle ou il
„ se trouve, executer d'une maniere assés
„ étendue. Glanvill ne comprend pas aussi, comment le Diable, ayant l'Enfer pour prison, a la permission de se promener avec tant de liberté par le monde; s'il est vrai que les ames des impies sont tellement renfermées, qu'elles ne peuvent sortir avec lui une seule fois, pour faire la moindre promenade. Il établit fortement la premiere de ces deux choses, & il croit que l'autre doit aussi necessairement suivre. N'ai-je pas dit, qu'on feroit encore sortir les Ames des Enfers, pour se promener sur la terre; afin de n'être pas obligé de lier le Diable aussi étroitement que nous le souhaiterions? Nous voyons donc, qu on s'éforce autant de croire la course vagabonde des Ames, & le mal qu'elles font sur la terre, que ce qu'on attribue à cet égard aux Diables. Et suivant cela, comme ces derniers n'ont jamais été connus parmi les Payens, sous l'idée que nous nous en formons: ceux qui à l'égard des Ames des hommes sont ici tout à fait dans un même sentiment avec les Juifs, les Mahometans & les Papistes; ne se forment pas aussi à

cet

cet égard tant de dificultés ; puis qu'ayant admis l une de ces choses, ils peuvent aussi en toute sureté établir l'autre : mais pour nous, il faut necessairement que nous abandonnions l'une à cause de l'autre. C'est à dire, que nous ne pouvons croire aucune societé ou Pacte des hommes avec les Diables, n'ayant pas le même sentiment des Ames des trepassés, qui de leur nature sont beaucoup plus propres à contracter une pareille alliance.

§. 8. Mais Glanvill a bien trouvé un autre moyen pour se tirer d'affaire, lors qu'il se propose cette premiere dificulté : savoir que si les malins Esprits, sur la demande des mechans hommes, & en suite du contract mutuel qui est entreux, sont toujours prets à nous nuire, ils en ont aussi le pouvoir & l'inclination avant ce Pacte. C'est ce qu'il me semble aussi ; mais la reponse qu'il fait à cette objection est comprise en quatre manieres. 1. Il dit que les Loix de l'autre monde nous sont inconnuës, & sur tout que nous ne savons pas comment les Malins Esprits pourroient avoir la liberté de tourmenter nos Ames, & pourtant être bornés en ce qui peut aporter du dommage au corps. Je lui accorde aussi cela ; & je juge que pour cette raison il vaut mieux, que nous gardions le silence sur les choses que nous ignorons, & qui ne se feront jamais. Pourquoi donc lui & les autres ont ils fait tant de livres qu'il y en a

pour

pour la charge de plusieurs vaisseaux ; & cela afin d'éclaircir ce que le Diable & les Sorciers font, ou peuvent faire ; & de quelle maniere ils agissent les uns avec les autres ?

§. 9. (2) Mais, poursuit Glanvill, comme ce malin Esprit recherche principalement la perte des Ames, il est a propos qu'il épargne les corps, lors que les Sorciers ne lui en font pas la proposition car en agissant autrement il se decouvriroit trop ; il aime donc mieux corrompre l'Ame d'une maniere secrete. De sorte que ne faisant pas connoitre toutes ses ruses aux Sorciers, il entraine insensiblement l'homme avant qu'il s'en apperçoive. Mais s'il ne tient pas cette conduite, il faut suivant le sentiment de Glanvill, que de certaines loix qui nous sont inconnues ne le lui permettent pas ; ou que le Diable s'abstienne ; ou qu'il empeche les autres Diables qui lui sont soumis, de produire le mal, qui ne contribue pas à le faire parvenir à son but. En cette ocasion il pratique la même chose qu'un General d'Armée qui defend le pillage, de peur de faire soulever le Peuple, & retarder par ce moyen les progres dans les conquêtes, qu'il se propose. C'est donc tout de même que si le Diable dominoit en souverain, & non comme étant lié, ou borné ; quoi qu'on l'assure autrement ; ou que sa conduite fut miserable à l'égard des Sorciers, lors qu'il s'oblige à eux de la maniere qu'on le dit. Car en ce cas il est sans

doute

doute contraint de faire, quand il leur plait, des choses toutes contraires à son dessein, puis que ce ne sont que des hommes stupides, qui ne penétrent pas sa Polique profonde qui prévoit de bien loin.

§. 10. (3.) Glanvill aporte encore cette raison, qui est, que quand le Diable fait la grace aux Sorciers & aux Sorcieres, de s'obliger à eux pour satisfaire leurs desirs; il les encourage par là d'autant plus au mal: & de cette maniere il parvient plus facilement au but de cette horrible alliance, (*black confederacy*), c'est ainsi qu'il parle, afin de detruire tous nos interrets, qui concernent l'Eternité (*eternal interests.*) Ce pretexte est, a mon avis, celui qui a le plus d'apparence: puis que nous considerons le Diable comme l'Ennemi juré du genre humain, & du salut de nos Ames; & que tout Ennemi cherche les moyens les plus propres à détruire ceux à qui il fait la guerre. Mais cette raison me fait douter, si le Diable ne négligeroit point ses interrets, lors qu'un sorcier lui proposeroit quelque chose, qui le priveroit d'un profit cent fois plus considerable, qu'il pouroit faire hors de ce Pacte: en pratiquant lui même les moyens que son jugement & son imagination lui pourroient fournir; & que cependant il seroit obligé d'executer en vertu du Pacte qui le lie. Car prenés le cas qu'i se presentât une occasion pour lui, d'entrainer dans la perdition mille hommes

tout

tout à la fois ; & qu'alors le sorcier, qui n'en sait rien, le retint pour lui aider a ensorceler un veau, ou une vache, le lait ou le beure : le Diable n'auroit il pas alors perdu une assés belle occasion ?

§. 11. (4.) Enfin il nous allegue à propos l'Evangile, qui nous aprend, que les malins Esprits ont souvent tourmenté & possedé des hommes, quoi qu'il ne paroisse pas que ceux qui sont méchans, y eussent contribué. Je suis bien aise d'apprendre cela ; & ne le trouvant point dans l'Evangile, comme je le dirai plus amplement un peu plus bas, je croi aussi, qu'aucun méchant homme n'avoit ce pouvoir, non plus que le Diable, comme je l'ai fait voir au L. II. Ch XX. VI--XXX. mais c'étoit le doit du Dieu. Ce qu'il ajoute en cet endroit, que peut être il nous arrive en ce monde plus de mal de la part des malins Esprits, sans que les Sorciers s'en melent, que nous n'en pouvons voir ou remarquer ; renverse de nouveau tout l'autre ouvrage, & rend inutile à l'égard du Diable, toute la Magie, de même que ce Pacte.

§. 12. Cependant pour ne rien omettre de ce que Glanvill nous opose en chemin ; il se remet encore devant les yeux cette dificulté : savoir, qu'on ne sauroit s'imaginer le but, que le Diable peut avoir en contractant ce Pacte, pour borner sa liberté au corps d'un homme, & se rendre ainsi l'esclave de cet homme si fragile.

Car

Car si les hommes sont au nombre des élus, il n'a rien à prétendre sur eux; mais si ce sont des reprouvés & des impies, ils ne peuvent pas lui manquer, quand méme ils ne se donneroient pas à lui par contrat. La reponse qu'il fait ici est subtile, & de grande aparence. Il suffit; dit il, de prouver que la chose est ainsi, quoi qu'on ignore la fin, à laquelle elle tend. En parlant de la sorte, il tient le langage d un Philosophe, je veux dire celui de Descartes, qui pose cette maxime, comme une des principales regles du raisonnement, dans la recherche qu'on fait des causes finales de toutes choses, lors quon ne peut les découvrir par aucun endroit; afin d'en pouvoir par là mesurer la nature & l essence, comme on le peut voir dans ses Principes. 1. Part. §.28. Cela est vrai, autant que Descartes le donne à juger des Creatures à légard du Createur, & en ce qui concerne la Nature: mais ce que pratique ici Glanvill en l'étendant jusqu'aux moeurs, par raport d'une Creature à l'autre, est tout une autre chose. Car faire du mal ou du bien, contracter un Pacte, ou n'y entrer pas, cela concerne les moeurs de l'Homme & de l'Esprit, & non pas leur nature, ou leur essence. Comme ils sont aussi tous deux des Creatures, qui ne sont pas infinies; il n'est pas impossible de trouver les fins qu'ils se proposent. Mais pour ce qui est des vûës de Dieu, tant dans la Nature,

ture, que dans les moeurs, elles sont autant incomprehensibles que ses voyes sont impenetrables. Rom. 11: 33. C'est pourquoi ce qu'il dit encore est inutile à savoir, que celui qui a une parfaite experience de la Peinture, ou des Matematiques; ne peut pas juger des dispositions, ou du modele qu'un maistre a en vûe dans son ouvrage. Car il n'est pas ici parlé de l'ouvrage, ou de l'Art du Diable; de ce qu'il veut faire d'une chose, dont il paroit déja quelque commencement: mais de l'accord que cet Artisant infernal fait, comme on le pretend, avec les hommes; sçavoir, si ceux ci ne pouroient connoitre, s'il y cherche son avantage, & s'il l'y peut trouver en quelque maniere. Il me semble donc que si les hommes font attention aux raisons que je viens d'apporter, ils le peuvent fort bien savoir.

§. 13. Mais Glanvill ne s'arrete pas ici. Il croit qu'on peut entendre par ce mot de Diable un Corps civil, *Body polityck*, (c'est le mot dont il se sert) qui consiste en divers ordres, dont les uns tiennent le premier rang, & les autres sont aux plus bas degré. Et qu'il pourroit bien y avoir une sorte de Diables d'une condition fort vile, de méme que la Populace parmi les hommes: que ces Diables sont le plus grand nombre, & que n'ayant aucune voix au chapitre; par ce qu'aucun d'eux ne peut parvenir aux charges, ni etre revetu de quelque gran-

grande autorité : il leur est permis de piller, ou de pirater, pour eux mémes, tout ce qu'ils peuvent attraper par force, ou par finesse sur les pauvres hommes. Et selon son sentiment ces petits Diables peuvent étre comparés à ces Seducteurs, *seducing fellows*, qu'on nomme, dit il, en son pais aussi Esprits; & qui épient les enfans, pour les emmener aux plantages de l'Amerique, & les y faire travailler de la maniere qu'ils le desirent. Ils ne font pas seulement des promesses à ces enfans, mais ils leur rendent aussi servi-ce; jusques à ce qu'ils les ayent dérobés aux yeux des hommes, & qu'en suite, ils les tiennent à leur bord, pour les conduire où ils veulent. C'est de cette maniere, ou à peu pres, qu'il pense, qu'on peut concevoir le but du Diable dans ce maudit Pacte. Je n'ai rien à dire la dessus, si ce n'est, qu'il ne prouve rien de ce qu'il avance, ou bien qu'il donne pour preuve la chose sur laquelle on est en dispute; & que c'est contre toutes les regles de la Logique, de disputer jamais avec de telles personnes. Tout ce que j'ai lû de plus sur le point dans cet Auteur, est de la méme nature; ou ce n'est pas ici le lieu, où il doit étre raporté.

§. 14. Je n'ai pourtant remarqué jusqu'ici à l'egard de ce Pacte, que les choses qui se raportent au Diable : il faut presentement dire un mot, de celles qui con-

concernent l'homme, qui doit entrer dans ce contract. Est il possible, qu'une personne qui est un peu dans son bon sens en vienne jamais jusques là? Il n'y a point d'homme, qui se donne au Diable, pour peu qu'il ait la crainte de Dieu; & celui qui ne le craint pas, a plus de peur du Diable qu'un autre: quoi qu'il le nomme, ou qu'il l'appelle souvent; il ne desire pour tant pas, qu'il vienne en aucune maniere; au contraire il s'epouvante quand il pense à lui serieusement. Voit on aussi, que les plus scelerats se livrent aux Oficiers de la justice, ou se viennent rendre entre les mains du Boureau; afin qu'il leur casse le cou apres avoir pris un plaisir de courte durée dans leur méchanceté? Et ne seroit ce pas, comme s'ils apprehendoient d'éviter le chatiment, s'ils ne venoient eux-mémes s'en assurer & l'avancer en même tems? De plus, tous ces hommes seront ils si sots, que de negocier avec le Diable pour leur propre dânation, qu'un petit plaisir de peu de durée, qui ne consiste qu'en quelques bagatelles, telles que sont toutes les choses dont on a fait mention? Je veux bien que les premiers, qui s'y sont laissé tromper, se soient imaginés de grandes choses: quelqu'un sera-t-il si depourvu de sens, de s'accorder avec le Diable à present, que chacun voit le peu qu'il y a à gaigner, & combien il y a à perdre?

§. 15.

§. 15. Ie dirai encore en peu de mots une chose, qui est de grande importance sur ce point. Quelle utilité aporte le Pacte, qui n'est pas au pouvoir des parties ? Si le Diable est le Bourreau, il n'est pas le Iuge. Quel profit lui revient il donc de negocier l'Ame de l'homme ; qu'il lui accorde le terme: d'autant d'années, d'autant de jours, d'autant de mois, pour se divertir, & pecher impurement: puis qu'il ne tient pas entre ses mains, ni la durée de la vie, ni le tems auquel la peine doit être infligée ; mais que Dieu seul, qui est le souverain Iuge des vivans & des morts en peut disposer ? Quoi donc, le Diable n'est il pas un scelerat, lors qu'il ne tient pas sa parole, en abregeant la vie des hommes avant que le terme du Pacte soit fini ? Et ne l'est il pas encore, quand il ne prête aucun secours à son allié, qui tombe encore avant la fin de ce terme entre les mains des Iuges, & qui se voit trainé en prison : & qu'au contraire il le laisse bruler, & passer subitement du feu de la terre dans celui d'enfer ? Enfin je ne puis pas comprendre, comment un homme, qui connoit le Diable, ne connoitroit point Dieu, dont ce malin Esprit est la creature. Et s'il connoit Dieu & le Diable : comment est il possible qu'il renie Dieu, le Createur & le Directeur de l'Univers, le Iuge Souverain des hommes & des Diables ; pour s'en separer au gré de son mau-

maudit Ennemi, & s'abandonner au Diable; comme s'il etoit plus puissant, ou meilleur que Dieu, qui est la puissance & la bonté méme? Ie dis donc, que s'il y a des hommes capables de faire celà, ce sont des furieux, qui ont perdu le sens, & qui ne savent ce qu'ils font; c'est pour quoi le Pacte est aussi nul, & n'engage en aucune maniere De tout cela je puis hardiment conclure, que ce fameux & maudit Pacte, n'étant apuyé que sur ces fondemens si peu fermes, & empruntés, autant que la Nature & la Raison nous l'enseigne: n'est, pour m'exprimer de la maniere la plus modeste, qu'une fiction. Voyons presentement, si nous trouverons aussi la méme chose dans la Parole de Dieu.

CHAPITRE IV.

Pour comprendre ce que l'Ecriture nous dit à cet égard, il est necessaire de rechercher premierement la signification des Noms, qui conviennent à toutes ces Personnes.

§. 1. POur pouvoir aprendre dans la Bible quelque chose de ce Pacte, il faut que nous soyons assuré avant toutes chose, que méme la Magie, & tout ce qui en depend, se peut prouver par l'Ecriture. Car

Car elle pourroit subsister, quoi qu'on n'eut aucune connoissance de ce Pacte. Savoir si les malins Esprits rendoient service aux hommes de leur bon gré, ou les hommes aux Esprits, de la meme maniere qu'ils se servent les uns les autres; de sorte que la question est de savoir s'il y a un commerce des Esprits avec les hommes. Je dois garder ici tout le meme ordre que j'ai tenu auparavant. Je ferai donc premierement l'examen des Noms, qui sont entendus communement dans l'Ecriture sous cette signification, & dont la plupart sont aussi traduits dans ce sens; plusieurs du moins semblent nous vouloir dire, qu'il y a une Magie: & en suite nous considererons plus commodement les choses, ou les personnes, qui sont designées par ces Noms.

§. 2. Mon dessein, comme je l'ai dit au commencement, n'est pas de fatiguer ici le Lecteur par la repetition de ceux, dont j'ai deja parlé dans le I. Chapitre de ce livre. Je laisse donc les choses comme elles sont; & je suppose, qu'il y a des Enchanteurs & des Enchanteresses; & que par consequent la Magie subsiste aussi: puis que les Noms sont pris en cette signification dans la Bible Flamande, comme dans celles qui sont traduites en d'autres Langues. Mais en tant de passages, où un même mot de ceux là est repeté, il n'est pas expressement expliqué ce qu'ils veulent signifier.

Sa-

savoir, que les hommes par la puissance du Diable font des choses, qui surpassent les forces de la Nature. Or voici tous les passages où il est parlé des Enchanteurs, des Enchanteresses, ou de la Magie, sous les noms ou de Divination, ou d'Arts diaboliques. Gen. 41: 8. Exod 7: 11, 22. & 8: 7, 18, 19. & 22: 18. Lev. 19: 31. & 20: 6, 26, 27. Nom. 22: 7. & 23: 23. & 24: 1 Deut. 13: 1. & 18: 10, 11, 14. Iof. 13: 22. 1 Sam. 6: 2. & 26: 22. & 28: 7, 8, 9. 2 Rois 21: 6, 7. & 23: 24. 2 Chro. 33: 6. Pſ 58: 6. Eccl. 10: 11. Eſa. 2: 6. & 8: 19. & 29: 4. & 44: 25. & 47: 13. & 57: 3. Jerem. 8: 17 & 27: 9. & 29: 8. Dan 1: 20 & 2: 2, 10. & 4: 7. & 5: 11. Zach. 10: 2. Mal. 3: 5. Act. 8. 9, 11. & 13: 8. & 16: 16. & 19: 13. Gal. 3: 1. & 5: 20. Apoc. 18: 23. & 21: 8. & 22: 15. Voila Lecteur 48 passages de l'Ecriture, savoir 38 du Vieux, & 10 du Nouveau Testament, que nos Traducteurs, & la plus grande partie de ceux des autres Nations ont traduits dans ce sens. Lisés donc premierement dans les Bibles, & voyés si en aucun de ces passages il est parlé de la Magie de la maniere qu'on la croit. (Aprés cela j'en seignerai un peu plus exactement le chemin au Lecteur.)

§. 3. Il ne faut pas s'étonner si on ne l'y trouve pas: car le St. Esprit ne s'assujetit pas aux hommes, pour parler des choses dans la même signification qu'il leur plait

de leur donner. Il faut donc savoir quels sont les mots Hebreux ; ou Chaldeens, ou Grecs que les Traducteurs ont traduits, de la maniere qu'on lit dans le Flaman ceux *d'Enchanteurs*, de *gens qui conjurent les malins Esprits*, & *d'Artisans diaboliques* ; & qui sont rendus dans les autres Langues par des termes de la même signification. Pour rendre la chose intelligible, je pourois d'une maniere distincte faire diverses Classes de tous les noms que l'Ecriture employe ; pour marquer cette sorte d'hommes, dont le Diable se sert comme on le croit, pour faire tant de maux, & tant de miracles. Mais je dirai ici simplement en abregé, que j'en trouve 15 dans le Vieux Testament, & 5 dans le Nouveau, qui font 20 en tout, chacun d'une nature & d'une origine diferente. De tous ces noms il y en a 4 qu'on ne trouve qu'une fois dans l'Ecriture, & les autres 16 s'y rencontrent diverses fois ; de ces derniers encore, il y en a 9. qui sont interpretés en divers endroits par les Traducteurs d'une maniere diferente. Je ne ferai ici que les exposer ; & ensuite j'examinerai plus particulierement les passages de l'Ecriture, ou nous les rencontrons ; afin de faire voir au Lecteur sur quoi je fonde ce que je dis.

§. 4. A l'égard de ceux qui se trouvent expressement dans l'Ecriture ; dont il est dit en general aux Act. 19: 19. qu'ils s'apliquent aux *sciences vaines & curieuses*, je

trouve qu'il y en a de cinq ſortes nommées dans le Vieux Teſtament, ſur quoi nos Traducteurs ne diferent pas particulierement, dans leurs traductions, ni d'eux mêmes, ni des autres. (1.) I. חולם חלום *Cholém chalóm*, *un ſongeur de ſonges*, Deut. 13: 1. (2.) II. דורש אל המתים *Doreeſch el-bammethym*, *qui interroge les morts*, Deut. 18: 11. (3.) III. חובר שמים *Chover Schamajim*, *qui obſervent les Cieux*, & (4.) IV. חזה בכוכבים *Choſe baccochavym*, *qui contemple les etoiles*, l'un & l'autre en Iſ. 47: 13. Mais comme ces choſes ne ſont pas proprement ce qu'on nomme Magie, & qu'on conçoit à l'egard de chacune, qu'elles peuvent ſubſiſter ſans que le Diable y ſoit mélé, & qu'elles ſont auſſi permiſes pourveu qu'on n'en abuſe pas: je ne m'en embaraſſerai pas d'avantage. (5.) V. Je mettrai ſeulement à part le Chaldaique גזרין *Goſryn*, & גזריא *Goſraja*, *Devins*, Dan. 2: 27. & 4: 7. & 7: 11. pour en parler en ſuite plus diſtinctement.

§. 5. Pour venir aux 9. qui ſont traduits diferemment par nos Traducteurs mêmes, il y en 4. dans l'Hebreu, & les 5. autres ſe trouvent dans le Grec. Le premier ſe raporte, pour ainſi dire, à celui qui tient le jeu; quatre concernent les joueurs, & les deux derniers conviennent aux jeu qui ſe joue. (5) I. אוב *Oov*, ils ont par tout traduit ce mot *Devin*, ou

celui qui a l'Esprit de Python; à la reserve d'un seul passage, où ils ont employé le terme *d'Enchanteur*. Le premier de ces mots se lit au Lev. 19: 31. & 20: 6. 27. Deut. 18: 11. 1 Sam. 28: 7, 8, 9. 2 Rois 21: 6. & 23: 24. 2 Chron. 33: 6. Es. 8: 19. & le second se voit dans Es 29: 4 (7) II. מכשף *Mecasscheef*, מכשפה *mecasschefa* & כשף *Casschâf* signifient selon eux en deux passages *Enchanteur*. Exod. 7: 11. Dan. 2: 2. & en quatre autres *Magicien*, ou *Magicienne*. Exod. 22: 16. Deut. 18: 10. Jerem. 27: 9. Mal. 3: 5. (8) III. לחש *lacheesch*, ils ont rendu deux fois ce mot par, *qui conjure les Esprits*, Eccl. 10. 11. Jer. 8: 17. de même que מלחש *melacheesch*, par *qui lit le Grimoire*. Ps. 58: 6. Mais ils donnent à לחש *lachasch*, qui est de la même origine, une fois la signification de *langage*, Es. 3: 3. & une autrefois celle *d'oraison muete*, Es. 26: 16. & encore une fois התלחש *hithlacheesch*, *marmoter*. Ps. 41: 8. (9) IV. חבר *Choveer*, ils ont rendu ce mot par deux fois en celui, de *qui conjure les Esprits*. Deut. 18: 11. Psea. 58: 6. & une fois comme on le voit ci dessus, en ce terme, *Observateur*, savoir *des etoiles*. Es. 47: 13. Voila ce qui concerne les Noms Hebreux du Vieux Testament.

§. 6. On trouvera que les Noms Grecs sont de deux sortes; il y en a deux qui sont traduits de l'Hebreu, & trois qui sont pro-

pres

près à la Langue Grecque. (10) I. Ce mot Grec πύθων, *python* se raporte au terme Hebreu *Oov*; & delà ils ont traduit πνεῦμα πύθωνος, *pneuma pythonos*, par *qui a l'Esprit de Python*. Act. 16: vers. 16. (11) II. Ils ont trouvé bon de rendre *Chover*, ἐξορκιστὴς, *exorkistees*, *exorciste* en ce mot Flaman, *Duivelbesweerder*, *qui conjure le Diable*. Act. 19: 13. parce qu'il y est parlé des Esprits impurs. Mais comme chacun de ces deux mots ne se lit qu'en un endroit, ils ne sont aussi traduits qu'une fois en cette signification : c'est pourquoi je passe aux autres, qui ne se trouvent que dans le Nouveau Testament. (12) I. Μάγοι, *Magoi*, sont en St. Matt. 2: 1, 7, 16. les Sages, qui témoignerent qu'ils étoient honnêtes gens, puis qu'ils vinrent d'Orient pour adorer le Roi Jesus. Mais lors qu'il est dit de Simon qu'il étoit μαγεύων, *mageúon*, c'est à dire qu'il pratiquoit les œuvres de tels Sages : les Traducteurs interpretent ce mot, *qu'il exerçoit l'Enchantement*. Et quoi que la sagesse de ces Sages soit nommée μαγεία, *mageia*, toutefois lors qu'elle est attribuée à Simon ils l'appellent *Enchantement*. Act. 8: 9, 11. Ce mot φαρμακεία, *farmakeia* signifie dans l'Epitre aux Gal. 5: 20. & dans l'Apoc. 9: 21. *empoisonnement*, & dans l'Apoc. encore 18: 23. *Enchantement*; aussi ont ils traduit ces deux mots φάρμακος, *farmakos*, & φαρμακεύς,

 far-

farmakeus, par *Enchanteur*. (13) III. Ce mot Grec Βασκαίνειν, *Baskainein*, que S[t]. Paul employe aux Gal. 3: 1. signifie selon eux *ensorceler*; dans laquelle signification je prens aussi ce mot, & non pas dans un autre; afin que personne ne dise, que je n'admets la Magie en aucune maniere.

§. 7. Nos Traducteurs ne sont ils pas ici d'accord avec eux mêmes; comparons un peu les autres avec eux. Là où ceux ci conviennent en tout lieu, là aussi les autres diferent d'eux: non seulement sur les mots dont il est fait mention cidessus, comme on le peut facilement penser, mais même sur ceux que je vais nommer. Je poserai ici chaque mot Hebreu, traduit en diverses Langues, comme je les trouve dans leurs Bibles, avec la traduction Flamande, afin qu'on en puisse voir la diference. (14) I. אשפים *Asschafym*, en Flaman *Sterrekykers*, Dan. 1: 20. & 2: 2. *Weisen*, *sages*, selon Luther, qui a suivi les 70 Traducteurs Grecs μάγυς, *magous*; ce que les nôtres ont traduit tantôt par *wysen*, *sages*, & tantôt par *Toveraars*, *Magiciens*. Il y a aussi dans la Bible Danoise *wyser*, *sages*. (15) II. חרטום *Chartoom*, en Flaman *Toveraar*, *Magicien*. Gen. 41: 8, 24. Exod. 7: 11, 22. & 8: 7, 18, 19. & 9: 11. Dan. 1: 20 & 2: 2, 10. & 4: 7. & 5: 11. En Grec ἐπαοιδὸς, *epaoidos*, c'est à dire en Flaman *beleser*, *qui lit le grimoire*.

moire: En Latin *genethliacus*, qui signifie en Flaman *geboorte-leser*, *faiseur d'horoscopes*. Dans la Bible de Luther *Sterrenseher*; ce mot Alleman signifie, *contemplateur des étoiles*: *Stiernokykare* dans la Bible Danoise a la même signification. (16) III. מנחש *Menacheesch*, en Flaman *die op vogelgeschrey acht geeft*, c'est à dire, *qui observe le chant des oiseaux*. Deut. 18: 10. Piscator se sert du terme Alleman *zauberer*, c'est à dire en Flaman *Toveraar*. *Sorcier*, *Magicien*. Il y dans la Bible Françoise, *qui use de predictions*, & dans l'Angloise *an enchanter*, *qui se sert du grimoire pour faire les enchantemens*. (17) IV. עונן *Oneen*, מעונן *Meoneen*, en Flaman *Guichelaar*, c'est à dire *Enchanteur*, ou *faiseur de tours de charlatan*. Deut. 10: 10. κληδονιζόμενος, en Flaman *Wicchelaar*, *Augure*. Tremell. a traduit *planetarius*, qui observe les planetes. Il y a dans la Bible Françoise *pronostiqueur du tems*, & dans l'Angloise *an observer of times*; dans la Bible de Luther *ein tagwehler*, & dans celle de Piscator *ein warsager*, pour signifier la même chose, de sorte qu'elles s'accordent presque toutes entre elles, autant qu'elles diferent du Flaman. (18) V. ידעוני *Jid-oni*, en Flaman *Duivels-konstenaar*, *Artisans Diaboliques*, Deut. 18: 11. τερατοσκόπος, en Flaman *wonderkijker*, ou *wicchelaar*, *Devin*. Tremell. l'a tourné en ce même sens, par ce

 mot

mot Latin *Ariolus*. Les Interpretes François se sont servis des termes, *diseur de bonne avanture*. Luter employe ce mot Alleman, *Zeichendeuter*; & dans la traduction Angloise il y a *wizard*, ce qui se raporte tout à la même signification.

§. 8. Voyés encore comment nos Traducteurs s'accordent mieux avec les autres qu'avec eux mêmes. (19) I. Ils traduisent קסם *Kosem* par le mot de *waarsegger*, qui signifie *Devin*. Deut. 18, 10, 14. 1 Sam. 6: 2. Es. 3: 2. & 44: 25. Jerem. 17: 9. & 29: 8. Mich. 3: 7. Zach. 10: 2. Ou autrement par le terme de *Voorsegger*, *Prophete*, Jos. 13: 22. Ezech. 13: 9 & 22: v. 28. Ce mot est traduit dans le Grec μαντευόμενος, de même que dans les autres traductions presque dans le même sens; de sorte que c'est le seul, sur quoi nôtre version s'accorde en tout avec les autres. Cependant elle en difere encore, en ce que קסם *Kesem* y est pris dans un endroit pour *waarseggerye*, *devinement*. Nomb. 23: 23. Deut. 18: 10. & dans un autre pour *toverye*, *magie*. 1 Sam. 15. 23. Car un Devin peut être Astrologue, ou bien expliquer quelque signe, sans avoir aucun commerce avec le Diable; comme on le croit à l'égard des Sorciers, d'où il paroît que la Divination & la Magie sont deux choses diferentes. (20) II. De même נחש *nachasch* & נחשות *nachaschoot* selon nos Traducteurs ne signifient autre chose que

toverye, *magie*; quoi qu'ils ne donnent pas le nom de *toveraar*, *magicien* à celui qui l'exerce, signifié par le mot *menacheesch*, dont il est fait mention ci-dessus, comme il le faudroit faire par conséquent: mais ils l'appellent, *aie op vogelgeschrey achtgeeft*, celui *qui observe le chant des oiseaux*; ce qui est toute autre chose, qu'observer le Diable, pour dire, ou faire quelque chose par son moyen.

§. 9. Tout cela étant ainsi posé, je n'ai rien à y ajouter en premier lieu, que ce que j'ai déja dit sur le Prophete Daniel, Chap. 2: 2. au §. 79. sur quoi je loue le savant Coccejus, qui comprend sous une seule idée tous les noms de Magiciens & d'Astrologues, de la maniere qu'ils sont là traduits; lors qu'ils les nomme *omnium artium peritos*, *des gens experts dans tous les arts*. Et voici une raison solide qu'il apporte pour prouver sa pensée: *parce*, dit-il, *que nous n'avons point de termes, pour exprimer la force des mots Hebreux; n'ayant aucune connoissance distincte de ces arts, ou de ces occupations de la vie, que ces mêmes mots renferment dans leur signification*. Et un peu plus bas; *aussi est ce une chose que je ne desire pas de savoir. Dieu a voulu ôter de dessus la terre les noms des Bahalins*. Os. 2. Zach. 13. *Pourquoi non aussi ceux de ces sciences vaines? Car à quoi sont elles utiles?* Mais veut on savoir plus precisement ce qui en est, Pline nous l'aprendra: voici ce qu'il

dit de la Magie, dans le premier chapitre de son trentiéme Livre, comme je l'ai déja raporté sur Daniel 1: 4. §. 25. Il dit donc, *qu'elle doit sa naissance à la Medecine, & son accroissement au service divin & aux Matematiques : de sorte que chacun ayant une grande avidité de savoir quelque chose de nouveau, à l'égard de soi même ; croyoit fermement qu'on le pouvoit aprendre avec certitude en consultant le Ciel.* Ce que je raporte encore dans le même endroit de Diodore le Sicilien, ne doit pas non plus être ici tenu sous silence. Il dit donc, en parlant des Chaldeens, *qu'étant attachés au service des Dieux, la Philosophie faisoit toute l'occupation de leur vie, & que l'Astrologie les plaçoit au souverain degré d'honneur. Plusieurs cependant enclins à la Divination, predisoient les choses futures : tachant par les voyes de la penitence, ou par le moyen des sacrifices, ou par la lecture des conjurations de détourner les maux, & d'obtenir le bien. Aussi sont ils*, poursuit il, parlant de son siecle, *fort experts en l'art d'augurer & de deviner, de même qu'en celui d'expliquer les songes, & les prodiges.* Par leur adresse dans les predictions, *on est persuadé qu'ils ne manquent pas de rencontrer la verité dans ce qu'ils prophetisent.* En écrivant ainsi au 29. Chapitre du second Livre, il donne à connoitre en un mot, que les Chaldeens étoient redevables de ces Siences aux Egiptiens. Et ce sont aussi ces deux Nations que l'Ecriture

nous

nous fait voir ordinairement sur le Theatre, avec tous ces enchantemens, qu'on veut presentement nommer ainsi. Mais examinons ces choses un peu plus distinctement.

CHAPITRE V.

Pour aquerir une connoissance plus parfaite des choses, il faut examiner en particulier tous les passages de l'Ecriture, que nous avons marqués: & en premier lieu, ceux qui parlent des Enchantemens, qui se sont pratiqués autrefois en Egypte.

§. 1. APres avoir amplement parlé en general des noms, faisons une recherche plus exacte des passages, où l'Ecriture nous fait mention des Personnes à qui elle les donne. Il est à propos que nous divisions ces passages en deux parties: l'une parle des choses, qui occupoient ces Personnes, & l'autre contient les Leçons, les proverbes, les loix, & les exhortations, qui convenoient à ces mêmes personnes, & aux occupations qu'ils se donnoient. Dans ces deux parties, & sur tout étant comparées l'une avec l'autre, nous observerons distinctement avant toutes choses, ce que l'Ecriture nous dit de ces personnes:

nous en tirerons donc cette connoissance, savoir, si la description qu'elle nous en fait, s'accorde avec le langage ordinaire, & l'opinion commune. Dans ce Chapitre & dans les deux suivans nous examinerons les passages de la premiere partie, & ensuite dans le huitiéme ceux de la seconde; apres quoi nous considererons dans l'une & dans l'autre l'ordre des Livres de l'Ecriture, retenant pourtant cette division; ce que nous ferons en suivant depuis le commencement jusques à la fin les passages, comme ils sont marqués dans le Chapitre precedent, §. 2. Je ferai aussi parler sur chacun d'eux nos propres Traducteurs, & en suite les autres avec leur interpretations: & pour eux tous Drusius me donnera au commencement un plein secours. Cet hommme qui s'étoit aquis une fort grande reputation, par la connoissance extraordinaire qu'il avoit des Langues mortes Orientales, commença par le commandement des Etats Géneraux, & sur une pension annuelle, long tems avant le Sinode de Dordrecht: à faire la recherche de toutes les anciennes traductions de la Bible, & à les comparer l'une à l'autre; dans un recueil, qui devoit servir d'exemple aux Traducteurs, qu'on vouloit alors établir pour travailler à une bonne traduction. Mais Drusius étant mort dans cette ocupation, avant le Sinode de Dordrecht: ses écrits ne sont jamais tombés entre les mains

de

de nos Traducteurs Flamans. Mais étant demeurés en partage à Franeker, Sixtinus Amama son successeur dans la charge de Professeur, qui étoit heritier de tous ses livres: celui ci les laissa apres sa mort à un de ses fils, qui mourut sans aucun heritier mâle; de sorte qu'ils sont enfin venus jusques à moi. Quoi que je n'aye nullement reçu ce morceau d'ouvrage pour rien: j'en veux pourtant faire part au Lecteur gratis, puis qu'il est en mon pouvoir, & que je puis en cela lui rendre service. Je suivrai dans ce chapitre ce savant homme, aussi loin qu'il me surpasse; & pour abreger je ne raporterai pas tout, mais seulement ce qui est le plus necessaire.

§. 2. Voici donc le premier passage dans la Gen. 41: 8. où il est dit, que Pharao, Roi d'Egypte, qui étoit Payen, épouvanté par un songe surprenant, raconté dans ce chapitre, *envoya appeller tous les Magiciens & Sages d'Egypte*, afin qu'ils lui donnassent l'explication de ses songes, *Mais*, est il ajouté, *il n'y avoit personne, qui les interpretât.* Que nos Traducteurs disent premierement quels gens c'étoient. Les premiers sont nommés dans le texte original חרטמים *Chartummym*: & ce mot dans tous les passages de la Bible, c'est à dire 16. n'est traduit dans le texte, que par celui de Magiciens: mais dans l'explication qui est à la marge, ces mêmes Traducteurs disent, qu'il faut aussi entendre

par

par là les Astrologues, les Augures & les Devins. Pour les derniers ils sont mal nommés, quand on les appelle ainsi. Je passe ici sous silence les deux derniers de ces trois mots; pour les rependre dans un autre endroit: mais je donne simplement à remarquer au Lecteur, sur quel fondement repose cette preuve de la Magie, de la maniere qu'on la croit, puis qu'on peut croire que ces personnes étoient des Astrologues. C'est ainsi qu'on nommoit les principaux Sages d'Egypte par ce mot חכמים *Chachamym*, de même que les Juifs appellent encore aujourdhui leurs Docteurs. Fullenius, un de ceux qui a revû nos nouvelles Traductions, a marqué sur ce mot Magiciens חרטמי P. *Devins*, *Jun. Magis*: donnant à connoitre qu'il aprouvoit plutot ces deux mots, que celui de Magiciens, que nos Traducteurs y ont introduit. Mais apres ces diverses interpretations, comment s'expliquent ils? *Il faut entendre ceux qui exerçoient les sciences naturelles & superstitieuses, & même quelquefois les sciences Diaboliques; pour predire ou signifier quelque chose de caché, & pour produire quelque espece de miracle.* Mais si l'on peut entendre ceux qui exerçoient les sciences naturelles, ou bien celles qui étoient fondées sur la superstition, quelle necessité y a-t-il d'ajouter ce mot de *diaboliques*; puis que dans le texte on ne le trouve pas, ni rien qui en aproche? Est ce à cause que les passages, qu'ils alleguent

ici

ici là deſſus, Exod. 7: 11. & 8: 19. & 9: 11. Dan. 2: 2, 10. le renferment? C'eſt ce que nous verrons, lors que nous examinerons ces paſſages à leur tour. Toujours eſt ce mal à propos, qu'ils apliquent ici le Diable; puis qu'ils entendent par les Sages ceux qui excelloient en ſavoir, en penetration, en jugement, ou en experience.

§. 3. Voila ce qui concerne en cet endroit nos Traducteurs: preſentement je ferai parler Druſius avant les autres. Voici ſes remarques ſur le mot *Magiciens d'Egypte*, qui eſt traduit dans l'ancienne Bible Latine, où il prend ſon texte, par celui de *Magos Ægypti* ,, חרטמי מצרים. Les ,, ſeptante diſent, τοὺς ἐξηγητὰς αἰγύπτου; ,, *tous exegetas Aigyptiou*, *les Interpretes* ,, *d'Egypte*; Jerome, *conjectores*; *ceux* ,, *qui prevoient par leurs conjectures*, Aquila ,, κρυφιαστὰς, *kryfiaſtas*. Ce mot vient de ,, κρυφιάζω; *kryfiazo*; dont on a fait ἐγκρυφιάζω, *enkryfiazo*, c'eſt à dire *envelo-* ,, *per*, *cacher*. Il ſemble que le Traduc- ,, teur aye voulu marquer par là ceux qui ,, expliquoient les Songes, & qui decla- ,, roient les choſes cachées; leſquels le Tra- ,, ducteur Latin nomme *occultorum cogni-* ,, *tores*, *ſavans dans les Miſteres*. Simma- ,, chus μάγους, *magous*. Santes Pagninus ,, dit la même choſe. Cette interpretation ,, ne plaiſoit pas à Arias Montanus, puis

,, qu'il

„ qu'il introduit dans le passage *Genethlia-*
„ *cos*, qui signifie, faiseurs d'horoscopes.
„ Croyés qu'il est plus à propos de se ser-
„ vir du mot *Magos*, qui se doit entendre
„ des operations de ce *Chartymmim*. Car ce
„ n'est pas le metier d'un faiseur d'horos-
„ cope, de changer des verges en serpens ;
„ ou de faire des grenouilles Onkelos &
„ Jonathan se sont servis dans le Chaldaï-
„ que de ce mot חרשי מצרים, *Charschei*
„ *Mitsrajim*, & חרש *barâsch*, signifie
„ *Magus*, ce qui est en Hebreu מכשף *mecas-*
„ *schêf*. De là vient aussi חרשא *Charschee*,
„ μαγείας, *magejas*, les *sciences magiques*,
„ Act. 8:11. Le Rabbin Salomon s'atache à ce
„ mot de חרטמים *Chartummym*, *ceux qui*
„ *allument des feux sur les os des trepassés*,
„ *pour interroger les morts*. Les Grecs les
„ nomment νεκρομάνται, *nekromantai*,
„ *negromanciens*. Suivant cette opinion le
„ mot de חרטמים seroit composé de ces
„ deux autres, de חרה *chara*, *et reêchauffé*,
„ & de טימי *tumei*, *les os*, comme on les
„ nomme dans le Syrien. Aben Esra
„ dit que חרטם consistant en quatre let-
„ tres, est un mot Syrien ou Egyp-
„ tien, qui marque une personne d'une
„ parfaite experience dans les secrets de la
„ Nature. Cépendant il est evident que
„ חרטם *Chartoom*, difere de מכשף *Me-*
„ *casscheef*, dans Dan. 2. où l'on lit ces
„ deux mots, C'est ce que le Rabi David

„ a

„ a fort bien ſçu, lors qu'il écrit, que ce
„ ſont des gens d'une même ſorte, &
„ neanmoins diferens dans leurs arts: en
„ quoi je ſerois plutot de ſon ſentiment,
„ que de celui du R. Levi, qui prend ces
„ deux mots dans un même ſens; quoi
„ que le Chaldaïque les confonde l'un a-
„ vec l'autre.

Voila ce qu'il a écrit ſur le premier mot; en voici ce qu'il dit ſuccinctement ſur l'autre.

„ *Sapientes*, *les Sages*, ſuivant le ſen-
„ timent d'Aben Ezra, *ſont ceux, qui ſont*
„ *experimentés dans la Divination, & dans*
„ *l'Aſtrologie*; Et ſelon Mercerus, *ceux*
„ *qui ont une parfaite connoiſſance des autres*
„ *ſciences. qui contemplent les étoiles, &*
„ *particulierement qui expliquent les ſonges.*
„ Ce mot renferme donc une ſignification
„ generale; comme ſi l'on diſoit, *les Ma-*
„ *ges, & les autres ſages d'Egypte.*

§. 4. Voila ſur le mot de *Chartummym*, que nos Traducteurs ont rendu par celui de Magiciens, pour le moins ſix diferentes interpretations des anciens Traducteurs; qui ayant vécu tant de ſiecles avant nous, étoient auſſi bien plus prés du tems de ces Mages que nous: de ſorte que ceux qu'on nomme les Septante, nous ont precedés de plus de 2000 ans, & vivoient même dans le ſiecle, où cette ſorte de gens ſubſiſtoit encore; les Langues anciennes étant auſſi encore en uſage, ou du moins ils en étoient bien prés Il faut ajouter que la plupart é-

étoient habitans des Païs où ces sciences se pratiquoient, on bien ils y avoient voyagé. Or s'ils n'ont pû en parler avec assés de certitude, pour nous decouvrir la veritable signification des noms, qu'on donnoit à ces personnes; & aux sciences qu'elles exercoient: quelles lumieres aurions nous, nous qui sommes obligés de rechercher chés les Anciens, tout ce qui concerne l'Antiquité? On ne voit pourtant dans toutes ces diferentes interpretations, aucun mot, ni aucune marque de la Magie, telle qu'on la croit aujourd'hui. Encore moins y est il parlé de ce maudit Pacte du Diable; pas un de ces Traducteurs n'ayant nommé cet malin Esprit, dans l'explication qu'il nous ont donnée sur ce mot. Il est bien vrai, que Drusius nous dit, qu'à son avis il faut entendre *les Mages*, mais il n'explique pourtant pas tout ce qu'il entend lui même par là. Allons donc voir ce que c'est dans les premier passage suivant

§. 5. II. *Pharao fit aussi apeller les sages*, c'est ainsi qu'on lit dans nôtre traduction, Exod. 7: 11, 12. les Sages חכמים *Chachamym*, *Bateleurs*, & les מכשפים *Mecasschefijm*, *Magiciens*: *ou les* חרטמים *Chartummym*, *d'Egypte*, *firent aussi le semblable*, *par leurs enchantemens* בלהטיהם *belahatteihem*. *Car chacun d'eux ayant jetté sa verge à terre*, *elles furent changées en Dra-*

Dragons: (Il y a dans l'Hebreu תנינים *Tanninym*, mot qu'ils ont traduits dans la Genese 1: 21. par celui de *Baleine.*) *mais la verge d'Aaron engloutit leur verges.* Car les *enchanteurs* comme ils les nomment, (disent ils ici à la marge) *avoient enforcelé par un art diabolique les yeux des hommes; de sorte qu'ils croyoient voir ce qui n'étoit pas en efet: & par ce moyen ils passoient pour sages, & étoient dans une haute estime parmi les Egyptiens.* Ils ont donc pensé que les bateleurs mêmes ont aussi commerce avec le Diable; & qu'un homme ne sauroit sans son aide éblouir les yeux des autres hommes, en sorte qu'ils croyent voir, ce qu'ils ne voyent point du tout: chose qu'on voit pourtant dans nos foires tous les jours, & en public sur le theatre des charlatans. Ils ne donnent aucune explication sur ce mot de *Magiciens*, si ce n'est qu'ils font voir sur le premier passage Gen. 41: 8. & sur celui ci que les principaux de ces Magiciens, étoient ceux que St. Paul nomme en la 2. Ep. à Tim. 3: 8. *Jannes* & *Jambres.* Ils avouent sur ces mots, *Ils firent aussi le semblable*, que cela arriva seulement en aparence, & nullement en efet. Je suis en cela de leur sentiment; c'est pourquoi, puis qu'il n'y avoit que de l'aparence, je ne vois pas aussi quelle autre aparence il y a que le Diable y ait operé: vû qu'un homme adroit, & subtil sufit, pour faire paroitre en diver-

ses

ses manieres ce qui n'est point, ni qui ne sauroit être. Toujours est il évident que Moyse ne nomme point encore ici le Diable.

§. 6. Pour ce qui est de Drusius ; voici ce qu'il en a laissé ; & je le commence par ces mots ; que *la verge* de Moise & d'Aaron *devint un Dragon.* ,, Il y a dans la version
,, Latine, *fuit Draco*, *fut un Dragon* ; ou *fut*,
,, dit il, *changée en un Dragon.* Jonathan tra-
,, duit ainsi ce mot לחורמנא *lechormanà*, *en*
,, *Serpent* ; & Jerome *in colubrum*, *en Serpent*
,, & surtout *en coleuvre*, comme plusieurs
,, le traduisent. Ils disent bien aussi dans
,, le passage, חיויחורמן *chivjej chourmaan*,
,, & חיויא *chiveja*, voyés Gen. 49. 17.
,, חורמן *chourmaan*, suivant Munsterus,
,, signifie un Basilic : quoi que ce mot dans
,, l'Hebreu soit exprimé par פתן *pethen.*
,, *Sapientes*, (*les sages*) les Philosophes ;
,, les Sophistes ; car c'étoit anciennement
,, la même chose chês les Grecs ; & on lit
,, aussi ici dans la version Greque τὺς σο-
,, φιςὰς *tous sofistas*, *les sophistes*, c'est à
,, dire les Sages. Aussi y a-t-il dans la Bi-
,, ble ancienne Latine *Sapientes*, *les sages.*
,, Augustin dans ses Sentences a mieux ai-
,, mé se servir du mot de *Sophistas*, *So-
,, phistes.* Dans l'Impression Romaine
,, on a ajouté ce mot de l'Interpretation
,, d'Aquila, κρυφιασαι, *kryfiastai*, voyés
,, le §. 3. sur la Gen 41. 8. qui semble
,, pour-

„ pourtant apartenir d'avantage à חרטמי
„ מצרים *chartummei Mitzraim*, c'est à di-
„ re, *Les Astrologues d'Egypte*, qui s'adonnoient particulierement à l'Astrologie Judiciaire.

„ *Et Maleficos*, & les Sorciers מכשפים
„ *Mecasschefim.* Aben Esra croit que par
„ ce mot sont marqués חכמי המזלות *chachmei hammazzalôt*, *les savans dans*
„ *l'Astrologie.* Quelquefois on entend
„ par là *un empoisonneur*, ou *un enchanteur*, & ce dernier mot se trouve chés
„ Munsterus & Leo Jude, deux Traducteurs Latins, & dans la Bible Françoise. Il y à dans la version des septante
„ καὶ τοὺς φαρμακοὺς, *kai tous farmakous*,
„ qu'ils ont traduit par *empoisonneurs.* Tremellius & Arias ont employé le mot
„ de *Præstigiatores*, *bateleurs*, ou *joueurs de passe passe.* Aben Esra dit qu'on
„ donne le nom de מכשפים *Mecasschefim*,
„ à ceux, qui changent à l'égard de la
„ vûë les choses naturelles; ce qui est
„ proprement le metier *des joueurs de passe passe.* Mais on peut faire cette objection, si ce mot *Mecasschefijm* ne renferme autre chose dans sa signification que
„ les joueurs de passe passes: qu'avoient ils
„ à faire de se trouver Dan. 2. à l'explication du songe du Roi? Le Rabin
„ David repond sur le même Aben Esra;
„ que c'étoit *parce que que ces personnes*
„ *connoissoient quelle heure etoit la plus pro-*

„ *pre*

„ *pre pour faire quelque chose; savoir quelle*
„ *constellation il faloit choisir pour cela.* Jo-
„ nathan & Onkelos les nomment חרשיא
„ *Charáschaya*, c'est à dire, ceux qu'on
„ apelle communement *Mechans en regar-*
„ *dant les* Enchanteurs.

„ *Magi Ægyptiorum*, *les Magiciens d'E-*
„ *gypte*, חרטמי מצרים *Chartummei Mits-*
„ *rajim*. Les Septante ont traduit ces mots
„ par *οἱ ἐπαοιδοὶ τῶν αἰγυπτίων*, *hoi Epaoi-*
„ *doi toon Aigyptioon*, *les Enchanteurs d'E-*
„ *gypte.* En quoi Onkelos les a imités.
„ Voici ce que dit Ionathan, *Jannes &*
„ *Jambres qui étoient Enchanteurs en Egypte*:
„ c'est à dire, חושין *Chavaschyn*, ce qui
„ signifie aussi *Magiciens*. Santes & d'au-
„ tres Traducteurs ont employé les mots
„ de *Magi Ægypti*, *les Magiciens d'Egypte*;
„ ce qu'Arias veut corriger, par le mot de
„ *Genethliaci*, *Faiseurs a'horoscopes.* Aben
„ Esra dit, que ce sont *ceux, qui pene-*
„ *trent les secrets de la Nature*; *& que ce*
„ *mot est Egyptien*, *ou Chaldaïque*, *n'étant*
„ *en usage que chés ces deux Nations.* Aqui-
„ la, autant que je le puis remarquer, veut
„ aussi que ce mot *κρυφιασταὶς*, signifie
„ presque la même chose, l'ayant traduit
„ ainsi dans la Gen 41: 8. & Symmachus;
„ *μάγους*, *Magous*. Voyés ce que nous a-
„ vons marqué sur ce passage.

„ *Incantationibus suis*, *par leurs en-*
„ *chantemens.* Jerome l'Explique ainsi,
par

„ *par les enchantemens d'Egypte*, *& par*
„ *plusieurs misteres.* Il traduit les mots de
„ *Chartumnmei Mitsrajim* par *enchantemens*
„ *d'Egypte*, & בלהטיהם *belahatteihem*
„ par *plusieurs misteres*. Car לט *lât* signifie
„ *le secret*, ou le mistere. En suite, vers.
„ 22. בלטיהם *belatteihem*. Aquila le
„ traduit par ces, ἐν ἠρεμαίοις αὐτῶν, *en*
„ *cremajois autôn*. Dans leur silence, ou
„ dans leurs lieux ou commerces secrets.
„ Un autre l'explique de cette maniere,
„ διὰ τῶν ἀποκρύφων αὐτῶν, *dia tôn a-*
„ *pokryfon autôn*, dans leurs misteres, ou
„ dans leurs lieux, ou commerces miste-
„ rieux. Les Septante employent encore
„ ici ces mots ταῖς φαρμακείαις αὐτῶν,
„ *tais farmakiais autoon*, par *leurs empoi-*
„ *sonnemens*, ou *plutôt par leurs enchante-*
„ *mens*. Onkelos use de ce mot בלחשיהון
„ *belachaschcheihoon*; c'est à dire, suivant
„ l'interpretation de Fagius, *par les paro-*
„ *les dont ils se servent en marmotant*: j'au-
„ rois mieux aimé dire *conjurations*. Dans
„ le Lexicon de Munsterus il y a לחשא
„ *lachascha*, *conjuration*. Jonathan em-
„ ploye ces mots בלחשי קוסמיהון *balacha-*
„ *schei kosemeihôn*, *par les conjurations de*
„ *leurs divinations*. Aben Esra tient que לט
„ *lât* est un mot abregé de לחט *lahât*,
„ qui signifie *échauffer*, ou *allumer*. Le
„ R. Salomon y met de la diference. Car
„ *lât*,

„ *lât*, dit il, signifie *une conjuration*, „ בלט *ballaat*, *en silence*, & בחשאי *be-*„ *chuschât*, c'est à dire, *une conjuration qui se fait en gardant le silence*. Le R. Levi „ employe ce mot בסתריהם *besithreihem*, „ *par leurs misteres*: suivant ces mots, *le* „ *Roi* להט *couvrit* ou *cacha son visage*.
„ *Et fuerunt Dracones*, *& elles devinrent* „ *Dragons*. Jonathan se sert du mot לחרמנין „ *lechormanin*, *en serpens*. Et il ajoute „ au texte, que *les Dragons reprirent aussi* „ *tôt leur premiere forme*, c'est à dire, celle „ de verges.
„ *Virga Aaronis deglutivit*, *la Verge* „ *d'Aaron engloutit*. Le Rabi Josué est „ du sentiment de Jonathan; savoir, que „ le serpent reprit d'abord sa premiere „ forme de verge: ce qui est encore un „ plus grand miracle.

§ 7. Cette diversité d'interpretation fait voir l'incertitude qu'il y a dans la signification des mots; tant de ceux qui servent à nommer les personnes, que de ceux qu'on donne aux actions, & à l effet qu'elles ont produit. A l'égard des personnes, on ne sait ce qu'on doit entendre par les *Chachamim* ou *Sages*, les *Mecasschefym*, ou *Enchanteurs*, & les *Chartummim* ou *Magiciens*, de la maniere que nos Traducteurs ont traduit ces noms. On ne penétre pas aussi le veritable sens de *Lehattym*, *enchantemens*; qui marque l'action de ces per-

personnes. Et enfin on ne devine pas non plus, ce que c'étoit effectivement que l'effet produit par cette même action, & qui est marqué par ce mot *Thannim*, ou *Dragons*. Cependant il n'y a pas un de tous ces Traducteurs, soit Chaldeens, ou Grecs, ou Latins, qui dise, sur l'explication de ces noms, le moindre mot du Diable. Et bien loin d'en parler, c'est que les derniers, qui étoient aussi Juifs, & qui en font grand cas, comme on le peut voir dans le 12. & le 13. Chapitre du I. Livre; donnent à connoitre évidemment dans leur explication, sur ce que la verge d'Aaron engloutit les Dragons produits par les Magiciens; qu'ils n'étoient revetus de cette forme qu'en aparence, laquelle ne pouvant subsister long tems devant les yeux, disparut subitement. Nous rechercherons dans la suite ce qu'il y avoit de caché là dessous: n'ayant ici pour but, que de faire voir, que l'Ecriture ne nous fournit point de preuves en ce passage, pour étre persuadé que le Diable ait agi en aucune maniere dans cette fourbe; & encore moins que ces personnes fussent liées avec lui par aucun Pacte.

§. 8. III. On lit dans le même Chapitre au 22 vers. *Les Magiciens d'Egypte*, חרטמים (*Chartummim*) *firent le semblable*, בלטיהם (*belateihem*) *par leurs enchantemens*; savoir, lors qu'ils changerent en aparence de l'eau en sang. Nos Traducteurs disent

à la marge : *voyés ci dessus vers.* 11. *Ils puiserent l'eau, qu'ils convertirent en sang, en creusant dans le fleuve, vers* 24. *ou ils l'allerent querir dans la terre de Gosen, ou ils la prirent dans les maisons des Israelites, qui habitoient çà & là parmi les Egyptiens.* Nous ne voyons pas encore ici, que ces personnes aient rien fait par la puissance du Diable. Car premierement les Traducteurs ne nous disent pas, si l'eau fut en efet convertie en sang, ou si elle ne le fut qu'en aparence. Si ce n'étoit qu'en aparence, les hommes savoient asses de secrets pour celà, sans qu'ils eussent besoin du secours du Diable pour y reussir. De plus, cet habile Artisant, ingenieux en mille manieres, comme on le pretend, auroit pû facilement, & dans un clin d'œil, aller querir l'eau dans les païs éloignés; & même l'aller prendre aux nuées: puis que c'est peu de chose pour lui, de former dans l'air de la pluie, de la neige, & de la grele. Nos Traducteurs nous font donc connoitre ici, en faisant des reflexions sur la possibilité de trouver de l'eau en quelque endroit; celle de toute l'Egypte étant convertie en sang, par le ministere de Moïse, & par la puissance de Dieu: qu'ils étoient persuadés, que cette operation des Magiciens étoit un ouvrage, qui ne regardoit que l'homme pour auteur. D'ou l'on peut juger, que c'est contre la droite raison, qu'ils attribuent à ces *Chartummym*, qui n'ont agi ici que naturelle-

rellement, quelque chose de surnaturel; & par consequent les arts Diaboliques, qu'ils apelloient à leur secours pour expliquer le songe du Roi: comme je viens de le faire remarquer au Lecteur au §. 2. sur la Gen. 41: 8.

§. 9. Passons plus avant, & voyons, si les autres Traducteurs ont aussi trouvé dans ce passage de l'ouvrage pour le Diable. On „ demande ici, „ dit Drusius, comment, „ toute l'eau de l'Egypte étant déja chan- „ gée en sang, les Magiciens ont pû faire „ pour en avoir? La reponse est diverse, „ suivant les divers sentimens des hommes. „ Voici celle d'Aben Esra. *Aaron ne* „ *changea en sang que l'eau qui étoit sur la* „ *surface de la terre; de sorte que les Magi-* „ *ciens creuserent des puits, d'ou ils tirerent* „ *l'eau, qu'ils changerent en sang.* Tremel- „ lius étoit aussi de ce sentiment, de mê- „ me que le R. Levi; dont je ne raporte „ pas ici les paroles, afin d'abreger. Mais „ Hiscuni produit une autre pensée. *L'eau,* „ dit il, *ne demeura changée en sang que du-* „ *rant une heure. Cependant le poisson mou-* „ *rut: ce qui causa une telle puanteur,* „ *qu'on ne pouvoit plus boire de l'eau du Fleu-* „ *ve; quoi quelle eut toute reprit sa propre* „ *couleur, & qu'elle n'eut plus celle du sang.* „ Ce sentiment est aussi celui de l'Inter- „ prete Grec; qui pense que Moise voulut „ agir de la sorte, afin de donner de la „ matiere aux Magiciens pour exercer

,, *belachaſchcihoon* ; proprement *par leur*
,, *empoiſonnemens.* Jerome dit auſſi ; *in-*
,, *tantionibus ſuis.* Onkelos & Jonathan
,, בלחשיהון *belachaſcheihoon*, ce qui eſt la
,, même choſe. Neanmoins Jonathan
,, nomme les Magiciens d'Egypte אצטגנינין
,, *Itſtavninyn*, *ceux qui exercent l'Aſtrologie*
,, *judiciaire.* C'eſt ainſi que Munſter à
,, traduit ce mot dans ſon Lexicon de la
,, Langue Chaldaique. Je trouve dans les
,, remarques de Salomon Jarchi ſur Eſ. 44:
,, 25. אצטגניני בבל *Itſtavninei Babel*, &
,, la deſſus חוזים בכוכבים, *ils contem-*
,, *ploient les etoiles* ; de là vient que nous
,, les nommous en Flaman *Sterrenkykers*,
,, Aſtrologues. Le R. David parlant des
,, Sages de Pharao, les nomme אצטגניני
,, פרעה *Itſtavninei Far-ô* : peut être à l'é-
,, gard d'*Oſtanes*, qui étoit Mage, &
,, Aſtrologue ; à l'ocaſion duquel Suidas
,, dit que chés les Perſes les Mages étoient
,, appeliés Hoſtanes. En voilà aſſés ſur ce
,, mot, que l'on trouve auſſi dans Iarchi
,, ſur Eſ. 10. Voici comment Aquila a
,, expliqué ce paſſage, καίγε αὐτοὶ οἱ κρυ-
,, φιαςαὶ αἰγύπτυ, ἐν ἠρεμαίοις αὐτῶν οὕτως:
,, & les *Kryfiaſtes* (c'eſt à dire, *ceux qui*
,, *marmotent entre leurs dents*) *d'Egypte* fi-
,, rent auſſi *le ſemblable dans leur ſilence*
,, *miſterieux.* Que veut dire *Kryfiaſtes* ?
,, Le Traducteur a traduit ce mot par *ceux*
,, *qui exercent des choſes miſterieuſes.* Car

 ,, les

„ les Mages sont aussi nommés de la sorte, „ du mot *cacher* : soit parce qu'ils enseignoient des sciences misterieuses, ou „ cachées, soit à cause qu'ils executoient „ des choses secretes ; ou qu'ils faisoient „ un mistere de leur savoir, sans le decouvrir ; afin de s'atirer d'autant plus, par „ ce moyen, l'admiration des hommes. „ C'est ce qu'on nomme ἠρεμαία, *eremaja*, *silence*, parce que ces personnes parloient bas. Ce mot est l'origine de „ בלטיהם *belatteihem*. Or בלט *balât*, „ signifie ἠρεμαίως, *eremajoos*, *doucement*; „ de même qu'il derive un peu du Grec „ λάθρα, *lathra*, *secretement*. Le R. Salomon dit, que לט *lât* est une conjuration, qui se prononce *doucement* & *dans* „ *le silence*. On peut traduire Φαρμακείαις „ *farmakeiais* par *conjuration* de Magiciens. Car Budæus prend le mot de „ *farmakeus*, *empoisonneur*, dans la même „ signification que celui de *Magus* : & Hesychius traduit *epaoidos* par celui *qui* „ *conjure*. Synesius dit la même chose. Voici ce que le R. Salomon y ajoute. *Nos* „ *Docteurs* disent, que בלטיהם *belatteihem* est *un ouvrage des Demons*, mais „ que בלהטיהם *belahatteihem*, est *un ouvrage des Magiciens* : donnant à connoitre, que les productions des Magiciens ne „ sont en aucune maniere celles des Demons.

§. 10.

§. 10. Par la comparaison que nous faisons presentement de ces diverses Traductions & explications, les unes avec les autres, il est evident en premier lieu, qu'à l'égard des Magiciens il y a pour le moins sept opinions diferentes, sur l'eau, qui fut changée en sang, savoir d'où ils pouvoient l'avoir reçuë. Mais personne n'aporte une bonne raison, pour nous éclaircir de quelle maniere ils executerent la chose, ou ce qu'ils firent proprement pour cela. Parmi ces Interpretes il n'y a que Lippoman Juif, qui, comme je viens de faire voir, qu'ils pouvoient parler suivant leurs principes, fait le Diable porteur d'eau de ses ministres. C'est à dire qu'il ne pouvoit comprendre, comment les Magiciens eussent pu avoir de l'eau pour enchanter, si le Diable ne la leur avoit pas apportée. Mais comme il reste encore sur cette matiere six opinions diferentes, qui n'attribuent rien au Diable: il est assés evident, que le texte ne nous oblige pas de penser, que l'ouvrage de ces gens, qu'on nomme Magiciens, ait été produit par le secours du Diable. En second lieu, à l'égard de ces personnes mêmes, l'un en fait des *Enchanteurs, qui lisoient le Grimoire*, l'autre *des Astrologues, qui s'apliquoient à l'Astrologie Judiciaire*, le troisiéme *une autre sorte d'Enchanteurs, qui murmuroient entre leurs dents*, ou quelque chose de semblable. Mais à l'égard de l'ouvrage, pas un d'eux ne sait ce que ces Magiciens firent

 pour

pour changer l'eau en sang ; ils laissent la chose comme elle est sans la decider. Il n'y a ici qu'une seule objection, qui est, si l'on en croit le R. Salomon, que ce fait ne peut avoir été produit sans le secours du Diable ; parce que c'étoit *belateihem* : mais si c'avoit été *belahateihem*, de même que dans le changement des verges en serpens, nous pourions penser, que l'action provenoit bien des Magiciens, mais qu'aucun Demon n'y avoit part. Cette pensée est une production de son esprit, dont il ne donne nulle preuve ; & encore moins nous fournit elle des raisons, pour pouvoir rien conclure à cet égard. De plus, le Demon n'étoit pas dans l'opinion de ces gens là, ce que nous apellons le Diable : comme je le fais voir clairement dans mon I. Livre, Ch. XII. & sur tout au §. 16. Puis donc que nous ne croyons pas tous ces Demons ; & que nous ne trouvons point de preuves de l'operation du Diable : quelle raison y a-t-il que nous fassions de si grands sauts ; & que pour faire la recherche de celle qui est nommée ici, nous ne nous arrêtions pas aux méchans hommes, & à leurs tours pleins de finesse & de subtilité, comme l'expliquent ici la pluspart des Chrêtiens & des Juifs ; mais que nous passions au Demons les plus éloignés, pour leur attribuër cette abominable production de sang ?

§. 11. IV. Le Passage qui suit immedia-

diatement les precedens, se lit dans l'Exod. 8: 7. où étant fait mention, que Moïse & Aaron produisirent des grenouilles par la puissance de Dieu ; il est dit qu'alors *les Magiciens* החרטמים *hachartummym*, *firent aussi le semblable par leurs enchantemens*, בלטיהם *belateihem* ; *& ils firent venir des grenouilles sur la terre d'Egypte*. Ces deux mots Hebreux sont les mêmes que les precedens. Nos Traducteurs ne disent rien ici là dessus, mais ils nous renvoyent au premier passage du même livre de l'Exode, Chap. 7: 11. Drusius n'y ajoute aussi rien que soit digne d'être raporté : de sorte que ni eux ni nous n'avons plus rien à dire sur ce dernier passage, que ce qui a été dit sur celui qui le precede. Quoi que j'estime, qu'il faut faire une diference notable, entre le changement de ce qui subsistoit, & la production de ce qui étoit dans le neant. Les verges & l'eau qui parurent converties, les unes en Dragons, & l'autre en sang, subsistoient auparavant; mais ces grenouilles furent produites : ainsi ce dernier ouvrage étoit plus considerable en aparence que les deux premiers ; quoi que selon mon sentiment, l'un ne fut en efet plus important que l'autre, comme cela paroitra encore ici dans la suite.

§. 12. V. Mais ce qui a donné de plus d'occupation aux savans, c'est ce que Moi-

se dit ici dans le même chapitre vers 18. & 19. *Les Magiciens* החרטמים *hachartummym firent aussi le semblable, par leurs enchantemens* בלטיהם *belateihem, pour produire des poux; mais ils ne pûrent. Alors les Magiciens dirent à Pharao, c'est ici le doit de Dieu.* Ces noms de *Magiciens* & d'*enchantemens* sont les mêmes dans l'Hebreu, que ceux qu'on lit dans les passages precedens. Ce qui m'étonne c'est, que nos Traducteurs n'ont fait ici aucune remarque, sur ce qui peut être la cause, que ces gens qu'on nomme Magiciens, ne purent faire des poux, comme ils avoient produits des grenouilles en aparance. Ils en rendent eux même la raison, en disant que c'étoit *le doit de Dieu*: ce que nos Traducteurs entendent, comme il est veritable, de l'ouvrage & de la puissance de Dieu: nous renvoyant en *St. Luc* 11: 20. *comparé avec Matt.* 12: 28. & nous citant de *semblables manieres de parler. Jug* 2: 15. & 1 *Sam.* 6: 3, 9. *Act.* 13. 11. Mais les autres trois ouvrages, où le ministere de Moïse & d'Aaron fut employé, n'etoient ils pas aussi le doit de Dieu? Il n'y a donc ni dans l'un ni dans l'autre aucune preuve, que ce fut en quelque maniere l'ouvrage du Diable: bien loin de là le contraire se prouve par le dernier de ces ouvrages. Car si le Diable a le pouvoir de produire ainsi des creatures en aparance; comme on croit que cela

cela arrive dans l'affaire des Sorciers; qu'étoit il besoin pour cela du doit de Dieu? Voyés comment les Magiciens mêmes sont obligés de rendre temoignage contre la Magie, qu'on croit aujourd'hui dans le monde.

§. 13. Drusius nous va instruire ici d'une tout autre maniere: Voici la remarque qu'il fait sur le mot latin *Magi*, *Ma-*
„ *giciens.* Jonathan a ici dans le Chaldai-
„ que אסטחניניא רשיותא *Istavnaija char-*
„ *schajoutha*. Les *Istavnyn*, qu'on écrit autre-
„ ment *Itstavnyn*, sont, comme on l'a dit, les
„ Astrologues, ou ceux qui s'apliquent à
„ l'Astrologie judiciaire. On les apelle au-
„ trement, אסטגנינין *Istavninyn*, en allon-
„ geant le mot d'une sillabe, de même qu'on
„ le trouve en plusieurs autres mots. Jo-
„ nathan écrit un peu plus bas, אסטגניני
„ פרעה *Istavninej Farao*, *les Astrologues*
„ *de Pharao*. Mais je ne sai ce qu'il veut
„ dire par le mot qui suit חרשיותא *char-*
„ *chajoutha*, quoi que je n'ignore pas que
„ הרשא *Charscha* signifie un *Magicien*:
„ si ce n'est peut être, qu'il est mis là pour
„ servir d'éclaircissement, y ayant une
„ grande diference entre Astrologues &
„ Magiciens.

„ *Non potuerunt*, *ils ne purent*. Soit que
„ Dieu ne le permit pas, ou que leur art

„ ne s'étendit pas jusques là ; & la derniere de ces choses est apuyée par le sentiment des Juifs. On lit dans un certain livre ancien, qu'ils nomment *Braischith rabba*, c'est-à-dire, *le gros livre de la Genese*, que le Diable n'a aucun pouvoir sur une creature, qui n'a pas la grosseur d'un grain d'orge. On peut voir là dessus Levi & Hiscuni. Mais Lyra a refuté cette opinion. C'est peut être que ces Magiciens mêmes étoient trop tourmentés par les poux, pour pouvoir se servir de leur art.

„ *Ceci est le doit de Dieu.* C'est comme on le lit dans la version des Septante, ou l'on trouve aussi *Ceci*, au lieu que dans celle des autres il y a *cette*. Car les livres sont differens là dessus, vû qu'on lit dans l'Hebreu הוא *hou*; mais les Masorites pretendent qu'on doit lire היא *hie*. Par הוא *hou*, on entend *cette plaie*. Onkelos l'a traduit de la sorte, *cette plaie est de Dieu*: & Jonathan: *ce n'est ni Moïse, ni Aaron, qui ont causé cette plaie, mais Dieu.* On le peut aussi traduire par *ceci est le doit de Dieu*, savoir cette plaie. Ce qui signifie, c'est la vertu & la puissance de Dieu. Dans ce sens on lit dans l'Evangile *l'Esprit de Dieu.* Car là où l'un dit *par le doit de Dieu*, l'autre le nomme *par l'Esprit de Dieu.* Matt. 12: 28. Luc 11: 20. Il

„ faut

„ faut aussi remarquer ici, qu'ils ne disent
„ pas, *le doit de l'Eternel*, c'est à dire,
„ יהוה *Jehova*, qui est le Dieu des He-
„ breux; mais ils se servent du mot אלהים
„ *Elohym*, *Dieu*: par lequel on peut en-
„ tendre le Createur, que Pharao & les
„ Magiciens reconnoissoient; au lieu qu'ils
„ n'avoient aucune connoissance du Dieu
„ des Hebreux, *Jehova*. On peut voir
„ là dessus Aben Esra. Je sai bien que les
„ Professeurs ortodoxes sont d'un autre
„ sentiment: neanmoins l'endurcissement
„ de Pharao, qui s'en ensuivit, fait que je
„ prens la chose autrement.

§. 14. Voila les principales remarques que Drusius a faites sur ce passage: & je n'ai pas beaucoup de choses à y ajouter; si ce n'est I. Que le mot Chaldaique, חרשיותא *charschejoutha*, ne peut pas beaucoup diferer du mot Hebraique לחש *lahât*, ou לט *lât*, ou du Grec *κρυφιαςης*; & Drusius nous aprend §. 9. & 11. qu'il signifie, *ceux qui parlent bas*, ou *ceux qui agissent dans le silence*. Car חרשא *charcha*, & *chêrscha* signifie aussi bien *un sourd*, ou *un muet*; l'un n'entend, & l'autre ne rend point de son) *qu'un enchanteur, qui use de conjurations*: comme cela se voit dans la version Chaldaique sur le Pseau. 38: 14. Es. 56: 11. & 43: 8. Ce n'étoit donc

sui-

suivant cette explication, qu'une même sorte de gens, semblables à ceux dont il est fait mention ci dessus, & qui sont aussi nommés de la même maniere dans le texte Hébreu. II. A l'égard de la raison pourquoi ces enchanteurs, qui marmotoient, ne pûrent produire des poux; comme Drusius ne l'a pas expliquée tout à fait, quoi qu'il ait assés bien rectifié celle de Bereschijt Rabba: je tiens pour une chose veritable, que les Magiciens se trouverent ici trop courts dans leur art. Mais quelle en peut être la cause, c'est ce que j'espere d'expliquer un peu plus à fond, en repassant encore une fois ces passages. III. Pour ce qui regarde l'aveu des Payens, *que c'etoit le doit de Dieu*: mon sentiment est que les Egyptiens estimoient, que les Dieux, suivant leur opinion, inferieurs au trés Grand Dieu, avoient la puissance de produire toutes ces petites bestes. Car comme ils ne croyoient pas, qu'il fut de la dignité du Grand Dieu, de s'occuper à des choses si petites & si basses; ils imaginerent la pluralité & la difference des Anciens Dieux, & des Demons. L. I. Ch. XI. § 5. Et l'emploi qu'ils attribuoient à ces derniers, étoient de se joindre aux hommes, pour leur aider, à produire des ouvrages au dessus des forces de la Nature L. I. Chap. II. §. 11. Or comme le mot Hebraique, אלהים *Elohim*, n'est pas seulement le nom du Dieu souverain; mais qu'il est aussi donné don-

donné aux Anges & aux hommes: il ne s'ensuit pas, que les Sages d'Egypte entendissent par ce nom le Createur de l'Univers, ou qu'ils ne reconnussent pas un Jehova. Ma pensée est donc, qu'étant convaincus par le miracle qu'ils venoient de voir, ils confessent que *Jehova* étoit aussi *Elohim*; par la puissance duquel Moïse & Aaron ses Serviteurs, qui parloient en son nom, l'avoient operé.

§. 13. Aprés avoir examiné l'Ecriture sur les mots, les noms, & les circonstances qu'elle raporte, à l'égard de ces Sages, ou Magiciens, & de leurs Actions; de même que les Interpretes & Traducteurs, Hebreux, Chaldeens, Grecs ou Latins: il ne paroit rien jusqu'ici, qui nous puisse faire juger en aucune maniere, que le Diable tel que nous le concevons, c'est à dire, le chef, ou quelques-uns des Anges qui sont tombés, ait contribué en façon quelconque à l'ouvrage de ces gens, nommés Magiciens. Car si l'on jette les yeux sur leurs personnes; on ne sait pas proprement, quelle espece de gens c'étoient: & si d'un autre côté on considere leurs actions; on ne devine pas, quelle étoit leur maniere d'agir ou de parler. Les Interpretes ne nous sauroient rien dire, de ceux que nous nommons des Magiciens dans nos Bibles Flamandes, sinon que c'étoient des *Mages*; & personne ne sait precisément ce que c'est qu'un *Mage*. Il est constant

que

que c'étoient des gens éclairés dans les Secrets de la Nature; & en cela il n'y avoit point de peché: ou bien c'étoient en particulier des personnes savantes dans le cours des Astres; ce qui n'étoit aussi que louable. Le plus grand mal qu'il y avoit, c'est que ces gens étoient des Payens; qui n'admettoient pas le Dieu d'Israel, ou qui ne le reconnoissoient pas pour Dieu; ou qui du moins n'en faisoient pas une aussi grande estime, que de leurs Dieux forgés dans l'imagination. C'est qu'ils abusoient de leur Esprit, des dons qu'ils avoient reçus de la Nature, de leur art & de leur subtilité; pour imiter en aparance, ne le pouvant pas faire en effet, les productions de Moise & d'Aaron: de sorte que Pharao étant un Payen, fortement preocupé pour le service de ses faux Dieux, & d'autant plus prevenu contre celui du Dieu d'Israel, qu'il ne connoissoit pas; y pouvoit être facilement trompé. Nous dirons dans la suite quelque chose de plus sur cette matiere: passons presentement aux autres passages, où l'Ecriture nous parle semblablement de ces sortes de commerce.

CHA-

CHAPITRE VI.

On doit aussi faire la recherche de ce Pacte, en examinant trois sortes de Devins ; savoir Balaam, les Pretres des Philistins, & particulierement la Magicienne d'Endor.

§. 1. APrés avoir fait en Egypte la premiere ouverture de la Comedie, où les Magiciens ont joué leur role ; & consideré les Acteurs : pas un d'eux jusqu'ici n'a paru sur le Theatre, quelque habit que lui ayent donné les Traducteurs Juifs & Chretiens, Papistes & Protestans ; & quelques paroles, & quelques gestes que nous y ayons remarqués : duquel nous puissions juger par tous ces signes, qu'il ait eu commerce avec le Diable ; ni même, que pour jouer son personnage, il ait eu besoin d'entrer en aucune societé avec cet Esprit malin. Il faut que nous nous rendions presentement de là, dans la terre de Canaan : & qu'en passant par les montagnes desertes de l'Arabie, dont l'Ecriture fait mention aprés celle de Sinai ; nous nous arretions dans cette partie, qui étoit autrefois le pais des Moabites, au delà du Jordain, & aux environs de la montagne de Nebo, ou de Pisga.

La

Là paroitra Balac, pour lors roi de Moab, entierement occupé à chasser le peuple d'Israel, qui étoit campé dans son Païs. Et comme il se sentoit trop foible pour pouvoir efectuër son dessein par la force des armes: il envoya querir un nommé Balaam, que l'art magique avoit rendu fameux; afin que par la force de ses enchantemens, il fit retirer ce peuple étranger, dont la puissance étoit formidable. Cette histoire est racontée avec plusieurs circonstances au livre des Nomb. 22. 23, & 24. & en suite il en est fait mention au Deut. 23:4. au livre de Jos. 13:22, & 24. 9, 10. en la 2 Ep. de St. Pier. 2: 15, 16. & en St. Jud. vers. 11. Cet homme & ses occupations feront le sujet de la premiere partie du contenu de ce chapitre: dans lequel nous observerons le même ordre, que ci dessus; en examinant premierement les Traducteurs Flamans, & en les comparant en suite avec les autres.

§. 2. A l'égard de sa personne; Moïse ne la designe point par quelque marque de l'emploi ou de l'art de Balaam: il se contente de nous dire le lieu de la demeure, qui étoit Pethor, ville en ce tems là de la Mesopotamie, située sur *une riviere*, que nos Traducteurs veulent avec raison nous faire connoitre pour *l'Euphrates*; de nous aprendre que son Pere s'apelloit *Beor*, & que le Païs où il habitoit étoit aussi sa Patrie, nommée suivant le genie de la lan-

gue

gue Hebraique, *le pais des enfans de son peuple.* Nomb. 22:5. & 23. 7. Deut. 23:4. Ce pais donc compris sous la Sirie, & borné par la Chaldée; étoit celui, comme nous l'avons déja dit plusieurs fois, où les Mages étoient en plus grande veneration. Ce Balaam est nommé dans le livre de Jos. 23: 22. un קוסם *kosêm*, ce que nos Traducteurs ont rendu par le mot de Prophete. Ils se sont servis encore deux fois de ce terme; mais ailleurs ils ont employé huit fois à sa place celui de Devin, comme nous l'avons remarqué ci dessus au chap. IV. §. 8. L'un & l'autre peuvent en ce sens, selon que le dernier est en usage parmi nous, fort bien s'accorder avec celui de l'Apôtre; qui lui donne le nom de Prophete: & ce mot signifie proprement une personne, qui predit quelque chose qui doit arriver, ou qui l'avance comme telle. Il est évident par tout ce qui vient d'être dit, que cet homme étoit un Philosophe, ou sage Payen, un Augure, ou un Devin; mais pour ce qui est du Diable, il n'en est du tout point fait mention.

§. 3. L'Ecrivain Sacré nomme ici les moyens dont Balaam se sert נחש *nachasch*, & נחשים *nechaschym*; Nomb. 23: 23. & 24: 1. ce que les Traducteurs ont traduit par *enchantemens*; ils les apelle aussi קסם *kesem*, divinations. Mais comme ce mot מנחש *menacheesch*, a une même origine que les deux precedens *nachasch*, & *nechaschim*,

schym, & que la signification de l'un passe aussi à l'autre; de sorte que *menachêsch*, est celui qui pratique, ou qui fait les *nachasch*, ou les *nechaschym*: ils ne peuvent être, suivant nos Traducteurs mêmes, en aucune maniere des enchantemens. Si donc *menachêsch* suivant nos propres Traducteurs n'est pas un Magicien; il s'ensuit, que l'art qu'il exerce, savoir *nachasch*, que Balaam a aussi pratiqué, ici n'est pas non plus un enchantement. Le mot נחש *nicheesch*, qui marque l'action de ces personnes, est pareillement rendu en Flaman par *observer le chant des oiseaux*. Lev. 19:26. Or si *menacheesch*, signifie *un homme qui observe les oiseaux*: *nachasch*, qui en derive ne marque donc autre chose que *l'observation qu'il faisoit des oiseaux*; ou quelqu'autre divination semblable, qui étoit en usage parmi les anciens Payens; comme je l'ai fait voir dans mon I. L. Chap. III. §. 7. Et comme c'étoit bien un ouvrage superstitieux, mais sans aparance de commerce avec le Diable, & par consequent de Magie: il est evident, que quand nous lisons ici ce mot *d'enchantemens*, dont Balaam avoit accoutumé de se servir, lors qu'il étoit libre; nous ne devons entendre par là, suivant la propre version de nos Traducteurs sur un autre passage, qu'un simple *Augure*, de même que *Kesamijm*, *divination*.

§. 4. Mais posé aussi, qu'ils fussent ici di-

diferens d'eux mêmes ; ils nous laissent donc la liberté de choisir plutôt l'un que l'autre. Pour moi, je laisse la traduction à laquelle il n'y a qu'eux qui se tiennent, pour choisir celle, où les autres Traducteurs conviennent avec eux. Et c'est celle *d'observation des oiseaux*, ou d'*augure* ; ou en general de divination : en quoi ils suivent le mot original נחש *nichech*, dans la source de sa signification, qui est telle ; *faire l'observation de quelque chose par l'experience*, ou *observer quelque chose avec certitude* ; comme il est traduit par nos Traducteurs mêmes, Gen. 44: 5, 15 où une divination comme celle des enchantemens ne vient pas à propos. Car si le nom Hebreu tiré de là, étant premierement sorti de ce mot, comme de sa racine, renferme dans sa signification quelque chose qui se fasse par le secours du Diable ; que pensera-t-on du pieux Joseph, qui se servoit de son gobelet, pour decouvrir quelques actions de ses freres ; avec bien plus de certitude, que ne faisoient tous les Egyptiens, ou Chaldéens, ou ici Balaam avec leurs *nechaschym*, qui n'étoient apuyés que sur des principes fort incertains, & qui avec cela étoient pleins de superstition ? Et comme ce mot נחש *nachâsch* signifie *un serpent*, Coccejus est du sentiment de ceux, qui le prenent pour une espece de divination, qui tire son nom des serpens : & que Balaam pratiquoit d'autant plus, qu'il avoit en vûë un peuple, qui

qui venoit d'être tourmenté par ces bêtes, d'une maniere extraordinaire. Nomb. 21. Bochart écrit amplement sur cette matiere Hieroz. c. 3. Ceux qu'on nomme les Septante Interpretes ont mis dans le Grec, Nomb. 24. que Balaam ne retourna pas vers les οἰωνοὶ, *oionoi*. Or voici ce que dit Hesychius dans son Dictionnaire Grec, Οἰωνὸς, ὄφις, Ἐπειχῶς γὰρ λέγεται εἰς τὰς μαντείας τοὺς ὄφεις ἔχειν οὓς καὶ οἰωνοὺς ἔλεγον. Oionos, *un serpent : de sorte qu'on peut dire avec raison, que pour les Augures ils tenoient des serpens, qu'ils nommoient* ojonoi. En cet endroit il dit un peu plus haut. Οἰωνοὶ, σαρκοφάγα ὄρνεα καὶ πάντα. γύπες, κόρακες. εἴρηνται δὲ οἰωνοὶ, δι' ὧν οἰωμαντεύονται τὰ μέλη, ὅθεν καὶ οἰωνοπόλοι, μάντεις ἢ ὄφεις. Oionci, *des oiséaux de proye, comme des vantours, des corbeaux : & lon nommoit aussi* Ojonos *ceux dont les membres nous servent à tirer des augures : De là vient* oionopoloi, Augures, *ceux qui s'apliquent à tirer les augures*, Devins, *ou* Serpens. Je ne sai pas comment les serpens viennent ici à la fin. Je ne raporte pas plusieurs autres traductions, ni sur tout les Interpretations: parce que je n'ai point d'autre but que de faire voir ici, que personne n'a traduit, ou expliqué ces *nechaschim*, que Balaam mettoit en pratique, d'une maniere, qui nous puisse faire comprendre, qu'il y eut quelque autre chose à faire, que ce qui étoit jugé necessaire pour aprendre ce qu'on vou-

vouloit savoir ; & que pour cela on se soit peut être servi premierement de serpens plus que d'autres animaux.

§. 5. Mais je n'ai pas plutôt fini ceci, qu'il me vient dans la pensée, que peut être le Diable étoit interrogé par les serpens ; de la même maniere qu'il parla autrefois, suivant le dire commun, à nôtre premiere mere, par le moyen du serpent. Cependant je fais aussi dans ce moment reflection, que si cela étoit déja expressément couché par écrit, Balaam ne l'avoit pourtant jamais lu. Car Moise, instruit par la revelation divine, n'a commencé à écrire le livre de la Genese, où cette Histoire est raportée, que lors que Balaam s'étoit déja rendu fameux par les *nechaschim*, qui font ici la matiere de nos reflections. De plus, Moise n'écrivoit pas ses livres pour Balaam, mais pour le peuple d'Israel, qui les a retenus depuis ce tems là, sans les communiquer aux Payens, qu'apres environ mille ans. Il faut ajoûter, que pour tirer des augures, on se servoit de plusieurs autres animaux & sur tout de volaille : on faisoit même tourner du bois, & l'on pratiquoit d'autres ceremonies semblables, qui n'ont aucun raport avec les serpens : les Devins employoient tout indeferemment pour trouver ce qu'ils cherchoient. J'aurois encore beaucoup de choses à dire ici sur cette matiere, mais je veux les reserver pour un autre lieu.

§. 6.

§. 6. II. Je continuerai donc par le passage qui suit immediatement 1 Sam. 6: 2. où il est dit que les Philistins ayant pris dans un combat ; & placé en suite dans le temple de leurs Idoles, l'Arche de l'Alliance d'Israel: la Statue de Dagon fut renversée par deux fois, & ce peuple fut frapé d'une plaie mortelle. Enfin ils appellerent leurs כהנים *Cohanym*, *Prêtres*, & קסמים *kosemym*, *Devins*, & leur dirent, *que ferons nous de l'Arche de l'Eternel?* La reponse des Prêtres fut, qu'on devoit preparer un chariot, mettre l'Arche dessus, & atteler deux vaches à ce chariot: qu'en suite il le faloit mener sur le chemin qui conduisoit au pais d'Israel, & le laisser aller tout seul. *Si donc*, disent ils, vers. 9. *le chariot prend le chemin de la frontiere de ce peuple vers Betsemes ; c'est lui*, savoir le Dieu d'Israel, *qui nous fait ce grand mal*: sinon, nous saurons que sa main ne nous a pas touchés, & que cela nous est arrivé par avanture. Nos Traducteurs n'ont rien ajouté ici à la marge, qui puisse servir à un plus grand éclaircissement sur ces deux mots. Mais ils disent sur le mot de *coheen*, Gen. 41: 45. N. 62. *Le mot Hebreu signifie bien un Pretre: mais de plus il marque en general un chef dans l'etat politique, & une personne de grande consideration. Voyés 2 Sam.* 8: 18 *vers* 20. 26. 1 *Chron.* 18: 17. *Job* 12: 19 Dans le troisiéme de ces passages qu'ils citent, ils ont traduit le mot Hebreu par celui de *Pretre*,

dans

dans le second ils l'ont rendu par *premier Oficier*, & dans le troisiéme comme ici, ils ont usé du terme de *Gouverneur*. On a parlé assés amplement ci dessus Chap. IV. §. 8. de la traduction du mot *Koolêm*, ou *Kolemîm*. Je trouve ici, que les Traducteurs mêmes ont mis dans le texte, *ceux qui devinent par conjectures*; & que Fullenius, & un des Interpretes y ont aussi laissé ce mot, comme il étoit traduit: de sorte qu'il faut que les autres ayent trouvé à propos de le changer.

§. 7. Comme nous n'avons plus rien à dire ici sur le mot de *Kosamîm*, qui n'ait déja été dit ci-dessus; il ne nous reste plus que de parler de *Cohanîm*, ou *Pretres*. Il est constant, que ce mot, tant à l'égard de son usage que de son origine, ne renferme dans sa signification aucune societé avec le Diable: si ce n'est qu'on veuille dire, qu'étant Pretres des Idoles, ils rendoient aussi service au Diable; ce que nous examinerons ici dans la suite. Autrement il faudroit, que cela convint aussi bien au *Gouverneurs* ou *Princes*, comme nos Traducteurs le traduisent 2 Sam. 8: 18. & Job 12: 19. qu'aux Pretres; ce qui seroit, comme chacun peut voir, une chose ridicule. Le Traducteur Chaldeen a souvent retenu le mot Hebreu tourné à la Chaldaïque: quelquefois il se sert de משמש *meschammêsch*, *Serviteur*; quelquefois il employe רבא *Raba*, *un Prince*, ou *un Pro-*

 tec-

tecteur; & une autre fois il use du mot כומרא *coumara*, qui signifie aussi un *Pretre* ou *un Ecclesiastique*. Buxtorf a remarqué, qu'il employe ce dernier mot, toutes les fois qu'il est parlé des Pretres Payens, qui servoient les Idoles. Aussi lis-je dans ce passage כומריא *coumeraja*, *les Pretres*, ou *les Ecclesiastiques*. Ce qui est aussi nommé dans les écrits modernes des Iuifs, *un Moine*, *coumâr*, & une Religieuse, *coumarît*. Les Grecs ont mis ici trois mots pour deux τοὺς ἱερεῖς καὶ τοὺς μάντεις καὶ τοὺς ἐπαοιδοὺς, *les Pretres, les Devins*, ou *Prophetes*, *& ceux qui font leurs conjurations par la lecture du Grimoire*: peut être parce qu'ils doutoient, comment ils traduiroient le mot *Cohanîm*, ou *Cojamîm*; ayant exprimé l'un de ces deux mots par deux autres mots d'une differente signification. Quoi qu'il en soit, il est toujours constant, qu'on ne peut recueillir d'aucun de tous ces mots Hebreux, Chaldaiques & Grecs, que ces gens aient fait une convention, ni aucune autre societé avec le Diable.

§. 8. A l'égard de leurs Predictions, vers. 7. on n'en tire aucune raison, pour croire, qu'ils eussent reçu cette connoissance du Diable: non plus que Balaam, à qui nous venons d'entendre confesser franchement, que Dieu lui même, le Dieu d'Israel, lui avoit eclairé la vûë. Il est vrai que ces Pretres des Philistins ne purent pas decla-

declarer, comme une chose hors de doute, quel chemin prendroient les vaches, qui devoient charier l'Arche de l'Alliance: & d'autant moins, que pour dire ce qu'ils disoient, ils n'avoient pas besoin du Diable, ni même d'un esprit extremement éclairé. Car qui n'auroit pas conclu, comme une chose ferme & assurée, que ces betes stupides ne feroient pas un chemin de trois heures, qui est la distance qu'on voit sur la Carte, depuis Ekron jusqu'à Betsemes; sans se detourner une seule fois à droite ou à gauche, ni sans entrer dans quelque sentier, n'y ayant point d'homme pour les conduire, à moins que le Dieu d'Israel ne l'eut ainsi determiné, par une providence toute particuliere? Et même on pouvoit conjecturer fort justement, qu'il ne manqueroit pas de le faire: puis qu'il avoit marqué sufisamment par les miracles, & les playes qui avoient precedé. supofé qu'il en fut l'Auteur, & c'est ce dont ils ne pouvoient pas douter, aprés une experience si sensible; qu'il ne laisseroit pas pour toujours hors de son lieu, l'Arche de son Alliance avec Israel, quoi qu'il l'en eut fait sortir; & qu'il ne l'abandonneroit pas dans un païs étranger, apres lui avoir assigné une place, dans celui où son peuple habitoit, pour y demeurer dans le Tabernacle, que lui même lui avoit fait préparer par un commandement exprés.

§. 9. III. Nous voici de retour vers la

femme, qui nous a tenu affés long tems dans le II Liv. Chap XXIV. & que Saul alla consulter à Endor : 1 Sam. 28: 7, 8. Là elle est nommée אשת בעלת אוב *ésibet ba-alat ôbh*, c'est à dire *une femme ayant un Obh*, mot que nous expliquerons encore ici dans la suite. Nos Traducteurs n'ajoutent rien à la marge, pour faire connoitre ce qu'il faut entendre par l'Esprit de Python, au cas qu'ils expliquent ici le mot *ôbh*, ou de quelle maniere ils croyent que cette femme a operé par cet Esprit. Neanmoins sur le vers. 12. où il est dit que la femme vit Samuel, ils déclarent au nomb. 22. de la marge; que c'étoit *un Esprit malin sous la forme de Samuel, que cette femme avoit fait monter par le moyen de son art diabolique. Jesus Sirach est dans une grande erreur, lors qu'il écrit, que Samuel, aprés être decedé, prophetisa & predit la fin de Saul.* Chap 46: 23. Junius & Tremellius parlent aussi de la sorte à la marge de leur Traduction Latine; savoir que Samuel ne doit être consideré ici que comme *Spectrum Diabolicum specie Schemuelis*, un Spectre Diabolique sous la forme de Samuel. La plusspart de nos Interpretes disent aussi même chose : pour ne pas tomber à cet égard dans le sentiment de Sirach, ni dans la creance de l'Eglise Romaine; savoir, que c'étoit Samuel lui même. Je ne m'embarasserai pas ici à ramasser tout ce que les

les Savans ont écrit sur ce passage ; puis que le superflu ne feroit que nous ennuier : sans neanmoins que toutes les raisons de chaque opinion differente, dont ils se servent inutilement, pour se convaincre l'un l'autre, pûssent nous rendre ni plus certains, ni plus sages. Mais il y a un bien plus court chemin, pour decouvrir si cette femme avoit quelque societé avec le Diable ; & si c'est par le moyen de ce malin Esprit, qu'elle predit à Saul ce dont il est fait mention dans ce chapitre. Car cela se reduit seulement à deux choses : premierement, qu'elle étoit cette femme, qui avoit l'Esprit de Python ; & en suite, qu'est ce qu'elle fit monter par le moyen de cet Esprit, lors qu'elle dit que c'étoit Samuel ?

§. 10. Ce mot אוב *ôbh* ; au singlier, & אובות *ovôth*, au plurier, est pris par les Traducteurs & les Grammairiens, en deux diverses significations, savoir pour l'Esprit de Python, ou pour l'homme. Ici ce mot est traduit en Flaman dans le vers 7. par *Esprit de Python*, mais au 3. & 9. vers il est rendu dans la même langue par *Devin*. Dans son origine il semble signifier *un vaisseau de cuir* où l'on met du vin, & par raport à ce vaisseau *le ventre*. Car cette traduction se trouve dans Job 32: 18, 19, avec un assemblage de ces deux significations. *Je suis*, dit Elihu, *gros de parler*, *& l'Esprit de mon ventre me presse. Voici*

mon ventre est comme un vaisseau de vin, qui n'a point d'ouverture, & il se creveroit comme des vaisseaux neufs de cuir. Ces dernieres paroles *vaisseaux de cuir* sont traduites du mot *ovôth.* Ce même mot est rendu ici vers 3, 9. & ailleurs par *Devins*; & comme nous le voyons au vers. 7. & 8. par *Esprit de Python.* Il faut avouer que comme *les vaisseaux de cuir, où lon met du vin,* ne conviennent à aucun de tous ces passages, excepté à celui qui est dans Job 32: 18, 19; de même *l'Esprit de Python* ne peut être apliqué à Elihu. Car le vin, dont il est fait mention en ce passage de Job, fait connoitre évidemment avec toute la suite, qu'Elihu ne vouloit signifier par *ovôt* que *des vaisseaux de cuir.* Quand donc l'on entend par le mot *ôv* au singulier, ou *ovôt* au pluriel, quelque chose, par le moyen de laquelle un homme s'engage à faire quelque prediction: celui ou celle qui le fait est nommé בעל אוב *ba-al ôv, seigneur,* ou *maitre,* du *ôv*, & בעלת אוב *ba-alat Ov, Dame* ou *Maitresse du Ov.* Car c'est une chose usitée dans la langue Hebraique, de nommer quelqu'un *seigneur* ou *maitre* de ce dont il a la proprieté, ou de ce dont il fait profession, quoi qu'il n'enseigne sa sience à personne. Ainsi Joseph fut nommé par ses freres *ba-al chalomôt, Maitre des Songes*; c'est à dire *songeur,* ou tout au plus *maitre songeur.* La vil-

ville de Ninive est apellée *ba-alàt keschafym*, *maitresse des enchantemens* : parce qu'elle vendoit toutes *les familles par ses enchantemens*. Nah. 3: 4 Cette femme d'Endor est donc apellée ici *ba-alàth*, c'est à dire, *maitresse* du *ôv*, dans le même sens qu'il est traduit dans la langue Chaldaique דידעא לאסקא בדין *dejadea leasseka bidîn*, *celui qui possede l'art d'évoquer les Esprits*, ou *de les faire monter*. Car *bidîn* chés les Chaldeens est le nom des *Esprits familiers*.

§. 11. Pour joindre presentement ces deux mots, il faut observer que le texte parle toujours d'une femme, qui possedoit quelque chose, dont elle étoit nommée *ba-alath*, ou maitresse, & que cette chose s'appelloit *ôv*; ce qui a été traduit en Flaman dans un passage par *vaisseau de cuir*, & ailleurs par *Esprit de Python*. Le Grec nomme cette femme γυναῖκα ἐγγαστρίμυθον, *gynaika engastrimython*; qui est la même chose que si l'on disoit, *une femme proferant des secrets de son ventre*; c'est à dire, qui prononçoit de son ventre le secret qu'on lui demandoit. Hesychius dit là dessus Ἐγγαστρίμυθος· τοῦτόν τινες ἐγγαστρίμαντιν, οἱ δὲ στερνόμαντιν λέγουσι. Φησὶ δὲ περὶ τοῦ τρόπου τῆς μαντείας καὶ Πλάτων ἐν τῷ σοφιστῇ, τοῦτον ἡμεῖς πύθωνα καλοῦμεν. *Engastrimythos*: plusieurs le nomment *engastrimantis*; *Devin qui tire ses augures du ven-*

 tre,

tre, & d'autres, *Devin qui tire ses augures de la poitrine.* *Ce que Platon nous dit dans son livre intitulé le Sophiste*, c'est à dire, *celui qu'étudie la sagesse, est aussi de cette espece de Divination; & nous les nommons Python.* Mais est ce une chose veritable, que ces personnes parloient du ventre, ou de la poitrine? Gallien ce celebre Medecin ne le croit pas; mais Scapula, dans les interpretations sur Hippocrates, me dit: *ita appellari eum, qui clauso ore loquitur, quòd ventre loqui videatur*; *qu'on appelle ainsi celui qui parle la bouche fermée, de sorte qu'il semble qu'il parle du ventre.* Enfin cela ne provenoit donc que de la personne qui parloit; c'est pourquoi tout ce qu'il y a à conclurre, c'est que ces gens disoient, ou l'on étoit persuadé, qu'ils parloient du ventre, ou qu'un Esprit le faisoit; mais que les personnes éclairés, qui avoient la connoissance des secrets de la Nature, tenoient que c'étoit une fourbe, & que cela ne se faisoit qu'avec la bouche, par art & à force de l'avoir pratiqué; en sorte, qu'on entendoit la voix, comme si elle provenoit du ventre. Cette explication nous viendra fort à propos dans le IV. Chapitre du IV. Livre.

§. 12. Si outre la signification propre, & la plus reçûë du mot Hebreu *ôv*, & du Grec *engastrimythos*, nous examinons de plus près la suite du discours, & l'usage des autres noms: il paroit que cette fem-

me étoit au rang des *ovôth*, *Devins*, & des ידעונים *jid-onÿm*, que nos Traducteurs nomment *artisans du Diable*; lesquels Saul avoit chassés du pais, comme il est fait mention au passage raporté ci dessus, vers 3. Car pour cette raison il ne fut pas seulement obligé de chercher une femme *ba-alath ôv* qui eut un Esprit de Python; mais croyant l'avoir trouvée, il lui dit aussi, *devine moi par l'Esprit de Python.* vers. 7, 8. De plus cette femme se mit elle même au nombre de ces sortes de gens; puis qu'elle rendit cette raison de la dificulté qu'elle faisoit, d'executer ce que Saul desiroit; *Voici, tu sais ce que Saul a fait, comment il a exterminé du pais les Devins, & ceux qui ont l'Esprit de Python.* Ici, de même qu'au second livre des Cron 21:6. Es. 8:20. les Ovôth, *Devins*, ou *Esprits de Python*, ou plutôt, *ceux qui parlent du ventre*, sont accouplés avec les *jid-onÿm*, que nos Traducteurs prennent pour *artisans au Diable*, ou *ceux qui ont l'Esprit de Python*, mais les autres ne les reconnoissent que pour une certaine espece de Devins, ou *diseurs de bonne avanture*; comme je l'ai fait voir dans le IV. chap. de ce livre §. 7. Comme donc ce nom *jid-oni* renferme, ou ne renferme pas dans sa signification *le Diable*; il nous fournira des lumieres, pour connoitre, quelle étoit cette femme, que nous comparons ici avec les autres; les semblables ayant toujours du raport avec les semblables.

§. 13. A l'égard de la propre significa-tion du mot *Jid-oni*, voici ce qu'en dit Coccejus. *Non male conjecit doctissimus Seldenus, huic nomen in Græco convenire τῷ δαίμων; le savant Seldenus n'a pas mal rencontré dans ses conjectures, lors qu'il dit que ce mot convient avec le Grec Daimoon.* Et en efet, comme celui ci vient de δαίω, *daio*, de même l'autre tire son origine de ידע *jadd*; qui signifient tous deux *savoir*. On peut voir les remarques que j'ai faites là dessus L. I. Ch. 2. §. 9. C'est pourquoi aussi plusieurs l'ont traduit en Latin par *sciolus*, *un homme qui croit savoir beaucoup*, ou *qui se vante de beaucoup savoir*. Aussi y a t-il dans le Grec προγνώστης, *celui qui sait*, ou *qui predit ce qui doit arriver*. Dans le Dictionnaire Hebreu je trouve ces diferentes interpretations : savoir que *ba-al Ov* signifie *celui qui parle avec l'épaule*; mais que *Jid-oni veut dire celui qui parle avec la bouche*. De plus, que *baal-oov* signifie aussi *celui qui parle de la nuque*, ou *d'entre les aisselles*, au lieu, *que Jid oni est celui qui pour parler, tient dans la bouche un os de la bête, nommée Jadua*. Cela étant ainsi, comment peut on être assuré de la veritable significa-tion du mot *jid-oni*? Toujours est il constant, qu'il ne marque aucunement, que ceux qu'il signifie eussent commerce avec le Diable. Car de quelque maniere qu'ils ayent formé le son de la parole, soit en se

ser-

servant des parties de leur corps destinées à cette usage, soit en employant celles qui n'y sont pas propres, ou plutôt en paroissant efectivement les employer : c'est ce qui ne touche pas plus le Diable, que plusieurs autres subtilités, pratiquées par les baladins & joueurs de gobelets, pour faire paroître au peuple quelque chose de miraculeux ; de la même maniere que les Prêtres exerçoient anciennement leurs tromperies.

§. 14. Nous pouvons passer presentement à l'occupation de la femme d'Endor, & voir en quoi consiste le miracle qu'elle a operé. Il paroit que Saul étoit persuadé, qu'elle avoit le pouvoir de procurer l'aparition des ames des trepassés, de faire venir celles qu'elle vouloit, & de les obliger à predire ce qui devoit arrivér aux personnes vivantes. Car voici les paroles dont il se servit pour lui découvrir le sujet qui l'amenoit : *devine moi par l'Esprit de Python ; & fais moi monter celui que je te dirai.* vers 8. Mais cela ne prouve pourtant rien. Car Saul apres avoir inutilement interrogé Dieu, la necessité l'ayant comme jetté dans le desespoir ; devoit, pour embrasser ce parti, être dans l'un de ces deux sentimens ; ou qu'il y avoit encore quelqu'autre que Dieu, qui eut la prescience des choses qui doivent arriver ; ou qu'il se pouvoit faire que Dieu les déclareroit à cet *Ov*, ou *Esprit de Divination.* Au premier cas Saul

n'étoit pas Theologien, & ne connoissoit pas Dieu de la maniere qu'on le doit connoitre: & au second il faloit qu'il fut hors de son bon sens, pour penser que Dieu ayant refusé de lui découvrir les choses cachées, par les moyens & les personnes, que lui mêmeavoit établis, savoir *l'Urim le Thummim*, *& les Profetes*; il eut voulu apres cela les lui déclarer par d'autres moyens, dont il avoit defendu de se servir, & par des personnes qu'il n'aprouvoit pas. Ainsi l'autorité de Saul, quoi qu'il fut Roi, fait ici moins que rien; pour en pouvoir conclure, que cette femme, ou quelque autre ait évoqué les Esprits, les ait interrogés sur les choses cachées, qui ne sont connuës que de Dieu seul, & qu'elle ait pu en recevoir une reponse proportionnée à sa demande.

§. 15. Il faut donc examiner le Fait, pour voir s'il ne nous aprendra pas quelle est efectivement la chose, que cette femme a executée. Le passage ne nous dit pourtant pas ce qu'elle fit, mais ce qu'elle vit, & ce qu'elle dit. Car on y lit *alors la femme voyant Samuel, elle s'écria à haute voix.* vers 12 Ce n'étoit pas Samuel, disent nos Traducteurs, mais *un Esprit malin sous la forme de Samuel*. Examinons un peu ceci à la lettre, sans y rien changer. *Ce n'étoit pas Samuel*, disent nos Traducteurs, mais *un Esprit malin sous la forme de Samuel*: & ils ajoutent, que *par le moyen de son Art*

diabolique, elle avoit fait monter cet Esprit malin. Le Texte est dans le silence sur ce dernier sentiment de nos Traducteurs, & à l'égard du premier il y est oposé en termes exprès. Car comme Saul avoit demandé qu'elle lui fit monter *Samuel*: vers 11. il est aussi dit ici, que c'étoit *Samuel* qu'elle voyoit alors *monter de la terre*, vers 12, 13. & que Saul connut aussi en même tems *que c'étoit Samuel.* vers 14. C'étoit aussi *Samuel*, qui parloit à Saul; vers 15, 16. & c'étoient les paroles *de Samuel*, qui épouvanterent Saul. vers 20. Si donc Syrach a tort, comme il l'a éfectivement, d'avoir cru; que tout ce qui est dit là doit être entendu de Samuel; puis que Moïse & les Prophetes veulent être écoutés lors qu'ils sont en vie, & qu'ils ne ressuscitent pas pour parler aux hommes: Luc. 16:31. quelle raison y-a-t-il de penser d'ailleurs, que le Diable, qui n'a jamais été prophete, ni parlé aux hommes de la part de Dieu, ou suivant sa Parole; aït aparu pour cela sous la forme d'un corps, santifié dans le tombeau d'honneur, pour le jour de la Resurrection.

§ 16. Mais si la raison nous oblige à croire, que ce n'étoit pas Samuel; pourquoi est ce que Samuel est nommé, & même par cinq fois? N'est ce point, parce qu'il étoit produit pour Samuel, afin d'entrenir Saul dans sa bétise: lequel ne cherchant que Samuel, devoit s'imaginer ici qu'il l'avoit de-

devant les yeux: par quelle raison ne peut ce pas être la femme elle même, qui joue le personnage de Samuel, qui se fait entendre comme si c'étoit lui, & qui dit qu'elle le voyoit; quoi qu'elle ne vit rien du tout? Ce n'est point cela: le Texte porte *la femme vit*, & non pas *elle dit qu'elle voyoit*. Fort bien: il y a aussi, comme on vient de le dire, *qu'elle vit Samuel*, & que même *Samuel parloit*, & non pas le Diable sous la forme de Samuel. Comme donc l'une de ces choses est racontée, comme étant arrivée à celui qui est le sujet de l'histoire, c'est à dire, à Saul; il en est aussi de même de l'autre. Cela paroit encore plus clairement, par ce qui est dit par la femme, *je vois monter des Dieux de la terre*. Cela n'étoit pourtant pas veritable: car il n'y a point de Dieux qui se tiennent sous la terre; non pas même les Demons, mais il n'y a que les morts qui y fissent leur sejour. J'ai fait voir en citant Ciceron dans mon L. I. Ch. II §. 7. d'où cette maniere de parler est venue. Il n'est pas ajouté dans le texte, que Saul, qui n'étoit pas où cette femme voyoit Samuel, comme elle le disoit, vit quelque chose; de sorte qu'encore que Samuel n'eut pas été vû, Saul croyoit pourtant l'entendre parler à lui.

§. 17. Il est vrai, qu'Henri Morus dans son dernier Traité, qu'il adresse à Glanvill, se donne beaucoup de peine, pour prouver contre Reinholt Schot, que la femme n'étoit

toit pas dans une chambre séparée de celle où pouvoit être Saul: mais cela ne fait rien au sujet. Car assurement ils étoient du moins dans un apartement, qui avoit assés d'etendue: pour que la femme pût se placer à quelque distance de Saul, dans un coin, ou devant une caisse; ou bien devant un cabinet; pour y barboter, & faire toutes ses autres grimaces. Car lors que le jeu fut achevé, *La femme étant venuë vers Saul, elle commença à s'apercevoir, qu'il etoit épouvanté.* Ils n'étoient donc pas ensemble tant que le jeu dura, pour la raison qu'on vient de dire. Cela étant ainsi, elle pouvoit facilement dépeindre les habits & le reste de la figure du Prophete, qui étoit si connu; afin de mieux faire croire à Saul que c'étoit efectivement lui. Il est vrai, *que Saul se prosterna devant Samuel*: non pas qu'il le vit lui même; mais par la description que lui fit cette femme, des habits & de la forme de celui qu'elle disoit qu'elle voyoit; il connut simplement, que c'étoit Samuel qu'elle lui depeignoit: comme la suite le montre manifestement. Autrement pourquoi auroit il demandé, *que vois tu? & quelle est la forme?* Nos propres Traducteurs font aussi la même remarque au No. 29. Saul, disent ils, *connut que c'étoit Samuel*; savoir, *au raport de ses sens qui étoient troublés, & par le discours de la Sorciere: mais il ne vit pas lui même Samuel.* A l'égard du discours, il étoit facile à cette fem-

femme de contrefaire sa voix ; soit par une certaine disposition, ou commodité de cet apartement, soit en tenant la bouche fermée : (ces sortes de personnes, comme je l'ai déja dit, pouvant aussi former la parole de cette maniere) de sorte que la voix se faisoit entendre, comme venant d'un lieu souterrein, ou de quelque autre côté : c'est dequoi nous aurons occasion de parler encore dans la suitte.

§. 18. Pour ce qui est des choses, qui apartiennent encore à ce passage, & de la prophetie, qui y est contenue, & qu'on croit avoir été faite par le Diable : le Lecteur pourra les revoir plus exactement dans le XXIV. chapitre de mon II. livre : & à l'égard de celles dont je n'ai pas encore parlé ; elles trouveront leur place ci dessous, lors que nous examinerons quelle peut être toute cette sorte de gens, dont l'Ecriture fait mention. Voila tout ce qu'il y a presentement à considerer, pour savoir simplement, si ces personnes avoient quelque commerce avec le Diable ; & si les actions qui leur sont atribuées, sont d'une nature à ne pouvoir être produites que par l'operation d'un Esprit malin. C'est ce que nous n'avons pas aperçu jusques ici : & dans le recit qui vient de nous en être fait, nous n'avons pas trouvé un mot, qui puisse nous le faire connoitre ; non pas même ce qu'on nomme *l'Esprit de Python*, de sorte qu'on ignore ce qu'il faut entendre par ce mot ; s'il

s'il signifie l'homme ou l'Esprit, ou quelque chose inventé par les hommes.

CHAPITRE VII.

Ce Pacte ne se trouve pas aussi dans les passages, qui reste à examiner sur la même matiere.

§. 1. NOus avons examiné les principaux passages, où l'on devoit particulierement faire la recherche de cette espece de gens Diaboliques, dont l'Ecriture fait aussi mention, suivant l'opinion commune: mais par un jusqu'ici ne nous a fait voir les marques d'une societé avec l'Esprit malin. C'est pourquoi il ne faut pas s'imaginer, qu'on puisse tirer un plus grand éclaircissement des autres passages de la Bible, tant du vieux, que du nouveau Testament. Voyons les neanmoins, afin de n'en passer aucun sans l'avoir examiné. Nous n'y trouverons point l'histoire circonstanciée à l'égard de ces sortes de gens: mais il y est pourtant fait mention des hommes, qui passoient pour être de leur nombre, & qui agissoient de sorte, qu'ils paroissoient fort adonnés aux arts Magiques. L'Ecriture nous les propose dans un double sens: par le blâme qu'elle donne aux personnes, qui avoient recours à ces arts, & qui s'en meloient en quelque façon; & par les

les louanges dont elle honore ceux, qui avoient soin de punir & d'exterminer ces mêmes personnes. On trouve cinq exemples de chacun, que nous allons examiner dans la suite de ce discours.

§. 2. I. A l'égard des *premiers*, le premier de ces exemples est ce qui est raconté dans la vie de Manassé, Roi de Juda: savoir, *qu'il exerçoit les enchantemens, qu'il observoit le chant des oiseaux, & qu'il établit aussi des Devins, & des Magiciens, ou Artisans diaboliques.* 2 Chron. 33: 6. De plus qu'il se méloit *d'ensorceler* lui même: & qu'en faisant ces choses, il commit beaucoup de mal aux yeux de l'Eternel, pour exciter sa colere. 2 Rois 21: 6. Nous ne trouvons rien de particulier dans ces termes, qui n'ait été expliqué ci-dessus. Car à l'égard de ce qui est dit, *qu'il exerçoit des enchantemens*: ils y a dans l Hebreu עונן Oneen, à qui nos Traducteurs n'ont jamais donné une signification plus étendue, que celle *d'enchanter*, ou *faire des tours de Charlatan*; & pas un des autres, quoi qu'ils different tous également des nôtres, n'y trouvent rien qui aye du raport au commerce des homm s avec le Diable, comme je l'ai fait voir ci dessus ... Chap. §. 7. Pour ce qui est d... *observoit* ... *chan*...

qu'il est ici traduit; savoir, au Levit. 19: 26. Deut. 18: 10 2 Rois 17. 17. Mais il y en a encore cinq autres, où ils l'ont traduit simplement par *prendre garde*, Gen. 30: 27 & 44: 5, 15. & une fois ils l'ont traduit par *prendre garde avec soin*. 1 Rois 20: 33. Or prendre garde n'est pas converser avec le Diable: autrement l'honneur du pieux Joseph y seroit trop interressé, puis que la même chose est dite de lui Gen. 44: 5, 15. A l'égard du mot אוב *Oov*, qu'ils ont traduit ici par *Devins*: il en est amplement parlé dans le chapitre, qui precede immediatement celui ci. Pour ce qui est des ידענים *jid-onym*, qu'ils nomment ici *Artisans du Diable*: on a déja fait voir ci dessus au Chapitre IV. § 7. que ce mot n'a point été traduit dans ce sens par aucun des autres Traducteurs; & que suivant sa proprieté, & son origine, il ne signifie rien du tout de semblable, de sorte que le Diable n'y trouve aucune place. Au reste, comme à la marge nos Traducteurs renvoyent le Lecteur aux remarques qu'ils ont faites sur le Levit. 19: 26, 31. nous reserverons pour le chapitre suivant les choses qui pourroi[...] être dites ici. Pour ce qui con[...] כשף *kisscheef*
[...]n ce[...] *ensorceloit*
[...]nt au IV
[...] 6. qu'on
[...]e nous a

né ci dessus chap. V. §. 5. une nette interpretation du mot חרטמים *Cartummim*, & de celui אשפים *Asschafim*, Dan. 1: 20. traduits dans nos Bibles Flamandes par *Magiciens* & *Astrologues*; il paroit en particulier par ce qui est dit ici à la louange de Daniel, qu'il aprit aussi ces sciences; & que le Roi l'ayant examiné sur les progrés qu'il y avoit fait, il en fut fort satisfait: & d'autant plus qu'il trouva, que Daniel surpassoit dans ces Arts & ces Sciences, tous les autres Sages Chaldeens, tant les *Cartummim*, que les *Asschafim*. D'ou venoit cela? Etoit ce parce qu'il se donnoit au Diable? Non, mais c'étoit à cause qu'il se consacroit au service de Dieu; & que Dieu lui donna aussi, de même qu'aux trois autres jeunes hommes, qui étoient élevés avec lui, *intelligence & entendement en tous livres & sapience*, vers 17. Mais quels livres étoit ce? Point d'autres que ceux dans lesquels le Roi les faisoit instruire; savoir *les livres, & la langue des Chaldeens*. vers 4. De même Moise fut aussi instruit dans toute la sagesse des Egyptiens Act. 7: 22. & par la puissance de Dieu, il les surpassa en erudition: comme Daniel assisté de la grace de Dieu, & éclairé des divines lumieres de son Esprit; eut des connoissances beaucoup plus hautes & plus étendues, que celles de tous les Chaldeens. Voyés ce que je dis là dessus sur le Prophete Daniel §. 25, 55.

§. 4. III A l'égard de ce qui est raconté dans Daniel 2:2, 10. savoir que le Roi, épouvanté par son songe, fit assembler *les Magiciens, les Cartummim, les Astrologues, les Asschafym, les Enchanteurs, les Mecasschefim*, & *les Chalaeem*: nous en avons déja donné la plus grande explication. Tout ce qu'il y a presentement à faire ici, est de bien observer, que dans ce passage les *Mecasschefim* sont traduits en nôtre langue Flamande par *Guichelaars, Enchanteurs ou joueurs de gobelets*; que nos Traducteurs ont pourtant traduits en d'autres passages par *Toveraars, Magiciens*; comme je l'ai fait voir au IV. Chap. §. 5. Mais comme ils donnent ici, de même que par tout ailleurs, la méme signification aux *Cartummim*: les *Mecasschefim* devroient aussi avoir un autre nom en Flaman, afin de mettre de la diference entreux. Ce qui étant une preuve indubitable de l'incertitude, où l'on est à l'égard de la signification de ce mot, comme je l'ai remarqué ci dessus chap. IV. § 9. je demeure dans ma premiere conclusion; savoir, que bien loin de pouvoir montrer que ces gens eussent la moindre commerce, ou le moindre societé avec le Diable; il n'y a personne qui sache bien quelle étoit leur occupation, ni en quelle classe il les doit placer. *Les Casdim*, c'est à dire, *les Chaldeens* sont mis là apres les autres: soit comme des personnes, qui possedoient une science particuliere, propre aux Chaldeens, ou

ou à ceux qui tiroient leur origine de ce peuple; soit pour marquer par le nom commun de la Nation les autres sages, differens de ceux qui sont nommés, & distingués par les diverses sciences qu'ils professoient, & pour lesquels ces peuples avoient une singuliere veneration. Daniel nomme aussi ici *les Gosran*, *Devins*; ou plutôt il les met à la place des Chaldeens dont il est aussi fait mention ci dessus au chap. 4 §. 5. Peut être parce que c'étoient parmi les Chaldeens des sages particuliers, peu connus chés les autres peuples; aussi ne les trouvons nous que dans le Chaldaique, & lors qu'il s'agit du commerce & des actions des sages de la Chaldée Nous allons pourtant éclaircir les doutes, que nous avons là dessus; & cependant le Lecteur en pourra tirer une connoissance plus étendue, dans la lecture des remarques que j'ai faites sur le Prophete Daniel §. 79 83.

§. 5. IV. Daniel poursuit au 4. chap. vers 7, 9. & dit que Nebucadnetsar aprés son second songe fit apeller les *Cartummaÿa*. (Ce mot est Chaldaique, car dans l'Hebreu il y a *Chartummim*) *les Magiciens* comme la version Flamande le porte encore, les *Aschefaja* ou *Asschasim* Astrologues, & les *Kasdaai*, ou *Casdÿm*, *Chaldeens*. Ce sont les mêmes personnes que nous avons vûës ci-dessus: auquelles Daniel en joint encore d'autres, qu'il nomme les *Gosraÿa Devins*, & d'autant plus ma-

manifeſtement qu'il les diſtingue en particulier des Chaldeens Mais ſi nous comprenons preſentement cette difference, où non : c'eſt ce que nous n'examinons pas ici pour les raiſons que j'ai déja dites au chap. IV. §. 9. Il eſt donc plus de nôtre ſujet de ſavoir, qu'effectivement toutes ces perſonnes, quelles qu'elles ſoient, ne paſſoient en aucune maniere dans l'eſprit des peuples, parmi leſquels elles habitoient, pour avoir commerce avec le Diable, qui de tout tems ; dans tous les païs, & chés toutes les Nations a été entierement inconnu aux payens. Car tous ceux qui ont accoutumé de dire, que les Payens des Indes, ou de quelque autre endroit de la terre, adorent le Diable en perſonne, ce que je refute ouvertement dans mon I. Liv. Chap. V. §. 4: tiennent pourtant, que ces peuples ne le font pas que par la crainte qu'ils ont de cet Eſprit malin ; croyant que tout le mal vient de lui, & qu'ils n'en reçoivent aucun bien. Cela étant, il étoit impoſſible que les Payens cruſſent, que les Siences les plus ſaintes & les plus ſublimes procedaſſent du Diable : cependant les perſonnes qui ont cette opinion pretendent, que ceux qui ſont ici nommés aient reçu de cet Eſprit malin toutes leurs lumieres ; ceux, dis je, que les Rois d'Egypte & de Chaldée, de même que les autres Princes etrangers conſultoient, lors qu'ils étoient le plus epouvantés par quelque danger extre-

treme qui sembloit les menacer. Ce nom de Magicien étoit pourtant, au sentiment du Roi Nebucadnetsar, un nom tres honorable: puis qu'il le donna à Daniel, en l'établissant sur le conseil & l'assemblée de ses sages; car il lui dit, בלטשאצר רב חרטמיא *Beltschatsar rav Cartummaya*, *Baltassar Prince des Magiciens*, comme il est traduit dans nos Bibles Flamandes. Et le Roi ne lui donne pas seulement ce nom, mais il avoit aussi trouvé, qu'il étoit efectivement tel qu'il le nommoit, comme on vient de le voir ci-dessus, §. 3. Si donc ces gens ont commerce avec le Diable, il n'y a personne qui en ait eu un plus grand avec cet Esprit malin que Daniel: ce qui n'est pas seulement horrible à penser; mais même aussi contredit par les paroles du Roi; lors que sans interrompre son discours il rend cette raison, du motif qui l'obligeoit à lui donner ce nom: *parce qu'il (avoit) que l'Esprit des saints Dieux* (il ne dit pas des Dieux infernaux) *étoit en lui.*

§. 6. V. Cette preuve reçoit encore plus de force, par les paroles que nous lisons avoir été dites au Roi Balthasar, par les gens de la cour de Babylone. Dan. 5: 11, 12. *Il y a un homme dans ton Royaume, auquel est l'Esprit des saints Dieux. Car du tens de ton Pere fut trouvé en lui illumination, intelligence & sagesse.* C'est pourquoi le Roi Nebucadnetsar ton Pere l'établit Prin-

ce

ce des *Chartummim*, *Asschafyn*, *Casdarym* & *Gosryn*; il y a dans nos Bibles, *des Magiciens*, *Astrologues*, *Chaldéens*, & *Devins*. On ne decouvre donc pas dans tout ce qui est dit là, la moindre pensée, que ces Arts & ces Sciences, qu'exerçoient ces personnes à qui les courtisans du Roi de Babilone, ont donné les noms que nous venons de raporter, fussent inspirées, ou infuses par quelque Esprit malin: au contraire selon leur sentiment, c'étoit sans doute quelque chose de divin, de même que l'explication des songes; & c'est dequoi il s'agissoit toujours ici. On voit par là, qu'ils ne croyoient aussi nullement que ceux qui expliquoient les songes fussent des Artisans du Diable, ou que les songes pussent être inspirés par le Diable; comme nos Chrêtiens peuvent se le persuader. Car s'il a le pouvoir de les inspirer, pourquoi n'a-t-il pas aussi celui d'interpreter ce qui ne vient que de son inspiration? Mais parce *qu'en Daniel fut trouvé un plus grand Esprit, pour interpreter les songes*; le Roi aussi pour cette raison l'avoit élevé au dessus des autres.

§. 7. Vous me dirés peut être, que ceux ci avoient aussi osé promettre l'explication du songe, pourvû que ce songe leur fut connu. Cela est vrai, & il sufit qu'ils ne pouvoient pas savoir le songe à moins qu'on ne le leur dit. Aussi reconnurent ils, que c'étoit un secret si profond, qu'ils ne firent

aucune dificulté de dire : *il n'y a point d'homme sur la terre, qui puisse declarer la parole du Roi ; c'est pourquoi il n'y a ni Roi, ni Seigneur, ni Gouverneur, qui demande une telle chose, à quelque Chartôm, Asschâf, ou Chaldeen. Car la chose que le Roi demande est haute, & il n'y a aucun autre que les Dieux, qui n'ont nulle frequentation avec la chair, qui la puissent déclarer au Roi* ; Dan. 2: 10, 11. Mais si outre la cause Divine, il y en a quelqu'autre, qui puisse inspirer les songes aux hommes ; comme on pretend que le Diable opere aussi la même chose : quelle est la raison qui l'empeche, d'en donner aussi l'idée aux Devins & aux Augures, qui suivant l'opinion commune, sont ses Disciples & ses Alliés ? Assurement, s'il n'a pas le pouvoir d'executer la derniere de ces deux choses, il ne peut pas aussi produire l'autre. Et pour montrer, qu'en éfet cela ne peut pas être autrement, il n'est pas necessaire de s'en tenir à la simple declaration des Chaldeens, qui étoient Payens, quoi qu'elle soit de grand poids : il faut s'en raporter à Daniel, qui fait aussi la même declaration ; en parlant ainsi manifestement au Roi. *Le Secret que le Roi demande, ni les sages, ni les Asschafyn, ni les Chartummim, ni les Gosryn,* ne le peuvent *point déclarer au Roi. Mais il y a un Dieu au ciel, qui revele les secrets* &c. Vous voyés par là, que le Diable ne peut donner aux hommes, & par le moyen

moyen des hommes, ni la connoissance d'un songe que quelqu'un aura fait, ni l'explication de ce même songe; l'un & l'autre ne dependant que de Dieu. Mais qui est ce qui ne voit pas, qu'il faut moins de puissance, pour faire connoitre ce qu'un homme a songé, ou ce que le songe signifie; que de produire le songe même: c'est à dire, faire que les hommes songent une telle chose, & d'une telle maniere; comme on pretend simplement que le Diable le peut executer? Je trouve donc, que la recherche, que je viens de faire ici, fortifie extremement les raisons que j'ai apportées dans mon second Livre Chap. XXXII. §. 13, 16.

§. 8. Jusques ici nous avons examiné les cas, où ces gens ont été employés, comme des personnes de grand reputation, que les plus grans Rois alloient consulter: avec la difference pourtant, qui se trouve entre la premiere relation & les quatre autres suivantes; savoir, que Manassé y est proposé comme commettant un grand mal, d'entretenir commerce avec ces sortes des gens: car étant Roi du peuple de Dieu, il devoit être mieux instruit que le Roi des Chaldeens. Nous allons presentement examiner ceux qui restent, & considerer ces mêmes personnes, comme des Ennemis mortels de Dieu & de sa parole; & leurs sciences, leurs livres & leurs occupations, comme y étant oposées au

supreme degré. I. Le premier passage qui se presente est celui, où il est dit que Josias, un des bons Rois de Juda, dans le retablissement qu'il fit du service de Dieu *ota les Ovôth, les Jid-onin, les* תרפים *Terafym, & les* גלולים *Gillulijm* 2 Rois 23:24. Nos Traducteurs traduisent ici le premier & le second de ces mots à leur ordinaire, par *Devins* & *Artisans du Diable*; & nous en avons déja parlé plusieurs fois ci dessus, au chapitre IV. §. 5. 7. & au VI. §. 9. 12. Le quatriéme est traduit par *Dieux de fiente.* Car גללים *gelalijm* signifie *de la fiente* ou *de l'ordure*; le Dieu d'Israel nommant quelquefois, ainsi les Idoles par mepris. Pour le troisiéme, ils le traduisent rarement, laissant dans le Flaman le mot Hebreu comme il est; incertains en quels sens il le faut traduire. S'ils avoient fait la même chose à l'égard des autres, dont ils ne savoient pas mieux la signification: nous n'aurions pas tant de peine, à vaincre, en ce qui concerne le mot de *Toveraar*, ou *Duivelskonstenaar*, *Magiciens*, ou *Artisans du Diable*, les préjugés du peuple, qui n'entend que le Flaman. Disons pourtant quelque chose de plus, sur ce mot particulier.

§. 9. A l'égard donc des *Terafym*; nos Traducteurs, à la page, nous renvoyent à ce qu'ils ont marqué sur la Genese 31: 19. où ce mot se trouve pour la premiere fois.

Or

Or voyons premierement ce qu'ils en disent, aprés quoi nous consulterons aussi les autres Ecrivains. Les *Terafim* (ce sont les propres termes de nos Traducteurs) *etoient une sorte d'images, qui avoient la figure d'un homme*, 1 *Sam.* 19: 13, 16. *& qui servoient d'Idoles Gen.* 31: 30, 32. *pour être interrogées sur les choses futures, Ezech.* 21: 21. *& par le moyen desquelles les Payens recevoient les reponses du Diable*; (Mais pourquoi ici le Diable? C'est une chose qu'ils ajoûtent suivant leur opinion; car aucun des passages de l'Ecriture n'en parle) *qui leur déclaroit la verité, ou qui ne leur disoit que des mensonges* Zach. 10: 2. (C'est ce que les Pretres pouvoient faire fort facilement, ayant l'Art de faire paroitre comme si les Dieux parloient par les Images.) *Il est aussi fait mention des Terafim. Jud.* 17: 5. *&* 18: 14, 17, 18, 20. 1 *Sam.* 15: 23. 2 *Rois* 23: 24. *Os.* 3: 4. Cependant dans le passage du 1 Sam. 15: 23. ils ont traduit ce mot en Flaman par *beeldendienst*, *le service des Images*, & au Chap. 19: 13, 16. ils l'ont rendu simplement par *beeld*, *image*. Il paroit par les autres passages de l'Ecriture, auquels nos Traducteurs nous renvoyent, que les *Terafim*, étoient des images qui parloient, c'est à dire, par lesquelles il sembloit que l'Idole parlât. Il nous paroit aussi par l'action de Micha, & cette de Dan; Jug. 17. & 18, qu'ils étoient employés dans le service des Idoles, de la

même maniere qu'on ſe ſervoit des *Urim* & des *Tummim* dans le culte du vrai Dieu. Mais il y avoit une grande difference : c'eſt que les *Urim* & les *Tummim* diſoient toujours la verité, au lieu que les *Teraſim* ne prononçoient que *des choſes vaines*. Zach. 10:2. Ecoutons auſſi un peu Druſius ſur ce même paſſage de la Gen. 31:19.

§. 10. Voici comme il parle ſur ces mots, *Rachel deroba les Teraſym, que ſon pere avoit* : את תרפים אשר לאביה *eth Theraſim aſcher leawiha*. Quelques uns croyent, que „ c'étoient ſes Dieux domeſtiques ; & „ Ioſeph aproche beaucoup de ce ſen„ timent, Ant. 1 : 19. les nommant „ τοὺς τύπους τῶν θεῶν οὓς σέβειν πατρίοις „ ὅσιον, νόμιμον ἦν ; c'eſt à dire, *les ima*„ *ges des Dieux, du culte du Païs*. Quoi „ qu'il en ſoit, il les nomme *les Dieux*, vers „ 30. C'eſt pourquoi j'ai mieux aimé tra„ duire en Latin *Idola*, *Idôles*, qu'*ima*„ *gines*, ou *ſimulacra*, *ſimulacres*. Car „ tout ce qui eſt pris pour *eidola* en Grec, „ ſignifie *ſimulachra* en Latin : nean„ moins les Ecrivains entendent par là „ certaine ſorte d'Images particulie„ res, qui repreſentent quelques Divi„ nités, ou ce qui eſt eſtimé tel. Ce„ pendant autant qu'on le peut remar„ quer, ces Images avoient la figure hu„ maine ; & c'eſt ce qu'on peut aprendre „ par ce qui en eſt dit dans l'hiſtoire de

„ Da-

„ David. Voyez la dessus le I. L. de Sam.
„ 19: 13. sur quoi il nous cite tous les Tra-
„ ducteurs. Les Septante disent dans leur
„ traduction εἴδωλα, *eidola.* De même
„ Jerome & Severe *idola*, c'est à dire,
„ comme nous venons de le marquer, *ido-*
„ *les. Aquila* μορφώματα, *morfemata*,
„ *images.* Symmachus suivant la pronon-
„ ciation Chaldaique θεραφείν, *therafen.*
„ Onkelos צלמניא *tsalmanaija*, *images*;
„ Jonathan sur Os. 3: 4. מחוי *mechavej*,
„ *ceux qui declarent*: Car on s'en servoit
„ pour déclarer les choses futures. On ne peut pas bien dire quelle est l'origine de ce mot; parce que son primitif ou le mot qui est la racine, d'où il faudroit autrement tirer la signification, n'est plus usité. Puis donc qu'il n'y a plus rien à dire sur ce mot, nous examinerons simplement la chose, sur ces quatre divers sentimens.

§. 11. A l'égard de l'établissement des *Terafim*, dont Drusius fait mention en faisant parler Mercerus, j'en ferai moi même ici la relation, que j'ai prise dans *Pirkei Eliejer*, d'où Mercerus l'a tirée. Voici comme je l'ai lûë au 36. *pereck* ou chapitre de son livre. *Qu'est-ce que les Therafim? Ils faisoient mourir le premier né d'un homme, ils lui fendoient la tête, & la frotoient avec du sel & de l'huile: en suite ils écrivoient sur une lame d'or le*

nom d'un Esprit impur, c'est à dire les Demons des Payens, *& la mettoient sous la langue. Aprés cela ayant apliqué cette tête contre le mur, avec des cierges allumés; ils lui adressoient leurs prieres, & en recevoient des reponses. Mais comment savés vous que les Terafim parloient? Par ce qu'il est dit que les Therafijm disent des faussetés*, Zach. 10: 2. N'est ce pas là une belle preuve? *C'est pourquoi Rachel les deroba, afin qu'ils ne pussent pas dire à Laban, que Jacob s'étoit enfui.* Guill. Vorstius, qui marque ici que les Hebreux font diverses descriptions des *Terafim*, mais qu'il n'y en a pas une qui ait aparance de verité, s'explique de la maniere suivante. *Kimchi pense que c'étoit des figures, que les Astrologues faisoient en maniere d'horloge, & dont ils se servoient pour predire les choses futures. D'autres croyent que c'étoient des instrumens de cuivre, qui marquoient la diference des tems & des heures. Aben Esra remarque que c'étoient des images avec des visages d'hommes, propres à recevoir les influences des corps celestes: mais il avoue qu'il ne sauroit dire de quelle maniere elles étoient faites. Quoi qu'il en soit, il paroit évidemment par* Ezech. 21: 21. *que les idolatres se servoient des Terafim, en leur demandant conseil; puis qu'il en*
est

est expressement fait mention dans ce passage à l'égard du Roi de Babilone. Là dessus aprés avoir raporté les mêmes choses qu'ont dit nos Traducteurs & Drusius, il poursuit ainsi. *Tout ce que raconte R. Eliefer de cet abominable établissement des Terafim, que Tanchuma a emprunté de lui pour nous le dire : le Targum de Jonathan, Elie Levite & autres, est entierement incertain, & puisé dans l'eau croupissante & bourbeuse de la Tradition. C'est une chose qui ne tombe pas facilement dans l'esprit, qu'une telle cruauté se soit pratiquée dans la famille de Laban ;* (la raison qu'il aporte ne me satisfait pas) *quoi qu'autrement le sacrifice qu'on faisoit des hommes à Saturne soit demeuré long tems en usage parmi les Cartaginois.* Il paroit pourtant par le discours d'Eliefer, que c'étoit assurement le sentiment des Juifs de son tems : puis qu'il a vécu, comme on l'asseure tout d'une voix, du tems des Apôtres ; & qu'on tient qu'il avoit épousé la sœur de Gamaliel, que l'Apôtre saint Paul apelle son maitre, Act. 22: 3. & 5: 34.

§. 12. Premierement pour dire plus nettement ma pensée, je me servirai des termes d'un Theologien, dont Drusius fait mention, & qu'il ne nomme pourtant pas. *Dans ce passage les representations & les*

figures des Dieux inventés, sont nommées images, Terafim, qui n'avoient pas le pouvoir d'elles mêmes de rendre des reponses; mais qui le faisoient pourtant lors que Dieu le vouloit, pour chatier avec justice les hommes; lesquels y ajoutoient foi. Selon d'autres c'étoient des representations que ces Payens, trompés par la vanité, consultoient, en les examinant avec beaucoup d'attention; & suivant les augures qu'ils en tiroient, ils executoient leurs desseins ou les abandonnoient. Quelques Astrologues peu sensés, posoient ces figures sous une constellation; dans la pensée qu'elles étoient capables de recevoir les influences des vertus celestes, en étant pourtant aussi éloignées que le ciel est écarté de leurs influences. Voila à peu pres le plus vrai semblable de tout ce qui a été dit ci dessus, & de tout ce que j'en ai pû lire; tout le reste ne pouvant être raporté ici, à cause de l'abondance de la matiere. L'Ecriture ne nous donne donc pas encore ici la moindre marque, ni la moindre preuve de quelque commerce avec le Diable, dans l'usage des *Terafim*; mais bien de superstition. Or il ne s'agit pas de savoir, si les idolatres usoient de superstition; mais si avec cela ils consultoient aussi le Diable; & si par le moyen d'un Pacte, ils étoient liés avec cet Esprit malin. C'est dequoi nous n'avons aucune preuve.

§. 13.

§. 13. Passons presentement du vieux Testament au Nouveau, & voyons ce qu'il nous aprendra à l'égard du commerce de cette sorte de gens. La premiere chose que nous y trouvons ce sont les *Mages*: mais les Traducteurs ne s'en forment pas toujours une même idée: dabord ils se les representent une fois seulement, comme ne renfermant rien que de bon; & en suite ils les considerent par deux fois, comme quelque chose de tres méchant. En efet on ne sauroit se dispenser d'observer cette diference, puis que leurs diverses actions temoignent qu'elle s'y rencontre: mais à l'égard du nom, je ne trouve pas qu'il soit necessaire de le diversifier en Flaman. Car il y a une grande diference entre *les Anges* de Dieu & ceux du Diable: neanmoins l'Ecriture donne indiferemment ce nom aux uns & aux autres; c'est de la même maniere qu'elle nomme *μάγυς*, *magous*, ceux qui sur la decouverte d'une étoile, suivant leur vocation, vinrent d'Orient à Jerusalem, pour adorer nôtre Roi Jesus; Matt. 2: 1. & qu'elle donne aussi le même nom à Simon, qui par hipocrisie reçut le Batême de Philippe, abusant de l'Art qu'on nomme *Magie*, pour detourner le peuple de Jesus; Act. 8: 9--24. & pareillement à Barjesus ou Elimas, qui resista à l'Apôtre St. Paul à Paphos, Act. 13: 6--10. Ce n'est pas encore ici le lieu de dire quels étoient ces gens: & à l'égard de ce qu'ils étoient

Mages; nous n'avons qu'à voir simplement, si la Magie qu'ils exerçoient avoit quelque afinité avec le Diable, & jusqu'où cette liaison s'étendoit. Mais I comme les Mages qui adorerent le petit Enfant, étoient évidemment conduits par l'Esprit de Dieu, & que même ils furent avertis la nuit en songe il n'y a pas à hesiter la dessus: & ce doit être la raison, pourquoi ils sont nommés *Sages* par les Traducteurs, & non *Magiciens*, comme les deux autres, quoi que ce soit le même mot en Grec

§. 14. II. Pour ce qui est de Simon, je sai bien les relations qu'en font les Anciens Ecrivains Ecclesiastiques: mais comme elles ne viennent pas encore ici à propos, non plus que ce qui lui est attribué par ces mêmes relations; nous verrons seulement, quelle occupation le texte lui donne, lors qu'il en fait la description Il dit donc, qu'ayant que l'Evangile fut preché dans Samarie, il y avoit *un certain homme nommé Simon, qui exerçoit la Magie*, μαγεύων, *mageyon*: c'est à dire faisant ce que les *Mages* pratiquent, exerçant l'Art Magique; tenu autrefois par les Payens, & même par les Samaritains qui l'étoient à moitié, pour divin & pour saint. De là vient aussi que *charmant les esprits du peuple*, ἐξιστῶν, *existôn*, & l'attirant par l'admiration qu'il lui causoit, ainsi que Beze le croit, se disoit être *quelque chose de grand*: ne voulant pas passer pour un *Magicien* du commun,

mun, comme peut être aussi surpassoit il les autres en son art. Pour cette cause ils étoient attachés à lui, depuis le plus petit jusques au plus grand, *disant, celui ci est la grande vertu de Dieu.* Ils n'estimoient donc nullement que ce fut la vertu du Diable: ce qui me suffit.

§. 15 Mais ensuite le peuple ayant remarqué dans les paroles & dans les œuvres des Apôtres, une vertu superieure à celle de Simon: il se fit batiser, apres avoir perdu la grande estime, qu'il avoit pour les miracles de ce Magicien, qui fut aussi lui même convaincu, de même que les *Mages* d'Egypte, Exod. 8: 19, *& il étoit hors de lui même*, ἐξίσατο, *existato*, c'est ainsi qu'il y a dans le Grec: son admiration pour les actions miraculeuses des Apôtres, étant aussi grande, que celle que le peuple avoit eu pour les siennes. En un mot, il quitta l'exercice de son Art, & s'attacha à Christ par hipocrisie: dans la pensée que Pierre & Philippe étoient aussi des *Magiciens*, qui le surpassoient de beaucoup dans cet Art. Il étoit donc ici au bout de sa science, puis qu'il ne faisoit pas ce qu'il voyoit faire à ces Apôtres. C'est pourquoi feignant d'avoir embrassé le Christianisme, sous ce pretexte il demeuroit *continuellement pres de Philippe*: pour observer de quelle maniere il faisoit ses miracles, croyant qu'ils n'étoient produits que par art. Mais ayant perdu sa peine, il crut enfin, que pour de l'argent

il

il pourroit apprendre ce secret de Pierre. Ce fut alors que cet Apôtre reconnut que la confession, que Simon venoit de faire, étoit aussi trompeuse, que les arts qu'il pratiquoit: par le moyen desquels il avoit aquis une si grande reputation parmi le peuple; mais qui alors retournoit à sa confusion. Qu'y a-t-il de plus à examiner ici à l'égard de Simon? C'étoit un Magicien, & il demeura Magicien: mais dans tout le recit que l'Ecriture fait de lui: je n'aperçois en aucune maniere, qu'il ait eu commerce avec le Diable.

§. 16. III. Presentement il faut voir *Bar-Jesus*, autrement nommé *Elymas*: Act. 13: 6. 8. Il n'est pas necessaire, de parler ici de la signification de son nom. Etant aupres du Proconsul Serge Paul, qui gouvernoit l'Isle de Paphos: il s'oposa à Saul, qui depuis fut nommé Paul, dans la predication que cet Apôtre faisoit au Proconsul. Il est aussi nommé dans la version Flamande *Magicien Toveraar*, mais il y a dans le texte Grec *μάγος*, *Magos*. Il étoit donc du nombre des *Mages*, c'est à dire, des savans dans les secrets de la Nature; & en même tems, un Payen; qui s'oposoit à l'Apôtre pour empecher la conversion du Proconsul. Mais le faisoit il par art diabolique? c'est ce que le texte ne porte pas. On y lit seulement que Paul le nomme *enfant du Diable*; parce qu'en resistant à Dieu, *il accomplissoit les desirs du Diable, & lui étoit obéïssant, comme un*

enfant l'est à son pere. Jean 8: 44 C'est ainsi que nos Traducteurs l'expliquent à la marge. Si quelqu'un en veut savoir d'avantage, il n'a qu'à considerer, si le Sauveur accuse aussi les Juifs d'être *Magiciens*, dans la signification où ce mot est aujourd'hui reçu, lors qu'il leur dit que le Diable & non pas Abraham étoit leur pere, comme il est écrit dans le passage cité par nos Traducteurs. Quoi? tenoit il Judas pour tel, en disant de lui, que c'étoit un Diable, & non simplement un Enfant du Diable? Jean 6: 70. Cet *Elymas* n'étoit donc pas autrement *Magicien*, que tous les Philosophes de ce tems là; ni enfant du Diable que comme le sont ceux qui abusent de leur esprit pour *tromper*: il étoit, comme Paul le declare expressement, *plein de fraudes, & ennemi de toute justice.*

§. 17. IV. A l'égard d'une certaine Servante, qui avoit *πνεῦμα πύθωνος pneuma pythonos*, un esprit de *python*, & suivant la traduction Flamande, *un esprit qui devine*: Act. 16: 16. j'ai dit dans le II. L. XXIV. §. 19. tout ce qu'il en faut dire par raport à cet Esprit: en donnant à connoître, qu'elle n'avoit pas besoin de revelation, pour dire les choses qu'elle disoit, & qui sont raportez dans ce passage. Du moins il ne paroit pas qu'elles vinssent du Diable. Pour en tirer un plus grand éclaircissement, il faut savoir ce que c'étoit que *πύθων python*. Hesychius le nomme *δαι-*

μό-

μόνιον μαντικὸν, *daimonion manticon*, *un demon qui predit*, ou *qui devine*; ſans qu'il y ajoûte rien d'avantage. Il marque pourtant auparavant dans le même endroit, qu'une certaine perſonne, nommée *πύθων python*, faiſoit le métier de *ἐγγαστρίμυθος engaſtrimuthos*, *celui qui parle* du ventre, *ἡ ἐγγαστρίμαντις engaſtrimantis*, ou *celui qui predit du ventre*; & qu'il étoit *βυζάντιος τὸ γένος*, *byzantios to genos*, *de la race des Byzantins*. A l'egard de ce nom, on en a parlé ſuffiſamment ci-deſſus, chap. VI. §. 10. Cependant ſi l'on pouvoit dire pour aſſuré, qu'il y a eu anciennement quelqu'un de ces devins, qui ait porté ce nom: on trouveroit facilement en lui & avec plus de raiſon, l'origine de l'uſage de ce mot; puis qu'il arrive pour l'ordinaire, qu'une choſe emprunte ſon nom de celui, qui en a été l'auteur, ou qui a ſurpaſſé les autres dans l'exercice qu'il en a fait. Toujours n'eſt il pas plus certain, de le tirer dans les Auteurs des fables Grecques, du grand Serpent, nommé Python; qu'Apollon tua à coups de fleches, & qui pour conſerver la memoire de cette action, inſtitua l'un des quatre jeux de la Grece nommé, *Pythia*. Auſſi eſt ce pour cela, qu'il reçut en ſuitte l'honneur d'être appellé *Appollon Pythien*; & que les Pretreſſes de ce faux Dieu, qui rendoient les oracles de ſa part, reçurent auſſi ce nom de *Pythia*. Plutarque fait pourtant

tant connoitre, que de son tems, qui ne suivoit pas de fort loin celui des Apôtres, le nom de Python étoit donné en general à toute cette sorte de personnes, qui se mele de parler du ventre & de deviner.

§. 18. Apres ces remarques, il n'y a pas la moindre difficulté à l'égard de cette servante de la ville de Philippe, qui empeche de concevoir quel étoit cet *Esprit devinant*, dont elle étoit possedée. Ce n'étoit donc autre chose, que l'Art qu'elle exerçoit, pour tromper & pour dire la bonne avanture; en quoi elle avoit une plus grande experience que les autres. Il faut ajoûtes que les maîtres, chés qui elle étoit venue servir, connoissoient le gain qu'ils en tiroient: & que par cette raison elle pouvoit aussi sans doute être à un plus haut prix; puisqu'alors dans ce pays là, les serviteurs & les servantes étoient vendus & non pas loués. Mais qu'elle ait eu commerce avec le Diable, c'est ce dont nous ne trouvons pas un mot, qui puisse nous le faire connoître. Car à l'egard de πνεῦμα, *pneuma esprit* ou *demon*, on a déja fait voir plusieurs fois, que ce n'étoit ici proprement qu'une maniere de nommer; introduite par les personnes, qui croyoient qu'un Demon étoit quelque chose, ou la cause de quelque chose qui passe l'imagination commune: & pour ce qui concerne le mot πύθων, *python*, on a de même déja dit, qu'aucun Diable n'y venoit à propos.

§. 19.

§. 19. V. Ces sept ἐξορκισταὶ, *exorkistai, exorcistes vagabons*, tous *fils de Sceva, Prince des Prêtres*, étoient des Divins du même ordre que cette servante. Car le mot de *Diable* n'est pas dans le texte Grec; ce que les Traducteurs donnent aussi à connoitre, en le marquant d'autres caracteres, ou en l'introduisant par parentese. Aussi celui qu'ils exorciserent ici n'est il nullement nommé *un Diable*, mais un *Esprit malin*. Or on trouve quantité d'Esprits malins, qui ne sont du tout point Diables, puis que chaque personne en porte un: au cas qu'il faille suivre la leçon de l'Apôtre, qui nous exhorte de nous purifier aussi nous mêmes, *des souillures de l'Esprit*, pour rendre par la crainte de Dieu nôtre sanctification accomplie. 2 Cor. 7: 1. *L'Esprit du Monde* est un malin Esprit. 2 Cor. 2: 12, *car tout le Monde est soumis au malin.* 1 Jean 5: 19. Principalement *les Esprits d'erreur*, sont des Esprits malins, 1 Tim 4: 1. Les faux Docteurs sont des *Esprits impurs*; comme les trois que St. Jean vit sortir de la bouche du Dragon Apoc 10: 13. *L'Esprit de l'image de la Bête*, ne peut aussi être que malin, Apoc. 13: 15. parce que c'est une méchante Bête, qui est là décrite. *L'Esprit d'erreur* est aussi sans doute un malin esprit, & *l'Esprit de l'Antichrist* ne sauroit être meilleur; par ce qu'il n'est pas de Dieu, 1 Jean 4: 3, 6. Puis donc qu'il y a dans le monde, & dans tous les hommes tant de diverses sortes de

ma-

malins Esprits, il pouvoit bien y avoir en celui ci un Esprit fort impur, quoi que ce ne fut pas le Diable. Au reste je renvoye le Lecteur aux Esprits dont j'ai amplement parlé au XXVII. Chapitre de mon II. Livre, & sur tout au § 11--14.

§. 20 Mais comment est ce que ces sept fils d'un Prêtre vouloient chasser les Esprits malins? Par le *nom de Jesus*, dit le texte, en y ajoutant celui de Paul. Mais ce n'étoit pas un Esprit, qui fut ennemi, ni de l'un, ni de l'autre; au contraire il étoit leur ami: au cas que ce fut par cet Esprit que l'homme parloit ainsi: *Je connois Jesus, & je sai qui est Paul; mais vous, qui êtes vous?* Ce n'étoit pas un Diable avec qui ils eussent fait un Pacte, puis qu'il ne les connoissoit pas. Et si ce fut par le moyen du Diable que cet homme se jetta sur eux, & qu'il les mit en suite: ils n'étoient pas du peuple de cet Esprit malin, puis que tout Royaume divisé contre lui-même ne peut pas subsister. Matt. 12: 25 Etoit ce aussi de son propre mouvement, que cet homme trouva si mauvais qu'on le voulut délivrer du malin Esprit? mais d'où vient qu'il n'auroit pas voulu en être defait? Ou étoit il encore possedé d'un autre malin Esprit? Car un bon Esprit ne prend jamais vengeance de lui même, ou ne rend pas le mal pour le bien, ni même le mal pour le mal; de plus un seul homme ne se jette pas sur sept. Qui est ce qui ne voit donc pas, que

que c'étoit un homme qui à la verité n'avoit point de mauvais sentimens, ni de Jesus, ni de Paul: mais qui ayant la tête mal faite, ne pouvoit soufrir dans sa folie qu'on le contrariât, & qui mordoit & dechiroit, tout ce qui se presentoit à lui; de même que celui, dont suivant le recit de l'Evangile, j'ai fait la description au 29. chapitre de mon II. livre, §. 4.-8.

§. 21. A l'égard de ces sept hommes, qui s'opiniatroient à conjurer cet Esprit: on peut aprendre à les connoitre par l'exemple de Simon, qui ne s'opose pas, comme Elymas, ouvertement & directement à l'Apotre: eux aussi voyant, que l'art de conjurer, qu'ils avoient aquis, en courant ça & là, ne produisoit pas l'efet de celui qu'ils voyoient pratiquer à St. Paul; ils s'aviserent pour lui donner plus de vertu, d'employer son nom, & celui de Jesus, nommé par le même Paul. Car comme ces sortes de gens, en pensant efectuer quelque chose, outre les diverses tromperies, qu'ils mettent en pratique pour celà; établissent encore une vertu particuliere, dans les mots, les noms & les caracteres, de même que je l'ai fait voir dans mon premier livre XIII. §. 7, 14. ils s'imaginerent, qu'ils ne manqueroient pas de reüssir en nommant aussi celui de Jesus. Mais par malheur pour eux, ils ne firent que donner l'occasion de decouvrir, la difference qu'il y a entre les tenebres & la lumiere,

entre les forces du mensonge, & celles de la verité; & d'augmenter en même tems la clarté de l'Evangile, par des miracles incontestables, en la présence desquels toutes les sciences & les Artifices des hommes ne sauroient subsister.

CHAPITRE VIII.

Les diverses Loix que Dieu a données au peuple d'Israel, à l'égard de cette espece de gens, ne font aussi aucune mention d'une Societé avec le Diable.

§. 1. JUsques ici nous avons examiné dans les trois chapitres, qui precedent immediatement celui ci, tous les passages, où il est fait quelque mention de ces personnes, qui suivant l'opinion commune, ont commerce avec le Diable; & où il est aussi parlé de leur l'emploi & de leur occupation: mais tant à l'égard de ce qui est dit de ces mêmes personnes, qu'en ce qui concerne les noms & les manieres de parler, dont l'Ecriture se sert pour nous les faire connoitre: nous n'avons rien trouvé dans ces passages, qui nous puisse fournir la moindre preuve d'une semblable Societé avec cet Esprit malin. Il faut donc voir presentement, suivant la di-

division que j'ai faite au Chap. V. §. 1. si nous en pourons tirer quelques unes; ou des Loix, que Dieu a donnés sur ce sujet à son peuple, ou des Leçons & des Proverbes, qu'on lit sur le même sujet dans sa parole. Pour ce qui est des Loix, je les examinerai ici tout de suite; & à l'egard du reste, je le reserverai pour le X. Chapitre. Ces Loix se trouvent au nombre de sept: I. Exod. 22: 18. II. Lev. 19: 26. III. Lev. 19: 31. IV. Lev. 20: 6. V. Lev. 20: 27. VI. Deut. 13: 1. & VII. Deut. 18: 10, 11, 14. Commençons à les lire avec ordre, & à les examiner autant qu'il est necessaire pour nôtre sujet

§. 2. I. La premiere de ces Loix Exod. 22: 18. est concûë en ces termes מכשפה *Mecasschêfa, une Sorciere* לאתחיה *lo techayé, vous ne laisserés point vivre.* Nos Traducteurs n'ont fait ici que cette remarque au No 33. *cela se doit aussi entendre des Sorciers.* Deut. 18: 10. Aujourd'hui on ne la trouve plus, que comme elle a été mise à la marge par ceux qui ont examiné la Traduction; mais les Traducteurs y avoient ajouté ce que suit. *L'Ecriture Sainte parle plus souvent des Sorcieres que des Sorciers; parce que le Diable trompe, & fait plus facilement tomber dans ce peché, les femmes, que les hommes.* N'étoit ce pas une chose bien necessaire au sujet, que les Interpretes rendissent raison, de ce qu'on lit ici *Sorciere*,

&

& non *Sorcier*? Aussi peut on bien deviner la cause qui les a obligés d'ôter ce qu'ils y avoient mis: savoir, parce qu'on ne trouve le mot de *Mecasschêfa Sorciere* en aucun autre lieu que dans ce seul passage; & qu'on lit ailleurs par trois fois celui de *Mecasschêf. Sorcier*, ou *Magicien*, comme on l'a fait voir ci-dessus, au chap. IV. §. 5. Il ne paroit donc pas, que les femmes soient plus facilement seduites par le Diable que les hommes, ni que la seduction de cet Esprit malin doive ici trouver place. Ainsi ne convenant pas là dessus, ils ont mieux aimé laisser une partie de cette remarque, pour n'établir fortement ni l'un ni l'autre. Voyons presentement, ce qu'en disent ici les autres Traducteurs, des plus anciens.

„ §. 3. Drusius pense qu'il seroit plus „ raisonnable de traduire par *empoisonneuse*, comme le porte le Grec φαρμακὺς, *farmakous*, & comme il y a dans „ ce proverbe de Hillel, *qui prend plusieurs femmes, prend plusieurs empoisonneuses*. Hieronimus dit *maleficos*; c'est à „ dire proprement des *malfaisans*. Jonathan *tous ceux qui causent du mal, ou du dommage*, car la Loi est sans doute generale. Tremellius *Præstigiatricem, bateleuse*, ou *joueuse de passe*; d'autres „ enfin, *une femme qui lit le Grimoire*. Voici „ comme en parle Nicolas. Il y a dans „ l'Hebreu, *une Enchanteresse*, *sortilegam*,

„ *gam*; mais il faut aussi entendre par là
„ les Enchanteurs: l'Ecriture se servant
„ neanmoins du nom qui marque le sexe
„ feminin, parce que les femmes ont
„ le plus de penchant à exercer l'Art d'En-
„ chanteur. Ce que le Rabbin Salomon dit,
„ a même signification, de même que les
„ paroles d'Aben Esra. Il y a dans le Fran-
„ çois *Sorciere*, ce qui est toute la même
„ chose. Enfin tout ce qu'il y ajoute re-
„ vient presque à ceci: savoir qu'on doit
„ entendre ici les *Enchanteresses*, ou *celles*
„ *qui devinent*; ou bien celles qui trom-
„ pent, ou font du mal, par *la lecture*
„ *du grimoire*, ou par leurs *empoisonnemens*.
„ *Vous ne la laisserés pas vivre*. Cela si-
„ gnifie suivant l'interpretation de Jero-
„ me, *vous ne soufrirés pas qu'elle vive*.
„ L'Hebreu dit proprement, *vous ne la*
„ *vivifierés pas*; ce qui veut dire en notre
„ langue, *vous ne la conserverés pas en vie*.
„ Jonathan y ajoute ces paroles du Lev. 20:
„ 21. *mais elle doit être lapidée*; ce qui
„ n'est pas une traduction, mais une ex-
„ plication. Il faut pourtant que je dise
ici, en interrompant ce discours, que tout
ce qu'il a assemblé là de plus, tend à char-
ger les sorcieres d'aujourd'hui, savoir
qu'elle font toutes choses par le moyen du
Diable, & qu'elles sont étroitement liées
avec cet Esprit malin. Or c'est dequoi
tout les anciens Traducteurs ne disent pas
un mot. Il faut donc qu'il y ait quelque
au-

autre cause, pour la quelle cette espece de gens ne devoit pas demeurer en vie parmi le peuple d'Israel. „ Les septante le tra-
„ duisent ainsi *οὐ περιποιήσετε ou peripoiëse-*
„ *te, vous ne les laisserés pas en paix*; mais
„ on lit pourtant dans quelques livres
„ *οὐ περιβιώσετε, ou peribiosete, vous ne les*
„ *tiendrés pas en vie.* Drusius aimeroit
„ mieux *peripoieesete conserver, garder,*
„ savoir, *en vie.* Voyés Lev. 19: 26.
„ Deut. 18: 10.

§. 4. A l'égard du nom, nous avons suffisamment remarqué ci dessus, que le mot de *Mecasschêfa* ne donne l'idée d'aucune societé avec le Diable; & de même presentement, nous ne recueillons rien de semblable des diverses traductions ramassées faites par Drusius. Si ce n'est qu'il faudroit que la Loi fut ici disposée de maniere qu'on en dût tirer cette consequence, par ce qu'elle condamne ces gens infames à la mort. Il s'ensuit bien que Dieu les avoit en abomination, & qu'ils n'étoient pas même dignes de vivre; mais on n'en sauroit conclure, que pour cela ils eussent commerce avec le Diable. Car autrement ce seroit une necessité que tous les pechés que Dieu veut qu'on punisse de mort fussent aussi des pactes avec le Diable, comme le blaspheme, le violement du Sabbat, & autres semblables; ce qui n'entre pourtant pas dans la pensée de personne. Qu'on examine un peu entre autres ces passages;

G Exod.

Exod. 21: 12, 15, 16, 17, 29. & 31: 14, où la peine de mort est aussi requise ; & qu'on juge si c'est parce que ceux dont il y est fait mention ont fait alliance avec le Diable. Mais si l'on en veut savoir la veritable cause ; on la trouvera dans le troisiéme passage : presentement voyons avant en premier lieu choses le second.

„ §. 5. II. Levit. 19: 26. LO TE-„ NACHASCHOU, Le Latin porte. „ *Non augurabimini.*, c'est à dire, *vous* „ *n'augurerés point*, ou, *vous ne devine-* „ *rés point*. Nos Traducteurs l'expliqnent „ ici en particulier, par, *observer le chant* „ *des oiseaux*. Jonathan *vous n'observerés* „ *aucun augure*, ou *Divination* ; Les Sep- „ tante, οὐκ οἰωνιεῖσθε *ouk oioneisse*, *n'augurés* „ *point* ; suivant la signification de l'an- „ cien Dictionnaire Grec. On le peut aussi „ entendre de l'augure qui se tire des oi- „ seaux. On trouve dans le livre intitulé *Pesichta* de semblables exemples des Rabins Salomon Jarchi & Levi, pour l'explication de ce passage, comme je l'ai remarqué au Ch. I. L. III. §. 7. sur l'observation des oiseaux. Mais il cite encore quelque chose de particulier de Hiscuni ; „ Celui ci ayant égard à la connexion des „ mots de ce vers. qui commence ainsi ; „ *vous ne mangerés pas avec le sang* ; aprés „ quoi il y a immediatement, *lo Tena-* „ *chaschoe*, *vous n'augurerés point*. Voici „ les paroles de cet Ecrivain. *Il veut dire*, „ *pres*

„ *pres du tombeau d'un homme, qui a été*
„ *tué; afin que vous puissiés eviter qu'il ne*
„ *se vange, suivant la coutume des Amor-*
„ *rheens.* Et *comme il fait mention de ne*
„ *pas manger avec le sang, ce qui est la*
„ *coutume des incirconcis, il parle aussi*
„ *là de leurs autres coutumes.* Au reste
on a déja dit ci dessus Chap. VI. §. 3, 4.
ce qui pourroit être encore recueilli ici de
l'Hebreu *nichésch, nechaschym*, & *mena-chêsch.*

§. 6. Mais ce qui merite ici une remarque particuliere, c'est ce que le même Hiscuni a encore marqué dans la suite. Il avoit auparavant raporté sur ces mots *vous ne mangeré pas avec le sang*, quelques semblables explications du Rabin Levi, qui dit là dessus: *comme il suit là immediatement, vous n'augurerés point, il est à remarquer que cette manducation avec le sang se faisoit en vûë de connoitre les choses futures: & c'est aussi de cette maniere que cela se pratiquoit, car dans le sacrifice des bêtes le sang couloit dans une fosse, pres de laquelle ils en mangeoient la chair; dans la pensée, que lors qu'ils pratiquoient cette ceremonie, ils étoient à une table mangeans avec les Demons. Par ce moyen le lien de l'amitié & de la familiarité, qui les unissoit les serroit jusques là, que les Demons donnoient à connoitre les choses futures; comme ce Docteur dit l'avoir remarqué dans leurs livres.* Je laisse cela à part: & ce qu'il dit ici des

Demons, suivant le sentiment de ses Iuifs & de ses Payens, ne touche point le Diable, puis que cet Esprit malin difere manifestément des Demons, comme je l'ai fait voir sufisamment dans mon II. L. XXVI. Ch. Autrement, pour ce qu'ils disent, que la manducation du sang étoit jointe avec la Divination mon sentiment est, que cela a assés de fondement dans le texte Hebreu, il y a, LO TOCHELOU AL HADDAAM; ce qui signifie proprement, *vous ne mangerés point sur le sang*, ou *par dessus le sang*. Car il n'y a rien là qui nous oblige, à le prendre ici dans le même sens qu'ailleurs, où Dieu defend *la manducation du sang*, ou *de la chair avec son sang*, ou *dans son sang*. Gen 9:4. Lev. 8:1. 7:16. & 17:14. Deut. 12:23. puis que dans aucuns de ces passages on ne voit pas que cela ait quelque liason avec les Loix de la nature de celle ci.

§. 7. Voici la suite de ce passage: LO TEONENU; nos Traducteurs le traduisent ainsi, *vous n'exercerés point l'art de bateleur*, ou de charlatan. Et la dessus ils disent au No. 37. ce mot signifie *éblouir les yeux par enchantement*, *de sorte qu'on croït voir ce qui ne subsiste pas*. Selon eux c'est donc enchanter, que de charmer & d'éblouir les yeux par des tours de souplesse; on n'a pas besoin du Diable pour cela. Ils disent de plus, que quelques uns le prennent dans ce sens; & ils nous

ci

tent pluſieur autres paſſages, où il doit être entendu de même; ſavoir celui que nous examinons preſentement, & en ſuite les ſuivans 2 Rois 2: 6. 2 Chro 31: 6. Iſa 2: 6. & 57: 3 - 7. Jerem. 7: 9. Nous devons encore voir tous ces paſſages. Cependant les Traducteurs ajoutent encore ici: que d'autres *l'entendent du choix des jours, ou de la prediction qui ſe fait par l'obſervation des nuées, & la conſtitution du ciel; ce qu'on nomme, Aſtrologie.* J'ai fait voir ci deſſus au Chap. IV. §. 7. en combien de manieres diferentes les autres Traducteurs traduiſent ce même mot; ce qui prouve ſuffiſamment que de toutes ces Traductions il n'y en a aucune qui ſoit certaine. C'eſt ce que Druſius nous va encore expliquer plus poſitivement.

„ §. 8. *Non eritis præſtigiatores, vous ne*
„ *ſeres point bataleurs*, ou *charlatans.* Je-
„ rome dit, *vous n'obſerverês point les*
„ *ſonges.* Le Septante οὐδ' ὀρνιθοσκοπήσεσθε
„ *oud' ornithoscopéſeſte*; ce qu'ils traduiſent,
„ *neque auſpicabimini, ni vous n'obſerve-*
„ *rés pas le chant des oiſeaux,* Le Rabin
„ Salomon dit que cela ſignifie ONOOTH
„ le tems d'une heure, que ceux qui fai-
„ ſoient choix des jours, prenoient pour
„ commencer, ou mettre à execution la
„ choſe qu'on s'étoit propoſée. Mais voici proprement quelle eſt ſon opinion. C'eſt que ce mot vient *a'anaan*, la *nuée*: de ſorte que, comme je l'ai remarqué ci deſſus Ch. V.

§. 7, parmi *ces personnes, qui faisoient choix des jours*, il pretend comprendre en particulier, *ceux qui observoient les nuées*. C'est aussi à quoi nos Traducteurs & les autres le raportent, comme nous, dans les annotations, qu'ils ont faites à la marge. Le même Rabbi explique là plus amplement son opinion par les remarques des savans dans les langues; que nous ne joignons pas, & qu'il n'est pas necessaire de joindre encore ici. Dans le livre intitulé Pesichta ce mot signifie encore *bataleurs*, ou *charlatans*; & dans Hiscuni *ceux qui font choix des jours*. Le Rabin Levi le prend dans le dernier sens & il prend de là occasion, d'expliquer son sentiment sur la difference des tems, dont nous parlerons un peu plus amplement dans la suite au Chapitre XXII. Au reste il raporte à l'idolatrie domestique la difference qu'une personne fait des tems, en vûë de la Divinité que les Payens attribuoient aux Astres, par lesquels tous les tems étoient mesurés. Et c'est là, si j'ai quelque connoissance de ces choses, donner droit au but. Dans tout cet ouvrage il n'y a encore rien qui concerne le Diable. Faisons place au troisiéme passage.

§. 9. III. *Vous ne vous tournerés point vers les Ovooth*, (*Devins*) *& les Jid-onym, Artisans du Diable*, *& vous ne les chercheres point pour vous joindre à ceux; Je suis l'Eternel vôtre Dieu.* Levit 19:31 Dans l'interpretation les Traducteurs donnent ici de nouvelles forces aux opinions des autres

tres Ecrivains que nous avons raportées ci dessus au Chap. VI. §. 9, 12. sur les mots d'*Ow* & d'*Jid oni*: mais à l'égard des choses ils en disent beaucoup d'avantage. Car sur le mot de *Devins* ils marquent au N°.40. qu'il peut être aussi traduit par *Esprits de Python*. *Car*, disent ils, *le mot signifie aussi bien les Esprits, qui étant interrogés sur les choses inconnues & cachées, rendoient reponse, que les Devins tant hommes que femmes, qui interrogeoient, les Esprits pour en avoir reponse. Voyés là dessus aussi ci dessous* 20: 27. *Deut.* 18: 11. 1 *Sam.* 28: 3, 9. 2 *Rois* 21: 6. 1 *Chron* 10: 13. *Act.* 13: 16. J'en conviens suivant l'opinion des Iuifs & des Payens; mais non pas suivant la verité, & la force propre du mot; comme nous l'avons déja montré sufisamment ci dessus. C'est avec beaucoup de raison que les Traducteurs ont ajouté, *que suivant l'usage commun, ces personnes étoient nommées Devins; mais qu'en efet ils n'étoient pas dignes de porter ce nom, parce que le plus souvent il ne repondoient que des faussetés, & qu'ils ne disoient la verité que pour tromper, & causer du dommage*. Sur le mot *d'Artisans du Diable*, *Jid-onim*, qui se trouve dans le passage, ils confessent ce que j'en ai remarqué au VI. Chap. §. 12. savoir, *que le mot Hebreu tire son origine de we-*

 ten;

ten : parce que ces gens se vantoient de savoir beaucoup, & qu'ils se faisoient passer particulierement pour connoitre non seulement les choses arrivées & inconnues aux autres; mais aussi celles qui devoient arriver, employans pour cela des arts vains & Diaboliques. Voyés aussi là dessus ci dessous 20: 6, 27. 1 Sam. 28: 3, 9. Esa. 8: 19. Je conviens sur ces mots *d'arts diaboliques* en ce sens, que la sagesse, qui ne vient pas du ciel à l'homme, est *terrestre, sensuelle*, & δαιμονιώδης, *daimoniodees, Diabolique*, Jaq. 3: 15. c'est à dire telle qu'est celle des Payens, à l'égard de leurs Demons imaginaires; ces idolatres croyant que l'Idole est quelque chose, quoi qu'à la verité ce ne soit qu'une pure fiction.

§. 10. Voyons presentement ce que Drusius a recueilli sur ces mots. Comme ils sont traduits en Flaman; *vous ne vous* „ *tournerés point vers les Devins*. Jerome „ l'a traduit: *Ne declinetis ad Magos*, „ *ne vous detournés point vers les Mages*, „ Sages Payens, ou Devins; d'autres, „ *ne vous obligés pas*; Onkelos *ne re-* „ *gardés pas vers les Pythons*. Jonathan „ *ne vous detournés pas derriere ceux*, „ *qui interrogent les Pythons*. Les Septante „ οὐκ ἐπακολουθήσετε ἐγγαστριμύθοις, *ouk e-* „ *pakolouteesete engastrimythous, ne sui-* „ *vés pas ceux qui parlent du ventre*. Le „ Rab-

„ Rabbin Solomon; *c'est un avertissement*
„ *à l'égard de celui qui parle du ventre*,
„ qu'il nomme BAAL. ÔV, comme
„ je l'ai dit au Chap. VI. §. 9: *Mais*
„ *qu'est ce que celui qui parle du ventre?*
„ *C'est un Python, qui parle avec les ai-*
„ *selles*. Chap. VI. §. 12. Hiscuni (a-
„ yant égard au verset precedent) dit,
„ *reverés mon sanctuaire, & ainsi ne vous*
„ *detournés pas vers les Pythons & les*
„ *Devins. Car qu'avés vous à faire avec*
„ *eux? vous avés le Sanctuaire, qui ren-*
„ *ferme l'Urim & le Thummim. Où ain-*
„ *si: Vous craindrés mon Sanctuaire;*
„ *c'est à dire mes saints commandemens.*
„ *Tous les commandements sont apellés*
„ KEDOUSCHA, (*sainteté.*) *Mais*
„ *dans ce qui suit; prophanant mon saint*
„ *nom, il repete, ou redouble son dis-*
„ *cours; & l'on ne le peut pas interpreter*
„ *dans la signification propre du San-*
„ *tuaire; car c'est en quelque maniere*
„ *une profanation du Santuaire, que de*
„ *transporter de sa semence à* Moloch.
„ Aben Esra: *c'est une raison de ce qu'il*
„ *a dit, je suis l'*ETERNEL: *car*
„ *s'ils ne craignent & ne reverent pas son*
„ *Santuaire, il les punira. Il parle aussi*
„ *là des Pythons, & des Devins sur un*
„ *mort.* Car il y a dans Isaïe, *interroguer*
„ *les morts pour les vivans.* Isa. 8: 19.

„ *Vers les Devins, Pythons.* Il y a
„ dans le livre intitulé *Pesichta* : ÔV
„ *signifie un Python, qui parle avec les*
„ *aisselles. Et il dit lui même, & vôtre*
„ *voix étoit celle d'un Python, sortant de*
„ *de la terre.* Aben Esra OVOÔTH
„ vient de VE-OVOÔTH CHADA-
„ SCHYM, *& les vaisseaux neufs de*
„ *cuir; car ils sont les fondemens de cet*
„ *ouvrage.* Faites presentement comparaison de ceci, avec ce qui est dit au Chap. VI. §. 9. sur Job 32: 28, 29. Il semble, dit Drusius, qu'Aben Esra a égard à la prédiction qui se faisoit par le moyen d'un vaisseau de cuir; ce qu'on prratique encore aujourdhui avec un tamis. Voyés I. L. III. ch. §. 18. Le Rabbin Levi. *Cela est manifeste; par ce que Saul interrogéa un Python par le moyen d'une femme qui se meloit de deviner : Car Python est, lors qu'ils font monter un mort; & il semble à celui qui l'interroge, qu'il entend la voix du mort, qui lui donne à connoitre les choses futures. Or cette voix, qui s'entendoit comme venant d'un lieu tres profond, étoit fort basse :* c'est pourquoi nous lisons, *ta voix fait moins de bruit qu'un Python,* Isa. 29: 4. *C'est une chose de la même nature lors qu'on employe un casque pour cela.* Je trouve aussi dans Jonathan, outre ce qui est raporté ci dessus, le mot Chaldaique

ZE-

ZECHOUROU, dont je parlerai ici
„ dans la ſuite ; mais ſi *Zechourou* & *Python*
„ ſont la même choſe, ceci eſt auſſi nom-
„ mé DECHOUROU, comme Elias
„ Levite l'introduit dans ſon Dictionnaire
„ du Talmud de Ieruſalem. C'eſt ce que
Druſius raporte bien ici ; mais Buxtorf fait
convenir ces deux mots Chaldaiques au ſui-
vant, ſavoir à *Jid-oni*. Druſius dit donc
un peu plus bas, que *les parleurs du ventre*
ſont nommés ainſi, parce que leur ventre
s'enflent comme des ſacs de cuir. Il rapor-
te apres beaucoup d'autres les paroles de
Fagius. *Nous avons vû auſſi de nôtre
tems de ces parleurs du ventre ; lesquels é-
tant aſſis, mettoient au jour un petit mot
de leur ſecret, & donnoient reponſe ſur ce
qu'on leur demandoit. J'ai auſſi voulu
les entendre ; non que j'y ajoute aucune foi,
mais pour connoitre les tromperies des
Eſprits malins.* Il n'atacheroit pas beau-
coup ſa penſée aux Eſprits malins, ſi au-
jourdhui il avoit une fois parlé avec Iochem
dans la maiſon des vielles femmes de cette
ville ; mais c'eſt dequoi nous ferons men-
tion au IV. Livre.

§. 11. Les *Jid-onÿm*, (*Ariolos*) *Devins*
comme le Latin le porte. Santes les nom-
me *Aruſpices* ; c'étoit ceux qui ob-
ſervoient les entrailles des victimes : Voyés
le 1. L. Ch. III. §. 5. Et il joint ce mot
avec le ſuivant, *& ne vous enquerés pas*

 des

des Aruspices, pour vous souiller avec eux. Les Septante, καὶ τοῖς ἐπαοιδοῖς οὐ προσκολληθήσεσθε, ἐκμιανθῆναι ἐν αὐτοῖς: *& ne vous attachés pas aux Magiciens, afin que vous ne soyés pas souillés avec eux.* Le Traducteur Romain le traduit de la même maniere. Les *Jid-onijm* sont donc des Magiciens. Ionathan se sert du mot *Jadoua*, qui selon lui signifie une certaine bête, comme il est déja remarqué au Chap. VI. §. 12. „ Onkelos employe ici dans „ le Chaldaique ce mot ZECHOUROU, „ que Ionathan aplique ci dessus au pre- „ mier. Elie le nomme DECHOUROU; „ & il dit que dans le *Targum*, ou l'inter- „ pretation de Ierusalem, *dechourou* est „ l'explication de *ôv*. Mais Munster „ dans son Lexicon dit qu'il convient à „ *Jid-oni*, (*Devin.*) Drusius l'ajou- „ te à Augure; car c'est ainsi qu'ils expli- „ quent communement le mot Hebreu „ *Jid-oni*. Elie le fait encore convenir à ce „ mot ZACHAR *se ressouvenir*. Le Tar- „ gum de Ierusalem traduit *Jid-oni* dans „ le Chaldaique par *zechouryn*, *ôv*, *o-* „ *vôth*, ce mot comprenant *ovas*, & „ *ovyn*. Le même Elie nous aprend, que „ Ionathan traduit par tout dans le Chal- „ daique ce mot *ôv* par *bidyn*, & qu'il „ met toujours *zechourou* pour *jid-oni*. & „ *Jid-onijm*. Le Rabbin Salomon dit qu'*Jid-oni est celui, qui met dans sa bouche un os de la*

bête,

bête, nommée jadoua, & que cet os parle. Mais c'est avec bien plus de raison qu'on lit ci dessus Ch. VI. §. 12. dan le livre *d'Aruch*, que cette personne parle *par le moyen de cet os.* Pheschtra. *Jid-oni est celui qui parle avec la bouche. Car il prend dans sa bouche un os de la bête Jadoua, & il parle avec cet os. Or Jadoua est une sorte de bête. Voyés que ceux ci sont lapidés, & que celui qui est là interrogé ne reçoit qu'une simple censure.* Ce *sont de* „ *foibles cervelles*, dit Aben Esra, *qui* „ *disent, qu'il n'y a point d'espece de* „ *Magie sans Ovôth, veritable; qui* „ *ne soit defendue dans l'Ecriture. Car,* „ dit il, *l'Ecriture ne defend aucune ve-* „ *rité, mais les mensonges.* Le Rabbin „ Levi donne à connoitre que *jadoua* est un „ certain oiseau; & il parle, comme les au- „ tres de l'usage auquel on s'en servoit. Le „ Rabbin Salomon dit la même chose. Fa- „ gius y ajoute un recit tiré des Rabbins: de „ quelque chose fait comme une longue „ corde, croissant d'une certaine racine dans „ la terre. C'est là que se tient la bête *jadoua*, „ qui depuis le haut jusques au nombril „ ressemble en tout à un homme, & tout „ le reste depuis le nombril est fait comme „ un concombre, par ou elle est attachée „ à cette tige, & par ce moyen à la racine, „ qui est sous terre. Toutes les fois qu'on „ approche de cette bête, plus pres que de

„ la longueur de cette tige, elle vous prend
„ au cou, & même la corde devore tout
„ ce qui est autour. Mais ceux, qui vont
„ à cette chasse percent la tige à coups de
„ fleches; ce qui fait tomber la bête qui
„ meurt aussi tôt. Bodin dans sa Demo-
„ nologie L. 1. Chap 6 faisant aussi con-
„ venir le mot *Jid-oni*, avec *Demon* &
„ Magicien dit de plus, *que les Juifs dans*
„ *le livre des 613 Commandemens en-*
„ *tendent par ce mot, ceux qui interro-*
„ *gent le Diable, qui se tient caché sous*
„ *les ossemens d'une bête nommée Jadoua,*
„ *dont les regards sont mortels, & qui*
„ *doit être tuée à coups de fleches.*
„ Athenée la nomme καταβλέπωνα, *ka-*
„ *toblepada, (qui regarde vers la terre)*
„ *& dit que cette bête est faite comme un*
„ *veau; qu'elle va toujours paitre, &*
„ *qu'elle ne peut presque pas ouvrir les*
„ *yeux: au reste si cette bête regarde les*
„ *hommes, il faut qu'ils meurent.* C'est
avec raison que Drusius tient tout cela pour
des folies, & qu'il y aplique ce vers.

„ *Qualiacunque voles Judæi somnia*
vendunt.

„ *Les Juifs sont toujours pleins de ri-*
dicules songes,
„ *Et pour des verités nous vendent*
leurs mensonges.

„ Dans

„ Dans les notes sur l'édition Romaine, il
„ y a entr'autres : μὴ ἐπιστρέψητε πρὸς τοὺς
„ θελητὰς καὶ τοὺς γνωστάς. *Ne vous detour-*
„ *nés pas vers les volontaires, ni vers les*
savans. Il faut que j'interrompe ici pour dire, que c'étoit la maniere d'Aquila, Juif Chrêtien, qu'on conjecture être l'auteur de cette traduction ; d'être en traduisant pontuël, à suivre le sens & l'origine des mots : & il semble, qu'il ait été dans le sentiment que le mot ὂυ signifie *être dans le vouloir*, savoir, comme je le conjecture, de dire quelque chose de caché. *Jid oni* signifie donc là la même chose que γνωστὴς, *gnoostees*, qui pense connoitre les choses futures, qu'il ne sait pourtant pas ; comme un *presomptueux*, qui sait à peine lire ou écrire, un demi lettre. Drusius nous
„ renvoye ici aux notes qu'il a faites sur le
„ 2 L. des Rois, 11 : 11. *in Fragm. Vet.*
„ *Interpr.* où il raporte ceci qu'il a tiré de
„ Theodoret · *On nommoit quelquefois*
„ *gnostas savans ou connoissans (les augures)*
„ *qui se vantoient temerairement de savoir*
„ *les choses futures. Car comme on nommoit*
„ *les Prophetes, Voyans, & Contempla-*
„ *teurs ; parce qu'ils prevoyoient ce qui devoit*
„ *arriver : de même ils ont nommé les augu-*
„ *res GNOSTAS (savans, ou connoissans)*
„ *parce qu'ils s'imaginoient savoir les choses*
„ *cachées, & avoir une connoissance ante-*
„ *rieure, de ce qui ne subsistoit pas encore.*
„ Les Septante ont employé ce mot au

„ 1 Sam.

,, 1 Sam. 23: 3. mais au Deut. 18: 11. ils
,, l'out traduit par τερατοσκόπους, (*teratos-*
,, *kopous*) *contemplateurs des miracles.* Ie-
,, rome au même passage, *Devin.* Cepen-
,, dant Theodoret dit sur ce passage:
,, *Quelques uns tourmentés par quelques*
,, *Demons; qui les mettoient hors du sens*
,, *toutes les fois qu'ils faisoient leurs pre-*
,, *dictions, lesquels les Grecs nommoient*
,, ἐντερομάντεις, (*enteromanteis.*) *Aruspi-*
,, *ces, parce qu'il sembloit, que le Demon*
,, *parlât dans leur corps.* Un Autre la
,, traduit de la maniere suivante: *Ne sui-*
,, *vés pas les parleurs du ventre, & ne*
,, *vous joignés pas aux empoisonneurs.*
,, Il y en a d'autres, qui entendent par
,, *Jadoea* un certain oiseau nommé *hausse*
,, *queue*, en Grec σεισοπυγίς. *seisopugis.*

,, §. 12. *Ne vous souillés pas avec eux.*
,, Cela est dit de tous les deux, des *Ovoth*
,, & des *Jiá-onijm.* Il y a dans le Pesichta,
,, *qu'ils ne viennent vers personne, que vers*
,, *celui qui à tourné son cœur vers eux, &*
,, *qui l'a souillé par ce moyen.* Le Rabbin Sa-
,, lomon l'explique ainsi. *Ne cherchés pas*
,, *à vous peiner avec eux; car si vous le fai-*
,, *tes, vous serés souillés en ma presence, &*
,, *je vous aura en abomination.* Aben Esra.
,, *Il dit, souiller; parce qu'une ame qui se*
,, *detourne, ou regarde en arriere, est souil-*
,, *lée; n'étant pas unie à Dieu.* Et en efet
ce doit être la seule cause, pourquoi a Loi
veut

veut qu'on fuie cette sorte de gens : parce qu'ils ne disent jamais rien venant de Dieu ; & qu'ils parlent pourtant, comme si c'étoit de la part de Dieu. Cette raison sera la premiere, qui trouvera encore sa place ici dans la suite. Cependant il paroit par toutes ces diverses explications que tous les Interpretes, l'expliquent, des Divinations vaines & de neant, sales même, & ridicules. Et quoi que quelques uns d'entre eux y fassent entrer un *Demon*, ou le Diable même : il confessent neanmoins tous, que les mots ne le renferment pas dans la force de leur signification. Le fait, ou la maniere avec laquelle on pratiquoit cette Divination, étant raconté par quelques uns des interptetes si diferemment, avec si peu d'aparance de verité, & même avec mensonges : ne nous fait aussi nullement connoitre, qu'il y ait eu quelque societé avec le Diable. Mais si cette conclusion doit être tirée de la raison que la Loi ajoute : il faut aussi conclure necessairement la même chose à l'égard de ceux, qui mangent des viandes defendues. Car voici de quelle maniere en parle l'Eternel dans le même passage: *& ne vous souillés pas avec ces choses ; de peur que vous n'en soyez souillés. Car je suis l'Eternel vôtre Dieu ; c'est pourquoi vous vous sanctifierés.* Cependant il est le même Dieu *qui a crée les reptiles*, comme aussi toutes choses, chacune *suivant son es-*

espece; Gen. 1:25. & *toute creature de Dieu est bonne* en elle même, *étant prise avec actions de graces*. 1 Tim. 4: 4.

§. 13. Nous allons donc poursuivre. IV. Dans le chapitre suivant au 6. vers. l'Eternel defend tres expressement ce commerce. *Lors qu'une ame se sera tournée vers les Devins* OVOOTH, *& vers les Artisans du Diable*, JID-ONYM, *pour paillarder avec eux, je mettrai ma face contre cette ame, & elle sera exterminée du mileu de son peuple. C'est pourquoi santifiés vous, & soyés saints; car je suis l'Eternel vôtre Dieu*. Lev. 20: 6. Les Traducteurs avoient mis ici en ce passage de même qu'au precedent, au lieu *de Devins*, *ceux qui conjecturent la verité*, & à la marge No. 12. *ordinairement nommés Devins*. Fullenius, un des Traducteurs a raié ces mots; (ne recevant pas, comme il y a aparance, celui de *Devins*, pour bon) *étant cependant indignes de ce nom, puis que le plus souvent ils ne donnoient que des faussetés pour reponse, & qu'ils ne disoient la verité que pour tromper, & pour causer du dommage*. Les autres ont aussi effacé ceci; l'ayant, comme je viens de le dire au §. 5. transporté sur le premier passage, auquel il convient mieux: de sorte qu'il n'y a plus rien ici à la marge que le renvoi qu'ils font à ce premier passage. Et

en

en efet puis que ce sont les mêmes noms, ils n'avoient pas besoin ici d'une explication particuliere, si ce n'est autant que la raison de la Loi le demande; & c'est de ceci que doit dependre la plus grande partie de la question. Ecoutons presentement parler Drusius sur l'une & sur l'autre de ces choses.

§. 14. *Une Ame*, c'est à dire, un homme: Onkelos le traduit ainsi, de même que Jonathan; car BAR NASCH, *fils de l'homme*, signifie un homme.

Celui qui se sera instruit. Jerome & Ionathan traduisent, *celui qui se sera detourné.* Les Septante ἢ ἂν ἐπακολουθήσῃ, *au cas qu'il les ait suivis.* Quelques uns aiment mieux le „ traduire ainsi, *celui qui se sera courbé*: ce qui „ revient pourtant tout à la même chose.
„ *Vers les Devins.* (*Ovôth*) Ierome dit, „ *ad magos*, (*vers les Magiciens.*) Onkelos dans le Chaldaique BIDYN, ce „ que Fagius a toujours traduit par „ *Pythons*. Ionathan met SCHEALEI „ BIDYN, *ceux qui interrogent les* „ *Pythons*, *ou les bidyn.* Les Septante se „ servent encore ici du mot ἐγγαστριμύθους, „ *engastrimythous*.
„ *Et les Artisans du Diable*, (*Iid onym*) „ *les Augures*. Les Septante disent ἢ ἐπαοιδοὺς, (*ê epaoidous*) *ou ceux qui se mêlent* „ *de conjurer*. Ionathan *derriere ceux qui* „ *font monter les* ZECHOEROU; ils „ ont déja été nommés au vers 6. mais „ on

„ on en doit donner une plus ample expli-
„ cation dans la suite : *& qui vont interro-*
„ *ger l'os de la bête Jiddoua*, on en a déja
„ fait mention au §. 7. Voici comme cela
„ est expliqué dans le livre intitulé Pesich-
„ ta. *Celui qui produit quelque ouvrage, &*
„ *qui ne trompe pas simplement la vûë par ses*
„ *tours de souplesse ; quoi qu'il soit defendu*
„ *de le faire. Quelqu'un peut bien s'instrui-*
„ *re, puis qu'il y a, vous n'aprendrés pas*
„ *à le faire ; mais aprenés à le connoître,*
„ *& à l'enseigner aux autres.* Aben Esra
„ l'explique ainsi. *Le sens de cela est ;*
„ *comme j'exterminerai celui, qui aura don-*
„ *né secretement ou en public de sa semence*
„ *à Moloch* : car c'est dequoi parle le ver-
„ set qui precede immediament ; *si son*
„ *peuple ne l'a pas fait mourir : j'extermine-*
„ *rai de même celui, qui regarde derriere*
„ *moi vers les Pythons.*

„ *Ma face*, c'est à dire ma colere, ou
„ ma face en colere. Il y a ici au contrai-
„ re, *La face de l'ETERNEL étoit sur*
„ *eux.* Car c'est la même chose que si
„ l'on disoit *Sa faveur.*

„ *Contre cette ame*, c'est à dire suivant
„ la traduction Chaldaique de Jonatham
„ & d'Onkelos, *homme.* Car Jonathan
„ dit comme auparavant, *enfant de l'homme.*

„ *Et je l'exterminerai du milieu de son*
„ *peuple.* Parce qu'il avoit dit au v. 5.
„ *contre cet homme & sa famille* : savoir ;
„ si elle fait le même commerce que lui.

„ Au

,, Autrement châque homme particulier
,, de sa famille, si elle n'est pas coupable
,, avec lui; & toute une famille de son
,, peuple.

,, §. 15, *C'est pourquoi santifiés vous.*
,, Il semble qu'il veuille dire, separés vous
,, des Idoles, & de toute impureté. *Car*,
,, dit le Rabbin Salomon, *la sanctification*
,, *est une separation du service divin étran-*
,, *ger.* Voici comme l'interpretation en
,, est faite dans le livre intitulé Pesichta.
,, *Si vous sanctifiés un peu vous même,*
,, *je vous santifierai beaucoup : enseig-*
,, *gnant que celui là est souille, qui in-*
,, *terroge les Pythons, & les Devins; par-*
,, *ce qu'un Esprit impur repose sur lui.*
,, *Et voici comme il en parle lui même :*
,, *je ferai sortir de la terre un Esprit im-*
,, *pur.* Aben Esra. *Ceci qui a déja été*
,, *dit une fois, & qui est ici repeté, est*
,, *pour les étrangers, qui habitoient par-*
,, *mi Israel; qui devoient aussi être*
,, *saints: parce qu'ils demeuroient dans*
,, *une terre sainte; savoir, entant qu'ils*
,, *étoient obligés de s'abstenir de cette Di-*
,, *vination defendue.*

Je suis l'Eternel vôtre Dieu. Jonathan
,, se sert ici de cette expression, *qui vous*
,, *santifie*, prise du verset le plus proche.
,, Le sens de ces paroles est; puis qu'étant
,, vôtre Dieu je suis saint, soyés donc aussi
,, Saints.

La

La Sainteté est donc encore ici la raison, pourquoi Dieu a defendu ce commerce; & c'est aussi celle, qui convient communement à ces Loix, par lesquelles il veut distinguer Israel des autres peuples, qui ne reconnoissent pas l'Eternel pour le vrai Dieu. Comme il est donc le seul, qui connoisse toutes choses, & que lui même a établi des Pretres avec *l'Urim*, & le *Tummijm*; par le moyen desquels il veut donner reponse à son peuple, ou envoyer des Prophetes, qui puissent montrer, qu'ils ont reçu leur commission de lui: il ne veut soufrir en aucune maniere ces hommes, ou ces moyens qu'il n'a pas établis; & qui s'attachent fortement à l'idolatrie; pour decouvrir par là les choses qui ne sont connues qu'à lui seul, & qui dependent uniquement de sa toutepuissance. Mais voyons si nous pourrons trouver d'autres raisons, dans ce qui va suivre.

§. 16. Du moins ne sera ce pas dans l'examen: que nous ferons ici de la suite, qui se trouve à la fin de ce même Chapitre. Aprés avoir dit au 23. vers. *& ne suivés pas les coutumes de ces peuples que je chasse de devant vous; car ils ont fait toutes ces choses, pour lequelle ils sont devenus les objets de mon aversion*, il leur met devant les yeux la promesse qu'il leur avoit faite; qu'ils posséderoient ce pais, mais qu'il étoit aussi leur Dieu, qui les avoit *separés des autres peuples*. Vers. 24. Ce qu'ils devoient aussi té-

témoigner, entre autres par la distinction des viandes, s'abstinant d'user de celles que les Payens mangeoient; ne devant pas même avoir communauté de table avec eux. La dessus il repete la fin pour laquelle ces Loix étoient données, disant, *vous me serés donc saints: car moi l'Eternel suis saint; & je vous ay separés d'avec les autres peuples, afin que vous soyés à moi.* vers. 26. Et immediatement aprés il ajoute. *Lors qu'un homme, ou une femme aura un Esprit de Python.* On trouve encore ici le mot OV: Les Interpretes avant la revision avoient mis, *Esprit qui conjecture la verité; ou qui sera un artisan du Diable* JID-ONI, *on les fera assurement mourir, on les assommera avec des pierres; leur sang est sur eux* vers. 27 Voila la fin & la conclusion de tout; ce qui nous enseigne clairement, que la separation du peuple d'Israel pour le service de Dieu; ne pouvoit pas souffrir la coutume que ces peuples bannis pratiquoient ordinairement, pour faire la recherche d'un autre Dieu que celui d'Israel, par des moyens qu'il n'avoit pas établis, afin de connoitre les choses cachées. Nos Traducteurs remarquent la dessus, qu'il est bien defendu au 6. vers. de demander conseil à de telles gens; mais que la peine n'est ici imposée qu'aux personnes mêmes, qui mettent de semblables choses en pratique. Ils ajoutent aussi, *&* *plusieurs autres de ces arts Diaboliques;* mais

de quelle maniere ce sont des arts Diaboliques, c'est ce que nous recherchons encore; savoir, si cela se peut trouver dans la suite de l'Ecriture Sainte. Mais avant que de passer outre, écoutons parler encore une fois les autres Traducteurs.

§. 17. Drusius nous les allegue encore „ tous ici Sur ces mots du 27. vers. „ *Esprit devinant*, *ou Devin*, il y a dans „ la version Latine, *Python vel Ariolus*, „ *un parleur du ventre*, ou *Devin*. Jerome „ dit la même chose. Enfin les Septante „ mettent ici *celui qui conjure*. Onkelos „ y employe encore le mot de *Dechourou*, „ & Jonathan celui de *ZECHOUROU*, „ de même que ci dessus §. 6. Ce n'est donc „ pas un Python, comme je l'ai cru ci de- „ vant. Il raporte en suite quelque chose du Rabbin Salomon, d'Aben Esra, & la plus grande partie du Livre intitulé Pesichta; ou il n'y a rien de particulier, outre ce dont nous avons deja fait mention ci dessus.

Mais sur ce mot de *lapider*, ce même „ livre intitulé Pesichta dit: *ce passage est* „ *le principal*, *d'ou l'on conclut*, *que par* „ *tout ou on lit*, *son sang est sur lui*, *ou leur* „ *sang est sur lui*, *on le doit entendre de la-* „ *pider*. Les Septante disent la dessus, „ *ἔνοχοί εἰσι*, *ils sont coupables*. Onkelos „ & Ionathan, *ils sont coupables de meurtre*, „ Tremellius, *ils renferment la cause de* „ *leur mort*. C'est à dire donc, que de telles

„ gens

„ gens ne sont pas dignes d'un meilleur
„ sort. On en a déja dit la raison ci dessus. Car si c'étoit des Payens, qui commettoient de telles choses; ils devoient savoir qu'ils n'étoient plus dans leur propre païs; & qu'ils étoient obligés de se soumettre aux Loix de ce peuple separé: mais si c'étoient des Israëlites mêmes, ils méritoient d'autant plus d'être punis, qu'ils devoient savoir ce que c'est que Dieu, & qu'il les avoit separés pour l'honorer & le servir lui seul, suivant ses propres Loix, qu'il leur avoit proposées.

§. 18. VI. Voici un passage considerable, contenant quelque chose de particulier, & distingué de ceux qui le precedent. *Quand un Prophete, ou un Songeur de songes*, dit Moïse, *s'élevera au milieu de vous, & qu'il vous proposera quelque signe, ou miracle, & que ce signe ou miracle arrive, duquel il vous aura parlé, disant suivons d'autres Dieux, que vous n'avés pas connus; & servons les; vous n'écouterés pas les paroles de ce Prophete, ou de ce Songeur de songes. Car l'Eternel vôtre Dieu vous éprouve, pour savoir si vous aimés l'Eternel vôtre Dieu, de tout vôtre cœur, & de toute vôtre ame.* Deut. 13: 1, 2, 3. Celui dont la Loi parle est nommé *un Prophete*; *il faut entendre un faux Prophete*, qui se vante faussement d'avoir des visions & des revelations Divines; c'est ainsi que parlent nos Traducteurs & je dis aussi la même chose.

Il est de plus nommé *un Songeur de songes*, par où nos Traducteurs entendent aussi, *celui qui se vante faussement d'avoir des songes Divins*. Voyés Nomb. 12:6. Je suis encore en cela de leur sentiment, & avec moi tous les Theologiens que je sache. OOTH, *Signe* dit en general; & MOPET, *Miracle*, en particulier, est tout ce qui passe le cours ordinaire de la Nature, ou qui est estimé le surpasser, par ceux qui ne connoissent pas les forces de cette même Nature. La suite & le stile du discours font connoitre, que ces signes & ces miracles doivent être entendus de ceux que ce faux Prophete, ou ce songeur de songes disoit devoir arriver, afin qu'au cas qu'ils arrivassent, il pût prouver par là que le Dieu dont il enseignoit le culte l'avoit legitimement envoyé, & que c'étoit un vrai Dieu; produisant le même éfet que les signes, que Moïse, & Aaron firent en Egypte. Mais la plus grande dificulté est de savoir, comment ce Prophete & ce Songeur de songes pouvoient être faux, quoi que pourtant le signe ou le miracle fut veritable; & c'est surquoi tous les Traducteurs en diverses Langues ne nous donnent pas la mondre explication. Pour moi j'en ai déja dit mon sentiment au XXXIV. Chap. de mon II. Livre §. 20. savoir, qu'il faloit que le signe fut aussi faux que le songe & la revelation.

§. 19. A l'égard de la dificulté, qui reste

reste encore ici, & de la maniere avec laquelle on la doit resoudre, j'en parlerai ci-aprés au Chapitre XV. en examinant un passage auquel elle convient mieux. Nous n'aurions plus qu'à voir si ce passage établit aussi quelque societé de l'homme avec le Diable. Mais il en est si éloigné, que si l'on peut se reposer sur la raison generale qu'en donnent les plus grands Interpretes, ces personnes, ou le Diable même, sont en Societé avec le tres Saint & le tres Grand Dieu, qui fait lui seul des miracles, Ps. 72: 8. Cela n'est il pas horrible à penser? Le nom de Dieu grand & admirable n'est il pas ainsi extremement profané & abaissé; ou l'homme le plus Scelerat, la plus infame même & la plus perdue des creatures, n'est il pas santifié & élevé au supreme degré? Car où établit on l'atrocité du peché de ceux qu'on nomme Magiciens? Est ce simplement dans le mal qu'ils font aux hommes? Non, mais dans cette Societé & ce maudit Pacte, qu'on dit qu'ils ont avec le Diable; de sorte que quand même ils feroient le bien, ils ont toujours le dessein de faire du mal. Or si pour établir l'erreur & l'idolatrie, & cela dans une mauvaise intention, ils produisent des miracles par le ministere du Diable, mais toutefois par la puissance de Dieu; il faut qu'on les recoive comme des envoyés de Dieu. Si la Societé qu'ils ont avec le Diable les rend mauvais, la familiarité que le Diable a

avec Dieu rend aussi cet Esprit malin bon. Je dis bon, en ce qui concerne le culte & la doctrine du Songeur de songes, dont nôtre texte parle.

§. 20. Enfin pour aller aussi loin que je veux m'étendre ici simplement cette fois, qu'on lise ces mots & qu'on les examine avec toute l'exactitude possible, où en trouvera t-on aucun, qui fasse mention du Diable, ou qui lui convienne? Celui dont le texte parle ici, est nommé un Songeur, un Prophete. Est ce donc un éfet du Diable que de songer, ou le mot de Prophete fait il concevoir quelque chose de semblable? La méchanceté de l'homme n'est elle pas assés grande d'elle même, pour le faire tomber dans l'idolatrie? & pour y atirer les autres par seduction? Et ne voyons nous pas comme chacun a du panchant à faire embrasser aux autres son opinion à l'égard de la Foi; sur tout comme l'idolatre Papauté produit continuellement des miracles? Cependant nous reconnoissons qu'il y a une grande diference à faire entre un Pretre qui dit la messe, ou un Ecclesiastique Papiste, & un Magicien. Faire des miracles trompeurs devant le peuple, cela ne s'appelle pas exercer la magie. Je crois que Marc d'Aviano, l'imposteur universel de l'Europe, peut être mis avec justice au rang de ces Songeurs, & de ces Prophetes; mais je ne sache pas qu'il ait jamais passé même dans l'esprit des plus zelés Prote-

stans

ſtans pour un Magicien, dans la ſignification qu'on donne communement à ce mot, ou pour une perſonne qui opere par le moyen du commerce qu'elle a avec le Diable. Et quoi que le ſigne qu'il avoit propoſé ſoit arrivé, on n'a pourtant jamais ajoûté foi à ce qu'il a dit. Pour ce qui eſt du moyen employé à faire arriver le ſigne de ce Songeur ou Prophete, dont le texte parle ici, je le reſerve, comme je l'ai déja dit, pour le paſſage auquel il apartient.

CHAPITRE IX.

Cette Loi même ſi étendue, qui contient une liſte de toutes les Divinations, Deut. 18. ne fait auſſi aucune mention du Diable.

§. 1. LE Septiéme & dernier paſſage Deut. 18: 10, 14. que nous allons examiner, eſt ſi important & ſi étendu, qu'à peine ce chapitre ſufira pour en donner l'explication. Car non ſeulement toutes les ſortes de Divinations, en uſage de ce tems là, & connuës parmi le peuple d'Iſrael y ſont redigées; mais ce qui doit avoir ici le plus d'effet, c'eſt qu'elles ſont propoſées par comparaiſon, & comme étant contraires à nôtre ſouverain Prophete, que les Iſraelites devoient écouter ſeul ou-

tre Moise, rejetant tous les autres, qui sont étrangers, ou qui lui sont opposés. Car on pretend que le Diable même a aussi un Royaume contraire à celui de Christ; une Ecole oposée à celle de Christ; & un Sacerdoce, qui étant aussi opposé à celui de Christ, enseigne aux hommes dans l'école de la Magie à faire des Sacrifices à cet Esprit malin: comme Danæus le montre distinctement dans mon I. L. Chap. XXII. §. 12. Or tout ce peuple contraire à nôtre grand Docteur est ici proposé; & il doit être entierement chassé, ou bien toujours évité avec beaucoup de soin; si l'on veut écouter ce Prophete. Car pour ne pas aller plus avant que le but que nous nous sommes proposé, nous établissons en premier lieu comme une chose ferme, que ce même Prophete, que Dieu promet au 15. & 18. vers. est le SEIGNEUR JESUS.

§. 2. Cependant pour prendre toutes les choses dans leur principe, puis qu'il n'y aura ensuite plus rien à dire sur ce passage, il faut remarquer que Moise donne ici un avertissement sincere au peuple, à l'égard de toutes sortes de doctrines des Docteurs, qui dans des cas particuliers étoient consultés par les Payens sur la conduite de la vie, & cela pour deux raisons; l'une à cause que cela ne convenoit pas aux Israëlites, & l'autre parce qu'il n'étoit pas à propos de le leur conseiller. Cela ne leur convenoit pas à cause qu'ils

ne

ne pouvoient pas avec bien ſeance imiter les abominations de ces Payens de la terre de Canaan. C'eſt ce que Moiſe dit au vers. 9. *Quand vous ſerés entrés au Païs que l'Eternel vôtre Dieu vous donne, vous n'aprendrés point à faire, ſelon les abominations de ces Nations là*; & il preſſe encore celà d'avantage dans la ſuite au 12. vers. *Car quiconque fait de telles choſes eſt abomination à l'Eternel.* Mais ſans celà ils ſufiſoit que par le choix que Dieu avoit fait d'eux en ſa miſericorde, ils étoient aſſés ſeparés de ces peuples, & par conſequent étant convertis des Idoles au vrai Dieu, il ne devoient participer en aucune maniere au faux culte des Payens. *Car ces Nations*, dit il au vers 14. *écoutent les Pronoſtiqueurs* MEONENYM, *&* *les Devins* KOSEMYM. *Mais pour vous, l'Eternel vôtre Dieu ne vous a point permis de faire ainſi.* Et celà apres avoir dit auparavant au vers 13. *Vous ſerés entiers avec l'Eternel vôtre Dieu.* Donnant à connoitre; que puis qu'ils étoient au ſervice du vrai Dieu, ils devoient abandonner les autres, ſans avoir deux objets diferens dans la penſée; 1 Rois 18: 21. puis qu'il n'y a aucun raport entre le temple de Dieu & les Idoles, 2 Cor, 6: 16.

§. 3. Voici la ſeconde raiſon pourquoi outre celle qui precede, cette choſe ne devoit pas être conſeillée à Iſrael; & qui, quoi qu'il ne comprit pas bien cette ſeparation dont nous venons de parler ci-deſſus,

pouvoit suffisamment servir à le detourner le plus puissamment & avec horreur d'une semblable action. Elle se trouve dans la continuation du vers 12. où Moïse dit. *A cause de telles abominations l'Eternel vôtre Dieu chasse ces Nations de devant vous.* A quoi serviroit qu'ils eussent été delivrés du plus dur esclavage par une main si forte en signes & en miracles, qu'ayant erré durant 40 ans dans des desers horribles,

Per varios casus, per tot discrimina rerum;

Conduits par des chemins, & des detours afreux,
Ayant mille dangers divers devant les yeux.

ils fussent enfin entrés dans la terre promise, s'ils n'y pouvoient pas subsister dans la suite. Mais sur quoi étoient fondés les Israëlites, pour se pouvoir persuader qu'ils la posséderoient toujours, bien qu'ayant alors une si parfaite connoissance du vrai Dieu, ils agissent pourtant comme ceux qui ne le connoissent point, & que s'addressant aux vains Oracles, ils rendissent aux Dieux faux & controuvés l'honneur qui n'est dû qu'au vrai Dieu; consultant outre les Prophetes, ou à la place des Prophetes les Ministres de ces fausses Divinités? Et si ces Payens, qui n'étoient pas mieux instruits, avoient été, à cause de ce crime, chassés de leur Pais,

& privés non seulement de leurs biens, mais même de la vie, parce qu'ils étoient obligés d'aquerir une meilleure connoissance; comment les Israëlites, en pratiquant les mêmes choses, pour lesquelles ces peuples avoient été chassés, auroient ils pu subsister, eux que Dieu avoit si bien instruits, à qui il avoit donné de si belles Loix, & qui avoient encore, outre cela, de si grands miracles devant les yeux?

§. 4. Or que tout cela soit dit par opossition à nôtre souverain Docteur universel, le Seigneur Jesus, ce Prophete, qui selon le contenu de cette Prophetie devoit venir au monde, Jean, 6: 14. c'est ce qui paroit en ce que Moïse en parle par deux fois en interrompant le fil de son discours. Premierement donc, apres avoir dit au 14. vers que Dieu *n'avoit pas permis aux Israëlites d'écouter ni ceux qui se melent de pronostiquer, ni les Devins*: qui donc faut il écouter? *l'Eternel vôtre Dieu*, dit il au 15. vers *vous suscitera un Prophete comme moi du milieu de vous, d'entre vos freres, vous l'écouterés.* Ils devoient s'attacher à la Loi de Moïse, le Serviteur de l'Eternel, jusqu'à ce que Dieu leur parlât plus clairement par son Fils. Mal. 4: 4. Heb 1: 1. & 2: 1-6. En suite il leur commande aussi fortement d'écouter ce Prophete, qu'il leur avoit defendu de consulter les autres: donnant pour raison que ce même Prophete ne leur parleroit que suivant les ordres & les instruc-

tions qu'il recevroit de Dieu, & menaçant pour ce sujet de punir severement ceux qui ne l'écouteroient pas. La premiere de ces choses est contenue dans le 18. vers. où apres avoir repeté la promesse, qui precede, il dit, *je mettrai mes paroles en sa bouche, & il leur dira tout ce que je lui aurai commandé.* L'autre suit immediatement apres au vers. 19. *Celui qui n'écoutera pas mes paroles, qu'il aura dites en mon Nom, je lui en demanderai compte.*

§. 5. Et afin de nous confirmer entierement dans l'opinion, que Moïse dans la defense qu'il fait de ces sciences, de ces Arts, & de ces commerces specifiés dans les vers 10. & 11. que j'examinerai incontinent, ne veut entendre par les personnes qui les exercent que celles, qui dans la doctrine ont pour but l'erreur, & qui combattent les Loix que Dieu nous a revelées: il ajoute encore au vers. 20. la peine de mort, pour exterminer l'homme, qui pouroit feindre d'être, non pas quelqu'un de ces Devins nommés aux versets precedents, mais un Prophete du vrai Dieu; au cas que quelqu'un pût *se porter avec tant de fierté que de dire quelque parole au nom de l'Eternel, qu'il ne lui auroit pas commandé de dire*; afin qu'ils ne fussent pas trompés. Ou aussi au cas que quelqu'un pût être si impudent que de parler dans le propre Païs élu d'Israel, & même à ce peuple au nom d'autres Dieux inventés. Mais si la peine imposée à ces per-

personnes pour tout ce fait deguisé, n'empechoit pourtant pas qu'il ne se trouvât encore de ces faux Docteurs: afin toutefois que les justes n'y fussent pas trompés il decouvre les moyens pour connoitre que *cette parole est celle que Dieu l'ETERNEL n'a point dite*; nous en avons déja parlé ci dessus au chap. VIII. §. 15. & nous en parlerons encore plus particulierement dans la suite au chapitre XV.

§. 6. A l'égard des noms employés pour exprimer cet Oracle defendu & controuvé; on les a presque touts expliqués ci dessus; comme on le fera voir dans la suite en parlant de chacun de ces noms, & nous allons presentement donner ici l'explication de ceux, qui ne se sont pas encore presentés. Il y en a neuf tout d'une suite dans la continuation du discours; dont le premier non seulement ne s'est pas encore jusques ici presenté, mais même à le considerer de prés, on doute s'il est bien raporté ici. Car indubitablement c'étoit une espece de culte des Idoles, qui consistoit en ce que les peres & les meres mettoient leurs enfans entre les bras d'une statue toute rouge de feu, qui representoit Saturne, qu'on croit être celui que les Hebreux appelloient *Moloch*, faisant ainsi un sacrifice abominable; ou bien en ce que les ayant portés pendant deux heures, entre leurs propres bras au milieu de deux feux, s'ils demeuroient sans être endommagés; ils les croioient

aſſurés contre toutes ſortes d'infortunes : les opinion étant partagées la deſſus, les uns retiennent la premiere, les autres la ſeconde, & d'autres encore tiennent toutes les deux pour veritables. On peut voir ce qui en eſt dit au Lev. 18:21. & 20:2. 2 Rois 17:17. & 23:10. Or dans le dernier ſens c'étoit une certaine eſpece de Divination ; ſur tout ſi on y peut apliquer ce que le tres ſavant Iaques Alting, ci devant mon Maitre dans la langue Hebraique, qu'il m'a enſeignée, avec beaucoup de capacité & de fidelité, dit ſur ce paſſage ; & que je n'ai point trouvé dans Seldenus, Druſius, Voſſius, Goodwyn & autres : ſavoir, que les Payens croyoient qu'apres un ſacriſice de cette nature ils recevoient dans leurs ſonges des lumieres de Dieu à l'égard de ce qui devoit arriver. Si cela eſt il ne faut plus chercher la raiſon pour laquelle les ſonges ne ſont point nommés dans la liſte de ces Divinations, quoi que pourtant ils y doivent ſans aucune doute étre placés : car en ce cas celle ci eſt miſe à la place de la ſignification des ſonges, & l'eſpece la plus ſcelerate & la plus abominable eſt marquée par excellence pour toutes les autres.

§. 7. La premiere eſpece marquée avec une diſtinction claire & evidente, eſt ici celle *qui ſe fait en uſant de Divination.* Les Traducteurs avant la reviſion avoient mis *conjectures ſur la verité* KOSEEM KESAMYM. Les nôtres le traduiſent autrement, dans

dans la note à la marge, par *Prophete de predictions*, ou *Devin des Enigmes*, *qui conjecture les conjectures*. J'ai marqué au Chap. IV. §. 8. sur ce mot & sur sa traduction tout ce qu'il est le plus necessaire d'en dire, & j'ai fait voir en un mot que sa signification particuliere n'est point certaine. A l'égard de la chose même, nous avons déja vû une fois ci dessus au 1 Sam. 6: 2. ces sortes de gens avec les Pretres des Philistins Chap. VI. § 5. J'ajouterai presentement ici pour une plus ample explication les paroles de mon Maitre que j'ai nommé ci dessus; voici comme il en a écrit sur ce passage. *Il étoit pris quelquefois en bonne part, & il signifie conjecture* Prov. 16: 10. *Il y a devinement sur les lévres du Roi, & sa bouche ne se fourvoyera point du droit. Tel étoit celui de Salomon, pour savoir qui étoit la mere de l'enfant* 1 *Rois* 3. *& celui de David sur le conseil de Joab*, 2 *Sam.* 14. *Ainsi le Prophete & le Devin sont joints ensemble, lesquels Dieu par ses Jugemens devoit enlever, avec d'autres excellens hommes. Isa.* 2: 2. *Suivant la coutume celui là le dit, qui conjecture par inspiration.* Il ajoute, *du Diable:* mais c'est ce qui nous recherchons encore presentement. *Balaam est nommé* KOSEEM *un Devin Jos.* 23: 22. comme je l'ai remarqué au Chap. VI §. 2. *qui alloit dans le desert pour recevoir des instructions par inspirations. On se servoit aussi d'utenciles pour cela.*

Ezech.

Ezech. 21: 26. *Le Roi de Babilone s'arretera au chemin fourchu pour s'enquerir des Devins.* *Ils raportent ici* Osée 4: 12. *Mon peuple demande conseil à son baton, & son baton lui repond.* Mais Goodwijn dans son *Moïse* & *Aaron*, & Seldenus *de Diis Syris*, en font ici une espece distincte de Divination. Du moins faut il entendre ici en mauvaise part les *Kosemym* & *Kosemym*, *Devins*, & *Divination*, parce qu'ils y sont defendus.

§. 8. Pour savoir ce en quoi consiste le mal, nous examinerons ci aprés plus particulierement, ce qui a été dit en general au commencement de ce chapitre. Il suffit de faire voir ici, que non seulement il n'y est fait aucune mention du Diable; mais qu'il est aussi marqué ailleurs, que c'est toute autre chose. Car les *ko'emim*, ou *Divinations* du Roi, de Babilone Ezech. 21: 26. consistoient à éguiser les fleches, à interroger les *Terafim*, & à considerer le foye. On pourroit penpenser avec raison qu'éguiser les fleches se raporte aux preparatifs de la Guerre, puis que les fleches doivent être aiguës, si on veut qu'elles nuisent: n'étoit que le mot de Divination ayant precedé, il en suit encore deux autres qui conviennent a cette même chose. Ie ne m'engagerai pas ici plus avant dans ce passage, puis que nous devons le revoir particulierement dans le chapitre qui suit immediatement celui ci. Mais aussi

aussi pas un de tous les autres où nous trouvons ce mot ne nous donne aucune marque du Diable. Je marquerai ici tous ceux que j'ai pu trouver outre ceux qui sont nommés ci-dessus, & j'en laisserai le jugement au Lecteur. Nomb. 22: 17. & 23: 23. Jos. 13: 22. 1 Sam. 6: 2. & 28: 8. 2 Rois 17: 17. Prov. 16: 10. Isa. 3: 2. & 44: 25. Jer. 14: 14. 27: 9. & 29. 8. Ezech. 12: 24. 13: 6, 7. & 22: 28. Mich. 3: 6, 7. Zach. 10: 2. De ces passages nous en avons déja examiné quelques uns; & même celui où Saul dit à la Magicienne; *devine moi par l'Esprit de Python*. 1 Sam. 28: 8. Mais nous n'en avons vû aucun Ch. VI, §. 8 -- 16 où on puisse faire entrer le Diable en aucune maniere. A l'égard de ceux qui restent nous les examinerons chacun en particlier dans le chapitre suivant.

§. 9. (2) La seconde espece de la Divination defendue est NEONEEN, traduit dans nôtre Bible Flamande par *Guichelaar*, *il y a dans la Bible Françoise*, *pronostiqueur de tems*: & les Traducteurs font à la marge renvoi à leurs annotations sur le Lev. 18: 28. là ou il est dit sur ce passage tout ce qui peut convenir ici. Neanmoins j'y peut bien ajouter ce que Goodwijn en a écrit; non pas tant à l'égard du nom dont on a déja parlé sufisamment au passage nommé ci dessus, que par raport à la chose même. Il croit donc que le *Me-oneen*, dont

dont il est ici fait mention, consideroit la couleur & le mouvement des nuées, & qu'il les accordoit en même tems aux Planettes & à leurs operations, pour en augurer le bien, ou le mal. Que ces gens lors qu'ils pratiquoient leurs observations, avoient le visage tourné vers l'Orient, & le dos vers l'Occident, étendant la main droite du côté du Midi, & la gauche du côté du Septentrion. Il croit aussi que c'est là la raison pourquoi les Hebreux nomment l'Orient, KADYM *le devant du Monde*; l'Occident ACHOR, *le derrierre*; le Midi JAMYM *le côté drait*, & le Nord SCHEMOOL, le côté gauche. Ie laisse au Lecteur à faire des reflexions là dessus; & je me contente de conclure qu'il ne se trouve encore personne, qui dans ce commerce des Payens defendu par la Loi, nous fasse voir le Diable.

§. 10. (3) Le MENACHEESCH, *celui qui observe le chant des oiseaux* vient ici en suite; c'est en un mot suivant nôtre Traduction Flamande, *un Augure*. Ce mot est traduit differemment par divers Traducteurs, comme on l'a remarqué ci-dessus au chap. IV. §. 7, 8. & pour ce qui concerne la chose nous avons vû ce que c'est à l'occasion de Balaam au chap. IV. §. 3. S'il y a encore quelque chose à y ajouter, il le faut tirer de Goodwijn, qui distingue ce Devin d'avec celui qui precede immedia-

tement, en ce qu'il ne juge pas des evenemens par les causes, soit qu'on les veuille tirer des nuées, ou bien des étoiles, mais par les suites, ou rencontres accidentelles, qui arrivent avant que les entreprises qu'on s'est proposé d'executer soient commencées. La dessus il raporte ces paroles qu'il a tirées de Kimchi. Un *Menacheesch dira, parce qu'une petite miette de pain lui est tombée de la bouche, ou son baton de la main; ou que son fils l'aura rapellé, ou qu'il aura entendu croasser un corbeau, ou qu'une chevre aura passé devant lui; ou qu'un serpent se trouve à sa main droite, ou un renard à sa gauche; ne lui faites pas entreprendre une telle chose aujourd'hui.* Mais pour ne nous pas arrêter plus long tems à ces choses, tout revient presque à ce que j'en ai marqué au 3. & 8. Chapitre de mon premier livre, sur plusieurs sortes de Divinations des Payens tant anciens que modernes.

(4) A l'égard du mot de MECASCHEEF; *Magicien* & de celui de MECASSCHEEFA *Magicienne*, je les ai déja expliqués, le premier au IV. Chap. §. 5. & l'autre en suite au VIII. §. 2, 3, 4. avec tant de clarté, qu'il ne reste presentement plus rien à dire sur ces deux mots.

§. 11. (5) Pour ce qui est CHOVEER, *celui qui conjure*, & de CHEVER *conjuration*, on en a fait mention ci dessus sur ledit passage au Chap. IV. §. 4, 5, 6. à l'égard

gard de la traduction du mot, qui dans sa signification propre & originale veut dire *assembler*, & *faire compagnie*; & Bodin dans sa Demonologie L. I. C. 6. pense qu'il tire cette signification des Sabbats que le Diable tient avec les Sorciers. Mais il doit faire reflection qu'on a prouvé que ce sont des fables, dont nous parlerons encore plus amplement dans la suite. Il y a pourtant des hommes Sages qui conjecturent que ces *chaverim*, *Assemblés*, ou *compagnons associés*, sont ainsi nommés, par ce qu'ils se tenoient unis avec les Demons; ayant par ce moyen une connoissance plus particuliere des choses secretes, que les Demons leur reveloient. Ce nom devoit donc être en grande veneration parmi les Payens, qui tenoient les Demons pour des Vice-Dieux, vû que ces gens étoient presque comme les Pairs du Royaume des Dieux; ou comme les associés, ou compagnons de cette ancienne domination fabuleuse; ou de la même maniere que les Jesuites se nomment encore aujourd'hui avec autant de blasphéme que d'orgueil *Societatis Jesu*, *de la societé* de nôtre Seigneur Jesus. Ou si quelqu'un aime mieux cette derniere comparaison, comme diverses Societés en Angleterre; ce sont, comme on les appelle, les compagnies des colleges illustres. Car un *Fellow* ou compagnon, y est celui qui n'est plus disciple, & qui a reçu la faculté d'enseigner quelque science aux autres. Que
si

si Onkelos s'est ici servi du mot RATEEN *celui qui marmote*, qui a la même signification que le mot Grec *κρυφιάστης kryfiastês*, dont on a déja fait mention plusieurs fois au Chap. V. §. 3, 6, 9, 14. c'est qu'il a eu égard à la maniere avec laquelle ces gens lisoient le grimoire, dont il est aussi parlé ci dessus au même Chapitre.

§. 12. Que si pourtant on a égard aux choses; qui sont attribuées à ces *Choveryim* des Demons, ou des Magiciens, il paroit que leur CHEVER ou *assemblée* consistoit principalement à construire les mots d'une telle, ou telle maniere, afin que par la vertu de ces mots, & par celle de cette construction ils operassent quelque chose, lors que dans la lecture du grimoire, ou dans la conjuration, ils les employoient sur quelque sujet. Ecoutons un peu plus particulierement la dessus ce que dit le Rabbin Moïses fils de Maimons, le meilleur de tous les Ecrivains Iuifs, dans son livre de l'Idolatrie Chap. II. Sect. 10. „ Un hom„ qui se mele de conjurer, est celui qui „ prononce des mots obscurs, barbares, „ & d'une signification particuliere, ayant „ cette sote imagination; qu'on y trouve „ quelque avantage; de sorte que si quel„ qu'un s'en sert pour parler à un serpent, „ ou à un Scorpion, ce Serpent ou ce „ Scorpion, ne peut pas nuire à l'hom„ me: ou un homme, à qui on aura par„ lé en se servant de ces mêmes mots sera

„ pre-

„ preservé de tout mal. Celui qui marmote sur une playe ayant la bouche fermée, ou qui lit un verset de la Bible, „ ou quelqu'autre chose sur un enfant „ pour l'empecher d'être epouvanté pendant sa vie ; ou qui met le livre de la „ Loi ou un memoire sur l'enfant, pour „ le faire dormir ; toutes ces sortes de „ gens, sont non seulement en general „ des Liseurs de Grimoire, mais aussi en „ particulier du nombre de ceux que l'Ecriture condamne ; par ce que cette même „ Ecriture, nous étant donnée pour la „ guerison de l'Ame, ils en abusent, en „ l'employant comme un moyen pour „ guerir le corps. Voila ce qu'on en peut dire ici de plus aprochant ; il n'y a point d'autre Iuif qui puisse mieux recontrer ; & cela convient bien aussi aux sepeculations creuses des Iuifs, dont il est fait mention au Ch. I. L. XIII. §. 2 - 12. Cependant on voit par là qu'un Iuif même recherche toutes sortes de causes, qui peuvent convenir à la conjuration, plutôt que de l'attribuer à la puissance du Diable, ou à quelque societé des hommes avec cet Esprit malin.

§. 13. Les deux especes de Divination qui suivent ici sont (6) SCHOEEL OOV, *celui qui interroge un Esprit de Python*, & (7) JID-ONI, traduit encore ici par *Artisan du Diable*. A l'égard de la plus propre & la plus aprochante signification

de

de ce mots nous en avons sufisamment parlé ci dessus au Chap. V. §. 7. VI. §. 10-14. VII. §. 2, & sur tout VIII. §. 6-12. Sur les 2. passages du Levit. 19: 30. & 20: 6. où ces mêmes noms se trouvent. Il faut seulement remarquer que le *Oov* est ici *l'Esprit de Pythou*, ainsi nommé, ou pris pour tel, & non le *Devin*, comme cela est aussi signifié dans les passages dont il est fait mention. Car celui ci y est nommé, celui *qui l'interroge*, & en suite il est aussi distingué de celui qui est interrogé. On pourroit autrement fort bien entendre par celui qui interroge celui qui s'adresse à un tel Devin pour le consulter; & par le *Oov* le Devin, si nous ne nous appercevions pas que cette Liste des Divinations magiques marquent, de même que les autres noms, ceux qui exerçoient ces Arts, & qui pour cette raison étoient recherchés & consultés par le peuple addonné à la superstition.

§. 14. (8) Comme c'est ici la premiere fois que la derniere espece de Divination se presente à nos yeux, elle demande aussi quelque explication. Voici en quels termes elle nous est exposée, DOREESCH EL-HAMMETHYM, *celui qui interroge les morts*. Ie ne la trouve en aucun autre lieu raportée de cette maniere qu'en Isa. 8: 19. Nous parlerons de ce passage au chapitre suivant, Cependant nous avons vû par deux fois, touchant cette Divination, ce qui a été pratiqué par la Magicienne d'En-

d'Endor; premierement au L. II. Chap. XXIV. §. 1-15. à l'égard de l'Esprit qu'on pretend avoir parlé à cette femme; & en suite en ce L. III. Ch. VI. 9-17 C'est la *νεκρομαντεία*, *Nekromanteia*, *Necromancie* pratiquée anciennement parmi les Payens, dont il est fait mention au L. I. Ch. III. §. 12. Voici l'explication qu'en donne en peu de mots Seldenus. *Passant la nuit, pres des tombeaux, ils s'imaginoient y pouvoir apprendre par songe ce qu'ils desiroient savoir: c'est pourquoi aussi ils faisoient monter par le moyen des enchanteresses les formes des morts, comme il est dit de Samuel, afin de les consulter. De Diis Syris L. 1. C. 2.* Il paroit n'être porté à dire ce qu'il dit, que par l'opinion qu'il avoit que la Magicienne d'Endor a veritablement évoqué la ressemblance, ou l'ombre de Samuel; ce que je crois pourtant avoir suffisamment refuté au Chap. VI. §. 8 17. Maimonides dans son livre de l'Idolatrie cité ci dessus, Chap. 12. §. 15. explique la chose ainsi: *Une telle personne aprés avoir jeuné longtems, va au cimetiere, & y demeure couchée, jusques à ce que le mort lui aparoisse en songe*, par la force d'une folle imagination, comme Reisius, à mon avis le comprend fort bien, en écrivant sur Goodwin, *& qu'il lui dise ce qu'il veut savoir. D'autres s'habillant d'une maniere particuliere, prononcent de certains mots usités, y ajoutant le parfum, aprés quoi ils couchent seuls; afin que le mort qu'ils cherchent,*

chent, les vienne trouver, & leur parle en songe. J'entens que cela se faisoit d'une maniere & d'autre : Ils songeoient peut être en dormant ce à quoi ils pensoient si souvent & si fortement, lors qu'ils étoient éveillés, & qu'ils jeunoient par un pur caprice.

§. 151. Cependant ce qui est dit des uns & des autres à l'égard des tombeaux, convient à ce qui a été autrefois reproché aux Juifs, savoir, *qu'ils étoient assis près des tombeaux, & qu'ils passoient la nuit près de ceux qui étoient gardés*, ou *dans les cavernes*, ou *dans les lieux cachés* ou *deserts*, ou *dans les tombeaux gardés*, comme d'autres le traduisent, & comme nos Traducteurs le marquent aussi à la page Isa. 65: 4. Musculus l'a tres bien & tres amplement expliqué. *Ils consultoient*, dit il, *les morts & s'informoient des Demons*, il dit *à Demonibus*, & non *à Diabolo*, *du Diable*, *pour aprendre ce qu'ils desiroient savoir. Ainsi ils étoient assis dans, ou entre les tombeaux, attendant l'apparition des morts; & passant la nuit dans les lieux deserts, ils étendoient les peaux des betes sacrifiées, & se couchoient dessus, pour aprendre de cette maniere les choses qui devoient arriver. Voyés*, poursuit-il, *ce que ne peut pas la Superstition*, il ne dit pas, *ce que peut le Diable*. Mais de quelque maniere que d'autres l'expliquent, ou quelle que puisse avoir été là dessus la creance de ces Payens superstitieux;

tieux ; Maimonides quoi que Juif, ne croyoit pas, comme nous venons de le voir au §. 12. que ces gens fussent inspirés par le Diable, qu'ils aprissent de cet Esprit malin ce qu'ils venoient demander en pratiquant de semblables ceremonies. Et à n'en point mentir, l'Ecriture recherchée dans le plus profond ne nous donne pas la moindre ouverture de quelque chose qui aproche de cette opinion. Aprés avoir examiné les Loix passons presentement aux autres passages.

CHAPITRE X.

Nous ne trouvons point aussi d'autres Leçons dans la Bible, qui nous enseignent, que ces Arts defendus, eussent quelque afinité avec le Diable.

§. 1. OUtre ces Loix que nous venons de citer, nous trouvons encore dans l'Ecriture diverses Leçons, qui ayant quelque liaison, font d'une maniere ou d'autre mention de ce qu'on appelle Magie. Nous sommes obligés de les examiner, afin de sonder par tout le fond, sur lequel repose cet ouvrage, & voir s'il se trouve là dessous quelque chose qui convienne au Diable. De toutes ces Leçons, les unes parlent de ce qui apartient à l'art d'augurer, ou de deviner ; elles se trouvent dans

dans le vieux Testament; les autres font mention de ce qu'on nomme en particulier Enchantement, elles sont contenuës dans le nouveau : & d'autres encore qui nous decouvrent le moyen dont on se servoit; ou l'usage qu'on suivoit dans toutes ces Divinations, ce qu'on apelle conjuration; ces dernieres Leçons, ne se trouvent, de même que les premiers les premieres, que dans le vieux Testament. Suivant cette distinction, je vais garder l'ordre établi dans les livres de l'Ecriture : & en particulier à l'égard des Leçons qui parlent de la remiere espece de Divination, je ferai preceder celles, dont la signification n'est pas bien certaine, si il faut aussi entendre d'autres personnes que celles qui prophetisent au nom de l'ETERNEL, toutefois sans en avoir reçu ni ordre, ni revelation, & dont par consequent les propheties sont vaines, & sans aucune suite.

§. 2. I. (1) Voici donc la premiere leçon à l'égard de la premiere espece de Divination, elle est contenue au Chap. 3. vers. 2. du Prophete Isa. Où Dieu menace les Juifs entre autres chatimens qu'il vouloit faire de leurs pechés, de leur oter, par le moyen du ravage des Chaldeens choisis pour l'execution de ces chatimens, *le Prophete*, *le* KOSEEM, *(Devin) & l'Ancien*. J'ai déja cité une fois dans le chapitre precedent §. 7. sur le Deut. 18: 11. ce passage, que j'ai comparé en même tems

I avec

avec un autre de Salomon, qui dit au Livre des Prov. 16: 10. qu'il y a KESEM, (*Devinement*) *sur les levres du Roi*, & que pour cette raison, *il ne se fourvoyera point du droit*. Cette jonction du mot de Devinement avec celui de Droit, fait assés connoitre que Salomon entend par là, une deliberation accompagnée d'une sage gravité, ce Roi ayant aquis, par l'experience, & par la meditation sur plusieurs choses, la capacité de penetrer dans l'avenir. C'est par un semblable raport qu'on aperçoit ici que la pensée du Prophete Isaie ne renferme autre chose, sinon, qu'on auroit de la peine à trouver de ces personnes, qui prevoyent de si loin, qu'on peut leur donner le premier rang aprés les Prophetes, pour avertir les Juifs de leur prochaine destruction. Car les Anciens peuvent aussi par une grande experience des efets & des suites, qui proviennent de diverses conjonctures, & des actions & deliberations des hommes, predire en quelque maniere les evenemens, qui doivent suivre de la disposition des afaires du tems present, ou ce qu'on en peut attendre de plus vrai semblable. Cela étant, ce passage ne renferme rien, qui puisse convenir aux Propheties ou Divinations du Diable.

§. 3. (2) Ce qui est contenu dans Jerem. 14: 14 s'explique de lui même. La raison pourquoi Jeremie n'étoit pas crû comme il le devoit être, c'est qu'il ne pre-

di-

disoit que des peines & des malheurs, & qu'il y avoit d'autres Prophetes qui lui étoient oposés, afin de s'accommoder à l'esprit du peuple, selon qu'il desiroit que les choses arrivassent ; de sorte qu'ils assuroient aussi fortement que Jeremie, que Dieu leur avoit donné charge d'anoncer ce qu'ils anoncoient. L'ETERNEL dit donc la dessus : *ce que ces Prophetes prophetisent en mon nom n'est que mensonge ; je ne les ai point envoyés, je ne lêur ai point donné de charge, ni je ne leur ai point parlé. Ils vous prophetisent vision de mensonge, de* KESEM (*Devinement*) *de neant & de tromperie de leur cœur.* On peut voir ici clairement, que le mot *kesem*, *Devinement* est pris en mauvaise part. Savoir que ces pretendues propheties n'étoient pas meilleures que celles des Payens, avec leur ELILYM, Dieux *de neant* ; qui comme ils ne subsistoient pas, ne savoient aussi rien. Ce n'est pas que ces Prophetes agissent de même que les Prophetes Payens, car de cette maniere, se vantant de parler au Nom de l'ETERNEL, ils n'auroient pas été crûs ; mais c'est que tout de même que ceux ci, ils ne proferoient que les *tromperies* de leur cœur. On voit donc en premier lieu, qu'il n'y a pas encore ici la moindre chose qui concerne le Diable, mais l'on y decouvre bien que l'origine de ces *Kesamym*, ou *Divinations* n'est rien que la propre tromperie des hommes. Et

c'est pour cette raison que Dieu dans un autre passage, qui contient les mêmes choses que celui ci, nomme ces faux prophetes, seulement *Kosemym*, *Augures*. (3) Jerem. 29: 8. *Que vos Prophetes, qui sont parmi vous ne vous seduisent point, ni vos Devins, Kosemym, & ne croyés point à vos songes que vous songés*, c'est à dire, vous les employés, pour vous predire quelque chose suivant leurs songes, *Car ils vous prophetisent faussement en mon Nom; je ne les ai point envoyés, dit l'ETERNEL.* (4) On trouve la même chose dans Ezechiel 13: 6. *Ils ont des visions de vanité, & des Devinement* (KESEM) *de mensonge, disant l'ETERNEL dit & toutefois l'ETERNEL ne les a point envoyés.* C'est pourquoi il menace ces Prophetes, comme ils les nomme, ou comme ils vouloient se faire passer, parce qu'ils predisoient des mensonges.

§. 4. (5) Il y a encore quelque chose de de plus fort dans le passage qui suit. Jerem. 27: 9, 10. *N'ecoutés pas vos Prophetes, ni vos Devins* (KOSEMYM) *ni vos songeurs* (CHALOMOOT) *ni vos Bateleurs*, (ONEMYM) *ni vos Enchanteurs*; (KASSCHAFYM) *qui vous parlent*, disans, *vous ne servirés point le Roi de Babilone. Car ils vous profetisent mensonge.* A l'égard des *Kosemym*, Augures, il faut voir ce que j'en ai dit ci dessus Chap. IV. §. 8. VI. §. 2, 3, 7. & IX. §. 7, 8. des *Songeurs*

geurs de songes VIII §. 14. des Onenym, *Observateurs du tems, des Nuées*; *Choisisseurs de jours* IV. §. 7. VII. §. 2. VIII. §. 7 & IX. §. 13. A l'égard aussi de *Casschafym* IV. §. 5. VIII. §. 2, 3. & IX. §. 10. Comme aprés avoir fait une recherche particuliere de tous ces Noms, de même que des circonstances, que nous avons trouvées dans tant de passages, nous n'y avons pas remarqué la moindre chose, qui ait quelque raport ou liaison avec le Diable, nous sommes aussi obligés de conclurre, que dans celui ci on ne trouve aussi rien de semblable. Car aussi faut il remarquer que l'Ecriture n'aporte point ici d'autre raison, pourquoi le peuple ne devoit pas écouter ces gens, sinon parce *qu'ils prophetisoient mensonge.* C'est aussi à cause de la fausseté de leur prophetie, que Dieu les nomme, *Prophetes servans aux Idoles*, soit qu'ils le fussent ou non; car devant Dieu, ils n'étoient nullement en plus grande estime, que cet infame peuple des *Kosemym*, des Onenym, & des *Casschafym*, qui parmi les Payens passoient pour Prophetes. Ce passage ne contient donc rien de ce dont nous faisons encore la recherche.

§. 5. (6) Celui qui suit menace ces faux Prophetes, qui seduisoient son peuple: leur disant, *qu'il sera nuit pour eux à cause de la Vision, & qu'il y aura des tenebres, à cause de la Divination*, (KESOOM) qui signifie la même chose que *Kesem*. Que

les Devins aussi, (*Kolemym*) *rougiront de honte*; par ceque Dieu ne rendra point de reponse. Mich. 3: 5, 6. 7. Mais en quoi consistoit leur crime ? Si c'avoit été en un commerce avec le Diable, ou en ce qu'ils devinoient par son inspiration, l'ETERNEL, qui fait paroitre tant de jalousie, ne l'auroit il pas temoigné, au lieu qu'il aporte d'autres raisons, qui quoi que tres importantes, ne sont pourtant pas d'un si grand poids que cette societé avec l'Esprit malin ? C'étoit donc en partie, comme il est dit au passage precedent, à cause de la fausseté de leurs Propheties, & d'un autre coté, comme on le trouve ici en particulier, & comme Dieu le dit plus expressement au vers. 11. *parce que leurs Pretres enseignoient pour le salaire, & que leurs Prophetes* JIKSEM ou, *predisoient pour de l'argent*: abusans ainsi du Nom de l'ETERNEL pour un infame gain.

§. 6. (7) Dans le passage qui suit presentement, l'ETERNEL console son peuple fidele, & prêt à se repentir, en leur disant que non seulement les jours, qui lui avoient été auparavant predits par les veritables Prophetes, étoient presque arrivés; mais *qu'il n'y auroit plus aussi aucune visions, de vanité, ni aucune Devination de flateur*, (MIKSOOM CHALAAK) *au milieu de la maison d'Israel*. Ezech. 12: 24. Soit qu'il l'entende de ceux, qui prophetisoient au Nom de l'ETERNEL, comme il est par-

parle expressement des autres: soit que par là il veuille aussi marquer ceux qui s'adonnoient aux ceremonies Payennes, pour y chercher du secours; les Israelites se trouvant alors dans leur exil tout environnés de Payens. Il semble pourtant que ce soit plûtôt le premier, parce que les passages precedens, contiennent la même chose, & qu'on ne découvre aucune marque du dernier dans le stile, ou dans la connexion des mots. Cependant à l'égard de ce mot *Mikoom Divination*, ou, Augure, on n'y trouve non plus qu'ailleurs, aucune marque, qui nous fasse connoître que le Diable y eut quelque part, mais tout une autre, laquelle étoit neanmoins fort blamable, savoir la vanité de cette vision feinte, & qu'elle n'étoit inventée que pour flater le peuple. Ce passage donc & celui qui le precede, nous represen-tent des Docteurs, tels que ceux dont St. Pierre dit, que *par leur avarice & par leurs paroles trompeuses, ils font comme un trafic* des propheties. 2 Pier. 2: 3.

§. 7. II. Les passages qui vont suivre sont contraires aux Divinations des Payens, par oposition à la veritable Prophetie que ne se pouvoit trouver que parmi le peuple d'Israel: (1) Isa. 19: 3. Les Egyptiens lors que le malheur, qui leur étoit destiné par un juste jugement de Dieu, & predit par le ministere d'Isaïe, seroit arrivé, devoient, étant dans le dernier desespoir, *interroger les Idoles*; les ITTYM, (*En-*

chanteurs, les O V O O T H, (*Devins*) & les J I D-O N Y M: (ce qu'ils traduisent *Artisans du Diable*) mais tout cela inutilement. A l'égard des *Ovooth*, & des *Jid-onym*: il n'est pas necessaire d'en parler ici, puis qu'on a déja fait voir ce que c'est au Chap. IX. §. 13. Pour ce qui est des *Ittijm*, ils ne sont nommés en aucun autre lieu que dans ce passage; c'est pourquoi les savans dans les langues interpretent ce mot suivant la signification d'un autre mot, dont il paroit avoir tiré son origine. *At*, *át*, & *atat* veut donc dire la même chose, que *marcher sans faire du bruit*, ou *doucement*. Ainsi l'on croit que les *Ittijm* sont les *krijfiastæ* dont il est parlé ci dessus Ch. V. §. 9, 11, 14. qui parloient doucement, & sans bruit dans leurs conjurations. Dumoins est ce ainsi que les Ecrivains Juifs les plus modernes l'entendent de même que le Traducteur Chaldeen Jonathan, l'ayant traduit ici par *C H A R A S C H Y N*, ce qui suivant la remarrque faite ci dessus, Chap. V. §. 3. est le nom des *Mages*, dont on a fait plusieurs fois mention; & qui signifie proprement, *ceux qui parlent dans le Silence*, ou *qui marmotent*. Comme on a déja expliqué ci dessus, tout ce qu'il y auroit à dire ici sur ces gens, on n'y trouve point d'autre raison en particulier, si ce n'est que dans leurs vaines occupations, ils servoient leurs E-L I L Y M, choses *vaines*, & qui sont nul-

nulles, c'est à dire, *Idoles de neant*, comme il est ici traduit.

§. 8. (2) Dans le même Prophete Isa. 44: 25, 26. Il est dit entre autres choses à la louange du grand Dieu d'Israel, & par oposition de la veritable prophetie à la fausse; d'un côté, *qu'il dissipe les signes des Menteurs* (BADDYM) *qu'il rend foux les Devins* (KOSEMYM) *qu'il fait tourner les Sages* (CHACHAMYM;) *& qu'il fait que leur science devient fole*: & de l'autre, *qu'il accomplit le conseil de ses messagers*, c'est à dire, ce qu'il fait savoir par ses messagers à son peuple. Ici rien n'est imputé aux Prophetes ou Devins Payens, si ce n'est qu'ils n'agissoient pas selon la verité, que leurs predictions étoient inventées, & par consequent vaines & fausses; n'y ayant que celles que Dieu inspire, qui soient veritables, & certaines. Mais pour ce qui est du Diable, il n'en est pas dit un mot, & l'on n'en découvre aucune marque. Voyons si nous le trouverons dans le passage suivant.

§. 9. (3) Car Isaie 47. 12, 13. reprend avec tant d'aigreur ceux de Babilone, que si le Diable avoit dû être en quelque maniere compris dans les diverses Divinations qu'ils pratiquoient, le Prophete ne l'auroit nullement omis dans l'énumeration qu'il en fait. *Tiens toi maintenant avec tes enchantemens, Chavarym, & avec le grand nombre de tes Sorceleries, Kesehafym, apres lesquels tu as travaillé des ta jeunesse: peut être*

que tu en pourras profiter, que tu en feras renforcée. Tu t'es lassée de la multitude des conseils, que tu as demandés. Que les Spectateurs des cieux, qui contemplent les étoiles, & qui font leurs predictions selon les lunes, comparoissent maintenant, & qu'ils te delivrent des choses, qui viendront sur toi. On voit bien que tout ce discours ne tend à autre chose, qu'à convaincre les Prophetes Payens de leur vanité & de leur neant; puis qu'ils n'operoient rien de tout ce qu'ils faisoient accroire au peuple, & que leurs predictions n'étoient suivies d'aucun efet. On decouvre dans ce passage deux diverses manieres d'agir, dont ces Prophetes se Payens servoient dés leur jeunesse: les *Chavaryra*, *assemblées*, soit que ce fut un assemblage de mots, dans lesquels, on faisoit consister la force, ou des gens assemblés pour faire leurs predictions; & les *Keschafym*, *actions qui consistent à dire la bonne fortune*; & c'est dans cette signification, que nous trouvons ces deux mots Hebraiques expliqués par les savans dans les langues Ch. VII. §. 2, 3. & IX. 10. Le principe de ces *Chavarym*, & *Keschafym* ne consistoit pas dans des instructions que ces faux Prophetes reçussent du Diable; mais ils tiroient leurs predictions du Ciel, & des étoiles, qu'ils observoient, & ils les disoient ou anoncoient à leur maniere, lors que la nouvelle Lune commençoit à paroitre. Ainsi ces gens étoient considérés, dans l'idée la plus avantageuse pour eux

eux, comme des *Astrologues* & dans celle, qui le leur étoit le moins, comme *ceux qui faisoient choix des jours*.

§. 10. III. Dans la description même que Dieu fait, de la maniere avec laquelle les Devins pratiquoient leurs Divinations, quoi qu'il se serve des termes les plus odieux, il ne fait aucune mention du Diable, Esa. 8: 19. *S'ils vous disent, interrogés les Devins & les Artisans du Diables, qui pipent & marmotent dans la bouche: un peuple n'interrogera-t-il pas son Dieu; Interrogera-t-on les morts pour les vivans?* Quelles sont les personnes dont il parle ici? Les mots OVOOTH, & JIDONYM. dont on a déja fait mention plusieurs fois ci dessus Ch. IV. 5, 7. & VI. §. 9-13. étant traduits dans leur signification propre & originale, ne nous représentent autre chose que *ceux qui parloient du ventre*, & *qui étoient entetés de leur sagesse*, ou suivant l'autre explication, *ceux qui marmotoient avec un os*, savoir avec l'os de la bete imaginaire *Jiddoa*. Et leur maniere d'agir ne consistoit qu'à *piper* ou *marmoter* comme des foux: ce qui n'étoit qu'une pure tromperie, afin de deguiser leur voix, & la faire entendre, comme si c'étoit celle d'un Demon; ou bien pour faire servir cette façon de marmoter à l'incertitude de leurs discours, afin que de quelque maniere que la chose tournât ils pussent toujours lui donner l'explication qu'ils voudroient.

§. 11. (2) Ce peuple dans une autre occasion nous est depeint de la même maniere, Dans ce passage Dieu predit aux habitans d'Ariel, c'est ainsi que Ierusalem y est nommée, l'extremité, ou ils devoient être reduits par l'Armée des Ennemis, savoir, *qu'ils parleroient de dedans la terre*, que leur *parole seroit basse sortant de la poussiere*, que *leur voix seroit entendue de dedans la terre, comme d'un Magicien*, il y a dans l'Hebreu O O V, *& que leur parole sifleroit sortant de la poussiere*. Premierement c'est quelque chose ici de particulier qu'ils traduisent le mot *Oov* par *Magicien*, au lieu qu'ailleurs, ils l'ont toujours rendu en Flamand par *Devin*, ou *Esprit de Python*, comme je l'ai déja expliqué au Chap. IV. §. 5. On voit donc bien quels magiciens sont ceux, qui nous sont ici proposés. En second lieu nous voyons qu'il est dit même par deux fois, que leur parole étant basse sortiroit de la terre, avec un siflement, sortant *de la poussiere*: afin qu'on ne s'imagine pas, que la parole étoit d'une telle profondeur dans la terre, qu'elle en sortit comme venant des enfers: puis que la poussiere est sur le dessus de la terre. Ce n'est donc autre chose que le bourdonnement ordinaire des Augures, ou Devins, dont il a déja été fait plusieurs fois mention, n'y ayant rien qui ressemble à quelque societé avec le Diable.

§. 12. (3) S'il nous en faut d'avantage

nous le trouverons dans ce passage d'Ezechiel, 21: 21, 22. uo Dieu fait la description de la Divination par le moyeu de laquelle le Roi de Babilone devoit s'informer du succés & de l'avantage qu'il auroit à la guerre, ce qu'il devoit pratiquer de la maniere suivante: il devoit donc, étant en doute, vers quel Pais, ou vers quelle ville il marcheroit, s'arreter au chemin fourchu LIKSOOM KESEM, *pour augurer des presages*, c'est à dire, comme il est traduit dans nôtre Bible, *pour user de Divination*. Et comment est ce qu'il la doit pratiquer? *Il aiguisera les fleches, il interrogera les Terafym, il regardera au foye.* Nos Traducteurs, qui autrement nomment sur divers passages le Diable dans ces sortes de Divinations, ne font pourtant ici aucune mention de cet Esprit malin. Car à l'égard des fleches, voici l'explication qu'ils en donnent, savoir, qu'elles étoient aiguisées, *pour les ofrir à ses Idoles, afin qu'apres s'en être servi selon sa maniere superstitieuse*, (mais c'est un secret aujourd'hui, de savoir qu'elle étoit cette maniere) *ces faux Dieux lui pussent aprendre quel chemin il devoit choisir. D'autre traduisent ce mot de fleches par celui de couteaux, qui étoient essuyés, & nettoyés, apres qu'on les avoit fait servir à plusieurs sacrifices, par le moyen desquels les Payens pratiquoient leur Divination.* A l'égard des *Terafim*, on en a déja parlé ci dessus, & même sur ce passage, ce qu'il

est

eſt à propos d'en dire. Ch. VII. §. 9-12. Mais je trouve que ce même mot a été traduit ici par les Traducteurs, comme il y a dans la copie que j'ai *Images domeſtiques*; ce qui, à mon avis merite encore quelque reflexion. Et à l'égard de *regarder au foye*, qui eſt une partie des entrailles d'où l'on tiroit les augures, nous en avons parlé ci deſſus au L. I. Chap. III §. 5 c'étoit donc ſelon le ſentiment des Traducteurs, *le foye des bêtes tuées*, ſavoir pour les Sacrifices. *Or ils jugeoient ſuivant leur ſuperſtition idolatre, par la diſpoſition du foye*, des choſes, *qu'ils devoient entreprendre, ou abandonner*. Je n'ai pas un mot à dire contre ce ſentiment, puis que je crois fermement que la ſuperſtition des Payens, qui doit être ſimplement attribuée, à l'égarement de leur eſprit corrompu, a été la veritable cauſe de ce culte idolatre. C'eſt donc une Idolatrie, & rien autre choſe.

§. 13. Mais comme ce paſſage eſt un des principaux, écoutons encore ce que diſent la deſſus les autres Interpretes, & Traducteurs. Selon l'explication de Junius il y a ici trois ſortes de Divinations, exprimées les unes avec les autres: la *σιδηρομαντεία*, *Sideromanteia*, *conjecture par le fer*, *ou par l'acier*, qui ſe tiroit des fleches; *εἰδωλομαντεία*, *eidolomanteia*, *conjecture par l'Image*, qui ſe tiroit des Images domeſtiques, ou *Teraſim*; & *Aruſpicina*, *conjectura par les entrailles*, qui ſe ti-

tiroit du foie. D'autre traduisent ce mot KILKAL, *l'aiguisement* des fleches, par *meler*; & voici comment ils le conçoivent. Ces fleches étant melées les unes avec les autres, aprés qu'on avoit écrit sur chacune quelque nom particulier d'un certain mal affligeant, celle qui étoit tirée la premiere, étoit prise pour une marque de la volonté des Dieux, à l'egard du lieu, où ils vouloient qu'on portât la guerre. Ils nommoient cette ceremonie, ou quelqu'autre semblable βελομαντεία, *Belomanteia*, *conjecture par les fleches*. Pour ce qui est de l'opinion des autres, à l'égard des *Terafym*, on en a suffisamment parlé sur ce même passage. Touchant l'inspection du foye, quelques uns disent que les Payens observoient de quel côté panchoit, ou regardoit le foye, ou en general, quelle figure avoient les entrailles, & comment elles étoient situées. Mais cette opinion ne me plait pas. & ce seroit aussi sans doute ennuyer le Lecteur, que de raporter toute la diference qu'il y a là dessus entre les sentimens des savans; prouvant suffisamment, qu'ils ne font pas bien d'accord, sur ce point. Cependant ce que j'afirme, que dans tout cet ouvrage il n'y avoit rien qu'on puisse attribuer au Diable, reçoit d'autant plus de force, que pas uns des Interpretes & Traducteurs n'en fait ici aucune mention.

§. 14. IV. Il y a encore d'autres passa-

ges

ges de l'Ecriture, où le peuple Iuif est repris pour être même coupable de ces Divinations Payennes: neanmoins, il ne lui est jamais reproché, d'avoir en cela quelque societé avec le Diable. C'est ce que nous allons entendre. (1) Isa. 2: 6. Dieu rend cette raison, pourquoi il a abandonné son peuple, parce, dit il, *qu'étant plus remplis* de semblables choses, *que ceux d'Orient, ils exerçoient l'enchantement.* Il y a dans le texte Hebreu ONENYM, *qu'ils tiroient leurs conjectures des nues, & qu'ils faisoient choix des jours, comme les Philistins.* Mais à l'égard de ces *Onenym*, on a déja fait voir plusieurs fois, ce qu'ils étoiet. Chap. IV. §. 7 VII. §. 2. & VIII. §. 7, 8. & l'on a aussi déja montré de quelle maniere les Philistins pratiquoient cette Divination Chap. VI. §. 6: 7, 8. Ce qui n'a pû être tiré des passages, dont j'ai traité en ces endroits, ne se rencontre pas non plus ici. Car tout ce qui y est ajouté de particulier, c'est, *qu'ils avoient pris leur plaisir aux enfans des étrangers.* Nos Traducteurs nous donnent là dessus deux sortes d'explications; savoir que cela signifie, *aux mœurs & aux manieres des étrangers*, ou bien qu'il est parlé, *du mariage des filles des Juifs avec les Nations étrangeres*; ce qui étoit defendu. Deut. 7: 1, 2, 3. Les autres Traducteurs disent aussi presque la même chose. C'est pourquoi, la societé, qui est ici reprise n'est tout au plus que celle que les Juifs avoient

avoient avec les Idoles des Payens ; comme il est dit expressément au vers. 8. que le pays, en étoit rempli, & qu'ils excedoient en cela plus que les Payens ; comme cela paroit, en ce qu'ils surpassoient les Philistins dans l'usage de la Divination. (2) On peut comparer à ce passage, ce qui est dit dans Isa. 57: 3. où les Iuifs sont apellés *enfans de celle qui pronostique*, BENEI ONENA, puis que les raisons qu'on en peut donner sont tout à fait les mêmes.

§. 15. 3. On lit une semblable plainte à l'égard de ce tems là, & sur les dix Tribus, du Royaume divisé d'Israel, dans Osée Chap. 4: 12. La Voici. *Mon peuple interroge son Bois & son baton lui repond.* Nous n'avons besoin que de nos seuls Traducteurs, pour nous dire, ce qu'il y a sur ce passage dans les autres Ecrivains. Par *le Bois* ils entendent *une Idole de bois*, nommée ainsi par mépris, à cause de la matiere vile dont elle étoit composée ; sur quoi l'on peut voir Isa. 44: 16, 17. *qu'il croit*, savoir l'Idolatre, *lui pouvoir predire.* Ils entendent aussi par le *Baton*, cette même Idole, puis qu'*il s'apuye dessus, comme sur une houlete.* Mais *quelques uns*, ajoutent nos Traducteurs, *entendent par ceci le bois, dont l'Idole de Baal est faite*: voyés Deut. 28: 36. *D'autres pensent qu'il le raporte à la maniere des Divinations, qui se faisoient par le moyen d'un baton, ou d'une baguette.* Ce seroit donc la *Rabdomantie*, ou *la Divi-*

vination par le baton des Anciens, dont j'ai parlé au Ch. I. L. III. §. 10. ayant fait voir par ce que j'en ai tiré de Tacite. de quelle maniere elle se pratiquoit ches les anciens Allemans, dans cette partie de la conjecture par sort. Cependant nos Traducteurs font aussi comprendre qu'on peut de même raporter ceci à ceux, *qui observoient le chant des oiseaux, portant un petit baton à la main.* Voila qui est bien; quand même nous lirions ici cent autres livres; comme en efet on peut lire dans Seldenus, Goodwin, Vossius & plusieurs autres une infinité d'opinions, & de coutumes diferentes, de la même nature que tout ce qui a precedé, nous n'en deviendrions pas plus savans. Neanmoins ces Ecrivains fortifient d'autant plus mon sentiment, que pas un d'eux ne nous fait connoitre, que dans cette afaire, il y ait eu la moindre operation du Diable, ou societé de cet Esprit malin avec les hommes.

§. 16. V. Comme tout ce que nous avons vû jusqu'ici n'est qu'un reproche fait aux Idolatres, qui étoient parmi le peuple des Juifs; on trouve aussi d'un autre coté qu'il est dit pour la consolation des fideles, qu'il ne leur arrivera aucun mal de ces Divinations Payennes & superstitieuses. Mais je ne trouve pas en même tems un seul mot, qui signifie, que Dieu en travaillant ainsi pour leur bien, les delivrera, ou garantira des operations du Diable, comme

me si efectivement il agissoit dans ces Divinations. (1) Balaam fut contraint, poussé contre son intention par l'Esprit de Dieu, de confesser, qu'il n'y avoit point *d'Enchantement* (NACHASCH) *en* ou *contre Jacob*, ni de *Divination* (KESEM) *en* ou *contre Israël*. Nomb 23:23. Car c'est de ces deux manieres qu'est expliqué l'Hebreu *be-Jakoov*, & *be-Jisrael*. Si c'étoit, *en* Israel, ces Divinations ne devoient pas être soufertes; & *contre* Israel, elles ne devoient avoir aucune force contre lui. Les temoignages d'une pleine assurance, & d'une entiere force de ce peuple, par la protection, & le secours de Dieu, qui precedent & qui suivent immediatement ce qui est dit en ce passage, font voir que ces mots doivent être pris dans la derniere signification. Et de là il paroit que le *Nachasch*, ni le *Kesem*, ne sont pas de Dieu; mais que par consequent ils soient du Diable, c'est dont il n'y a aucune aparame, ni temoignage.

§. 17. Mais comme par une chûte du service de Dieu dans l'Idolatrie, ces deux especes de Divinations se trouvoient avec plusieurs autres parmi le peuple d'Israel, à cause dequoi Dieu l'a puni de ses plus sevéres chatimens; il a encore consolé ceux qui étoient demeurés fideles, parmi ce peuple, en leur faisant cette promesse. *Je retrancherai les sorceleries, Keschajÿm, de ta main, & tu n'auras plus aucun de ceux qui se mêlent*

de

de pronostiquer les tems. Mich. 5: 12. Or comme il est assés évident, par la recherche que nous avons faite ci dessus, que ces deux noms, repetés déja par plusieurs fois, ne comprennent en aucune maniere dans leur signification, cette alliance avec le Diable: il faudroit que cela fut renfermé dans la suite du discours. Cependant ce qui precede, savoir, que Dieu retranchera aussi & fera perir *les chevaux*, & *les chariots*, avec *les villes* & *les forteresses*, ne nous donne en aucune maniere la connoissance d'une telle chose: à moins qu'on ne veuille soutenir, que les cheveux, les chariots, les villes & les forteresses, sont aussi des ouvrages du Diable. Et pour ce qui suit, ce sont les Images traillées, les statues, & les bocages, que Dieu devoit aussi detruire: toutefois non pas comme des productions du Diable, mais comme des ouvrages faits par la main des hommes. Comme Dieu le dit expressement au vers. 12, en ces termes, *vous ne vous prosternerés plus*, devant les ouvrages DE VOS MAINS. C'est en cela que consistoit le mal, savoir, qu'ils rendoient des honneurs Divins, à ce qu'ils avoient fabriqué eux mêmes de leurs propres mains; comme on le peut aussi voir dans Isa. 44: & Os. 4: 12. dont il a déja été fait mention.

§. 18. (3) Autant que cette prediction aportoit de consolation aux veritables fideles,

les, autant la menace, qui étoit faite à ceux qui étoient coupables de ces abominables actions, leur devoit elle causer de crainte & d'épouvantement, *Je m'aprocherai*, dit Dieu, Mal. 3: 5. *de vous pour juger, & serai un temoin subit, contre les enchanteurs*, (*Mecasschefym*) *contre les adulteres, contre ceux qui jurent faussement & contre ceux qui retiennent avec violence le loyer du mercenaire, qui renversent le droit de la veuve, de l'orphelin, & de l'Etranger, & qui ne me craignent point, a dit l'ETERNEL des armées.* Or si l'on peut dire que toute cette espece d'homme, dont l'énumeration vient d'être faite, a une societé particuliere, un accord, ou pacte avec le Diable; on peut donc aussi entendre la même chose des *Mecasschefym*. Mais puis que l'Ecriture condamne entierement, & fort souvent ces pechés, en se servant des termes les plus odieux, & qu'elle ne dit pourtant jamais une fois entre toutes, que ceux qui les font ayent avec le Diable une societé telle que l'opinion commune nous la depeint, par le moien de laquelle ils commettent ces crimes; il est tres absurde d'atribuer une telle chose à une espece en particulier, vû qu'elle est exprimée ici aussi bien que les autres.

§. 19. Nous avons parcouru tout le vieux Testament depuis le commencement jusques à la fin; sans y avoir rien trouvé, qui nous puisse faire paroitre, que quel-

qu'une

qu'une de toutes ces diverses especes de Devins, ait eu une societé particuliere avec le Diable: dans le Nouveau il n'en est fait aucune mention, si ce n'est dans les passages, dons nous avons déja traité ci dessus Ch. VII. §. 13-20 Le peu de mots qu'on y trouve, à l'égard des Magiciens ne renferment aussi rien, qui nous puisse donner l'idée d'une semblable chose. (1) Ce qui est dit des Galates, que St. Paul nomme *enchantés*, doit être entendu, comme l'expliquent nos Traducteurs, *d'un aveuglement des yeux de l'entendement; de sorte qu'ils ne pouvoient pas apercevoir la verité; de la même maniere que les bateleurs enchantent les yeux du corps, croyant voir efectivement ce qu'ils ne voyent pas.* Et ils n'attribuent nullement cet enchantement au Diable, mais ils disent, que l'Apôtre *fait ici une comparaison des Docteurs avec les bateleurs, & rejette sur eux la plus grande faute de cette seduction, seduisant comme des trompeurs, le par charme de leur éloquence, & par leurs subtilités, les personnes simples.* Ce qu'ils disent là est juste. Car ici ce mot *βασκαίνειν baskainein* signifie dans le texte, *charmer* la vûë. Le tour agreable du discours de l'Apôtre, me remet ici Erasme dans la pensée, vû qu'il est parlé des yeux mêmes, comme on le peut voir par ce qui suit immediatement, *Vous qui avés eu Christ depeint devant vos yeux, & crucifié parmi vous*: c'est comme s'il disoit, voir devant les yeux n'est pas

un

un jeu de tours de souplesses. Ou bien vos yeux ont ils éré trompés, quand vous avés vû Christ crucifié? Cela n'étant pas, il ne tient donc qu'à vôtre entendement; qui est ce donc qui l'a charmé ou enchanté; puis que vous (savoir plusieurs de Galatie qui alors s'étoient trouvés à la fête de Paques en Jerusalem) l'avés vû de vos yeux, ou du moins vous avés aperçu des signes clairs, qui ne laissent point douter que ce qu'on preche de Jesus crucifié, ne sauroit être que tres certain; & cependant vous temoignés par vos actions que vous ne le croyés pas.

§ 20. On trouve dans les cinq passages qui suivent, ce mot de φαρμακεία *farmakeia*, celui de φαρμακεὺς *farmakeus*, & cet autre encore de φαρμακὸς *farmakòs*, raportés ci dessus à diverses fois Ch. IV. §. 6. V. § 6. VIII. §. 3. des traductions Greques du vieux Testament, en vûë de divers mots Hebraiques. Et parce que l'Ecriture employe ici ces mêmes mots, il est presentement à propos de dire, que le premier dans son origine, ne signifie autre chose, que *guerison* des maladies. Cependant par l'ignorance, ou par la malice des hommes; on en a souvent abusé, de sorte que par succession de tems, on a entendu par φάρμακον, *farmakon*, autant *un poison*, qu'un *remede*: Ainsi *farmakeia* signifie plutôt *poison* que *guerison*, & le mot de

far-

farmakeus, ou *farmakos* ne donne communement point d'autre idée que celle *d empoisonneur*, & comme ceux qui se mêlent de ce metier, pratiquent aussi ordinairement d'autres arts defendus, dont nous avons amplement parlé jusques ici, sous plusieurs noms divers; on a aussi apliqné celui ci en general à tous ces autres Arts. Voilà la raison qui a obligé les Traducteurs Grecs de traduire, dans le passage qui vient d'être nommé, Mal 3:5. le mot Hebraique *Mecasschefym*, par *farmakous*. Et cela étant, ce n'est pas mal à propos que Calvin dit là dessus: *verum quidem est, inter alia superstitionum genera hoc nomen poni: sed quia hic solum legitur, non dubium est, quin Propheta complecti voluerit omnes Divinos, Ariolos & Pythonicos, & quicunque tales sunt*. C'est à dire. *Il est vrai que ce nom est placé parmi les autres sortes de superstitions; mais comme il est ici seul, il n'y a point de doute que le Prophete, n'ait voulu comprendre dans la signification de ce mot, tous les Devins, Augures, Pythons, ou Parleurs du ventre, & tout les autres de cette nature.*

§. 21. Cela étant il ne nous doit pas sembler si étrange, si nous ne trouvons pas ces mots traduits de la même maniere en Flaman; puis que les Traducteurs, ou ceux qui ont fait la revision, ont crû que dans un passage le sens s'accordoit avec une telle chose,& qu'ailleurs cela se pouvoit traduire

duire plus convenablement par un autre mot: quoi que je ne voye pas qu'aucun de ces cinq passages demande qu'on traduise le Grec, par quelque autre mot Flaman, que par celui dont on s'est servi au premier passage. Mais posons les ici tout d'une suite. (2) Gal. 5: 20. St. Paul met au nombre des œuvres de la chair la φαρμακεία, (*farmakeia*) *empoisonnement.* (3) Il est dit, Apocal. 9: 21. en parlant de l'impenitence des hommes, qu'ils ne se repentirent point, entre autres de leurs φαρμακειαι, (*farmakeiai*) *empoisonnemens.* (4) Il est reproché, Apocal. 18: 24. à l'idolatre Babilone, que par la φαρμακεία. *farmakeia*, (ils ont traduit ici *Magie*) elle a seduit les Nations. (5) Apocal 21: 8. Le partage entre autres des φαρμακεῦς, *farmakeis*, *Magiciens* doit être dans l'étang brulant de feu & de soufre. Enfin il est encore dit dans l'Apocal. 22: 15. Que ces mêmes φαρμακοί, *Magiciens* seront exclus avec les pecheurs abominables de la nouvelle Jerusalem. Aucun de ces passages ne fait pourtant connoitre, que ces gens eussent plus de societé ou d'alliance avec le Diable que les autres: mais la *farmakeia*, soit qu'on traduisent ce mot par *Magie*, ou *empoisonnement*, est condamnée, parce que c'est une des œuvres de la chair; & de même les *farmakoi*, ou *farmakeis*, nommés ici *Magiciens*, sont aussi jettés dehors dans l'étang, parce qu'au lieu

K de

avec les hommes, & reciproquement des hommes avec Dieu; elle est encore apellée par deux fois une *Alliance de Sceau*; l'Ecriture est nommée 4. fois *le livre de l'Alliance*, & autant de fois *l'arche* de cette même *Alliance* Divine. L'Ecriture parle aussi par comparaison d'un accord des hommes avec les bêtes, Job 40, 33. Os. 2:17. avec les pierres, & avec leurs propres yeux, le tout en bien. De même dans le nouveau Testament, il est parlé seulement par 4 fois d'une alliance des hommes avec les hommes, & cela par trois fois à l'égard du mariage; il y est aussi fait mention 15. fois d'une alliande de Dieu avec les fidelles, l'arche de l'Alliance y est nommée par deux fois; le tout aussi en bien.

§. 3. Mais ce n'est pas dequoi il est question, il faut que l'alliance que nous recherchons soit une alliance qui ait pour but le mal, & qu'elle soit faite même avec le Diable; non par comparaison, mais à la lettre. Cependant c'est ce que je ne trouve nulle part. Il n'est pas fait la moindre mention du Diable, ni à la lettre, ni par figure, mais il est bien parlé d'une Alliance, qui a pour but le mal. C'est cette Alliance qui doit être un peu plus exactement recherchée par superflu, pour voir si elle pourroit en quelque maniere aprocher de ce pacte du Diable. Je ne trouve donc que 10. passages, savoir 8 dans le vieux Testament, & 2. dans le nouveau, qui puisse

faire

faite sur cette matiere le sujet de nos reflections. De ces 10. passages il y en a 6. qui parlent d'une alliance; ou d'un complot des hommes contre Dieu; ce qui toutefois, aproche de bien pres, si quelque chose de semblable pouvoit subsister; un qui fait mention d'une alliance avec les Idoles; deux qui parlent de tous ceux qui s'adonnent au mal, & qui font des imprecations; & enfin encore un qui fait mention de ceux qui sont parvenus à un si haut degré de méchanceté, qu'ils ne gardent aucune alliance. Si le Diable ne se trouve pas dans tous ces passages, c'est en vain qu'on recherche dans toute la Bible, le Pacte de cet Esprit malin avec les Sorciers & les Sorcieres. Nous les allons tous parcourir en suivant l'ordre de cette division.

§. 4. Je commence donc par la premiere sorte d'Alliance. (1) *Les Rois de la terre se soulevent, & les Princes deliberent ensemble contre l'ETERNEL & contre son Oint.* Les Rois & les Princes pratiquent bien cela ensemble, mais pas un d'eux ne le fait avec le Diable. Mais cet Esprit malin ne leur inspiroit il pas une telle chose? C'est ce qu'il faudroit prouver en premier lieu, neanmoins ce ne ne seroit encore nullement le Pacte, dont il est presentement question. On ne le trouve pas aussi dans ce passage, où il est dit (2) que *les Rois s'étoient assemblés*, contre Dieu, & son Eglise, & *qu'ils avoient passé entre ensemble.*

avec les hommes, & reciproquement des hommes avec Dieu ; elle est encore apellée par deux fois une *Alliance de Jceau* ; l'Ecriture est nommée 4. fois *le livre de l'Alliance*, & autant de fois *l'arche* de cette même *Alliance* Divine. L'Ecriture parle aussi par comparaison d'un accord des hommes avec les bêtes, Job 40, 33. Os. 2: 17. avec les pierres, & avec leurs propres yeux, le tout en bien. De même dans le nouveau Testament, il est parlé seulement par 4 fois d'une alliance des hommes avec les hommes, & cela par trois fois à l'égard du mariage ; il y est aussi fait mention 15. fois d'une alliande de Dieu avec les fidelles, l'arche de l'Alliance y est nommée par deux fois ; le tout aussi en bien.

§. 3. Mais ce n'est pas dequoi il est question, il faut que l'alliance que nous recherchons soit une alliance qui ait pour but le mal, & qu'elle soit faite même avec le Diable ; non par comparaison, mais à la lettre. Cependant c'est ce que je ne trouve nulle part. Il n'est pas fait la moindre mention du Diable, ni à la lettre, ni par figure, mais il est bien parlé d'une Alliance, qui a pour but le mal. C'est cette Alliance qui doit être un peu plus exactement recherchée par superflu, pour voir si elle pourroit en quelque maniere aprocher de ce pacte du Diable. Je ne trouve donc que 10. passages ; savoir 8 dans le vieux Testament, & 2. dans le nouveau, qui puisse faire

faire ſur cette matiere le ſujet de nos reflections. De ces 10. paſſages il y en a 6. qui parlent d'une alliance ; ou d'un complot des hommes contre Dieu ; ce qui toutefois, aproche de bien pres, ſi quelque choſe de ſemblable pouvoit ſubſiſter ; un qui fait mention d'une alliance avec les Idoles ; deux qui parlent de tous ceux qui s'adonnent au mal, & qui ſont des imprecations ; & enfin encore un qui fait mention de ceux qui ſont parvenus à un ſi haut degré de méchanceté, qu'ils ne gardent aucune alliance. Si le Diable ne ſe trouve pas dans tous ces paſſages, c'eſt en vain qu'on recherche dans toute la Bible, le Pacte de cet Eſprit malin avec les Sorciers, & les Sorcieres. Nous les allons tous parcourir en ſuivant l'ordre de cette diviſion.

§. 4. Je commence donc par la premiere ſorte d'Alliance. (1) *Les Rois de la terre ſe ſoulevent, & les Princes deliberent enſemble contre l'ETERNEL & contre ſon Oint.* Les Rois & les Princes pratiquent bien cela enſemble, mais pas un d'eux ne le fait avec le Diable. Mais cet Eſprit malin ne leur inſpiroit il pas une telle choſe ? C'eſt ce qu'il faudroit prouver en premier lieu, neanmoins ce ne ne ſeroit encore nulement le Pacte, dont il eſt preſentement queſtion. On ne le trouve pas auſſi dans ce paſſage, où il eſt dit (2) que *les Rois s'étoient aſſemblés*, contre Dieu, & ſon Egliſe, & *qu'ils avoient paſſé entre enſemble.*

ble. Pſeau. 48: 5. car cela reſſemble ſi peu à un Pacte de cette nature, que j'ai preſque honte de raporter ici ce paſſage. (3) C'eſt toute la même choſe, que ce qui eſt contenu dans le troiſieme Iſa. 8: 9 12. où Dieu reprend les Ennemis de ſon Peuple, au ſujet de leur complot pour oprimer le peuple de ſon Alliance: *Vous peuples alliés vous, & ſoiés froiſſés! Prenes conſeil, & il ſera diſſipé, ne dites point conjuration, toutes les fois que ce peuple dit conjuration*, &c. C'eſt à dire que Dieu aneantira toutes ces choſes, de ſorte qu'il ne faut pas en faire cas.

§. 5. (4) Mais ce qui ſuit preſentement ſemble vouloir dire quelque choſe de plus. Si l'Ecriture nous fait connoitre des hommes, qui aient jamais eu alliance avec le Diable même, ce ſont les Magiſtrats du peuple de Dieu, les ſeuls dont il y ſoit parlé de la ſorte. Car il eſt dit des *Gouverneurs de Jeruſalem*, qu'ils ſe vantoient en parlant ainſi, *nous avons fait une alliance avec la mort, & un accord prudent avec l'Enfer* Iſa. 8: 9-11. En voila aſſés, & il n'en faut pas d'avantage. Or faire accord *avec l'Enfer*, n'eſt ce pas le faire ſufiſamment avec le Diable? Et y a-t-il un accord plus prudent, que celui dont Glanvill & Danæus nous font la deſcription, nous expliquant la maniere avec laquelle le Diable a accoutumé de le paſſer avec ſon peuple; & cet accord conſiſte en autant d'articles que celui que Dieu a fait avec Iſ-

Israël, afin qu'au moins il puisse être aussi le singe de Dieu dans le nombre? Mais il est necessaire de savoir ici avant toutes choses, que par tout dans la Bible, l'Enfer est vuide de Diables, mais plein d'hommes morts, & de vers, qui leur ronge la chair des os; c'est à dire que *l'Enfer* n'est autre chose que le *tombeau*. Le mot Hebraïque SCHEÔL, qui est ici *l'Enfer* se trouve par 65. fois dans la Bible, le mot Grec ᾅδης, *Hades*, 11. fois. Nos Traducteurs ont traduit dans 28. passages *Scheool* par *Enfer*, & 26. fois par *tombeau*. Pour le mot *a'Hadees*; ils l'ont toujours rendu par celui d'*Enfer*; même dans les passages où ce mot d'Enfer ne peut pas être, comme aux Act. 2: 27, 31. Je dis donc que les Ecrivains, aussi anciens qu'ils puissent être, tant Payens, que Chrêtiens ou Juifs, conviennent entierement, que *Hadees* & *Scheool* signifient également l'un & l'autre, *la place des morts sous la terre*. Et parce que tous les hommes connoissent que cette place est le Tombeau, quelque jugement divers, qu'ils fassent de l'Ame, il n'y a pas un passage dans l'Ecriture, où *Hadees* & *Scheool* ne puisse être entendus l'un & l'autre du *tombeau*; & même plusieurs doivent être entendus de la sorte, au nombre desquels je fais voir que le passage que j'explique, doit être necessairement placé.

§. 6. On me permettra de le prouver

par nos propres Traducteurs, qui ont marqué ici à la marge, N. 49. Sur ces mots, *nous avons prudemment fait un accord avec l'Enfer* &c. ce qui suit. *Ou nous avons calculé avec le Tombeau, ou l'Enfer. Ou diroit suivant la maniere de parler d'aujourd'hui, nous avons intelligence, ou correspondance avec l'Enfer, ou le tombeau. Les delices & la pompe de ce monde, donne ordinairement aux impies tant d'orgueil & de presomption, qu'ils n'ont ni mort, ni enfer à craindre; de sorte qu'ils osent même provoquer avec arrogance le Tout puissant. Voyés Isa. 5:19. & Job 5. sur le vers 23.* Ces deux passages allegués ici contiennent des choses diverses, & cependant ils ne laissent pas de bien convenir au sujet. Le premier d'Isa, 5: 19. raporte les paroles, ou les pensées de ces gens impies, qui par fierté se moquent de propos deliberé des menaces que Dieu leur fait; *comme s'ils disoient*; ce sont les termes de nos Tradncteurs; *on nous menace chaque fois, cependant ces menaces n'ont point de suite. Si c'est l'intention de Dieu, qu'il se depêche, nous ne nous soucions pas de vos menaces; que Dieu vienne quand il lui plaira: se moquant ainsi de la patience de l'Eternel.* On peut comparer avec ceci, ce qui est dit en la 2. Ep. St. Pier. 3:3, 4. Mais le passage de Iob fait mention au contraire de la confiance que les fideles ont en Dieu, qui les fait reposer en sûreté, contre toutes sortes d'incommodités, & de dangers. *Vous au-*

aurés alliance, dit Eliphaz, *avec les pierres des champs*, *& vôtre paix sera faite avec les bêtes sauvages*. C'est à dire, disent ici nos Traducteurs, *vous serés exemts de tous perils &c.* aprés quoi ils nous renvoyent à ce même passage d'Isaie.

§. 7. Aprés cette ouverture que nos Traducteurs nous ont donnée, & toutes les autres circonstances du texte, il est facile de comprendre, que l'Ecriture nous depeint ici la maniere avec laquelle ces gens se persuadoient alors arrogamment que le danger étoit encore éloigné, qu'ils eviteroient aisement le grand nombre des malheurs, dont ils étoient menacés par les Prophetes, & que de long tems, ils ne sentiroient les atteintes de la mort. Toujours étoient ce des pecheurs si endurcis, qu'ils n'étoient épouvantés par aucunes menaces: tout de même que s'ils eussent eu des lettres sellées, pour assurance que la destruction generale du pays ne les concernoit point, & que la guerre, qui devoit y porter la desolation, & y passer par tout comme un fleau terrible, ne les toucheroit point quoi que prés des autres. Car à l'égard de ce qu'ils disent *nous avons établi le mensonge pour refuge, & nous nous sommes cachés sous la fausseté*: c'est autant que s'ils se reposoient sur les moyens, que la ruse, & les tromperies fines & subtiles pouvoient leur enseigner, croyant que dans un accident si facheux & si deplorable, ils pourroient par

là s'empecher de tomber entre les mains des Ennemis. Ce ne sont donc pas des Magiciens, à qui Dieu parle ici ; & il n'y est fait mention, ni des Enchantemens, ni des coutumes des Payens, que la Langue Hebraique exprime en employant divers termes, que nous avons distinctement expliqués ci dessus ; mais il y est parlé des pechés, qui regnoient dans le païs, & sur tout de l'opiniatreté arrogante du peuple à ne se point convertir, & de son endurcissement.

§ 8. En second lieu, ce n'est pas de l'Enfer, pris dans sa signification ordinaire, qu'il est parlé dans ce chapitre, mais il y est dit que la guerre des Assiriens, par laquelle Dieu vouloit detruire le Royaume d'Israel seroit la cause de la mort de plusieurs ; & le tombeau est mis en cet endroit pour les morts. Nos Traducteurs nous donnent par deux fois le choix de ce mot, ou de celui *d'Enfer*, disant *l'Enfer*, *ou le tombeau*. Pour moi j'accepte ce choix, & mon sentiment est qu'il faut traduire par Tombeau : ce mot convient ici avec celui de mort, & ils vont toujours ensemble, mais jamais *enfer* n'est joint avec mort, lors qu'il signifie le lieu où les damnés sont renfermés. Ainsi au lieu que dans la traduction Flamande, il y a *avec l'Enfer*, on trouve dans la Syriaque *avec la fosse*, & dans la Chaldaique, *avec le destructeur*. Le tombeau detruit & engloutit tout, Prov. 30: 15, 16. On lit toujours dans deux Traduc-

ductions Latines l'une de Paguin, & l'autre de Tremellius, dans la Françoise, dans l'Italienne, & dans l'Allemande de Piscator, *le Tombeau*, & non *l'Enfer*: encore moins y trouve-t-on le Diable, du tombeau duquel on ne lit nulle part. On ne trouve donc ici, non plus qu'ailleurs, pas un seul mot de quelque chose, qui convienne à ce Pacte des Sorciers, & des Sorcieres avec le Diable.

§. 9. (5) Dans Jeremie chap. 11: 9. il est bien parlé d'une *conjuration*, qui se trouvoit entre les hommes de Juda & de Jerusalem; mais c'étoit, comme si ç'avoit été de propos deliberé, pour *retourner aux iniquites de leurs ancestres*, afin de ne pas écouter les Prophetes de Dieu, de suivre les Idoles, & de rompre ainsi l'Alliance de Dieu; comme il le declare lui même en ce passage. Mais à l'égard d'un accord avec le Diable, il n'en est pas dit un seul mot. Ce n'étoit pas merveille qu'une semblable Alliance, qui avoit pour but le mal se trouvât parmi le peuple. (6) *Le complot de ses faux Prophetes* étoit au milieu de lui, contre, comme les mots suivans le portent, la Loi, & contre les Prophetes, qui soutenoient la verité; Ezech. 22: 25. De sorte que le peuple étant comme les Docteurs, il y avoit une corruption generale dans le service de Dieu, dans la Doctrine & dans les Mœurs, comme si les Israelites eussent fait un serment reciproque d'abandonner Dieu,

& d'aneantir par leur perfidie la Sainte Alliance, qui faisoit tout leur salut. C'est de cette maniere forte, qu'en parlent les Prophetes, faisant suivant la verité, une horrible peinture de la corruption de ce peuple, afin de justifier clairement les justes jugemens de Dieu, qui devoient tomber sur lui. Mais que trouve-t-on là dedans, qui aproche de ce qu'on raconte de ce Pacte des Sorcieres avec le Diable?

§. 10. II. Il y a un passage dans Osée, qui dit qu'*Ephraim*, c'est à dire les 10 Tribus, ou le peuple du Royaume d'Israel, separé alors de celui de Juda, *s'etoit associé avec les faux Dieux*. Os. 4: 17. Mais chacun peut voir que cela ne ressemble en rien du tout à ce Pacte du Diable avec les Magiciens. Car premierement le mot de *s'associer* ne comprend pas d'abord dans sa signification une alliance, ou du moins, il ne veut pas dire autant que signer de son sang certains articles de la meme teneur, que ceux que Danæus fait à l'égard de ce Pacte. Secondement les Idoles ne sont nullement des Diables. Le Diable est un Esprit, qui n'a ni chair, ni os: mais *les Idoles des Payens sont or & argent, & ouvrage de main d'homme.* Pseau. 115. 4. Le Diable n'est pas fait par la main des hommes. Les Idoles *ont une bouche, mais elles ne parlent pas*; le Diable, disent ils, n'a point de bouche, & cependant il parle. Les Idoles *ont des yeux, mais elle ne voyent*

pas;

pas; suivant leur sentiment; le Diable voit par tout, quoi qu'il n'ait point d'yeux: les Idoles *ont des oreilles, mais elles n'entendent pas*; le Diable, qui est sans oreilles, entend fort bien: *elles ont un nes, mais elles ne flairent point*; le Diable sans avoir de nés flaire toutes choses: *elles ont des mains, mais elles ne touchent point*; le Diable au contraire sans avoir ni mains, ni gans, touche tout, de sorte que tout infidelle qu'il est, il peut transporter les montagnes: *elles ont des pieds, mais elles ne marchent point*; le Diable va & court la poste par tout le monde, quoi qu'il n'ait point de pieds: *elles ne rendent point de son par leur gosier*. Le Diable sans avoir un gosier produit du son, & fait du bruit & du tintamare, de toutes les manieres. Il n'y a donc rien dans les Idoles, avec lesquelles les Israelites Apostats s'associoient; qu'on puisse attribuer au Diable, en vûë de ce Pacte entre lui & les sorciers. Et afin que personne ne pense, qu'en parlant de cette maniere, je donne trop de lieu à la raillerie: qu'on me montre seulement un passage dans le vieux Téstament, où une Idole signifie autre chose, qu'une semblable image fabriquée par la main des hommes. Car il en faut toujours revenir aux paroles d'Ezechias; *ce n'étoient pas des Dieux, mais ouvrage de main d'homme, bois & pierre*. Isa. 37: 19. Il faut donc dire que la societé que les Idolatres avoient avec

avec les Idoles, consistoit dans le culte qu'ils leur rendoient.

§. 11. III. Nous allons presentement parler du *siege malheureux, qui forge de la facherie avec*, ou *contre le Droit*, & qui *ne doit pas être associé* avec Dieu, Pseau. 94: 20. Ceux qui suivent les sentimens de Cocceius, & qui apliquent ces paroles au siege du Pape de Rome, ne jugeront pas qu'il faille entendre qu'il est ici parlé de celui qu'on donne au Diable, dans ce Pacte abominable & maudit. Mais nos Traducteurs l'expliquent des *mauvais Juges, qui causoient du dommage*; en quoi je suis de leur sentiment; c'est à dire, de ceux qui étoient parmi le Peuple, auquel ce Pseaume a été donné, & qui le chantoit & le jouoit sur les instrumens dans le Temple; faisant ses plaintes à Dieu, & lui demandant par ses prieres du secours contre cette dure opression, & se consolant en même tems dans l'esperance qu'il avoit que comme un Dieu souverainement juste, il ne manqueroit pas de le faire. Ce n'étoit donc presque pas la peine de raporter ce passage sur le sujet que nous traitons, mais je l'ai fait afin de faire voir que je ne veux rien omettre.

§. 12. (2) Voici pourtant un maudit accord. Plus de quarante hommes *avoient fait vœu avec de grandes execrations* de ne boire, ni manger, qu'ils n'eussent tué Paul. Act. 23: 21. Mais si l'on considere

la

la chose de pres cet ἀναθεματισμὸς, (*anathematismos*) *complot maudit*, n'étoit pas fait avec le Diable, mais entre ces 40 Juifs les uns avec les autres; non pas selon les Loix prescrites par cet Esprit malin; mais par une convention faite entre eux mémes; non en donnant leur corps & leur ame au Diable; mais, comme *l'anateme* des Juifs le portoit, en demandant que Dieu les punit, & fit tomber ses maledictions sur eux, si la chose n'étoit executée. On ne me sauroit méme prouver que cela allât loin ne que le mot Grec *anathema*, par ce le porte pas, ni aussi autant que le demandoit la coutume des Juifs à l'égard des divers degrés d'obligations incertains, & qu'il seroit trop long, & inutile de raporter ici.

§ 13. IV. Avant que de finir ce discours, je parlerai encore d'une sorte d'homme, que l'Apotre St. Paul place parmi les plus scelerats des Payens; savoir, *les violateurs de l'alliance* qu'il nomme ἀσυνθέτοι, *asynthetoi*, Rom. 1: 31. Soit qu'il veuille parler de l'alliance que quelqu'un a avec Dieu, ou avec les hommes; si nous le prenons tout au pis, l'Apotre qui étoit éclairé de l'Esprit de Dieu ne connoit point d'hommes, dans l'etat du Paganisme, & de la nature corrompue, plus scelerats que ceux qui ne demeurent pas fermes dans l'alliance qu'ils ont faite avec Dieu ou les hommes. Cela étant, quel jugement n'auroit il pas fait des Chretiens, qui s'abandonneroient entiere-

rement dans une nouvelle alliance avec le Diable, & qui renieroient Dieu pour se donner en corps & en ame à son ennemi, en perdant toute esperance de leur salut, pour être damnés éternellement? Le Lecteur peut voir quelle étrange chose c'est que ce Pacte; puis que toutes les Ecritures, qui nous ont été donneés par l'Inspiration de Dieu, bien loin de nous aprendre qu'il subsiste, nous enseignent le contraire. En voila assés sur cette matiere à l'égard des passages particuliers de l'Ecriture: comparons en presentement toute la suite & le contenu en general avec l'opinion, qui établit ce Pacte.

CHAPITRE XII.

Ce Pacte ne sauroit aussi subsister en aucune maniere avec le Sisteme de la Doctrine de l'Ecriture, à l'égard de l'Alliance de Dieu.

§. 1. APres avoir examiné à fond l'Ecriture, en la parcourant depuis le commencement jusques à la fin, sur tous les passages qui font tant soit peu mention de ces arts defendus, qu'on attribuë au Diable, & où il est parlé d'une Alliance, qui a pour but le mal: nous n'y avons pas trouvé la moindre chose, qui aproche en aucune

cune maniere d'un Pacte des mechants hommes avec le Diable. Presentement nous pouvons bien avancer d'un pas, pour voir si ce Pacte peut bien subsister avec l'Ecriture, & avec le Sisteme, & les principes de la doctrine de nôtre salut, qui nous y est revelée. Pour reüssir dans cette recherche, il me semble que nous ne saurions rien faire de plus convenable que de suivre pas à pas l'ordre & la suite de la revelation, afin d'y considerer les principes & les droits de l'Alliance salutaire de Dieu. Les Theologiens divisent là dessus cette societé de famille de Dieu avec son peuple, en trois Economies; autant que cela regarde le peuple d'Israel, & la semence d'Abraham, le Pere des croyans: la premiere a subsisté sous la Promesse, la seconde sous le Ministere de la Loi, & la troisiéme subsiste encore aujourdhui sous l'Evangile.

§. 2. Premierement il est utile de remarquer que ce maudit Pacte, dont il est parlé ci dessus est étendu fort loin. Cela ne veut pas dire qu'ici ou ailleurs, presentement & dans la suite, un homme, ou une femme tombé dans le desespoir, s'abandonne trop au Diable, ou que cet Esprit malin entre dans le cœur de quelque Judas, ou de quelque Ananias; mais c'est parce que c'est une chose qui se pratique ordinairement & en general. *Il n'y a jamais eu de Magicien*, c'est ainsi que nous avons entendu parler Danæus au L. I. Ch. XXII.

§. 9.

§. 9, 12. *qui n'ait fait quelque pacte avec le Diable.* Et si on lit la suite on trouvera que c'est un Pacte établi par le sceau, & par le serment, & que même il est ratifié par des sacrifices, & par des ôtages de part & d'autre. A peine remarque-t-on donc autant de formalités & de ceremonies dans l'Alliance de Dieu, qu'on en trouve, suivant ce qui vient d'être dit, dans le Pacte du Diable. Le Lecteur remarquera ici, s'il lui plait, qu'il faut qu'il s'ensuive de là, que la tres sainte Alliance de Dieu, sur laquelle tant de livres divins on été écrits, qui est si celebre dans ces mêmes livres, sur tout depuis qu'elle a été renouvellée par le pretieux sang du fils de Dieu bien aimé, & si exaltée par les dons saints & riches de l'Esprit de Dieu; que cette Alliance, dis-je, ne soit pas digne qu'on en parle, ni qu'on la celebre en comparaison de ce Pacte du Diable, au cas que la chose soit comme on le dit. Car il faut suposer que les Payens & les infidelles, qui se servent de l'assistance du peuple, sur lequel le Diable, a établi son Empire, sont compris dans ce Pacte. *Ces Nations*, dit Moïse, en parlant des Cananeens, *écoutent les faiseurs de pronostics, & les Devins.* Et nous avons fait voir dans nôtre premier livre, que le culte de tous les Payens a subsisté de toute ancienneté, & subsiste encore par le moyen de ce peuple. Ils sont donc entierement dans, ou sous ce Pacte.

§. 3.

§. 3. Pour ne pas commencer plus haut que par Abraham, qui doit aussi avoir vécu sous ce Pacte, lors qu'il étoit encore Idolatre, Jos. 24. 2. si de son tems personne excepté lui apres sa vocation, & ceux qui lui appartenoient, ne connoissoit point Dieu, les peuples étoient déja Magiciens par tout le monde rempli du Paganisme Idolatre, & par consequent ils étoient aussi de cette Alliance particuliere du Diable, comme Danæus dit que les Magiciens, ou Sorciers, en sont tous. Voilà déja le Diable, enraciné bien avant dans le monde avec son Pacte, & répandu jusqu'aux bouts de la terre, sans que personne, excepté Abraham, & ses domestiques, fut reconnu pour être dans l'Alliance de Dieu. Encore ceux que Dieu avoit admis dans son Alliance ne devoient ils executer de grandes choses, qu'aprés plus de 400 ans, à compter depuis ce tems là, lors qu'ils heriteroient la terre, bornée entre le Jordain, & une demi largeur de la Mer Mediterranée, & qui plus est apres avoir surmonté un grand nombre de dificultés, & de dangers:. tandis que le Diable donne long tems auparavant, au peuple avec lequel il avoit fait Pacte, le monde spatieux, infiniment plus grand que le pais d'Israel. Mais ce'a se peut il bien concevoir? Dieu a-t-il donc creé le monde pour le Diable? N'a-t-il pas *fait tout pour lui même, & le méchant aussi pour le jour de la calamité*, Prov. 16: 4.

Com-

Comment cela peut il donc subsister, avec cette societé de famille, que Dieu tout puissant, tout sage & tout bon, a établie entre lui & son Eglise.

§. 4. Que si l'on dit, que je devois aussi attribuer le salut aux Payens, pour cette même raison, qu'autrement le nombre des hommes, qui iroient à perdition, seroit beaucoup plus grand que celui de ceux, qui entreroient dans la vie: on me fournit par là cette raison, qui est la plus solide, savoir, *que Dieu a laissé marcher les Payens dans leurs voyes*. Act. 14: 16. & qu'à cause de leurs injustices il les a livrés aux sales desirs, & aux plus honteuses passions. Rom. 1: 24, 26. C'étoit pourtant ici le lieu de le déclarer expressement, s'il y avoit eu en cela un Pacte avec le Diable; puis que c'étoit assurement quelque chose de plus d'en être delivré, que d'être simplement rentré du chemin de l'erreur dans celui de la justice & de la verité. St. Paul nous dit bien, qu'étant dans le Paganisme, nous avons été detournés & conduits devant *les Idoles muettes*; mais il ne dit pas devant un Diable qui parle, & qui dicte de si horribles Loix. 1 Cor. 12: 2. Cet Apôtre, ou Moïse dans son tems, ou Dieu même en parlant à Abraham, n'en auroient ils voulu donner aucun témoignage, par parole, ou par signe, la diference du premier état des hommes rachetés, d'avec le second, étant dans une afaire de cette na-

ture

ture d'autant plus grande & plus manifeste ? Ou oseroit on dire que Dieu n'a pas voulu, ou que même il n'a pas sçû donner à son peuple la plus forte preuve des grandes obligations qu'il lui a ; & cela dans des passages, & dans des discours, qui ont pour but de publier sa bonté infinie, comme sont divers Pseaumes, les Cantiques de Marie & de Zacharie, les Epitres de St. Paul aux Galates & aux Ephesiens, & des passages particuliers, où il est expressement parlé de cette infinie bonté de Dieu ? Cependant aucun de tous ces passages & discours ne nous dit le moindre mot de ce Pacte du Diable.

§. 5. Mais je ne vois pas qu'aucun de tous ceux qui soutiennent cette opinion, se soit jamais avisé de la prouver par l'Ecriture. Cela étoit pourtant bien necessaire pour porter l'homme à croire que Dieu est assés sage & assés bon, pour le tirer de la corruption du peché, & pour le reconcilier éternellement à lui par une Alliance établie sur le sacrifice de son fils. Neanmoins quelque manifeste que cela soit, par la revelation qui nous en a été faite, la plupart des hommes ne le croyent point, & même la Foi de ceux qui sont dans l'Alliance de Dieu reçoit encore plusieurs atteintes. Mais à l'égard du Pacte du Diable, les plus grands Docteurs mêmes parmi eux y ajoutent foi, sans écriture de Dieu, ou des hommes, sur la simple declaration d'un

peu-

peuple qui n'a aucune connoissance des lettres, & sur le raport des hommes. qui ont tant soit peu d'usage & d'experience, comme sont pour l'ordinaire ces associés du Diable. Ils disent donc que cet Esprit maudit, qui dans le tems qu'ils n'y avoit que deux personnes dans le monde a été maudit de Dieu pour toujours, a reçu la puissance, de jouir de toute la terre, & qu'il a retenu cette jouissance jusqu'a cette heure; que même encore aujourdhui il a la permission de se mêler parmi le peuple de l'Alliance de Dieu & de l'Eglise confirmée, pour attirer de parmi ceux, qui la composent, incessamment & de tous les côtés, des hommes à son maudit Pacte, à son Service. à son Batême, & à son Sacrifice, & s'ils en pouvoient forger davantage, ils en diroient aussi davantage. Mais pourquoi est ce que cela se fait? Quest ce que le Diable donne aux hommes, au cas qu'il leur tienne sa parole, de plus que ce que Dieu a preparé pour les siens? Que gagnent ils pour la perte qu'ils font? Ils renient, dit on, premierement Dieu, & en suite ils renoncent à l'esperance de leur foi, & au salut de leurs ames pour toujours. Si cela est veritable, quel avantage ont ils pour cela? Possedent ils les Royaumes de ce monde, avec toute leur gloire? Rien moins que cela: au contraire la plupart demeurent comme ils étoient, dans une condition basse & pauvre, ils sont même

le

le mepris du monde, & finalement ils font une fin malheureuse & desesperée. Mais le Diable ne leur fait il pas de grandes promesses? C'est ce que Danæus nous aprendra: Quelquefois, dit il, un souper de Diable, & la puissance de faire du mal aux hommes qui leur ont fait quelque injure: contre laquelle neanmoins il ne les met pas à couvert, bien loin de leur donner aucune recompense pour le mal qu'ils ont soufert; de sorte que pour une miserable vengeance, il abandonnent Dieu, & deviennent les esclaves du Diable. Comment est ce que cela peut s'accorder avec la Foi que Dieu nous enseigne dans sa parole, & l'Alliance qui nous y est proposée de sa part?

§. 6. N'est ce donc pas un infame scandale, d'admettre une chose si absurde, si contraire, & même impossible, non seulement à l'égard des hommes, mais aussi par raport à Dieu même, & à sa Parole? Neanmoins cette même chose est proposée par des hommes celebres, même dans nôtre communion, & le peuple stupide est ainsi instruit hors de l'Ecriture, & contre la doctrine qu'elle contient. Je veux pourtant leur aider à soutenir leur opinion par une preuve de l'Ecriture à laquelle ils n'ont jamais pensé; elle consiste en ce qu'il est dit que Dieu *nous a retirés de la puissance des tenébres, & nous a transferé au Royaume de son cher fils*, Col. 1: 13. que nous sommes convertis *de la puissance de Satan* à Dieu. Act.

Act. 26: 18. & en un mot degagés *des pieges du Diable*, dans lequels *nous etions captifs pour faire ce qu'il lui plait.* 2 Tim. 2: 26. Il est dit aussi expressement, que Christ à gueri ceux *qui etoient opressés par le Demon.* Act. 10: 38. Je ne trouve point de passages dans l'Ecriture plus forts que ceux là, pour servir de preuves à ceux, qui nous ont donné avec tant de circonstances la description de ce Pacte du Diable. Si j'avois à combatre pour leur opinion je me servirois de cette preuve; autrement j'ai raison de leur demander s'ils en ont quelque meilleure. Mais est il bien necessaire que nous le fassions? Car pas un d'eux, quoi qu'ils expliquent ces passages de la violence que le Diable fait à tous les hommes; ne s'est pourtant jamais avisé de les raporter au Pacte, ou aux Magiciens, comme étant dans l'Alliance du Diable. Ou sommes nous obligés de croire que tous les Chrêtiens de Colosse, ou d'Ephese, chés qui Timotée étoit un Docteur Evangelique, ayent été de même que tous les Payens, auquels Paul étoit envoié pour precher, des Magiciens avant leur conversion? C'est ce que pas un de tous ceux, qui soutiennent l'opinion du Pacte des Sorciers avec le Diable n'a jamais encore dit, ou n'a temoigné en avoir la pensée. Et à l'égard des paroles de l'Apôtre Act. 10: 38. au sujet de ces personnes que le Seigneur avoit gueries, ou veut qu'elles se raportent aux pos-

possedés, qu'il avoit delivrés des malins Esprits; & on l'a objecté contre mon opinion, aprés l'editon de mon deuziéme Livre, pour faire voir que *Dæmon* & *Diabòlos* signifient la même chose. Comme donc les possedés de même que ceux qui sont ensorcelés, doivent être distingués des Magiciens; il n'est aussi jamais entré dans la pensée de personne de raporter ce passage pour prouver ce Pacte.

§. 7. Ne laissons pourtant pas de considerer un peu de prés ces deux passages; & d'autant plus que je ne les ai pas examinés dans mon II. Livre, où il étoit à propos de le faire, & qu'ils me sont objectés. 2 Tim. 2: 26. Ces paroles considerées en elles mêmes, & sans prejugé des hommes, doivent être examinées premierement par la suite du discours ou elles entrent. L'Apôtre esperoit qu'un Docteur tel que Timothée, usant de la douceur en instruisant, recevroit la benediction de Dieu, pour amener *à la connoissance de la verité & à la conversion*, ceux qui resistent. Ce qui devoit être comme *un degagement des pieges du Diable*; & non pas qu'il s'ensuivroit encore que celui qui est déja converti, ne peut plus s'endormir dans le piege, y *étant captif*. Mais ils se dégagent lors qu'ils se convertissent; pourquoi? *Pour faire la volonté*; non pas de celui, qui les tenoit auparavant captifs, mais de celui,

qui leur faisoit la grace de reconnoitre la verité, savoir Dieu. De même l'Apôtre dit ailleurs, qu'*il vous rende parfaits pour tout bien, afin que vous fassiés sa volonté.* Hebr. 13: 21. & *afin que vous connoissiés quelle est sa volonté.* Rom. 12. 2. C'est ainsi que nos Traducteurs l'avoient rendu à ceux qui ont fait la revision, & à la marge No. 93. ils avoient expliqué ces mots *pour faire sa volonté*, de la maniere qui suit. *Savoir la volonté de Dieu, pour la faire. D'autres l'expliquent de la volonté de Satan, & ils ajoutent à ces mots, nous étions captifs, savoir pour faire la volonté de Satan. Mais le premier*, disent ils *convient mieux avec le texte Grec.* Il paroit donc qu'ils ont suivi le sentiment de ceux qui ont fait la revision, puis que cela n'est plus expliqué comme il étoit. Neanmoins Beze entroit aussi dans leur pensée, de même que Hammond, deux excellens hommes, & dont le premier, a fait une traduction Latine seulement du Nouveau Testament, aussi bonne que celle que nous avons en Flaman. Voici comment le discours est construit. „ Si Dieu leur accordoit la conversion „ pour connoitre la verité, & ainsi hors des „ pieges du Diable, dans lesquels ils étoient „ captifs sous lui, ils pouvoient être degagés „ pour faire *sa*, il n'y a pas *αὐτοῦ*, *autou*, „ ce qui se raporteroit au plus proche, savoir le Diable; mais il y a *ἐκείνου*, *ekeinou*, ce qui se raporte au premier nom-

mé

„ mé, savoir, la bonne & parfaite vo-
„ té de Dieu.

§. 8. Or si le Diable est ici l'Esprit Infernal, que ces *pieges* soient les siens, & que les hommes y soient *captifs*; ce n'est pas neanmoins pour faire sa *volonté*, qu'il les prend, ou qu'il les retient, qu'il peut ainsi établir des loix, dresser un Pacte, & faire sa volonté par le moyen de ces gens. Mais voyons si ce sont aussi ses pieges, sinon, quel peut être ce Diable. Le mot *παγὶς*, *pagis*, *piege* est apliqué par deux fois au peché, & par deux fois à la punition. Dans Luc. 21: 35. & Rom. 11: 19. il est apliqué à la punition, & dans la 1 Tim. 3: 7. & 6: 9. il est apliqué, au peché, comme les mots le portent. On ne peut pas aussi l'entendre ici autrement que du peché, dont l'homme aura été converti; ou degagé, afin qu'il ne s'endorme pas dans la mort seconde. Ceux qui desirent d'être riches, tombent dans la tentation, *dans le piege*, & en beaucoup de desirs vains & nuisibles. 1 Tim. 6: 9 Voila le piege du peché, exprimé par *des desirs*, qui nous tentent, qui nous detournent, & qui nous attirent, Jac. 1: 14. Voici encore un piege *du calomniateur* τȣ διαβόλȣ, *tou Diabolou*; il y a dans la version Flamande *du Diable*. 1 Tim. 3: 7. Nos Traducteurs conviennent avec moi que ce même mot *de Diable* peut être traduit là deux fois par *Calomniateur*; & que l'on peut ren-

tendre ces mots *le jugement & le piege du Diable*, par *le jugement & le piege du Calomniateur*. Si dans ce passage on peut traduire de la sorte, on peut aussi faire ici la même chose. Qui est donc ce Diable, c'est à dire Calomniateur, qui tient captifs les infidelles, & les pecheurs, comme étant encore en vie dans une espece de *piege* ἐζωγρημένους, *ezogremenous*? Car c'est avec raison qu'on doit ainsi nommer ὁ συλαγωγῶν, (*ho sylagogôn*) *celui qui enleve comme une proye* les cœurs des hommes par la Philosophie, & par de vains sophismes, fondés sur la tradition des hommes, Col. 2: 8. tel qu'étoit le culte de tous les Payens. Cette tradition est aussi celle qui endort ici les gens dans la creance d'un semblable Pacte du Diable. Ce n'est donc pas ce piege, mais celui que le croit est dans le piege.

§. 9. Dans les paroles de l'Apôtre, Act. 10:38. Corneille, qui étoit Romain, & de plus Payen, ne pouvoit pas entendre par Διάβολος, *Diabolos*, il y a dans le Flaman *Diable*, aucun des *Demons*; car ils n'ont jamais été nommés de la sorte parmi les Romains, ni même chés les Grecs. Que si Corneille n'a pas entendu St. Pierre, comment est ce qu'il a pû être porté à se convertir par le raisonnement demonstratif de cet Apôtre? Et si le Diable étoit un Demon; encore ce nom étoit il pris alors parmi les Payens beaucoup plutot en bonne qu'en mauvaise part; il faloit que l'Apôtre eut

eut soin d'inculquer fortement à Corneille de quelle maniere ces Demons tourmentoient les hommes, & que c'étoit un bienfait de Christ d'avoir gueri ces derniers καταδυναστευομένους, (*katadynasteuomenous*) *opressés* par les Demons. Toujours chacun peut il voir que cela ne peut pas convenir à un semblable Pacte; dont les 10. Articles dressés par Danæus n'ont été inventés, que long tems aprés, dans la décadence du Christianisme.

§. 10. Soit donc que l'Apôtre ait parlé dans sa propre Langue, c'est à dire dans celle des Juifs, & que Corneille l'entendit bien, ou que sinon il se soit servi de la Langue Latine, comme il le pouvoit étant inspiré par l'Esprit de Dieu: du moins est il constant que St. Luc dans la description qu'il a faite en Grec de cet entretien de St. Pierre avec Corneille, a voulu par ce mot διάβολος, qui n'est propre à aucune de ces deux Langues Juive & Latine, signifier quelque chose, dite de cette maniere par saint Pierre, & entenduë par Corneille d'une maladie, dont plusieurs personnes avoient été gueries par le Seigneur Jesus. Or c'étoit lai coutume parmi les Apôtres de nommer *Enab* ... les remors du péché, ou les accusations d'une mauvaise conscience, sur le crime commis: comme je l'ai fait voir au II. L XVII. XVIII. Il étoit venu principalement pour delivrer les hommes de la violence du mal: Matt. 9: 6, 12.

& c'est par lui, que Dieu *guerit*, (il y a encore ici dans le Grec ce mot ἰώμενος *iomenos*) *toutes les maladies* des fidelles, en leur *pardonnant toutes leurs iniquités.* Pseau. 103; 3. C'étoit aussi la leçon, dont Corneille avoit besoin. Il n'y a donc dans ce texte, non plus que dans aucun des autres, qui n'ont pas de beaucoup tant d'aparence que celui ci, rien qu'on puisse faire convenir au Pacte du Diable avec les Sorciers. Voyez de plus ce que j'ay dit sur les deux passages dans mon Traité Apologetique *Niew. Beantw.* pag. l. 56, 57, 69, 70.

§ 11. Quel chemin prendrons nous à present? L'ordre que j'ai établi dés le commencement me rapelle aux premiers tems de l'Alliance de Dieu, lors qu'elle n'étoit encore fondée que sur la Promesse. Voici une chose qui la combat puissamment, c'est qu'il y eut déja en ce tems là contre Dieu, un maudit pacte avec les enfans d'Adam, & que ce Pacte s'étendit par toute la Terre: le peuple d'Israël ne devant naitre que long tems aprés être introduit en suite dans le pays, où il devoit vivre en Alliance avec Dieu. Dieu donna à Abraham le signe de la circoncision: le Diable fait bien d'avantage. Car *pour prendre ses Sûretés*, dit Danæus, il imprime une marque sur ceux qui contractent avec lui, soit au dessous des sourcils, soit entre les fesses, soit au palais. Cela surpasse donc la Circoncision; elle n'étoit que pour les hom-

hommes ; cette marque est donnée aux hommes, & aux femmes. La Circoncision n'étoit aussi administrée que par des hommes de la part de Dieu ; mais le Diable imprime lui même sa marque sur les hommes. S'il est donc en cela comme en autre chose le singe de Dieu, je suis obligé de confesser, *quod sit facile aliquid addere inventis* ; qu'il est facile d'ajouter quelque chose, à ce qu'un autre a inventé. Mais il est toujours constant, que pour une plus grande sûreté, il faut consulter le premier Auteur.

§. 12 Nous venons à une plus étroite Economie de Dieu, dans l'Alliance faite sur la montagne de Sinai. Voyés quelle est la diference ou le rapport, qui est entre ce Pacte du Diable, & la sortie d'Egypte du peuple d'Israël, de même qu'entre ce même Pacte & les Ceremonies de l'Alliance de Dieu. Si Dieu honora de miracles la conduite de son Peuple Israël, & s'il confirma sa Loi par la puissance des signes : cela ne se fit qu'au commencement. Lors que cette generation fut éteinte, il s'en éleva une autre, qui ne connoissoit point ainsi l'ETERNEL, Jug. 2: 10. Mais voici le Diable qui pour la sûreté, ne cesse jamais de faire des miracles, & qui les enseigne tous les Sabats à son peuple. Ces Miracles ne sont aussi nullement au dessous, mais au contraire au dessus de ceux que Dieu fit dés le commencement par le ministere de Moise & d'Aaron Les verges furent alors changées en ser-

ſerpens, & les ſerpens en verges : mais ici les hommes ſont convertis en chats, en loups, & en je ne ſai quelle autre eſpece. Cette premiere production ne ſe fit auſſi qu'une fois en la preſence de Pharao : mais le Diable opere ces derniers changemens chaque Sabat, & même tous les jours. Dieu conduiſit le peuple ſeulement une fois au travers de la Mer Rouge, & une fois encore au milieu du Jordain ; le Diable voiture tous les jours par l'air ceux qui ſont à lui, & cela d'une maniere inviſible. Le peuple d'Iſraël n'alloit pas ſi caché : ſi rien n'avoit empêché Pharao de l'aprocher, les Iſraëlites n'auroient échapé ni à ſa vûë, ni à ſes mains. Dix playes afligerent pour un tems les Egyptiens : le Diable & ſes gens ſont tous les jours occupés à tourmenter ceux qu'il leur plait. Un horrible tonnerre qui fut une de ces playes, n'arriva qu'une ſeule fois : mais le Diable en excite tous les jours par le moyen des Sorciers, il leur donne le pouvoir de lier les vents, & de les vendre, ce que Moiſe n'a jamais eu la hardieſſe d'entreprendre, ni même de penſer : mais ce fut Dieu qui fit venir, chacun à ſon tour, le vent d'orient, & celui d'Occident. Exod. 10:13, 19. & 14:21.

§. 13. Venons preſentement à l'établiſſement des Ceremonies de l'Alliance de Dieu avec Iſraël. Le Diable avoit déja depuis long tems écrit ſes dix Commandemens dans la chair, & avec le ſang de

tant

tant d'hommes, parmi tous les peuples, les tribus, les langues & les nations; avant que Dieu eut écrit les siennes pour un seul peuple dans des tables de pierre. Alors c'étoit quelque chose de considerable que Dieu promit de placer son Tabernacle parmi Israël, de marcher & d'habiter au milieu de son peuple. Exod. 29: 45. Lev. 26: 11. cependant cela se devoit entendre spirituellement, & de sa grace. Mais le Diable assemble lui même son petit peuple, & porte ceux qui ne peuvent pas marcher; il paroit visiblement dans les assemblées, & instruit les assistans bouche à bouche; au lieu que Dieu n'employe pour cela que les Prophetes. *Vous garderés mes Sabats*, dit l'ETERNEL. Lev. 26: 2. Mais le Diable vient tenir lui même le Sabat avec ses gens; il paroit en forme corporelle dans leur assemblée, & y saute joyeusement auteur de la compagnie. Quoique Dieu eut adopté les Israëlites pour lui être une Sacrificature, un Royaume, & un Peuple Saint, ils ne pouvoient pourtant pas s'aprocher eux mêmes de lui, pour lui faire des Sacrifices; il y avoit pour cela des Pretres consacrés particulierement, afin qu'ils s'aprochassent de Dieu au nom du peuple. Mais ceux qui sont au Diable lui sacrifient eux mêmes; avec un esprit incomparablement beaucoup plus libre que celui qui craignoit la servitude. Et ce qu'ils sacrifient n'est point borné par la diference du betail

net & impur ; mais ils ofrent tout ce dont ils veulent se defaire ; retenant sans façons pour eux mêmes le meilleur, qui étoit la chose que Dieu demandoit ; le Diable se contente d'un chien, ou d'un chat, pourvû qu'il apartienne à celui qui le lui sacrifie ; au lieu que le plus pauvre homme parmi Israel ne pouvoit pas satisfaire avec des bêtes de cette nature. Il ne faut pas dire que le chien, où le chat est une trop vile creature pour Dieu : puis que toute creature est bonne en elle même ; & que si Dieu avoit voulu la nommer nette, elle seroit nette.

§. 14. Nous venons aux jours du nouveau Testament. Apres les avoir considerés comme ceux du Vieux ; premierement dans leur origine, & dans leur établissement, en suite dans leur gouvernement ; nous voyons que les miracles, que le Diable fait, comme on le pretend, encore tous les jours, par le moyen de ceux qui sont à lui, surpassent *les signes, les prodiges, & la diversité des vertus, & des dons du Saint Esprit*, par lesquels *Dieu témoignoit* que l'Evangile, qui nous avoit été aporté par son Fils, étoit la verité. Heb. 2: 4. Si Christ a guerri toute sortes de maladies, & de langueurs parmi le peuple : les Sorciers envoyent premierement toutes sortes d'afflictions aux hommes, & apres cela ils les en delivrent, en prononçant seulement un mot, ce qu'ils nomment benir. Ils disent

bien

bien que la force ne reside pas dans les paroles; mais dans le Diable, qui opere toutes ces choses. Fort bien: lors que Christ disoit *leve toi & chemine*; la force n'étoit pas aussi dans les paroles, mais dans celui qui les prononçoit. Si Christ a fait marcher les boiteux, le Diable les fait voler. Si Christ a rassasié deux fois plusieurs mille personnes, avec une si petite quantité de viandes, qu'elles ne suffisoient pour leur donner à manger; le Diable fait tous les jours la même chose dans ses Sabats, quoi qu'il n'y ait absolument rien. Et si le Seigneur changea une fois de l'eau en vin, qui n'étoit aparamment que d'une même sorte; le Diable fait tous les jours toutes sortes de vins, & cela avec rien. Il ne faut pas dire qu'il n'y a que le simple peuple qui ajoute foi à de pareilles choses: il n'y a pas encore long tems qu'un homme savant m'en raporta un exemple, comme digne de foi. Enfin pour sortir de cette matiere; *Quel est celui ci*, disoit le peuple, *à qui les vents & la mer obeissent*? Matt. 8: 27. Pourquoi ne disoit il pas c'est le Diable, ou un Magicien, si le commun peuple étoit aussi insensé que le sont aujourdhui les savans mêmes, pour croire que les sorciers font ordinairement de telles choses par le moyen du Diable? Sur tout étant toujours si preparé à dire; *il a le Diable.* Mais *le Diable peut il aussi ouvrir les yeux des aveugles*? Jean. 10: 20, 21. Oui disent nos gens;

& même éblouir tellement les yeux, que les hommes ne voyent pas ce qui est, & aperçoivent ce qui ne subsiste pas.

§. 15. Mais, pour venir aux Apôtres, pourquoi est ce que Dieu a tant exalté le jour de la Pentecote, proposant comme un miracle particulier, & du premier ordre, que des gens ignorans & sans experience, aient parlé dans toutes les Langues étrangeres; & que de plus il a parlé si avantageusement des signes que nôtre grand Dieu & Sauveur promit le jour de son Ascension aux Apôtres, & aux autres fidelles? Marc 16: 17, 18. Pourquoi les railleurs ne disoient ils pas que les Apôtres avoient le Diable, au lieu de dire qu'ils étoient pleins de vin doux; si le Diable parle les langues étrangeres, par le moyen de ceux qui sont possedés de cet Esprit malin? Cela va si loin, qu'on estime que c'est une preuve certaine que quelqu'un est possedé du Diable; lors qu'il parle les langues étrangeres. Il n'y a rien parmi toutes ces sotises de plus commun que cette opinion: le savant & l'ignorant la reçoit sans scrupule. Hommes Israelites, pourquoi étiés vous le jour de la Pentecote dans une si grande incertitude? On entend encore aujourdhui les personnes, qui parlent des grandes œuvres de Dieu, & qui decouvrent ses secrets par l'inspiration du Diable. Car parmi les signes qui font connoitre qu'on est possedé, Voetius place, *disp. sel. p. I. pag.* 1031. apres

apres l'avoir tiré de Balduin, *occultorum futurorum &c. revelationem*, (*la revelation des choses futures & cachées*) & dans la suite 2. *peregrinarum linguarum &c. nullo studio comparatam scientiam.* (*La connoissance des langues étrangeres sans les avoir aprises.*) La tromperie des Prêtres, ou de ceux qui feignent d être possedés se sert ordinairement de ce moyen, qui est qu'ils aprennent par cœur quelques mots Latins, plus que d'une autre langue (il semble qu'on ne parle en enfer presque que Latin) pour faire voir que le Diable parle par leur moyen. O bien heureux Apôtres, étoit ce donc là la pensée de Saint Paul, lors qu'il dit *que les langues sont un signe pour les infidelles, & non pour les fidelles?* Dites moi anonciateurs de l'Evangile, comment soutiendrés vous au jour du jugement vos predications de la Pentecote, lors que le Diable comme accusateur des freres vous fera cette objection?

§. 16. Pour passer tout d'une suite de ces commencemens aux autres actions des Envoyés de Dieu: c'est aujourdhui peu de chose que les Apôtres ayent declaré, qu'ils ne faisoient les miracles qu'on leur voyoit produire qu'au nom de Jesus. Les Magiciens font bien de plus grands prodiges, & cela, chose horrible! au nom du Diable. Car, comme on l'a déja dit, ils ont déja renié Dieu, avant qu'ils commencent à les executer. Et si les Apôtres par l'aplication d'un

d'un mouchoir ou d'une ceinture, comme cela fut pratiqué par Saint Paul; Act. 19: 12. ou par le simple attouchement, ou par le passage de l'ombre, comme cela s'est fait par Saint Pierre, Act. 5; 15. contraignoient les maladies à abandonner les hommes, quel avantage en remportent ces bonnes gens? Si le Diable par le ministere des Enchanteurs & des Sorciers, comme le dit Danæus, peut de nouveau, sans aucun attouchement & de loin, causer des maladies aux hommes. Ajoutés à cela que ces hommes pieux, & qui avoient reçûs de hautes lumieres, faisoient bien alors ces miracles; mais que depuis les mêmes miracles ont cessé, jusques là, que la coutume est venue de dire en proverbe, *Dieu ne fait plus de miracles*. Mais ce Pacte du Diable fait miracle sur miracle, c'est l'occupation journaliere des Sorciers, & ce Pacte est confirmé par des signes & des miracles nouveaux, toutes les fois, qu'il se trouvent ensemble. Dans leurs Sabats magiques chacun rend compte au Diable son nouveau Dieu, de ce qu'il a executé par la puissance de cet Esprit malin. De cette maniere le Diable doit continuellement operer avec force, non par la puissance de Dieu, mais contre Dieu, & au dessus de Dieu: puis qu'il a encore sans cesse la main à l'ouvrage; au lieu que la Toute puissance a discontinué déja depuis long tems. Quelle abominable pensée!

§. 17. Où demeure presentement l'Allian-

liance de nôtre reconciliation avec Dieu par la grace, confirmée par le Sang de son Fils ? Où demeurent les glorieuses promesses, faites à l'égard du nouveau Testament; d'une grace beaucoup plus abondante; d'une lumiere beaucoup plus éclatante, d'un culte beaucoup plus excellent; de tant de fils, de filles, & de jeunes gens tant de l'un que de l'autre sexe, qui étant instruits de Dieu devoient tous prophetiser: si le Diable a encore tous les jours & par tout un grand nombre de personnes, qui l'adorent, qui se sont devoüés à son service, qui vont souvent faire la Cene avec lui, qui sont bâtisés en son nom, & qui portent sa marque ? Ce que Saint Jean a prophetisé au sujet de la Bête, mais non pas à l'egard du Diable. Quelle force & quelle puissance Christ a-t-il ôtée à ce malin Esprit; s'il opere avec plus de vertu parmi ceux qui sont entrés dans son Pacte, que ne fait Christ sur son propre peuple, qu'il a racheté si cherement ? Si le Diable converse encore parmi ce même peuple, & qu'il l'attire par des biens beaucoup au dessus de ceux, dont Dieu nous a fait present ? Si ces trois liens, inébranlables, la gloire tres sainte & la haute magnificence de Dieu, le pretieux sang de Christ, & le gage de son Esprit, sont si peu fermes, que le Diable les puisse rompre, jusques là, que les Chrêtiens renient encore Dieu, pour se donner à cet Esprit malin: que devient donc l'Evangile ?
où

où est l'assûrance de la doctrine du Salut? où est presentement *l'Esprit qui temoigne, que ce même Esprit est la verité?* Qui est ce qui vient avec *l'eau & avec le sang?* 1 Jean 5:6. Le Diable bâtise son peuple avec l'eau, & il oblige ceux qui entrent dans son Pacte de signer de leur sang une triste obligation contre Dieu & sa salutaire justification. Danæus ne dit pas cela expressement; mais je sai qu'un reverend Ministre étant dernierement dans la chaire, confirma publiquement le dernier de ces deux points, renvoyant en suite ses auditeurs aux Lappons & aux Filandois, pour obliger même la jeunesse à croire que les Magiciens par la puissance du Diable, peuvent lier & vendre le vent. Et ce Ministre n'étoit pas le seul de cette opinion.

§. 18. Le Lecteur doit pardonner ici à mon discours; je ne puis ni ne dois parler avec plus de moderation. L'honneur de Dieu ne demande pas un zele moins ardant: & s'il paroit à quelqu'un encore trop enflammé, cela m'obligera à l'allumer d'avantage, & à dire, que c'est un blasphème, qu'on n'excusera jamais par aucune échapatoire; à moins qu'on ne veuille repliquer, (comme c'est le refuge ordinaire, de ceux qui se sentent extremement pressés; quoi qu'autrement il ne portent pas leur pensée si loin) que c'est Dieu qui opere de telles choses par le moyen du Diable. Mais n'est ce pas là une belle action que de se

veautrer d'un bourbier dans un autre ? Car peut on plus grievement blasphemer Dieu, que de dire qu'il fait que les Sorciers le renient & jurent fidelité au Diable ? qu'il leur fait prononcer des blasphemes par le moyen du Diable ? qu'il les oblige par le ministere du Diable d'ofenser les hommes, qu'il commande d'assister & d'aimer ? qu'il fait qu'ils excitent la tempête, & qu'ils font toutes sortes de prodiges, moyen dont il a accoutumé de se servir pour prouver qu'il est Dieu, & que sa Parole est la verité ? Et que de plus il croiront enfin, que ce n'est pas Dieu qui fait ces choses, puis qu'il doivent en premier lieu jurer qu'ils renoncent à Dieu, & que le Diable méme est le Dieu, qui opere ces memes choses ? Danæus ne dit il pas cela expressement, & y a-t-il quelqu'un de tous ceux qui ont écrit sur ces matieres, qui le contredise ?

§. 19. Je conclurai donc ici que ce Pacte, dont le monde est encore si rempli, par lequel on pretend que les hommes entrent de la maniere que nous venons de le dire, en alliance avec le Diable contre Dieu & que l'on tient pour le fondement de la Magie d'aujourdhui ; est entiérement faux ; puis qu'à l'egard du Diable & des hommes, il est impossible, qu'il ne convient pas à Dieu de le permettre, & qu'il est directement contraire à la doctrine de l'Evangile ; pour ne pas dire aussi, qu'il n'est rien de plus ridicule que de le croire. Et s'il y a quel-

que

que chose de reel dans ce Pacte, c'est le Principe de la doctrine des Manicheens: il établit le Diable agissant contre Dieu, & par consequent sans Dieu; & ce qui est encore bien pis que les Manicheens, au dessus de Dieu Il nous propose des hommes, qui executent tout par la puissance du Diable, & bien d'avantage, qui font ce que les Prophetes, ou les Apotres, & méme Christ faisoient par la puissance de Dieu, & cela contre Dieu. C'est pourquoi je dis, que je ne vois pas, comment celui qui apres avoir examiné toutes ces choses, & les avoir comparées avec l'Ecriture & la Raison, ne laisse pourtant pas de les croire, je ne vois pas, dis-je, comment il peut se persuader qu'il est Chretien.

CHAPITRE XIII.

Il est donc necessaire de rechercher plus exactement, quelles gens c'étoient que ceux dont il est fait mention dans la Bible, sous les noms raportés ci dessus, & de la maniere qu'on l'a expliqué.

§. 1. Nous avons donc vû clairement qu'il n'y a dans l'Ecriture, aucune chose qui concerne cette Magie, & que tout ce qui porte le méme nom, que

celle

celle qui est estimée telle, c'est à dire, celle où le Diable opere, & qui repose sur un Pacte fait avec cet Esprit malin; n'y trouve méme aucune place, à moins que la propre sainte Alliance de Dieu avec son Peuple fidelle ne soit aneantie. Mais comme nous y rencontrons tant de divers noms; d'actions, de Loix, de Proverbes, par où sont signifiés, ceux qu'on tient generalement aujourdhui, pour ce que nous trouvons qu'ils ne sont pas: la raison veut que nous avancions, pour voir pour qui ces gens passoient, tant parmi ceux de leur propre Nation, que parmi le Peuple, qui étoit dans l'Alliance de Dieu; & en quoi consistoit ce qu'ils mettoient en pratique. Nous n'avons pas besoin pour cela d'autres écrits, que de ceux qui ont déja été raportés ci dessus; il faut seulement que nous fassions une liste des choses, tirées des fameux Ecrivains, & dont on a fait mention jusqu'ici tout de suite, selon que le demandoient les passages de l'Ecriture que nous avons eu à examiner; & que nous fassions la description de chaque sorte de ces gens, avec les mémes noms, les mémes proprietés, & les mémes actions, qui leur sont attribuées à tous, & qu'on trouvera pour cet efet dispersés dans toute l'Ecriture.

§. 2. Plaçons donc premierement encore une fois tous ces noms les uns avec les autres: comme on les trouve dans le texte o-

original, c'est à dire dans l'Hebreu, ou dans le Grec, avec leur signification primitive, telle qu'on l'a expliqueé ci dessus. Car la traduction de nos propres Traducteurs a été premierement marquée au 4. chapitre, avec laquelle le Lecteur peut comparer ceci. Pour cet efet je marquerai aussi les Passages de l'Ecriture, que j'y ai fait voir tout d'une suite, avec les autres passages dont j'ai traité dans les six chapitres suivans; afin que le Lecteur soit plutôt prêt à observer de quelle maniere ces noms, tant des choses que des personnes sont expliqués par les Interpretes, & les Traducteurs. Je pose premierement les mots Hebreux du vieux Testament, & en suite les mots Grecs du Nouveau.

CHACHÂM, *un Sage.* Gen. 41: 8. Exod. 7: 11, 12. expliqué au V. chapitre, § 2, 3, 4.

CHARTÔM, *Savant dans les secrets de la Nature.* Exod. 7: 11, 12, 22. V. §. 5. Exod. 8: 7, 18, 19. V §. 11, 12. 13. 2 Chron. 33:6. Dan 2: 2, 10. Dan. 4: 7, 9. & 5: 11, 12. VII. §. 5, 6.

MECASSCHÉF, *Devin* ou *Enchanteur*, & MECASCHÉFA, *Enchanteresse*, Exod. 7: 11, 12. V. §. 6. Exod. 22: 18. VIII §. 2, 3, 4. Jerem. 27: 9, 10. X. §. 4 Mal. 3, 5. X. §. 18. & CASSCHÂF, *Divination, prediction de bonne fortune*, Mich. 5: 11. X. §. 9, 17.

KOSÉM, *Augure.* Deut. 18: 11. IX. §. 7, 8. Jos. 23: 22. XI. §. 2. Isa 3: 2. X. §. 2. Jerem. 14: 24. X. §. 3. Jerem 27: 2, 10. & 29, 8. Ezech. 13: 6. X. §. 3, 4. KESEM, KESÔM, MIKSÔM, *Divination.* Mich. 3: 5, 6, 7. Ezech. 12: 24. X 5, 6. Ezech. 21. 21, 22. XI. §. 12, 13, 15.

O V, *Sac de cuir*, *Parleur du ventre*, *langage du ventre.* 1 Sam. 28. 7, 8. VI. §. 9, 10. Lev. 19, 31. VIII. §. 9, 10.

SCHO ËL ÔV, *qui interroge les Esprits, parleur du ventre*, Deut. 18: 11. IX. §. 13. Isa. 8: 19 X. §. 11.

JID-ONI, *qui fait le savant*, *qui veut passer pour tête sage*, *qui prétend savoir beaucoup*, *contemplateur de prodiges*, 1 Sam. 28: 3. VI §. 12, 13. Levit. 19: 31. VIII. §, 11, 12, 13. Isa. 19: 3. & 8: 19. X. §. 7, 10.

ONÊN & MEO-NÊN, *qui tire des conjectures des nuées*, *Choisisseur de jour.* 2 Chron. 33: 6. VII. §. 2. Levit. 19: 26. VIII. §. 7, 8. Deut. 18: 10. IX. § 9. Isa. 2: 6. X. §. 14.

ASSCHÂF, *Contemplateur.* Dan. 2: 2, 10. & 5: 11, 12. VII § 3, 4, 6.

GOSRYN, *Vanteurs, qui se glorifient*, Dan. 2; 27. & 4: 7, 9. & 5: 11, 12. VII. §. 4.

CASDYM, *Chaldeens.* Dan. 2: 10 VII. § 4.

MENACHÉSCH, *Bien experimenté, Examinateur.* Levit. 19: 26. VIII. § 5. Deut. 18:

18:10. X. § 10 NACHASCH, *experience, recherche*. Nomb. 23: 23. X. §. 16.
CHOLÉM, *Songeur*. Deut. 13: 1, 2. VIII. §. 18.
CHOVÉR, *Qui assemble, Lecteur de grimoire*, ou *qui conjure*; CHEVER, *conjuration*. Deut. 18: 11. IX §. 11, 12. Isa 47: 12, 13. X. §. 9.
DORESCH EL HAMMEITHYM, *Qui interroge les morts*. Deut 18: 11. IX. §. 14, 15.
CHOSE BACOCHAVYM, *Astrologue*. Isa.47: 12, 13. X. §. 9.
BADDYM, *Menteurs* (je dirois *ceux qui parlent seuls*, comme ceux qui marmotent, en faisant leurs conjurations, du mot Hebreu BADAD) Isa.44:25, 26. X. §. 8.
ITTYM, *Marmoteurs*, *qui se mêlent de conjurer*. Isa. 19: 3. X. §. 7.

Voila les Noms Hebreux, ceux qui suivent sont les Noms Grecs.
MAGOI, *Sages dans les secrets*. Matt. 2: 1. Act. 8: 9. & 13:16. VII. §. 13--16.
PYTHÔN, *Esprit qu'on interroge*, *Augure*. Act. 16: 16. VII. §. 17.
EXORKISTES, *Exorciste*, ou *qui conjure*. Act. 19: 13, 14. VII. §. 19.
FARMAKOS & FARMAKEUS, *Medecin* & *Empoisonneur*, Apoc. 9: 21. & 18: 22. & 21. 8. & 22: 15. FARMAKEIA, *guerison*, *empoisonnement*. Gal. 5: 20. X. 20, 21.
A ceux ci convenoient aussi dans la Divination les TERAFYM, *Images domestiques*. Gen.

Gen. 31: 30, 31 2 Chron 23: 24. VII. 9--12. Ainsi nous avons nommé tout ce qui se trouve dans l'Ecriture, à l'égard de ces gens, & de leurs actions.

§ 3. Mais ce ne sont simplement que des noms: si nous considerons les choses, nous verrons par tous ces passages raportés ci dessus, qu'il y a peu de choses à dire. Il faut seulement remarquer qu'il n'y a point d'autres gens signifiés ici, que ceux des anciens Payens, avec lequels le peuple d'Israël conversoit dans son païs, & aux environs, qui passoient pour sages, habiles, & fort experimentés, & pour avoir de la familiarité avec les Dieux, ou Demons, par le moyen desquels ils avoient la connoissance des choses cachées pour tous les autres en general: & pour preuve de leur frequentatation avec les Dieux, ils operoient par la connoissance des secrets de la Nature, des choses, qui parce quelles n'étoient pas ordinaires paroissoient aux hommes, sur passer les forces de la Nature; comme cela est expliqué dans le 4 chapitre de mon I. Livre, où je me suis servi pour cela des paroles d'Agripa. C'est pourquoi ces gens étoient consultés par les Payens dans des tems facheux, & sur des cas obscurs & douteux, de méme que sur la sûreté du succés que devoient avoir les entreprises de ces mémes Payens Car tous ces exemples, ces loix, ces Proverbes du Vieux Testament, raportés jusques ici, portent

que

que ces gens, quelque nom qu'on leur ait donné, ont été consultés sur de telles choses: excepté seulement Balaam, & ceux de la cour de Pharao, qui resistoient à Moïse & à Aaron, à l'égard desquels cela n'est pas dit expressement. Car le premier Pharao, & semblablement Nebucadnetsar demanderent à ces gens l'explication de leurs songes; Belsasar leur demanda aussi celle de l'Ecriture peinte sur le mur; Nebucadnetsar les consulta encore sur le chemin qu'il devoit prendre pour y faire marcher son Armée; Les Pretres des Philistins voulurent savoir d'eux, ce qu'ils feroient de l'Arche de l'Alliance; & Saul interrogea la femme d'Endor sur l'issuë qu'auroient ses afaires. Chaque Peuple Payen *interrogeoit son Dieu* par le moyen des hommes. Isa. 8: 19 & ils *ecoutoient* ces mêmes hommes Deut. 18: 14.

§. 4. Ces gens pour porter & retenir les hommes dans cette creance, qu'ils savoient toutes choses par la familiarité, qui étoit entre eux & les Demons, faisoient des gestes exterieurs, qu'ils accompagnoient de paroles, pour évoquer les Esprits ou les ames des morts; de méme que le pratiqua celle qu'on nomme la Magicienne d'Endor. 1 Sam. 2. 8. C'étoit *interroger les morts pour les vivans.* Isa. 8: 19. Mais nous ne lisons pas, que ces gens, autant que l'Ecriture nous le fait connoitre, ayent jamais entrepris de faire

re-

quelque chose qui surpassât en aparence les forces de la Nature; à moins que ce ne fut pour confirmer par ce moyen que leurs reponses, leur revelations, ou leurs predictions provenoient des Dieux, ou des Demons, pour les Ministres desquels ils vouloient passer; & pour persuader les hommes à rendre leur culte à ces mémes Dieux, ou Demons. C'est pour cette raison que Jannes & Jambres, employerent toute leur industrie, pour rendre inutile l'envoi de Moïse & d'Aaron; attendu qu'ils firent aussi en aparance le semblable, pour montrer que le Dieu, ou le Demon des Hebreux, n'avoit en aucune maniere plus de pouvoir, que tant de Demons des Egyptiens: & que par consequent il n'étoit pas juste d'écouter plutôt ces deux sages Hebreux pour laisser aller le Peuple, qu'un si grand nombre de sages de leur propre Nation, qui le déconseilloient. C'est dequoi nous parlerons plus convenablement dans le chapitre, qui doit suivre immediatement celui ci.

§. 6. Il y en a pourtant parmi eux, dont les actions consistoient à operer quelque chose: du moins les *Farmakeis* ou *Farmakoi*, Empoisonneurs, étoient de cette espece; ce que les Ecrivains que nous avons cités, entendent la plupart dans l'Hebreu, de *Mechasschef*, & *Mechasschefa*. Plusieurs considerent aussi les *Asschafym* comme étant de ce nombre, ainsi que Geyer

le fait voir tres exactement sur Daniel. Mais à cet égard le Lecteur, observera, s'il lui plait, ci dessus, sur la signification que les Traducteurs donnent aux Langues, qu'avec le tems l'usage des mots à double sens s'est trouvé changé. Car comme nous l'avons déja dit plusieurs fois, il y avoit bien divers arts; mais plus d'un de ces mêmes arts étoit possedé par une seule personne, qui tantôt est nommeé d'un nom d'un de ces arts, & tantôt de celui d'un autre: de sorte donc qu'en donnant à cette personne le nom d'un de ces divers arts, les autres étoient aussi quelquefois sous entendus, comme cela est remarqué, par ce que j'en ai tiré de Calvin au chap. X. §. 20. A la reserve qu'il faut entendre que les *Asschafijm* ne pouvoient pas trouver place à la Cour, en qualité de Medecins, ou d'empoisonneurs, pour declarer le songe du Roi; la *conjuration* ne pouvoit pas non plus suporter dans le Grec le nom de *Farmakeia*, comme nous voyons qu'il est traduit dans le Grec. V. §. 10.

§ 7. Comme donc les mots ne nous montrent pas clairement cette diference, il est aussi dificile de la tirer de tant de traductions, qui sont raportées, dans les chapitres precedens, sur chaque mot, & sur chaque passage. Mais posons encore une fois ici ces mémes noms, avec les Traductions, comme elles sont disposées sur lesdits passages; & voyons un peu comment

ment le tout s'accorde.

CHARTUMMYM ἐξηγηταὶ *Interpretes, faiseurs de conjectures, qui disent les choses cachées; marmoteurs.* Chapitre VI. §. 9. *Savans dans les secrets*, comme le mot de MAGOS, à mon avis, peut être toujours mieux traduit, *qui predit par le moyen des morts:* V. §. 3. *Magiciens, ceux qui conjurent les Esprits, savans dans les choses secrettes, tireurs d'Horoscopes* V. §. 6. *qui tirent leurs conjectures des Astres.* V. §. 9, 13.

MECASSCHEFYM, *Bateleurs* V. §. 5. *méchant peuple*, nommé ainsi en particulier, *Astrologues, empoisonneurs, faiseurs de conjuration, bateleurs.* V. §. 6. VII. §. 4. *Magiciens* VIII. §. 2.

MENACHESCH, *Devin, Augure, qui devine par les serpens*, VI. §. 3. VIII. §. 5. *qui observe le chant des oiseaux.* IX. §. 10.

KOSEM, *Devin, Prophete*, VI. §. 2. 5.

OV *Esprit de Python*, ou *Esprit qui devine*, V. § 9. *Devin* §. 10. *qui parle du ventre*, §. 11. VIII. §. 10.

JID-ONI. *Artisant du Diable, Augure*, VIII. §. 14. *diseur de bonne fortune.* VI. §. 12. DÆMON, *qui anonce les choses avant qu'elles soient arrivées.* §. 13. *Devin, qui presume beaucoup savoir* VIII. §. 11. *celui qui conjure*, §. 17.

ONEEN, MEONEEN, *qui tire les conjectures des nuées.* VIII. §. 8. *forgeur de*

songes, *observateur des oiseaux*, ou *augure*, *qui fait choix des jours*, §. 8. *Bateleur* VIII. §. 7. IX. §. 9.

A l'égard des CHACHAMYM, *Sages*, CASDYN, *Chaldeens* BADDYM, *forgeurs de fictions* ITTYM, *ceux qui marmotent*, & autres semblables, il n'y a rien de particulier à dire outre ce qu'on en a déja dit.

§. 8. Mais pour connoitre, autant qu'il est possible, plus particuliement ce peuple par le moyen de ces noms, qui viennent d'étre marqués, il faut observer ici, que ceux de CHACHAMYM & de MAGOS ont une signification generale, qui s'étend sans distinction sur tous les autres. Les CHASDYM, ou les *Chaldeens* sont ainsi nommés par excellence, soit pour signifier tous les sages de Chaldée, soit aussi pour marquer avec un mot ceux d'une méme profession, quoi qu'ils fussent de differens peuples ou pais, enfin soit qu'ils eussent été les premiers à inventer, & à mettre en pratique les sciences qu'ils professoient. Comme j'ai remarqué au Chapitre VII. §. 17. à l'égard d'un nommé PYTHON, que parce qu'il excelloit par dessus les autres dans le langage du ventre, ou peut étre qu'il fut le premier inventeur de cet art; son nom, comme il y a aparence, fut donné en suite à tous ceux qui exerçoient cet art, ou quelqu' autre semblable. Je n'ai pas mis au nombre des au-

tres

tres noms, les KOHANYM, ou Pretres, parce que ce nom est aussi bien donné aux Ministres du veritable Dieu, & méme avec plus de justice, & un droit plus ancien, qu'aux Pretres Idolatres, de la Divination, desquels, j'avois à parler, & non des veritables Prophetes. Quoiqu'autrement on sache bien, que tous les Prêtres sont les Prophetes ordinaires, tant parmi le peuple du veritable Dieu, qu'ils interrogeoient par *l'Urym* & le *Tummym*, que chés les Payens, comme, on l'a remarqué en particulier à l'égard des Philistins. VI. §. 6, 7, 8.

§ 9. A l'égard des BADDYM, des Ecrivains que nous avons raportés, & dont nous n'avons fait mention qu'en passant, lors que je considere l'origine de ce mot, il me semble, qu'il y a encore quelque chose de plus à dire sur ce nom. Car si on le veut faire deriver de ce mot primitif BADAD qu'on traduit par *etre solitaire*; de sorte que le redoublement de la lettre *b*, dans BADDYM, ne soit pas impropre, selon la proprieté de la Langue; il peut avoir raport à la solitude du lieu, où ces devins se tenoient renfermés: en sorte que personne ne pouvoit observer les sotises & bagatéles, qu'ils pratiquoient, comme cela est à remarquer à l'égard de la femme d'Endor. VI. §. 17. Mais si on le fait décendre de BADA, qui signifie *mentir*, ou *inventer* d'où vient, qu'aujourd'hui, en langage Juif

BADDAI, veut dire *un menteur* & BIDDUI, *un mensonge*: je donne à faire cette reflexion, savoir, si *Badaym* ne pourroit pas signifier, ceux qui inventent, ou *les Poëtes*, de même que chés les Romains, on les nommoit *Vates*, c'est à dire, *Prophetes*; les predictions des anciens Payens, étant comprises dans des ouvrages des poësies, ou vers, & tout le culte de leurs Dieux étant aussi renfermé dans des fables ingenieusement inventées, de la même maniere qu'ils le pratiquent encore aujourd'hui. C'est pourquoi il me semble, que l'Ecriture a peut être égard en particulier aux Poëtes Payens: mais elle les nomment à cause de la fausseté de leur pretenduë parole de Dieu, d'une maniere plus dure BADDYM, c'est a dire *menteurs*, ou plutôt comme nos Traducteurs, suivant la pensée, que nous venons d'expliquer ci dessus, l'ont traduit *inventeurs* des mensonges.

§. 10. Pour ce qui est des autres noms, il faut remarquer que les uns pour la plupart signifient les choses mêmes, que ces gens feignoient de pratiquer, ou qu'ils executoient efectivement, mais que les autres marquent la maniere avec laquelle ils faisoient leurs Divinations. Au nombre des premiers, outre ceux que nous venons de nommer les derniers, sont les *Gosrym*, les *Chartummym*, les *Asschafym*, les *Jid-onym*, les *Cholemym*, les *Ko-*

le-

Jemym, les *Mecasschefym*, les *Menachaschym*, les *Meonenym*, du moins selon la plus grande conformité des Traductions, qu'on peut voir ci dessus par ordre. Du rang des autres sont pour la plupart *les Chovérym*, les *Menachaschym*, & peut être que les *Ovoth*, & *Pythons*, apartiennent à ces deux sortes de noms. La maniere de leurs Divinations consistoit en ce qui est signifié par ces noms *latiym*, ou *leattym*, *nacsaschym*, & *Farmakeiai*. §. 6, 8, 9, 10, 12, 14. *necsaschym*, & *kesamym*, VI, §. 3. & pour la plupart les *Chavarym* IX, §. 11. X. §. 9. Les moyens dont ils se servoient pour ces ceremonies, étoient les *Terafym*, VII. §. 9 - 12. IX. § 8. de même que les fleches, les couteaux, & les petits batons dont les Augures se servoient dans les cas particuliers. X. §. 12, 13, 15. Le peu de lumiere qu'on a sur toutes ces choses, à cause du grand diferent & de l'incertitude des plus celebres Ecrivains, comme je l'ai fait voir sur ces passages, doit arreter la curiosité, qui pourroit nous porter à en savoir d'avantage, puis que ces Ecrivains eux mêmes n'y sont pas plus savans.

§. 11. Neanmoins il est facile de voir, que là il est fait mention de tant de divers noms, qui se trouvent dans la Bible, & de plusieurs cas à l'égard des hommes, à qui tous ces divers noms sont donnés, sans que pourtant parmi tout cela il se rencon-

sur la terre me donne d'autant plus de compassion, que sans cela, il est encore assés afoibli par tant de fables, qui devroient disparoitre devant la verité de la sainte Parole de Dieu. Mais je demande encore à ceux qui sont dans une plus étroite *alliance avec moi*, d'où vient que ceux de l'Eglise Reformée ne sont pas, à proportion de cette grande lumiere de la verité qui y paroit beaucoup plus que dans le Papisme, si tourmentés du Diable, que ceux de l'Eglise Romaine; puis que comme le Dragon, il regne au milieu de cette Babilone, avec d'autant plus d'étendue & de tranquillité? Cependant chaque Protestant croit le contraire; puis qu'il tient que par la lumiere de l'Evangile, le Diable ne peut pas subsister ainsi avec ses œuvres de tenebres.

§. 13. Il faut que je raporte deux choses en particulier, que les Savans mêmes d'entre nous soutiennent; quoi qu'à l'égard de la premiere il ne s'en trouve pas beaucoup; & cela chés des Protestans. Zanchius, un de nos Docteurs de la premiere Reformation enseigne *de oper. Creat. Part. II. Lib. 4. C. 16. Th. I.* que le Diable a un commerce charnel avec les hommes & les femmes, & qu'il peut aussi engendrer; & Voetius *Disp. part. I. pag. 937.* confesse que ce commerce charnel peut se faire; quoi qu'il revoque en doute la generation. Mais en doutant il ne combat point cette opinion, comme il devroit le faire,

pour

pour defendre avec justice, contre le blasphéme des Juifs, la tres sainte naissance de nôtre Sauveur, sorti d'une vierge, & pour rendre nôtre foi exemte de doute. Mais combien plus raisonnablement parlent Renaut Schot & Wiërus, comme ce celebre Théologien a confessé en cet endroit là, que cette opinion est une opinion impie. Et comme ils rendent raison de ce qu'ils disent, comme je le fais aussi, il auroit été du devoir de Voetius de refuter ces deux personnages, & encore tant d'autres, qui sont, Dieu soit loué, de leur sentiment. Neanmoins je n'ai trouvé ni chés lui, ni chés aucune autre la moindre marque de preuve: & s'il faut que je recherche moi même, celle qui pourroit leur servir, elle devroit être tirée avec quelque aparence de vraisemblance, de ces fameux Geans, qui furent engendrés avant le deluge des *fils de Dieu*, dans le mariage qu'ils firent avec *les filles des hommes*. Gen. 6: 2, 4. J'ai fait voir dans le 15. chapitre de mon I. Livre, que c'étoit une ancienne opinion reçuë dans le Christianisme: mais comme aucun Theologien, depuis l'établissement de la Reformation, n'a jamais été de ce sentiment; c'est une chose qui tombe d'elle même.

§. 14. La seconde chose que j'ai à raporter, concerne ce qu'on dit du Diable, savoir, qu'il porte par l'air le peuple sur lequel il domine. C'est ce que Voetius nom-

sur la terre me donne d'autant plus de compassion, que sans cela, il est encore affés afoibli par tant de fables, qui devroient disparoitre devant la verité de la sainte Parole de Dieu. Mais je demande encore à ceux qui sont dans une plus étroite *alliance avec moi*, d'où vient que ceux de l'Eglise Reformée ne sont pas, à proportion de cette grande lumiere de la verité qui y paroit beaucoup plus que dans le Papisme, si tourmentés du Diable, que ceux de l'Eglise Romaine; puis que comme le Dragon, il regne au milieu de cette Babilone, avec d'autant plus d'étendue & de tranquillité? Cependant chaque Protestant croit le contraire, puis qu'il tient que par la lumiere de l'Evangile, le Diable ne peut pas subsister ainsi avec ses œuvres de tenebres.

§. 13. Il faut que je raporte deux choses en particulier, que les Savans mêmes d'entre nous soutiennent, quoi qu'à l'égard de la premiere il ne s'en trouve pas beaucoup, & cela chés des Protestans. Zanchius, un de nos Docteurs de la premiere Reformation enseigne *de oper. Creat. Part. I. Lib. 4. C. 16. Th. I.* que le Diable a un commerce charnel avec les hommes & les femmes, & qu'il peut aussi engendrer; & Voetius *Disp. part. I. pag. 937.* confesse que ce commerce charnel peut se faire, quoi qu'il revoque en doute la generation. Mais en doutant il ne combat point cette opinion, comme il devroit le faire,

pour

pour defendre avec justice, contre le blaspheme des Juifs, la tres sainte naissance de nôtre Sauveur, sorti d'une vierge, & pour rendre nôtre foi exemte de doute. Mais combien plus raisonnablement parlent Renaut Schot & Wiërus, comme ce celebre Theologien a confessé en cet endroit là, que cette opinion est une opinion impie. Et comme ils rendent raison de ce qu'ils disent, comme je le fais aussi, il auroit été du devoir de Voetius de refuter ces deux personnages, & encore tant d'autres, qui sont, Dieu soit loué, de leur sentiment. Neanmoins je n'ai trouvé ni chés lui, ni chés aucune autre la moindre marque de preuve: & s'il faut que je recherche moi même, celle qui pourroit leur servir, elle devroit être tirée avec quelque aparence de vraisemblance, de ces fameux Geans, qui furent engendrés avant le deluge des *fils de Dieu*, dans le mariage qu'ils firent avec *les filles des hommes*. Gen. 6: 2, 4. J'ai fait voir dans le 15. chapitre de mon I. Livre, que c'étoit une ancienne opinion reçuë dans le Christianisme: mais comme aucun Theologien, depuis l'établissement de la Reformation, n'a jamais été de ce sentiment; c'est une chose qui tombe d'elle même.

§. 14. La seconde chose que j'ai à raporter, concerne ce qu'on dit du Diable, savoir, qu'il porte par l'air le peuple sur lequel il domine. C'est ce que Voetius nom-

sur la terre me donne d'autant plus de compassion, que sans cela, il est encore assés afoibli par tant de fables, qui devroient disparoitre devant la verité de la sainte Parole de Dieu. Mais je demande encore à ceux qui sont dans une plus étroite *alliance avec moi*, d'où vient que ceux de l'Eglise Reformée ne sont pas, à proportion de cette grande lumiere de la verité qui y paroit beaucoup plus que dans le Papisme, si tourmentés du Diable, que ceux de l'Eglise Romaine; puis que comme le Dragon, il regne au milieu de cette Babilone, avec d'autant plus d'étendue & de tranquilité? Cependant chaque Protestant croit le contraire, puis qu'il tient que par la lumiere de l'Evangile, le Diable ne peut pas subsister ainsi avec ses œuvres de tenebres.

§. 13. Il faut que je raporte deux choses en particulier, que les Savans mêmes d'entre nous soutiennent, quoi qu'à l'égard de la premiere, il ne s'en trouve pas beaucoup, & cela chés des Protestans. Zanchius, un de nos Docteurs de la premiere Reformation enseigne *de oper. Creat. Part. II. Lib. 4. C. 16. Th. I.* que le Diable a un commerce charnel avec les hommes & les femmes, & qu'il peut aussi engendrer; & Voetius *Disp. part. I. pag. 937.* confesse que ce commerce charnel peut se faire, quoi qu'il revoque en doute la generation. Mais en doutant il ne combat point cette opinion, comme il devroit le faire,

pour

pour defendre avec justice, contre le blasphéme des Juifs, la tres sainte naissance de nôtre Sauveur, sorti d'une vierge, & pour rendre nôtre foi exemte de doute. Mais combien plus raisonnablement parlent Renaut Schot & Wiërus, comme ce celebre Théologien a confessé en cet endroit là, que cette opinion est une opinion impie. Et comme ils rendent raison de ce qu'ils disent, comme je le fais aussi, il auroit été du devoir de Voetius de refuter ces deux personnages, & encore tant d'autres, qui sont, Dieu soit loué, de leur sentiment. Neaumoins je n'ai trouvé ni chés lui, ni chés aucune autre la moindre marque de preuve: & s'il faut que je recherche moi même, celle qui pourroit leur servir, elle devroit être tirée avec quelque aparence de vraisemblance, de ces fameux Geans, qui furent engendrés avant le deluge des *fils de Dieu*, dans le mariage qu'ils firent avec *les filles des hommes*. Gen. 6: 2, 4. J'ai fait voir dans le 15. chapitre de mon I. Livre, que c'étoit une ancienne opinion reçuë dans le Christianisme: mais comme aucun Theologien, depuis l'établissement de la Reformation, n'a jamais été de ce sentiment; c'est une chose qui tombe d'elle même.

§. 14. La seconde chose que j'ai à raporter, concerne ce qu'on dit du Diable, savoir, qu'il porte par l'air le peuple sur lequel il domine. C'est ce que Voetius nom-

sur la terre me donne d'autant plus de compassion, que sans cela, il est encore assés afoibli par tant de fables, qui devroient disparoitre devant la verité de la sainte Parole de Dieu. Mais je demande encore à ceux qui sont dans une plus étroite *alliance avec moi*, d'où vient que ceux de l'Eglise Reformée ne sont pas, à proportion de cette grande lumiere de la verité qui y paroit beaucoup plus que dans le Papisme, si tourmentés du Diable, que ceux de l'Eglise Romaine; puis que comme le Dragon, il regne au milieu de cette Babilone, avec d'autant plus d'étendue & de tranquillité. Cependant chaque Protestant croit le contraire; puis qu'il tient que par la lumiere de l'Evangile, le Diable ne peut pas subsister ainsi avec ses œuvres de tenebres.

§. 13. Il faut que je raporte deux choses en particulier, que les Savans mêmes d'entr'eux ont soutiennent; quoi qu'à l'égard de la premiere, il ne s'en trouve pas beaucoup, & cela chés des Protestans. Zanchius, un de nos Docteurs de la premiere Reformation enseigne *de oper. Creat. Part. II. Lib. 4. C. 16. Th. I.* que le Diable a un commerce charnel avec les hommes & les femmes, & qu'il peut aussi engendrer; & Voetius *Disp. part. I. pag. 937.* confesse que ce commerce charnel peut se faire; quoi qu'il revoque en doute la generation. Mais en doutant il ne combat point cette opinion, comme il devroit le faire,

pour defendre avec justice, contre le blasphéme des Juifs, la tres sainte naissance de nôtre Sauveur, sorti d'une vierge, & pour rendre nôtre foi exemte de doute. Mais combien plus raisonnablement parlent Renaut Schot & Wiërus, comme ce celebre Theologien a confessé en cet endroit là, que cette opinion est une opinion impie. Et comme ils rendent raison de ce qu'ils disent, comme je le fais aussi, il auroit été du devoir de Voetius de refuter ces deux personnages, & encore tant d'autres, qui sont, Dieu soit loué, de leur sentiment. Neaumoins je n'ai trouvé ni chés lui, ni chés aucune autre la moindre marque de preuve: & s'il faut que je recherche moi même, celle qui pourroit leur servir, elle devroit être tirée avec quelque aparence de vraisemblance, de ces fameux Geans, qui furent engendrés avant le deluge des *fils de Dieu*, dans le mariage qu'ils firent avec *les filles des hommes*. Gen. 6: 2, 4. J'ai fait voir dans le 15. chapitre de mon I. Livre, que c'étoit une ancienne opinion reçuë dans le Christianisme: mais comme aucun Theologien, depuis l'établissement de la Reformation, n'a jamais été de ce sentiment; c'est une chose qui tombe d'elle même.

§. 14. La seconde chose que j'ai à raporter, concerne ce qu'on dit du Diable, savoir, qu'il porte par l'air le peuple sur lequel il domine. C'est ce que Voetius nom-

songes, *observateur des oiseaux*, ou *augure*, *qui fait choix des jours*, §. 8. *Bateleur* VIII. §. 7. IX. §. 9.

A l'égard des CHACHAMYM, *Sages*, CASDYN, *Chaldeens* BADDYM, *forgeurs de fictions* ITTYM, *ceux qui marmotent*, & autres semblables, il n'y a rien de particulier à dire outre ce qu'on en a déja dit.

§. 8. Mais pour connoitre, autant qu'il est possible, plus particuliement ce peuple par le moyen de ces noms, qui viennent d'étre marqués, il faut observer ici, que ceux de CHACHAMYM & de MAGOS ont une signification generale, qui s'étend sans distinction sur tous les autres. Les CHASDYM, ou les *Chaldeens* sont ainsi nommés par excellence, soit pour signifier tous les sages de Chaldée, soit aussi pour marquer avec un mot ceux d'une méme profession, quoi qu'ils fussent de differens peuples ou païs, enfin soit qu'ils eussent été les premiers à inventer, & à mettre en pratique les sciences qu'ils professoient. Comme j'ai remarqué au Chapitre VII. §. 17. à l'égard d'un nommé PYTHON, que parce qu'il excelloit par dessus les autres dans le langage du ventre, ou peut étre qu'il fut le premier inventeur de cet art; son nom, comme il y a aparence, fut donné en suite à tous ceux qui exerçoient cet art, ou quelqu'autre semblable. Je n'ai pas mis au nombre des au-

très noms, les KOHANYM, ou Pretres, parce que ce nom est aussi bien donné aux Ministres du veritable Dieu, & méme avec plus de justice, & un droit plus ancien; qu'aux Pretres Idolatres, de la Divination, desquels, j'avois à parler, & non des veritables Prophetes. Quoiqu'autrement on sache bien, que tous les Prêtres sont les Prophetes ordinaires, tant parmi le peuple du veritable Dieu, qu'ils interrogeoient par *l'Urym* & le *Tummym*, que chés les Payens, comme, on l'a remarqué en particulier à l'égard des Philistins. VI. §. 6, 7, 8.

§ 9. A l'égard des BADDYM, des Ecrivains que nous avons raportés, & dont nous n'avons fait mention qu'en passant, lors que je considere l'origine de ce mot, il me semble, qu'il y a encore quelque chose de plus à dire sur ce nom. Car si on le veut faire deriver de ce mot primitif BADAD qu'on traduit par *etre solitaire*; de sorte que le redoublement de la lettre *b*, dans BADDYM, ne soit pas impropre, selon la proprieté de la Langue; il peut avoir raport à la solitude du lieu, où ces devins se tenoient renfermés: en sorte que personne ne pouvoit observer les sotises & bagateles, qu'ils pratiquoient, comme cela est à remarquer à l'égard de la femme d'Endor. VI. §. 17. Mais si on le fait décendre de BADA, qui signifie *mentir*, ou *inventer* d'où vient, qu'aujourd'hui, en langage Juif

BADDAI, veut dire *un menteur* & BIDDUI, *un mensonge*: je donne à faire cette reflexion, savoir, si *Badaym* ne pourroit pas signifier, ceux qui inventent, ou *les Poëtes*, de même que chés les Romains, on les nommoit *Vates*, c'est à dire, *Prophetes*; les predictions des anciens Payens, étant comprises dans des ouvrages des poësies, ou vers, & tout le culte de leurs Dieux étant aussi renfermé dans des fables ingenieusement inventées, de la même maniere qu'ils le pratiquent encore aujourd'hui. C'est pourquoi il me semble, que l'Ecriture a peut être égard en particulier aux Poëtes Payens: mais elle les nomment à cause de la fausseté de leur pretenduë parole de Dieu, d'une maniere plus dure, BADDYM, c'est à dire *menteurs*, ou plutôt comme nos Traducteurs, suivant la pensée, que nous venons d'expliquer ci dessus, l'ont traduit *inventeurs* des mensonges.

§. 10. Pour ce qui est des autres noms, il faut remarquer que les uns pour la plupart signifient les choses mêmes, que ces gens feignoient de pratiquer, ou qu'ils executoient efectivement, mais que les autres marquent la maniere avec laquelle ils faisoient leurs Divinations. Au nombre des premiers, outre ceux que nous venons de nommer les derniers, sont les *Gosrym*, les *Chartummym*, les *Asschafym*, les *Jid-onym*, les *Cholemym*, les *Kose-*

Jemym, les *Mecasschesym*, les *Menachaschym*, les *Meonenym*, du moins selon la plus grande conformité des Traductions, qu'on peut voir ci dessus par ordre. Du rang des autres sont pour la plupart *les Choverym*, les *Menachaschym*, & peut être que les *Ovoth*, & *Pythons*, appartiennent à ces deux sortes de noms. La maniere de leurs Divinations consistoit en ce qui est signifié par ces noms *latiym*, ou *leattym*, *naesaschym*, & *Farmakeiai*. §. 6, 8, 9, 10, 12, 14. *necsaschym*, & *kesamym*, VI. §. 3. & pour la plupart les *Chavarym* IX, §. 11. X. §. 9. Les moyens dont ils se servoient pour ces ceremonies, étoient les *Terafym*, VII. § 9 - 12. IX. § 8. de même que les fleches, les couteaux, & les petits batons dont les Augures se servoient dans les cas particuliers. X. §. 12, 13, 15. Le peu de lumiere qu'on a sur toutes ces choses, à cause du grand diferent & de l'incertitude des plus celebres Ecrivains, comme je l'ai fait voir sur ces passages, doit arreter la curiosité, qui pourroit nous porter à en savoir d'avantage, puis que ces Ecrivains eux mêmes n'y sont pas plus savans.

§. 11. Neanmoins il est facile de voir, que là il est fait mention de tant de divers noms, qui se trouvent dans la Bible, & de plusieurs cas à l'égard des hommes, à qui tous ces divers noms sont donnés, sans que pourtant parmi tout cela il se rencon-

tre un seul mot, non pas même une seule lettre, ni dans le texte de l'Ecriture, ni dans les interpretations que nous en donnent les Traducteurs tant Juifs que Chretiens, qui nous fasse concevoir l'idée de quelque chose, qui ressemble à la Magie telle qu'on la croit aujourd'hui. On n'y decouvre en aucune maniere rien de cet horrible Pacte du Diable avec les Sorciers, comme je l'ai déja fait voir dans deux chapitres; rien de ce sort que les Sorciers jettent par la puissance du Diable sur les hommes pour les ensorceler, & sur le laitage pour le corrompre; rien de cet enchantement qui endurcit le corps, pour empecher, qu'il ne soit percé d'un coup de pistolet, de mousquet, ou de quelqu'autre chose; rien de cette sortie par la cheminée sur un veau, ou sur un bouc; rien de cette metamorphose des hommes en loups, en chats, en rats, en crapaux, ou en d'autres betes vilaines & farouches; ni du changement de ces mêmes betes en hommes; enfin rien de cette puissance qu'on attribuë aux Magiciens, ou Sorciers, d'acheter & de vendre, de lier & de délier les vents, de troubler l'air ou l'eau: ou de faire d'autres choses semblables, que le peuple en general croit fermement, de même qu'une partie des Docteurs. D'où vient donc qu'on attribuë toutes ces choses à l'homme? Ou si dans les premiers siecles la chose n'étoit pas ainsi; d'où vient que le Diable agit avec si peu de retenuë

sous

sous la nouvelle Alliance; étant certain que son pouvoir y devroit être plus limité que sous l'ancienne.

§. 12. De plus, pour convaincre par leurs propres raisons ceux qui croient cette Magie: d'ou vient qu'on croit encore que la venuë du Christianisme a fait cesser les oracles, & que neanmoins on admet tant d'autres operations du Diable, dont on n'a jamais oui parler auparavant? D'oû vient que sous le Paganisme, tant de nos jours que dans les premiers siecles, l'on n'a ni on n'a eu aucune connoissance de ces choses? car c'est ce que nous avons déja fait voir par les 4. 6. 8. 9. 10. & 11. chapitre de nôtre I. Livre; & que ni les Juifs, ni les Mahometans ne les connoissent pas non plus; quoi que tout le plus essentiel de leur Magie soit ramassé dans les 13. & 14. chapitres? Le Diable n'a-t-il donc un si grand pouvoir que sur le Christianisme? C'est être miserable Chretien. Ou dira-t-on, qu'excepté nous autres, tout le reste est pour & avec cet Esprit malin; de sorte qu'il n'est pas besoin qu'il agisse d'avantage pour se l'aquerir, au lieu qu'il fait ici du fracas, parce que le Christianisme lui est entierement contraire? C'est une chose bien assurée que sa domination s'étend si loin hors du Christianisme, qu'à peine la Chretienté, prise dans sa plus grande étenduë, fait elle la sixieme partie de du monde; l'Etat du Royaume celeste

sur la terre me donne d'autant plus de compassion, que sans cela, il est encore assés afoibli par tant de fables, qui devroient disparoitre devant la verité de la sainte Parole de Dieu. Mais je demande encore à ceux qui sont dans une plus étroite *alliance avec moi*, d'où vient que ceux de l'Eglise Reformée ne sont pas, à proportion de cette grande lumiere de la verité qui y paroit beaucoup plus que dans le Papisme, si tourmentés du Diable, que ceux de l'Eglise Romaine; puis que comme le Dragon, il regne au milieu de cette Babilone, avec d'autant plus d'étendue & de tranquillité. Cependant chaque Protestant croit le contraire, puis qu'il tient que par la lumiere de l'Evangile, le Diable ne peut pas subsister ainsi avec ses œuvres de tenebres.

§. 131. Il faut que je raporte deux choses en particulier, que les Savans mêmes d'entr'endus soutiennent, quoi qu'à l'égard de la premiere il ne s'en trouve pas beaucoup, & cela chés des Protestans. Zanchius, un de nos Docteurs de la premiere Reformation enseigne *de oper. Creat. Part. II. Lib. 4. C. 16. Th. I.* que le Diable a un commerce charnel avec les hommes & les femmes, & qu'il peut aussi engendrer; & Voetius *Disp. part. I. pag. 937.* confesse que ce commerce charnel peut se faire, quoi qu'il revoque en doute la generation. Mais en doutant il ne combat point cette opinion, comme il devroit le faire,

pour

pour defendre avec justice, contre le blasphême des Juifs, la tres sainte naissance de nôtre Sauveur, sorti d'une vierge, & pour rendre nôtre foi exemte de doute. Mais combien plus raisonnablement parlent Renaut Schot & Wierus, comme ce celebre Theologien a confessé en cet endroit là, que cette opinion est une opinion impie. Et comme ils rendent raison de ce qu'ils disent, comme je le fais aussi, il auroit été du devoir de Voetius de refuter ces deux personnages, & encore tant d'autres, qui sont, Dieu soit loué, de leur sentiment. Neanmoins je n'ai trouvé ni chés lui, ni chés aucune autre la moindre marque de preuve: & s'il faut que je recherche moi même, celle qui pourroit leur servir, elle devroit être tirée avec quelque aparence de vraisemblance, de ces fameux Geans, qui furent engendrés avant le deluge des *fils de Dieu*, dans le mariage qu'ils firent avec *les filles des hommes*. Gen. 6: 2, 4. J'ai fait voir dans le 15. chapitre de mon I. Livre, que c'étoit une ancienne opinion reçuë dans le Christianisme: mais comme aucun Theologien, depuis l'établissement de la Reformation, n'a jamais été de ce sentiment; c'est une chose qui tombe d'elle même.

§. 14. La seconde chose que j'ai à raporter, concerne ce qu'on dit du Diable, savoir, qu'il porte par l'air le peuple sur lequel il domine. C'est ce que Voetius nom-

me *Strigiportium*, cela veut dire *Voiture de Sorciers*, ou *Transport de Sorciers*. Cet Auteur ayant entassé les unes sur les autres diverses opinions, même des Ecrivains de la communion de Rome, qui nient une pareille chose; & ne voulant pas soutenir tout ce qu'on dit là dessus, il croit pourtant, *non esse negandam omnem translationis, seu Strigiportii veritatem, qu'on ne doit pas nier absolument cette voiture, ou ce transport des Sorciers. Disp. part. III. pag. 580.* Comme nous ne parlons ici de ces choses qu'autant que l'Ecriture en fait mention, ce n'est pas encore ici le lieu de refuter ce qu'il ajoute immediatement apres, savoir, qu'on ne doit pas juger ce transport impossible. Mais si c'est une chose possible, & qui arrive aujourdhui tous les jours: je dis encore une fois qu'il faut qu'on ait changé la mode de pratiquer la Magie; car ou il n'étoit pas possible, ou du moins ce n'étoit pas la coutume que sous le vieux, ou au commencement du nouveau Testament, le Diable conduisit jamais les hommes par l'air. On remarque bien comme quelque chose de particulier, qu'un jour un Ange ayant pris Habacuc par les cheveux il le transporta ainsi; comme cela se lit dans ce qui est ajouté au Livre de Daniel: mais il n'est pas dit de cet Ange, qu'il se changea en bouc, en veau, ou en cheval, sur lequel le Prophete auroit pû voyager plus commodement. D'où il s'ensuit donc que la voiture que le Diable ac-

accorde tous les jours à ceux qui sont à lui, leur est beaucoup plus commode, que la maniere dont l'Ange se servit une fois pour transporter Habacuc ne l'étoit à ce Prophete. La cause n'en étoit pas aussi à beaucoup pres si agreable, puis que ce n'étoit pas pour lui-même, mais pour porter à Daniel le diner, qui cependant étoit ôté aux moissonneurs, ce qui n'étoit pas aussi sans dificulté; mais l'on peut dire que les Sorciers voyagent & vont à cheval par dessus toutes *les hauteurs de la terre*, ce qui étoit une des plus glorieuses promesses, que Dieu faisoit à son peuple. Isa. 58: 14. sans embaras, libres & decharchés, dans des lieux, où il trouvent la table couverte pour eux mêmes. De combien difere donc la Magie d'aujourdhui, d'avec celle des Anciens, autant qu'elle nous est connuë dans la Parole de Dieu?

§. 15. Mais n'est ce pas un miracle, qu'on ne trouve aucune preuve de tout ce commerce si ce n'est celles qu'on lit dans Perkins; & que tant de grands hommes parmi nous établissent cet ouvrage de Sorciers, ce Pacte, ce Transport, & choses semblables, comme des choses auquelles il faut ajouter foi autant qu'à l'Ecriture? Il dit pourtant que ce mot *Choverijm* donne l'idée de tout cela; le Lecteur peut voir ci dessus §. 2. & 7. la signification de ce mot; & c'est ainsi qu'il explique les paroles du Pseau. 58: 6. savoir que ces *Choverijm* sont des gens,

qui

qui *s'assembloient* ainsi, ou qui *savoient établir des assemblées*, ce que nous trouvons traduit en Flaman par *celui qui conjure*, celui *qui est expert dans les conjurations*, qui consistoient, comme on l'a déja dit au chap. IX. §. 11, 12. dans l'assemblage des mots. Voyés comme il faut que la Parole de Dieu soit tordue pour en tirer le sens qu'on desire. Avec un tel prejugé on vient à l'Ecriture, & si quelque homme de reputation l'a expliquée ainsi, il faut que cela passe. Malheur donc à celui, qui ne suit pas ce sentiment, & qui considerant l'Ecriture même dans le fond, ose prendre pour l'expliquer un autre chemin, que celui qu'on suit ordinairement.

§. 16. Voici encore quelque chose de plus, que les anciens Magiciens ignoroient, & que ceux d'aujourdhui pratiquent tous les jours. On ne lit nulle part que ces premiers, rendissent les autres hommes, ou eux mêmes invisibles, ou qu'ils les pussent metamorphoser en toutes sortes de bêtes, les Enchanteurs mêmes d'Egypte ne le faisoient pas; ils firent tout au plus paroitre, qu'ils avoient changé en serpens leurs verges, qui n'étoient pas des hommes; & lors qu'ils formerent des grenouilles ce ne fut pas en metamorphosant quelque autre bête pour les produire; mais ils les firent paroitre seulement afin d'imiter les œuvres de Moïse & d'Aaron. A l'égard de ce que ces Magiciens opererent efectivement, je le

forai

ferai voir dans le chap. XV. de ce chapitre. Il est vrai que nos Theologiens ne croient pas que ce changement soit essentiel; mais leur sentiment est que le Diable occupe & trouble tellement l'imagination des Sorciers, qu'ils pensent être éfectivement ces mêmes bêtes; & de plus, qu'ils agissent comme elles ont accoutumé d'agir. Mais je ne lis nulle part qu'il soit jamais rien arrivé de semblable, à l'égard des Magiciens, dont il est fait mention dans la Bible. Le Lecteur doit faire reflection sur tout ce qu'il y a à dire la dessus. Cependant Dieu n'a fait qu'une fois en la personne de Nebucadnetsar (comme je l'ai fait voir sur le Prophete Daniel §. 281-285.) ce que les Sorciers, dit on, font aujourdhui tous les jours par le moyen du Diable.

§. 17. Le troisiéme point concerne les langues étrangeres, qui sont aujourdhui des marques qu'une personne est possedée du Diable, lors qu'elle les parle sans les avoir aprises; tout de même que dans la primitive Eglise, c'étoit un signe pour connoitre ceux qui étoient remplis de l'Esprit de Dieu. On ne lit point dans tout le Vieux Testament qu'aucun ait été possedé; si ce n'est qu'il est dit quelque chose de semblable à l'égard de Saul; savoir qu'un *mauvais Esprit de* l'ETERNEL, (l'Ecriture ne dit point du Diable) *l'épouvantoit.* Les Courtisans de ce Roi lui disoient aussi, Voici, *un mauvais Esprit de Dieu vous épou-*

pouvante, 1 Sam. 16: 14. 15. ce qu'ils se seroient bien gardés de dire, si eux ou lui avoient voulu signifier par là qu'il étoit possedé du Diable. On ne lit aussi en aucun des articles de ce maudit Pacte imaginaire du Diable, que cet Esprit malin soit chassé par le son des instruments lors qu'on en jouë, comme cela est arrivé à l'égard de cet Esprit de Saul. Autrement ç'auroit été comme la lecture du grimoire, & il auroit falu que David eut été un excellent magicien, puis qu'il surpassoit tous les autres à jouer de la Harpe: *Car c'étoit un soulagement pour Saul, il s'en trouvoit bien, & le mauvais Esprit le quittoit.* vers 23. Voyés donc si David n'étoit pas un *Choveer* un *Epaoidos*, qui enchantoit par la lecture du grimoire, & qui conjuroit les Esprits, s'il est vrai que cet Esprit de Saul fut un Diable; auquel cas David étoit tout cela dans le tems que l'Esprit de L'ETERNEL reposoit *sur lui*, *depuis le jour* qu'il fut oint secretement, à la place de Saul, avant qu'il jouât des instrumens devant ce Roi rejeté de Dieu; & *depuis encore dans la suite.* vers. 13. Il faut ajouter à cela que l'Esprit de Saul ne parloit point de langues étrangeres: Aussi nos Theologiens conviennent presque tous, que ce n'étoit autre chose qu'une noire melancolie, qui tourmentoit Saul, & qui se convertissoit souvent en une espèce de rage, dont Dieu le punissoit pour avoir laissé refroidir son zele, & s'être de-

tourné

tourné du droit chemin.

§. 18. Dans le nouveau Testament, où il y a tant d'exemples *de malins Esprits* selon l'ancien langage des Hebreux, ou de *Demons* selon le stile qu'ils avoient emprunté des Payens Grecs avec lesquels ils conversoient; nous ne trouvons en aucuns passages que quelqu'un des possedés ait jamais parlé les langues étrangeres. Cependant le celebre Voetius, pretendant *donner des marques de ce qu'on nomme être possedé*, ose établir qu'elles sont confirmées autant par l'Ecriture, que par l'experience, comme je viens de le remarquer au chap. XII. §. 15. Où est ce qu'il a jamais rien lû dans l'Ecriture, qui ressemble à ces marques? Il nous renvoye avec les Exemples à Balduinus, dont il a tiré ces belles marques. Mais nous n'en aurons plus besoin lors que nous aurons fait la recherche de toutes les choses, que je reserve pour le IV. Livre, & que nous aurons trouvé qu'elles ne prouvent rien du tout. Et ce devroit bien être quelque chose de merveilleux, qu'aprés le tems des Apôtres, auquels la puissance de chasser les malins Esprits avoient été donnée, il fut survenu une nouvelle sorte de Diables, parlant les langues étrangeres; presentement qu'il n'y a personne, qui les puisse imiter en cela; & qu'alors il n'y eut aucun qui le fit, ou du moins qui le contrefit, pour disputer ce privilege aux Apôtres, de la même ma-

nière

niere que les Enchanteurs d'Egypte mettoient tout en usage pour imiter ce que faisoient Moïse & Aaron, afin de rendre toutes leurs actions inutiles. N'est ce pas là une belle Theologie? Alors c'étoit une marque infaillible de l'Esprit de Dieu (comme je l'ai fait voir ci dessus ch. XII. §. 14. 18.) lors que quelqu'un parloit les langues étrangeres; presentement c'est une marque infaillible du Diable: & cela se prouve encore par l'Ecriture, aussi bien que par l'Experience, d'où l'on tire les marques les plus visibles, & les plus certaines de ce qu'on nomme *Etre possedé*.

CHAPITRE XIV.

On doit encore tirer de là les lumieres necessaires, pour juger de la nature des actions de ces gens, qui se sont oposés à Moïse, aux Prophetes, & aux Apôtres.

§. 1. JE pourois pretendre ici que j'en ai assés fait sur le sujet, puis que j'ai montré que non seulement il ne se trouve point de preuves pour ce qu'on nomme en general Magie, mais que même elle est refutée, par tout le contenu, la suite & le raport du discours de l'Ecriture. Neanmoins je veux pour mettre le Lecteur dans une

une plus grande assurance, en lui donnant plus d'instruction, faire voir encore une fois dans l'Ecriture ces gens qu'on nomme Magiciens; comme étant ceux qui nous y sont representés; apres quoi je pense qu'il abandonnera tous ses préjugés, au cas qu'il lui en soit resté quelques uns; ou que s'il en est lui même travaillé, il en sera delivré; & enfin que voyant manifestement de ses propres yeux, il demeurera dans le dernier étonnement, lors qu'il fera reflection, comment il s'est pû faire qu'une semblable opinion ait subsisté jusques ici dans l'Eglise Protestante, & qu'on ait cru que l'Ecriture parle de cette Magie, de la maniere qu'on la croit parmi le peuple. Car je suis persuadé que chacun de ces Magiciens, ainsi nommés, d'Egypte, des Philistins & de Chaldée ne seroient pas moins étonnés s'ils pouvoient nous voir & entendre aujourd'hui discourir de ces personnes, qu'on nomment en ce siecle Magiciens & Sorciers, du Diable comme on le depeint, & de cet étrange & abominable Pacte, qu'on dit qu'il a avec ces gens. Je vais donc repasser les passages que j'ai déja examinés dans les chapitres V. VI. VII. pour voir en quoi consistoient proprement les actions de ces hommes, qui nous y sont raportés; quelle conduite ils tenoient pour les faire, & quel pouvoit être là dedans leur intention & leur but. Cela sufira pour donner à ce chapitre une assés grande étendue: & l'autre nous servira en

suite

suite pour verifier les choses que j'aurai dites dans celui ci, en faisant voir qu'on n'y peut rien decouvrir que ce que nous y aurons remarqué. Apres cela je ferai la revision des autres passages qui parlent des Loix, ou des instructions, & que nous avons raportés dans les chapitres VIII. IX. & X. recherchant la raison pourquoi la parole de Dieu parle de ces personnes & de leurs actions avec le dernier mépris, & pourquoi, elles étoient en abomination parmi le peuple de Dieu.

§. 2. La premiere de ces choses, que nous allons examiner ici, demande que nous commencions par faire reflection sur la diference qu'il y a eu entre le Peuple d'Israël, & les autres Nations, depuis le commencement, jusques au tems des Apotres. La race d'Abraham, qui par le moyen d'Isac & de Iacob devint un Peuple, qui fut nommé Israel du deuxieme nom que Iacob son Pere reçut dans la Lutte de la Foi, Gen. 32. 28. posseda pendant tout ce tems la connoissance, & le service du vrai Dieu. Mais les autres Peuples, que Dieu *laissoit si long tems marcher dans leurs voyes*. Act. 14: 16. quoi qu'ils reconnussent un Etre souverain, & une Cause premiere de toutes choses; ils croyoient pourtant divers Vice-Dieux, en general dans toutes les langues sous le nom de *Dieux*; & en particulier dans la langue Hebraique sous le nom de BAALYM, dans la Greque sous celui de

DAIMONS, & dans la Latine sous celui de GENIJ; ayant chacun sa part & son emploi dans le gouvernement du monde; comme cela paroit encore aujourdhui generalement dans les Payens; de méme que je l'ai remarqué au I. Livre, & au II. chap. VII. IX. X. XI. Il faut ajouter que les Israelites, sachant bien que Dieu *n'est pas semblable à aucune figure de pierre ou de bois*, Act. 17:29, ni qu'il n'est pas à comparer à aucune chose, Deut. 4:15. tandis quils s'attachoient à la Loi, ils ne soufroient aucune image, ni ne s'en servoient point dans le culte de Dieu. Mais à l'égard des Payens, quoi que les plus éclairés, n'eussent pas d'autres sentimens de la supréme Divinité; neanmoins comme ils croyoient que leurs Demons étoient pour la plupart corporels, & que quelques uns tiroient leur origine des hommes, leur pensée étoit qu'on les pouvoit representer exterieurement; & méme ils s'imaginoient, comme le font encore aujourdhui les Idolatres, que c'étoit une chose necessaire, pour donner au Pleuple par le moyen des Images sensibles l'idée de l'état propre, & sur tout de l'emploi de leurs Dieux.

§. 3. Il y a encore une seconde diference à tirer de là: c'est qu'Israel & les autres Peuples n'ayant pas un méme sentiment de la Divinité, il faisoient aussi un jugement fort diferent les uns des autres, de chaque Dieu en particulier, ou de tous les

Dieux

Dieux en general. Car Israël étant fortement persuadé que tout ce qui s'apelloit Dieu, excepté celui qu'ils adoroient, n'étoit point Dieu, & qu'une Idole n'est rien du tout. 1 Cor. 8: 4. Ils les nommoient avec justice ELILYM *des choses de neant*; ou pour exprimer les impuretés du culte des Payens GILLULYM, *Dieux de fientes, Dieux puants*; VII. §. 8. Ils les nommoient encore SCHEDYM, *Faiseurs de ravages*, & SEIRYM, *feroces*; comme je l'ai montré ci dessus au II. L. XXVI. §. 1-11, voulant exprimer par là la forme rude & sauvage avec laquelle ils representoient ces Dieux dans leurs Temples. Aussi ne pouvoient ils, pour les raisons que je viens de dire, avoir d'autres sentimens de ces Dieux, ni les tenir pour tels. Mais les Payens qui croyoient la pluralité & la distinction des Dieux, & qui s'imaginoient qu'il n'y avoit aucun Païs ni aucun Peuple, qui n'eut un Dieu particulier pour protecteur, ne pouvoient pas avoir les mémes pensées à l'égard du Dieu d'Israël. Car selon leurs propres principes, il faloit qu'ils crûssent; qu'à la verité il étoit Dieu, mais de la nature des autres, c'est à dire, un de ces Dieux, au dessous de la supreme Divinité, établis chacun sur son propre Païs ou Peuple en particulier. C'est ce qu'on voit par l'exemple des Siriens, 1. Rois 20, 23. & des Assiriens, 2. Rois 17: 26. Chaque Dieu étant estimé le plus puis-

puissant dans son Pais. Et quoi qu'ils crussent qu'un Dieu surpassoit les autres en force & en puissance ; il n'en faisoient pourtant pas tous le méme cas ; & sur tout du Dieu d'Israel. Les Cananeens, & les Philistins avoient autrefois pour lui de grans sentimens, comme cela paroit par la confession de Rachab Jos. 2. 11 & par celle des Philistins méme, 1. Sam. 4: 7, 8. Mais Rabsake Roi des Assiriens, de méme que Nebucadnetsar & Belsasar Rois des Chaldeens, parloient de lui au commencement avec beaucoup de mépris ; s'imaginant, que c'étoit par leur propre force, ou par la puissance de leurs Dieux, qu'ils avoient soumis le Pais de tant d'autres Dieux, & en particulier celui du Dieu d'Israël: comme ils le temoignoient eux mémes; Isa. 36: 18, 19. & 37: 10, 11. Dan. 3. 15. & 5. 3, 4. La suite de cette histoire nous aprend, que ces trois Rois furent pourtant bientôt convaincus du contraire.

§. 4 La question qui étoit entre le Peuple d'Israel & tous les Payens, avec qui ce méme Peuple a jamais eu quelque commerce, ne consistoit donc pas à savoir, si *Jehova*, comme on lit ce nom aujourdhui dans l'Hebreu, qu'on a tourné dans nos Bibles Flamandes par le mot de HEERE SEIGNEUR, étoit éfectivement un Dieu ; car c'est une chose qu'ils confessoient tous ; mais s'il étoit plus que les autres Dieux:

d'a-

d'avantage s'il étoit le Dieu souverain, qui gouverne l'Univers : & enfin ce qui est le principal, s'il étoit seul qui fut Dieu, & si tous les autres n'étoient rien. Tous les vrais fidelles Israelites étoient dans ce dernier sentiment, & le premier étoit celui des Payens. C'est ce qu'on remarque dans toutes les disputes que les Prophetés avoient avec les Idolatres 1. Rois 18: 24. Isa. 37: 18, 19, 20. 44. 20, 21. & 46. 5, 6, 7. Jerem. 10: 8. 11, 12, 14. 22. & 16: 20, 21. avec divers autres passages. Les Payens ne lui donnoient pas comme les Juifs le nom de *Jehova*, pour marquer son Essence par faite & infinie; mais ils le nommoient ainsi, comme ils faisoient chaque Dieu par son nom; soit qu'ils le considerassent, comme un de leurs propres Dieux; ou comme le Dieu de quelque autre Nation ou Pais. Cela paroit manifestement en ce que Rabsake nomme le Dieu d'Israel L'ETERNEL ou *Jehova*, quoi qu'il en parle avec le dernier mépris, lors qu'il dit, qu'il n'est pas en sa puissance de delivrer son Peuple de la main du Roi des Assiriens, son Maitre. Isa. 36. 15, 18.

§. 5. Il faut encore remarquer ici, que les Israelites mémes, quoi qu'ils eussent la connoissance du vrai Dieu, & qu'ils fussent attachés à son culte par la Loi de Moise, ils n'étoient pourtant pas tous demeurés dans son Alliance; les uns n'y ayant pas mê-

méme persisté aussi long tems que les autres ; mais que dés le commencement ils s'étoient peu à peu souillés par l'Idolatrie des Payens : comme le temoignent non seulement toutes les histoires de la Bible depuis Josue, Iusques à Esdras, mais aussi presque tous les Profetes qui ont reproché à ce Peuple son Idolatrie. C'est aussi la principale raison pourquoi 10. des 12. Tribus, qui depuis Salomon avoient formé un Royaume separé, nommé le Royaume d'Israel, furent détruites par les Assiriens ; & qu'en suite les deux autres, qui composoient le Royaume de Juda, tomberent sous la domination du Roi de Babilone, comme Dieu les en avoit menacées long tems auparavant. Ils s'étoient plongés dans l'idolatrie par plus d'une cause. La premiere étoit l'inclination naturelle qui les y portoit, étant un Peuple obstiné : Exod. 32: 9. & 33: 3. Deut. 9; 6, 13. Isa. 48: 4. Os. 4: 16, 17. qui faisoit connoitre qu'il ne pouvoit étre instruit, ni accoutumé à ne s'attacher qu'à un seul Dieu. La seconde cause, c'est que ce Peuple étant devenu grand en Egypte, il en avoit apris les coutumes ; Peuple stupide & libertin, Pseau. 75: 10. Os. 4: 16, 17. à qui l'on ne pouvoit par aucune raison aprendre à connoitre un Dieu, ni l'attacher uniquement à son service ; les Israëlites suivant simplement le mauvais train du monde, & la pensée de leur cœur ;

On ne les pouvoit donc détacher de ce vice, & ils y retomboient toujours, à moins, qu'ils ne fussent retenus par la rigueur. Exod. 32: 7, 8. Pseau 78: 57. & 81: 10, 13. & 106. 19, 22. La troisieme consistoit, en ce qu'étant tout environnés de Payens, & même melés parmi eux, ils se laissoient facilement seduire, pour commettre idolatrie avec ces Peuples Jug. 2: 10, 11, 12. A cela contribuoit beaucoup en quatriéme lieu, le grand penchant que les Israëlites avoient pour les Voluptés de la chair; se laissant facilement entrainer à la paillardise, ou pour le moins à des mariages defendus avec les Payens, par le moyen desquels ils furent gagnés pour se porter à l'Idolatrie; premierement lors qu'ils n'étoient encore que sur les Frontieres de la Terre promise; Nomb. 25. & en suite lors qu'ils y furent entrés, & qu'ils se furent generalement corrompus Jug. 3: 5, 6, 7. C'est par ce moyen aussi que les Rois, premierement Salomon & en suite Achab furent debauchés pour commettre idolatrie. 1 Rois, 11: 1-8. & 16: 31, 32, 33.

§. 6. C'est donc de là que provenoit la dificulté de separer parmi les Israëlites, le Service de Dieu de l'Idolatrie, qui étoit souvent si grande, que de part & d'autre, les Prêtres & les Prophetes disputoient de la verité du Service de Dieu, comme cela paroit par l'exemple d'Elie & des Prêtres

de Baal 1. Rois 18. Que les Payens consultoient les Prophetes d'Israël, ou qu'ils leur demandoient du secours; comme cela a été pratiqué par Naaman le Sirien à l'égard d'Elisée: 2. Rois 5. & que d'un autre côté ceux des Payens étoient recherchés par les Iuifs mémes, comme cela se voit par l'exemple d'Achazia, qui envoya interroger l'Idole des Philistins, 2. Rois 1: 1, 2, 3. quoi que les bons & veritables Israelites nommassent par mépris & avec justice ce faux Dieu *Bahal-Zebub*, c'est à dire *Seigneur des mouches*. Les Pretres des Idoles donc, ou pour ainsi dire, ces divers maitres & ministres de l'Idolatrie faisant reflection que celui qui trafique, se doit insinuer parmi le peuple, & que c'est là aparemment que se trouvent la plupart des dupes: ils s'introduisoient parmi le peuple d'Israel, soit en secret, ou publiquement, selon que le Magistrat faisoit executer à la rigueur, ou negligemmment les Loix contre ces gens, dont nous avons fait l'examen dans le VIII. & IX. chapitre de ce livre: comme on en peut voir un exemple particulier dans la personne de Saul, 1 Sam. 28: 3. Il arrivoit même que les Israëlites, à l'exemple de leurs Rois, étant souvent tombés dans l'Idolatrie, s'adonnoient aussi à ses Arts. Comme on le peut voir particulierement par Manassé, 2 Rois 33: 6. & par tant de plaintes des Prophetes, Isa. 8: 19. Jer. 27: 19. VII. §. 2. X. §. 4.

§. 7. Remarqués presentement avec moi l'état du peuple Juif par raport à nous, & qu'il se comportoit touchant le Paganisme, de la même maniere que nous agissons à l'égard du Papisme; d'où nous sommes aussi sortis, nous en retenons encore beaucoup d'opinions, plusieurs y retournent, où se plongent dans ses impuretés d'une maniere ou d'autre. Nous avons pour voisins des peuples, qui adressent leurs prieres à d'autres qu'à Dieu; nous avons même de ces gens parmi nous, & nous en avons de nôtre communion, qui habitent dans les païs occupés par les Papistes. Le diferent que nous avons avec eux n'est point sur la Puissance du Dieu que nous adorons; puis qu'ils s'accordent en cela avec nous, mais sur la pluralité de leurs Demons, ou Heros, qu'ils apellent Saints, & en Latin *Divos*, c'est à dire Dieux, qu'ils adorent, & dont ils prétendent prouver la puissance, sur tout celle de la Vierge Marie, par un grand nombre de prodiges, ou miracles. Là dessus on invente des artifices qui tiennent du miracle, que l'on met aussi en pratique: ces Saints ont donné du secours, ou rendu quelque reponse. Le peuple qui est prevenu de cette opinion à l'égard de ces Saints, croit aveuglement tout ce qu'on dit de ces miracles, sans penser qu'il est necessaire de les examiner. Les Payens faisoient ancienement la même chose, & les Mahometans le pratiquent aussi aujourdhui.

Lors

Lors qu'on croit que quelque chose est déja arrivée & que l'on voudroit bien qu'il arrivât, on s'imagine aisemement qu'il arrive efectivement, quand on y decouvre des aparances exterieures. On n'examine point la tromperie, parce qu'on veut être trompé; qu'on ne rougit point pour ceux qui ne sont pas d'une même foi, ni du même culte que nous, & contre lesquels nous voulons soutenir nôtre opinion, afin de ne pas passer pour être dans l'erreur. Les Prêtres, & ce qu'on nomme le Clergé, qui ont plus d'interrêt à la chose, soit Payens, soit Mahometans ou Papistes, font tout leur possible pour se défendre par le moyen de l'éloquence, & des argumens subtils, & lors qu'ils se trouvent courts, ils le font par des miracles.

§. 8. Par tout ce que je viens de dire on peut voir clairement, comme dans un miroir, en quoi consistoit tout ce qui a été raporté ci dessus, à l'égard de la dispute, que les Saints Prophetes & Apôtres ont eüe avec les Magiciens ainsi nommés, c'est à dire le Clergé du Paganisme; comme aussi hors de la dispute touchant quelques cas, où ils demeuroient courts dans leur art, & où ils donnoient gain de cause aux Docteurs, ou Ministres du veritable Dieu. La premiere de ces choses se voit par le songe de Pharao Gen. 41. Ce Roi fit apeller les *Chachamym*; qui étoient consultés sur les points dificile, concernant le service Di-

vin, comme on consulte aujourdhui la *Sorbonne* en France; il fit aussi apeller les *Chartummijm*, comme qui diroit, toute la Compagnie de *l'Oratoire*. Les Rois de Babilone envoyerent de même querir leurs *Asschafym*, *Gosrym*, *Mecasschefym*, c'est à dire, *l'Academie des Sciences des Chaldéens*. Dan. 2: 4, 5. pour resoudre leurs doutes sur les accidents facheux qu'ils aprehendoient pour leurs Royaumes. Mais c'étoit alors des choses qui surpassoient les forces de la Nature & celles de l'Art; comme les Songes, & l'écriture, écrite pour Belsasar, qui venoient d'une cause plus haute. Aussi confesserent ils franchement, de même que leurs Rois, que c'étoit un ouvrage de *l'Esprit de Dieu*. Gen. 41: 38. c'est pourquoi Daniel fut reconnu pour un homme, *en qui étoit l'Esprit des Saints Dieux*. Dan. 4: 9. *qui n'ont nulle frequentation avec la chair*, c'est à dire, avec les hommes, qui consistent en chair & en sang; les Payens croyoient pourtant pour la plûpart que les Demons auquels ils avoient recours, se communiquoient aux hommes. Dan. 2: 11.

§. 9. Voyons presentement à quoi étoient employés en ce tems là les *Chaobatmym*, les *Mecasschefym*, & les *Chartummym* d'Egypte, lors que Moise & Aaron y parurent. La demande ne se faisoit pas ici comme dans les autres cas par le Roi, mais au Roi. Il fut sommé par ces deux

Chefs

Chefs du peuple d'Israel, de laisser sortir de son païs ce peuple. Moïse & Aaron avoient reçu ordre de Dieu de lui decouvrir le principal, mais non pas ce qui étoit de plus particulier. Car il ne pouvoit pas savoir, jusqu'à quelle distance, ou pour combien de tems le peuple d'Israel devoit s'éloigner, mais seulement pour quel motif, & cela même simplement en partie, savoir pour sacrifier à son Dieu dans le desert. Ils font leur Ambassade au nom du Dieu des Hebreux, les Israelites étant ainsi nommés à cause de leur langue. Aussi le Roi ne s'en étonne-t-il pas, sachant bien qu'ils ne reconnoissoient point ses Dieux, & qu'il arrivoit bien que suivant le langage des Prêtres, un Dieu vouloit être quelquefois servi en quelque lieu particulier: cela n'étoit pas étrange parmi les Payens. Mais comme le Roi n'attribuoit pas plus de grandeur au Dieu d'Israel qu'à ceux des autres peuples & païs; c'étoit une reflexion à faire pour lui, s'il devoit donner tant d'audience aux Prêtres du Dieu d'un peuple étranger, qui n'habitoit dans son païs que par une simple permission; comme si un Dieu, qui n'avoit point de païs pour son propre peuple dût avoir le privilege de parler avec tant d'autorité dans celui des autres Dieux. Car si c'étoit un Dieu de cette nature, il en auroit, lui sembloit il, entendu parler auparavant: le nom même de *Jehova* lui étoit inconnu, comme il le dit,

Qui est J H V H, que j'obeisse à sa voix, pour laisser aller Israël; je ne connois point J H V H, & même je ne laisserai point aller Israel. Exod. 5: 2. Ainsi cela ne valoit pas la peine pour lui de tenir conseil la dessus.

§. 10. Mais ces deux freres étant revenus; pour prouver la grande puissance de leur Dieu, & qu'ils étoient legitimement envoyés, ils produisirent un miracle, en changeant une verge en dragon, & en suite ce dragon en verge, Exod. 7: 10, 11, 12. il falut premierement consulter le Mufti, pour parler à la Turque, & ensuite assembler le Clergé (Josephe dans le 2 chap. de son VII. livre des Antiquités les nomme *Prêtres*, & *Sages*) pour voir qui remporteroit l'avantage: Eusebe dit ici, que Jannes & Jambres, furent choisis pour cela, comme ἱερογραμματεῖς, *hierogrammateis*, *savans dans la Sainte Ecriture*, *Præp. Euang. l. 8. c. 8.* & que ces deux personnes étoient ἱερεῖς ὑπὲρ μέμφιν, *hiereis hyper Memphin. Prêtres etablis sur la ville de Memphis.* Soit que les *Chachamym*, & les *Mecasschefym* ne pussent pas faire une chose de cette nature, quoi qu'ils fussent apellés, au moins les *Chartummym* montrerent qu'ils l'entendoient. Car voyant que ces deux Hebreux, ayant sans doute premierement levé les yeux, vers le Ciel, ou prononcé aussi quelques paroles distinctes, ou fait une priere à part (car Christ lui même l'a pratiqué ainsi) Marc 7: 34. Jean 11:41,42.

ils jetterent au nom de leur Dieu la verge à terre, & elle fut changée en serpent: pour ne pas ceder ici, il *firent aussi le semblable, belahatteihem*, avec leur maniere de marmoter, que l'on nomme conjurations; afin de faire connoitre par ce moyen, qu'ils prononçoient ces mots pour évoquer les Demons, ou les Dieux, & qu'ils faisoient aussi un miracle. En agissant ainsi, & ayant aussi reussi dans le dessein qu'ils avoient de retenir le Roi dans sa creance, c'étoit assés pour eux de demeurer dans l'emploi, qui faisoit bouillir leur marmite; d'autant plus qu'ils couroient grand risque, si les Hebreux avoient executé quelque chose; qui eut passé dans l'esprit du Roi pour une preuve d'un Dieu plus grand que n'étoit pas un de leurs Dieux.

§. 11. Mais de cette maniere ils n'avoient pas encore gagné le jeu. Si Pharao étoit content, Moïse & Aaron firent voir qu'il n'avoit pas sujet d'être si tranquille & si assuré, car voici, *la verge d'Aaron, qui engloutit les verges* de ces *Chartummym*. Comment est ce que cela se fit? Quelques uns pensent que les verges ne sont pas nommées ici dragons, pour faire connoitre qu'Aaron montra que la sienne étoit veritablement un dragon; & que la puissance de Dieu operant ici dans Aaron aneantit l'art & les ruses de ces *Chartummym*. Mais je ne vois pas, quoi que cela me dût servir dans la cause que je soutiens, pour quelle rai-

raison il faut entendre plus d'art, ou plus de puissance par ce mot de verges, que par les dragons, qui furent produits de ces verges. Il suffisoit donc que Moïse & Aaron non seulement alors, mais dans la suite & chaque fois, remportassent toujours l'avantage. Si neanmoins Pharao n'en fut point touché, ces gens avoient sans doute aussi des raisons à alleguer pour empêcher qu'il ne le fut: la foi, soit du Roi, soit même du Clergé, étoit peut-être alors trop petite: il faloit la rétablir; pour un jeu tout n'étoit pas encore perdu; ou d'autres semblables inventions; de la même maniere que nous voyons que dans le Papisme, lors qu'il manque quelque chose au miracle, les Prêtres le savent bien racommoder.

§. 12. Ils sçurent aussi imiter le second prodige, Exod. 7. 22. savoir l'eau changée en sang; quoique ce ne pût être qu'en petite quantité, toute l'eau de la Riviere, & celle qui étoit dans les canaux, ou fossés, & autres lieux renfermés, étant déja changée. Ils firent aussi la méme chose à l'egard des grenouilles. Exod. 8: 7. c'est à dire, qu'ils firent de leur mieux aussi long tems qu'ils purent. Mais ils ne passerent pas ces trois fois, & ainsi ils n'opererent rien que dans les deux premieres playes du païs, étant arrêtés à la production des poux, ce que voyant ils furent contraints de confesser que c'étoit *le doit de Dieu:* vers. 18: 19. Les huit grieves, plaies que le Dieu

Dieu des Hebreux envoya en suite, prouverent clairement que ce l'étoit en éfet ; & l'ETERNEL le fit, pour se faire connoître, & pour aprendre à Pharao à ne plus prononcer ces paroles, je ne connois aucun Dieu de ce nom : car *en ceci*, dit il, *tu sauras que je suis* JHVH, ou l'ETERNEL. Exod. 7 : 17.

§. 13. A l'égard des artifices dont ces *Chachamym*, *Mecassehsym*, & *Chartummym* se servoient pour retenir le Roi dans son sentiment, il n'est pas dit quels ils étoient : mais on voit qu'il étoit pourtant plus embarrassé, à mesure qu'il s'entremettoit avec Moïse & Aaron : premierement pour prier à chaque fois ce même Dieu, qui étoit la cause de ces playes, qu'il l'en delivrat. Lui qui auparavant avoit parlé de Dieu avec tant de mépris, sait bien dire presentement, priés *Jehova*, 8 : 8. Il sait à present si bien nommer le Dieu des Hebreux, & mieux que ses propres Dieux, à qui il portoit honneur : il fait déja aussi une ofre sur les demandes de Moïse & d'Aaron, quoi qu'il ne leur tienne pas parole. La premiere fut au sujet des grenouilles : mais c'est une chose prodigieuse qu'il ne fut point touché par le miracle des poux, que les *Chartummym*, sur lesquels il s'étoit jusques là reposé, reconnurent pour le doit de Dieu, l'ayant en suite abandonné. Neanmoins les insectes, qui furent la quatriéme playe qui lui survint,

firent sur lui tant d'efét, qu'il en vint aux louanges & aux prieres. 8: 25--28. Mais à la cinquiéme, qui fut la mortalité, il ne se trouva du tout point émû. 9: 7. La sixiéme playe, savoir, les ulceres, qui survinrent tant aux hommes, qu'aux bêtes, ne lui toucherent point aussi le cœur; peut être parce que l'habitude à ne regarder que les causes naturelles, l'avoit plus endurci. Mais la septiéme, c'est à dire une horrible tempête, un tonnerre & des éclairs épouvantables, melés d'une grele si extraordinaire, qu'elle l'étoit même en Egypte, quoi qu'il soit ordinaire d'y voir souvent greler; le toucherent d'une telle maniere, qu'il justifia le Dieu des Hebreux, & que se mettant dans son tort, il demanda pardon vers. 27. Cependant lors que l'orage eut cessé, il demeura aussi endurci qu'auparavant. vers. 34, 35. Cette tempête avoit aussi tellement frapé les Esprits de toute la Cour, qu'ils conseillerent au Roi de laisser aller le peuple d'Israël: ce qui se trouva si peu en son pouvoir, qu'il attendit d'avoir encore un plus grand de mélé avec les Hebreux. Mais demeurant ferme dans son opiniatreté, il falut qu'il soufrit encore la peine de la huitiéme plaie, qui fut celle des Sauterelles, vers. 12. & qui lui ramolit un peu plus le cœur. vers. 16. cependant l'ayant rendurci comme auparavant, il fut frapé de la neuviéme playe, qui consistoit en des tenebres fort épaisses, repanduës sur tout son païs

pen-

pendant trois jours. vers. 21. & qui lui ouvrirent tellement les yeux, qu'il commença à accorder quelque chose de plus. Mais comme les Hebreux, persisterent dans leur premiere demande, dont il ne pouvoient aussi rien relacher: Pharao revint à ses premieres pensées; vers. 27. de plus il se mit en colere, contre ces deux hommes, dont il avoit été tourmenté jusques là, & leur defendit sa cœur, vers. 28. Enfin par la dixiéme plaie, qui fut la mort de tous les premiers nés, dans tout le païs d'Egypte, il perdit tellement l'esperance d'être secouru & delivré, qu'il n'attendit pas le jour, & qu'au lieu de laisser sortir le peuple, il le chassa de son païs. 12: 29. 31.

§. 114. Cette inconstante opiniatreté se manifestoit, quoi quelpaiun juste jugement de Dieu en la personne de ce Roi, afin que *Jéhovah* montrât en lui sa puissance, & que tout le monde pût savoir, qu'il est Dieu, lui dont les Egyptiens avoient parlé au commencement avec tant de mepris: 9: 16. Neanmoins comme ce Roi suivant son Paganisme, ne laissoit pas sans doute d'avoir dans tout cela ses propres pensées, quelles autres reflections pouvoit il faire, si ce n'est qu'ayant peut être peché contre ses Dieux, ils le punissoient en le laissant ainsi tomber pour un tems sous la puissance d'un Dieu étranger. On bien son Clergé avoit trouvé le secret de le retenir continuellement dans cette esperance,

ce, que ces plaies ne seroient pas d'une longue durée, & que leurs Dieux ne manqueroient pas de se reveiller. C'est sans doute sur ce fondement qu'il reprit un nouveau courage, lors qu'il aprit que ce Peuple, dont le Dieu le tourmentoit si horriblement, & qui étoit alors sorti de son Pais, avoit enlevé l'or & l'argent qu'il avoit emprunté; & que par là il avoit montré, de la maniere qu'il le concevoit, qu'il n'étoit composé que de voleurs, qui méme ne devoient avoir aucune prosperité dans leur sortie. Il s'imagina que peut étre leur Dieu n'étoit pas meilleur qu'eux, & que c'étoit un *Cacodaimoon*, *un mauvais Demon*; comme il a été remarqué que les Payens établissoient des mauvais Dieux, comme des bons. I. L. XI. §. 5. & que le Dieu, ni le Peuple n'étoient pas trop bons pour étre ses esclaves. Iosephe pense qu'il vouloit attribuer tout l'ouvrage à la mechanceté, & à la tromperie de Moise; & qu'il croyoit que l'ayant entre ses mains, il pourroit desormais conserver son Païs en repos. Peut étre que cela lui étoit insinué par le Clergé; puis qu'il n'étoit pas Philosophe, mais Politique; & que peut étre il étoit aussi encore jeune; n'y ayant pas long tems, suivant le raport de ses propres Historiens, qu'il étoit alors monté sur le Trone, ce qui faisoit, qu'il étoit plus facile de tourner son esprit du côté qu'on vouloit.

§. 15.

§. 15. Nous voyons donc bien que tout l'ouvrage de ces Egyptiens, qu'on nomme suivant la coutume *Magiciens*, n'étoit autre chose qu'un efet de la tromperie des Pretres du Paganisme, qui combatoient pour les Dieux & le culte des Egyptiens: & que Moise & Aaron leur étoient contraire, en ce qu'ils vouloient placer le Dieu & le culte des Hebreux, qui n'étoient qu'étrangers, & souferts dans le Païs simplement par priere, au dessus des propres Dieux des Egyptiens, les Pretres tâchant de dissuader le Roi de donner audience à ce Dieu étranger. C'est pourquoi ce Roi se trouvant de lui même sans de sense, les apella à son secours, comme des gens savans dans le culte des Dieux, & dans les secrets de la Nature; ils s'offrirent aussi comme cela paroit, de l'assister de tout leur pouvoir; mais ils ne furent pas longtems sans demeurer courts. Leur pouvoir ne pouvant plus s'étendre sur l'ouvrage, ils entretinrent sans doute le Roi, comme c'est le genie de ces sortes de gens, dans la fausse opinion de la maniere, quelle est décrite ci dessus, qu'il surmonteroit tout, pourvû seulement qu'il demeurât constant. Et cela arrivoit assurement fort souvent, & toutes les fois qu'il recevoit de ces rudes coups, les conseillers mêmes l'ayant alors abandonné, de sorte qu'il fut une fois entierement flechi, (je parle suivant l'opinion des hommes) pour laisser aller le Peuple:

il s'en repentit neanmoins, & ses courtisans le confirmerent dans ce repentir, comme on le peut voir sur la fin, lors qu'ils dirent : *Qu'est ce que nous avons fait ?* Exod. 14. 5. Dans tout cela on ne remarque pas la moindre chose de la Magie, dont on parle aujourdhui.

§. 16. Les Egyptiens & les Chaldeens, dont nous venons de parler, sont des miroirs si clairs de cet ouvrage, que nous n'aurons pas beaucoup de peine à expliquer ce qui est raporté des autres. Balac Roi des Moabites, extremement en peine, aussi bien que les Madianites ses Alliés & ses voisins, à cause du Peuple d'Israel, qui étoit campé dans son Pais, en beaucoup plus grand nombre que ses Sujets; & se trouvant dans l'impuissance de le repousser par les Armes; ayant aussi apris le mauvais succés qu'avoient eu dans une pareille entreprise, les deux Rois ses plus proches voisins, qui avoient été contraints de ceder leur Pais à ce Peuple par la perte de leur vie Nomb. 21. il ne vid point d'autre conseil à prendre, que celui d'avoir recours aux moyens dont les Payens se servoient dans le culte de leurs fausses Divinités. Mais n'ayant pourtant pas assés de confiance en ses propres Dieux, il obligea à venir vers lui Balaam, fameux par dessus tous les autres dans ce culte, & dont il avoit si bonne opinion, qu'il lui dit; *je sai que celui que tu beniras sera beni, & que*

celui que tu maudiras sera maudit. Nomb. 22: 6. Ce Balaam n'étoit pourtant qu'un fin renard, qui ne faisoit rien qu'à force d'argent, 2. 15. & qui auroit pû en tirer une assés grande quantité de ce Roi; s'il avoit eu la permission d'agir dans cette occasion selon sa volonté. Mais Dieu l'empecha d'exécuter son dessein, en lui oposant un Ange dans son chemin, & en le convainquant par les paroles de l'anesse. De plus Dieu lui inspira les choses qu'il devoit dire, & qui étoient toutes contraires à l'intention du Roi de Moab. Car Dieu obligea Balaam de benir le Peuple au lieu de le maudire; comme on le peut voir clairement dans le 23. chapitre du livre des Nombres.

§. 17. Quoi que pressé de cette maniere, il dit clairement la verité; ce que Dieu ordonna ainsi voulant se servir de cette occasion, pour par ce moyen manifester encore plus fortement la gloire de son Grand Nom; que l'Esprit de Dieu reposant alors sur lui, il eut *les yeux ouverts*, & qu'il se vantât d'être un *auditeur des paroles de Dieu, qui voyoit la vision du Tout-puissant*, & qui étoit tout *extasié*; il n'agisoit pourtant pas avec sincerité, & ce n'étoit nullement son intention de faire ce qu'il faisoit; ce qui se prouve manifestement par deux choses. La premiere c'est que nonobstant les rencontres qu'il avoit euës auparavant en chemin, il faisoit pourtant son possible,

ble, pour gagner l'argent que le Roi lui promettoit; quoi qu il voulut persuader, qu'il n'avoit point d'autre intention, que celle de dire la verité, 23: 12. & qu'il n'étoit pas homme à être detourné par l'argent, 22: 18. & 24: 13. C'étoit une chose qu'il pouvoit dire de bonne grace, lors qu'il vit qu'il n'y avoit plus rien à esperer pour lui. Il nommoit aussi JHVH son Dieu; parce qu'il esperoit de pouvoir par son consentement maudire le peuple, c'est à dire qu'en batissant des Autels, & en faisant des sacrifices, tantôt ici tantôt là (car c'est l'opinion des Payens, que la diference des lieux fait quelque chose à l'égard des Dieux, & qu'ils se plaisent d'avantage dans les uns que dans les autres, ou qu'ils y operent avec plus de force) 1. Rois 20: 23. Il obtiendroit de lui, qu'il seroit retirer les Israelites du Païs de Moab. Car je n'étens pas plus loin la malediction que Balaam demandoit à Dieu sur ce peuple. Il y avoit pourtant encore ceci, que Balac & les Madianites savoient, ou ne savoient pas que suivant la pensée de Balaam le Dieu des Hebreux y devoit entrer. Mais comme celui ci n'avoit pas declaré au commencement à Balac quelle étoit la dessus sa pensée, il mit en pratique les *nechalebym*, ou *Divinations*: chap. 24. 1. qui consistoient, en ce qu'il s'imaginoit (comme cela paroit) pouvoir remarquer dans les Victimes quelque chose d'avantageux, pour ceux qui l'a-

l'avoient loué. Car je trouve aussi que Joséphe a compris que c'etoit là le but de ce Devin à loüage. L. IV. des Antiq. c. 6. Et qui est ce qui dira, s'il ne leur auroit pas fait accroire quelque chose, qui les eut flatés, si le Dieu d'Israël, ne l'en eut detourné chaque fois, en se rendant maitre de son esprit ?

§ 18. L'autre de ces choses c'êt, que voyant enfin que pas un des *necbaschym* ne pouvoit rien là dedans ; que le choix du lieu, de l'autel ou du sacrifice, n'étoit d'aucun secours, il les abandonna, & parla selon l'inspiration de Dieu, Nomb. 24: 1. Mais il ne laissa pas de faire voir de quelle maniere son cœur étoit disposé pour les Moabites, & les Madianites ; & en un mot pour leur argent. Car étant de retour chés lui, il leur donna encore ce conseil, (Josephe dit dans le passage de son livre que nous venons de citer, qu'il fit venir les Chefs de ces deux peuples) il leur conseilla donc de faire amitié avec les Israëlites, par le moyen des femmes, afin de tâcher à les atirer dans la revolte, par laquelle Dieu étant irrité, il feroit tomber lui même sur eux sa malediction. Moise a fait peu apres mention de ce conseil, Nomb 31: 6. qui reussit en partie, puis qu'il en couta la vie à 24000. hommes du peuple d'Israël. 25: 9. mais il causa aussi la ruine totale des Madianites, & la mort de Balaam qui perit avec eux. 31: 8. On voit donc par là qu'on ne remar-

que

que rien en lui, si ce n'est que c'étoit un Devin Payen, qui conversoit avec les Payens, qui étoit renommé parmi les Payens, qui croyoit la même chose que les Payens, & qui enfin apres avoir été contraint à prophetiser, par une inspiration extraordinaire de l'Esprit de Dieu, retourna aux Payens, & les appuya d'un conseil pour attirer la malediction sur le peuple, qu'il avoit beni. Mais ce qui surpasse toutes ses autres actions c'est que pour faire l'ofice de Predicateur, il se rend à la tête de l'Armée de ce peuple Payen, qui se defendoit contre le peuple benit; & qu'il perd la vie en cet état.

§. 19. Les *Kosemyn*, & les *Kohanym*, ou Prêtres des Philistins, dont il a été fait mention plus d'une fois. 1 Sam 6. sont à mon avis décrits si amplement au chap. VI. §. 6, 7, 8 que nous n'avons plus rien de particulier à dire, ni sur leur emploi ni sur la fin qu'ils s'y proposoient. J'ai fait la même chose à l'égard de la femme & du Ov d'Endor. 1 Sam. 28. au chapitre VI. §. 9--17. Comme aussi des Mages dont il est fait mention au nouveau Testament, Matt. 2. Act. 8. & 13. dont je n'ai pas dit si peu de chose au chap. VII. §. 13--16. sur les passages, qui m'ont donné occasion de decouvrir quelle sorte de gens c'étoient, qu'il n'y en ait presque sufisamment pour juger de même de leurs actions & du dessein qu'ils avoient. Du moins en ai je déja asses dit

sui-

suivant mon sentiment, au chap. VI. §. 19, 20, 21. sur ceux qui se méloient de conjurer les Esprits Act. 19: 13, 14 lors que j'ai traité de ces passages. J'ajouterai neanmoins encore quelque chose à ce que j'ai dit des Mages, & de la servante qui demeuroit à Philippe, Act. 16: 16; representés par deux fois au chap. VII. § 17, 18.

§. 20. A l'égard de ce que nous avons à dire pour la derniere fois des Mages, qu'on a traduit en Flaman, tantôt par Sages, tantôt par Magiciens; la diference, qui étoit entr'eux consistoit seulement, dans l'usage, ou l'abus qu'ils faisoient de leur Art ou de leur science; pour ou contre le service de Dieu & de Christ. Pour ce qui est de ceux, qui à la vûë de l'étoile, vinrent d'Orient, où est le Pais qui étoit la Patrie de Balaam, on peut raisonnablement conjecturer que la Prophetie de ce Devin, a été redigée par écrit aussi bien dans ce Pais là chés son peuple, que chés Moïse; cette prophetie, contenant entre autre choses, *qu'un étoile procedera, de Jacob & qu'un sceptre s'elevera d'Israël, qui transpercera les côtés de Moab, & qui détruira tous les enfans de Seth.* Nom. 24: 17. Le nom d'étoile qui est joint dans cette Prophetie avec celui de Sceptre, devoit faire tomber dans la pensée, de ces Orientaux qu'il s'éleveroit encore un Roi tres illustre de ce peuple. Et comme ils avoient avec cela connoissance de la Nature & des Astres,

&

& que leur emploi étoit aussi d'en tirer des predictions ils pouvoient, même sans aucune revelation particuliere de Dieu, ou s'ils en recevoient quelques unes, c'étoit d'autant plus de lumiere qu'ils avoient, ils pouvoient dis je fort bien comprendre, que cette étoile étrangere, qu'ils voyoient, leur montroit le lieu du lever, c'est à dire de la naissance de ce grand Porteur de Sceptre, quoi qu'ils n'entendissent pas tout ce qui concernoit ses sujets spirituels & sa domination céleste.

§. 21. Comme ils remarquoient donc, suivant le changement ordinaire de la vûë, ou le paralaxe, que cette étoile, n'étoit pas si élevée dans le ciel que les autres, mais qu'au contraire elle étoit si prés de la Terre, qu'elle leur marquoient le lieu, savoir ou la ville de Jerusalem, ou du moins en general le Pais de Judée, ayant recherché pourtant cette ville capitale, comme le siege de la Royauté; ils se mirent en chemin pour y aller. Et le jour ne voyant point l'étoile, qui les avoit pourtant conduits jusqu'en Judée, ou presque durant tout le chemin jusqu'à Jerusalem, comme on le peut penser: lorsque la nuit ils l'avoient pû voir pour la derniere fois, puis que Bethleem, n'étoit qu'à une petite distance à côté de la ville, ils avoient raison de demander ou étoit le Roi nouveau né. Il paroit aussi que Dieu avoit établi & dirigé pour le service de ces hommes cette étoi-

toile, ainsi nommée, car il étoit impossible que ce fut une veritable étoile, ou plutôt ce Phenomene de l'air, qui paroissoit comme une étoile; & qu'il les honora en suite d'une vision de nuit, afin que semblablement, leur esprit même étant aussi éclairé, & leur cœur converti ils fussent aprés avoir rendu de justes devoirs de *προσκύνησις*, *proskunesis*, c'est à dire, *d'adoration* ou bien de *veneration* à son Fils, & aprés l'avoir publié par tout, ils fussent, dis-je, d'illustres temoins de la lumiere naissante de l'Evangile.

§. 22. Presentement j'ai encore, à dire pour m'aquiter de la promesse que j'ai faite à la fin du 24. chapitre du II. Livre, quelles reflexions on doit encore faire sur cette servante, qui parloit par un *Esprit*, comme on le nomme *de Divination*: Act. 26: 16-19 J'y ai bien fait voir, comme je pense quel Esprit c'étoit, & que du moins on ne doit pas juger que cet Esprit fut le Diable; & à present dans ce livre chap. VII. §. 17, 18. en consequence des instructions, qui precedent au chapitre VI. §. 7-19. sur une semblable espece, j'ai continué de montrer en quoi consiste cet Esprit de Python. Mais il reste encore à examiner quel jugement on doit faire de cette femme, qui couroit & crioit aprés les Apôtres, en annonçant leurs louanges, & donnant des temoignages si louables de l'Evangile? Quel étoit en cela son dessein,

sein? Car nous n'avons pas des marques si visibles d'elle que des autres : soit de Balaam qu'on connoit s'étre adonné au mal, soit de ses successeurs dont nous venons de parler ; qu'on voit s'étre apliqué au bien. Si c'étoit l'intention de cette femme d'être avec les Apôtres, d'où vient qu'elle en est reprise? Et si c'étoit pour leur causer du prejudice, comment se peut il faire qu'elle parle d'eux si avantageusement, & qu'elle ne cesse de les suivre? Pour étre éclairci là dessus, il n'y a ce me semble qu'à observer simplement les circonstances, avec lesquelles elle nous est ici depeinte de même que son emploi; & ces circonstances nous feront voir sans aucun autre secours, quelle se servoit de ce moyen pour tâcher d'obtenir sa liberté.

§. 23. Car remarqués qu'elle étoit au service de plus d'un Maître, puis que le texte parle de *ses Maitres*. Or combien il est dificile de servir simplement à deux Maitres; c'est ce que Jesus nôtre seul Seigneur nous a déja apris auparavant dans St Matt. 6: 24. & Luc. 16: 13. Il faut ajouter á cela qu'elle n'étoit pas riche du gain qu'elle faisoit: c'étoit une servante, elle demeuroit servante ; & elle avoit d'autant moins d'esperance d'obtenir de ses Maitres la liberté, que l'argent qu'elle leur gagnoit n'étoit pas en petite quantité. Car il faut savoir qu'il ne dependoit pas d'el-

le de se louër à quelque autre, son tems étant fini, ou de faire un établissement en demeurant chés elle : auquel cas elle auroit profité de tout le gain. Mais dans ce Païs là & alors presque par tout, on ne savoit ce que c'étoit, & l'on ne sait encore aujourd'hui ce que c'est que des personnes qui servent, si ce n'est celles qui sont achetées & qui apartiennent toute leur vie à leur Maitres, ou qui étoient aussi vendues aux autres toutes les fois que quelqu'un avoit besoin d'argent, ou de ces perpersonnes esclaves. Cette fille étoit fort chere, à cause du grand gain qu'elle faisoit, par le bonheur, ou du moins par la reputation qu'elle avoit de surpasser les autres dans les Divinations; puis que chaque esclave étoit estimé selon le travail ou le gain qu'il pouvoit faire : c'est pourquoi quelques Bourgeois de Philippe avoient contribué chacun une somme d'argent, pour avoir cette servante en commun & profiter chacun du gain. Ou si elle leur étoit échuë à tous par heritage; ils avoient mieux aimé la garder en societé, que de la changer contre quelque autre chose, qui n'auroit pas été de si grande valeur. Si elle avoit eu pour Maitres des Juifs, elle auroit pû se consoler par l'esperance, d'être suivant la Loi, Exod. 21: 2. libre au bout de sept ans, au cas qu'elle même eut aussi été Juive. Mais ses Maitres disoient eux mêmes, qu'ils étoient *Romains*, vers 21. & ils ne

O pou-

pouvoient soufrir, que les Apôtres, qu'ils nommoient aussi par mépris Juifs, vers 20. les eussent privés, en faisant taire leur servante, du grand profit qu'ils en tiroient.

§. 24 Cette servante donc voyant que les Apôtres executoient de si grandes choses, & qu'ils étoient suivis d'un si grand concours de peuple, elle taçha de s'atirer leurs bonnes graces, en parlant de la maniere qu'elle croyoit qu'ils y prendroient plaisir: dans l'esperance que s'étant renduë par ce moyen agreable aux Apôtres, ils pourroient l'acheter pour la mettre en liberté; & qu'alors étant devenuë Iuive, le moins qu'elle pouvoit esperer, étoit de se voir, comme nous l'avons déja dit, libre, au bout de septans. Peut être s'imaginoit elle encore que les Apôtres ou quelques bonnes personnes riches de la ville, qui leur étoient afectionnés; lui feroient aprés l'avoir achetée present de la liberté, aprés laquelle sans doute elle soupiroit. Qui sait quelle esperance, elle pouvoit avoir fondée en cette occasion sur Lydie, qui selon toute l'aparance des choses qui nous sont raportées, étoit une femme riche & bien établie, & avec cela d'un naturel bien faisant. Quoi qu'il en soit ces sortes de gens ont de la ruse, & celle ci n'en devoit pas avoir peu, puis qu'elle avoit trouvé le secret de gagner tant d'argent par ses Divinations. Mais il y a de grandes re-

flexions

flexions à faire pour ſavoir ſi elle eut tout le ſuccés qu'elle attendoit de cet expedient: toujours eſt il certain qu'elle ne pouvoit plus être d'aucune utilité à ſes Maîtres, ni leur valoir quelque argent; puis qu'elle n'étoit accoutumée, qu'à courir par les ruës, pour dire la bonne aventure, & retourner le ſoir au logis, où elle portoit une ſomme conſiderable. Etant devenuë incapable d'exercer cet emploi, & ne pouvant être employée à nulle autre choſe; quel profit auroient retiré ſes Maîtres à la garder plus longtems?

§. 25. J'eſtime donc, ſauf un meilleur ſentiment, que Paul par la puiſſance de l'Eſprit, en reprenant ſi ſeverement au Nom de Jeſus cette ſervante, pour lui faire abandonner la méchante maniere de vivre qu'elle pratiquoit, lui toucha le cœur: de ſorte qu'elle fit reflexion, que ce qu'elle avoit dit des Apôtres en criant aprés eux pouvoit bien être veritable; quoi qu'auparavant elle ne ſe mit pas beaucoup en peine de ſavoir ſi c'étoit une verité, ou un menſonge. Elle voyoit l'intention, & le zele de ces hommes; & comme elle n'étoit nullement mal partagée des lumieres naturelles d'un jugement ſain; puiſqu'autrement elle n'auroit pas été propre aux arts qu'elle exerçoit; elle conſidera, que ce ſeroit un grand avantage pour elle ſi elle s'abſtenoit deſormais, de faire le negoce dont elle ſe méloit, & qui ne lui aportoit

aucun profit, au contraire cela contribuant beaucoup à la faire demeurer plus long tems dans l'esclavage. Et si ses Maitres s'en ofençoient, de même que du témoignage qu'elle avoit donné aux Apôtres, qui étoit alors cause de la perte de leur gain, ce n'étoit pas une afaire, où il allât de la vie, & il faloit qu'elle finit à son avantage de quel côté qu'elle tournât. Comme je ne veux pas ennuiër le Lecteur par mes conjectures, je lui laisse dequoi exercer lui même ses reflexions. Cependant je crois en avoit assés fait, pour que chacun puisse voir facilement, qu'il est plus aisé d'introduire des choses de cette nature parmi les hommes, que d'aller rechercher le Diable, dont nous n'avons pas la moindre preuve, qu'il ait aucune part aux afaires humaines, ni le pouvoir de s'en mêler.

CHAPITRE XV.

La Parole de Dieu nous aprend aussi tres clairement, que ceux qu'on nomme Devins, ne savoient, ni ne pouvoient efectivement rien.

§. 1. JUsques ici j'ai exposé par trois fois au Lecteur les passages de l'Ecriture, qui font mention de ceux qu'on nomme Devins & Magiciens; pour faire voir

voir premierement, que ce que ces gens disoient & pratiquoient, ils ne le disoient, ni le faisoient point par le moyen du Diable: en second lieu, que bien loin y trouver dans la moindre chose un Pacte du Diable avec ces gens, on y découvre le contraire; & enfin qu'on y remarque quels gens c'étoient, quel étoit leur but, & en quoi consistoient leurs actions. Mais presentement, pour ne rien omettre, la question est encore de savoir, si ce qu'ils faisoient simplement paroitre, étoit une tromperie, ou si efectivement, ils savoient quelque chose de ce qu'on venoit leur demander, ou si veritablement ils executoient les choses prodigieuses de la maniere qu'elles leur étoient attribuées. Examinons presentement ces points, premierement à l'égard des Devins, sur ce qu'ils savoient, & sur ce qu'ils disoient; & en suite pour ce qui concerne les Magiciens, sur ce qu'ils faisoient paroitre, & sur ce qu'ils executoient. Je n'aurai pas besoin de m'étendre en parlant des uns & des autres, parce que le chemin est déja aplani de tous les côtés.

§. 2. Les Sages d'Egypte, & les *Chartummym*, que Pharao fit assembler pour expliquer son songe, ne savoient assûrement du tout rien. Ils se rendirent, & un Esclave Hebreu satisfit à la demande du Roi. Celui ci ne se vanta point d'en savoir plus qu'un autre, mais que c'étoit Dieu, qui le lui faisoit connoitre: *Dieu sans moi re-*

pondra sur ce qui concerne la prosperité de Pharao vers 16. ayant dit auparavant la même chose aux deux hommes, dont il avoit expliqué les songes dans la prison. 40: 8. *Les Interpretations ne sont elles pas de Dieu?* Quoi qu'il ne feignit doint de dire que Dieu lui faisoit la grace d'expliquer les songes, & qu'il fut fortement persuadé qu'il expliqueroit celui ci, aussi ajoute-t-il, sans reprendre haleine; *racontés moi seulement le songe.* De même ici : *Dieu repondra.* Et aprés qu'il eut conclu à la grande satisfaction du Prince, l'interpretation par un bon conseil qu'il donna ; celui ci même declara en presence de toute sa cour, sans que personne lui contredit, que le songe n'avoit été expliqué que par l'Esprit de Dieu. Gen. 4: 8, 38,

§. 3. Ceux de la cour de Babilone n'étoient pas plus savans dans les songes que les Egyptiens; & même ils y savoient si peu de chose, qu'ils confesserent franchement, que ni eux, ni personne sur la terre n'avoient le pouvoir de declarer une semblable chose au Roi, pour lequel autrement, ils devoient faire plus que pour aucune autre personne du monde. Il n'y a aussi jamais eu, dirent ils, aucun Roi avant Nebucadnetsar qui l'ait demandée, à aucun *Chartôm*, *Asschâf*, ou *Chaldeen.* Et quelle étoit donc cette chose? Ce n'étoit pas ce que le songe signifioit; mais ce que le Roi avoit songé : c'étoit ceci pre-

premierement, & en suite l'explication. Ils vouloient bien entreprendre la derniere de ces choses, mais ils disoient que la premiere étoit au dessus de la connoissance des hommes, & qu'il n'y avoit personne qui la pût savoir, que ***les Dieux qui n'ont nulle communication avec la chair.*** Dan. 2: 10, 11. Les Dieux, *les Genies*, ou *les Demons*, qui conversent avec la chair, c'est à dire, avec les hommes, étant interrogés par eux, aprés la lecture faite pour les conjurer, leur pouvoient declarer ce secret, comme ils le promettoient: & le discours ordinaire étoit, que ces Demons, savent, & dirigent tout ce qui concerne les hommes. Nous avons entendu parler aussi là dessus le Divin Platon au 2. chap. du I. Livre §. 11. Mais ici c'étoit une invention, dont ces gens se servoient pour se sauver; comme si la chose que le Roi demandoit eut été au dessus de toute la connoissance de ces Demons, & qu'elle n'eut été connuë que des grands Dieux, qui n'ont aucune conversation avec les hommes. Cela n'étoit il pas bien imaginé?

§. 4. Nulement, le Roi n'étoit pas si simple que de se laisser duper; puis qu'il s'en tint à ce qu'il avoit déja remarqué auparavant; savoir qu'ils ne cherchoient qu'à prolonger le tems, pour deliberer entr'eux sur ce qu'ils lui diroient, qui fut plus vrai semblable, ou qui pût lui plaire d'avantage; & pour, soit que la chose tournât d'un

côté ou d'autre; pouvoir lui donner un double sens, afin de passer toujours, pour de venerables Prophetes. La chose parle aussi d'elle même. Car lequel étoit le plus facile de savoir; l'avenir, où le passé? Le songe étoit déja arrivé, & cependant avec tout leur esprit, il ne pouvoient pas découvrir ce qui avoit été songé. Les choses signifiées par le songe étoient encore à venir; & c'est pour cela qu'elles étoient d'autant plus dificiles à trouver. Il est vrai, qu'on auroit pû remarquer les signes, par où on auroit pû savoir ce que ce songe signifioit, s'il avoit pû être connu: de la même maniere qu'on peut expliquer l'écriture, lors qu'on a le livre ouvert devant soi & qu'on y lit. Mais quand il est fermé, ou que la lettre est cachetée, qui est ce qui nous peut dire, comment il faut lire les carracteres, & qu'elle signification on doit donner aux mots, que personne ne peut apercevoir? Isa. 29:11, 12, 13. Mais neanmoins comment est ce que celui qui se vante de tout decouvrir dans les Astres, ou de l'aprendre des Dieux, ne pourroit pas voir, que lors que le Soleil commence à se lever à l'Orient, il étoit nuit peu auparavant: aussi bien que lors qu'il est sur le point de se coucher à l Occident la nuit doit suivre de nouveau? ou comment est ce qu'il se peut faire, que les Demons, qui excitent, & dirigent eux mêmes les Songes daus les hommes L. I, chap. II.

§.

§. 11, 13. ne peuvent pas aussi bien reveler ce qu'ils ont deja executé, que ce qu'ils veulent encore faire?

§. 5. Ajoutons encore cette derniere preuve; pour savoir si c'étoit efectivement leur dessein d'expliquer, pour ainsi dire, l'écriture du cerveau du Roi, au cas qu'il la leur eut luë auparavant: remarquons un peu comment ils s'en aquiterent à l'égard de Belsasar, lors qu'ils eurent devant les yeux l'écriture peinte sur l'exterieur du mur. Ne falut il pas que Daniel fit encore ici tout l'ouvrage, qu'il lût en premier lieu l'écriture, & ensuite qu'il l'expliquat? Car quoi que les *Chachamym*, & les *Asschafym* s'y trouvassent tous, ils ne pûrent pourtant pas *lire l'écriture, ou donner à connoitre au Roi l'interpretation*, vers 8, 15. Mais comment est ce donc que Daniel le fit? parce qu'en lui, dit ici la Reine même, *étoit l'Esprit des saints Dieux*, & qu'ainsi, suivant son sentiment, il donneroit à connoitre l'interpretation. Vers. 11, 12. Ce qu'il ne manqua pas aussi de faire Vers. 25-26. Que cette ecriture peinte sur le mur n'étoit pas seulement intelligible, à ceux, qui la lisoient, mais qu'elle ne se pouvoit pas aussi lire; c'est ce que j'ai fait voir en donnant mes conjectures, dans mon Interp. sur Daniel, §. 338. ou je renvoye le Lecteur.

§. 6. A l'egard des autres il ne me reste plus rien à dire. Car Balaam ayant con-

-fessé, que tout ce qu'il predisoit, étoit un efect de l'Esprit de Dieu, il abandonna les *Kesamym*, & les *Nechaschym*; Nomb. 24: 1. déclarant qu'ils n'avoient pas la moindre puissance dans, ou contre Israël. 23: 23. Mais pourquoi non, si à leur dire les Demons savoient toutes choses? Ou si le Diable sait aujourdhui, comme on le dit, tant de choses, qui concernent l'Eglise Chrétienne: c'étoit un miracle qu'il ne les connut pas alors que l'Eglise étoit si petite, & beaucoup plus facile à étre observée, qu'elle n'est à present; & que n'étant pas encore si etroitement unie avec Dieu, cet Esprit malin pouvoit aussi plus facilement penetrer entre deux: pourquoi est ce que les oracles, comme on nous le veüt faire acroire, par de certaines traditions reconnuës des premiers Chretiens, sont devenus suivant leurs propres declarations, si tôt muets, & que les Divinations se sont ainsi évanouiës? Pour ce qui est du Clergé des Philistins; il ne predit rien à l'occasion de l'Arche de l'Alliance, lors qu'elle fut renvoyée; mais il mit l'évenement dans l'incertitude entre les deux cas qu'il avoit posés. S'il étoit arrivé quelqu'autre chose, il auroit facilement trouvé un expedient, pour la faire trouver bonne à ses Payens, qui ne se regloient que par la bouche de leurs Pretres: de méme qu'un Medecin, qui n'a point d'experience, lors que l'issuë de la maladie ne re-

repond pas à ses pronostics, il est toujours prêt à se sauver par cette échapatoire, que c'est un accident qui n'arrivant pas de mille fois une, on ne peut ni le prevoir, ni le prevenir. A l'égard de la femme d'Endor, autant que cela concerne son Esprit, qui par maniere de dire, a predit dans elle, & par son moyen, j'ai montré au XXIV. chapitre du second Livre, en raportant les circonstances, jusqu'où l'erreur s'étendoit: & pour l'Esprit de la servante, qui demeuroit à Philippe, j'ai fait voir qu'il n'a du tout rien prédit, que chacun ne pût dire, & que tant de personnes savoient & croyoient.

§. 7. Je viens presentement de la connoissance de ces gens au pouvoir qu'on leur donne; & je vais chercher pour cela en Egypte les principaux de leurs faits. Il y a longtems que les savans dans l'Ecriture ont souvent disputé de part & d'autre, pour savoir si les *Mecasschefym*, & les *Chartummym*, qui resistoient à Moise & à Aaron, produisoient éfectivement les choses qu'on leur voyoit faire, ou s'il n'y avoit que l'aparance. Nous avons deja compris la dessus au chap. V. § 5. la pensée de nos Traducteurs, qui tiennent, que ces gens *enchantoient seulement les yeux des hommes*, & qu'en efect ce n'étoit rien. Ils y introduisent le Diable: mais pour ne produire que de l'aparance ils n'avoient pas besoin de cet Esprit malin. *Ils firent aussi*

le semblable, de la méme maniere que Moise & Aaron faisoient, dit le texte; *c'est à dire, autant que cela concernoit l'aparance*, ce sont la dessus les paroles de nos Traducteurs, & ce sont aussi les miennes. *Ils firent le semblable par leurs enchantemens*; soit qu'ils produisissent quelque chose de reel, soit qu'il n'y eut rien du tout. Car remarqués: *ils firent le semblable, par leurs enchantemens*; Que firent ils? chacun jetta *sa verge à terre*, de la méme maniere qu'ils virent que les deux Envoyés de Dieu le faisoient. Quelle en fut alors la suite? *& elles devirnent Dragons*. Exod. 7: 11, 12. Apres cela lors que l'eau fut changée par tout le Païs en sang: *les Chartummym d'Egypte firent aussi le semblable par leurs enchantemens*, vers. 22. Il n'est pas ajouté, ni ce qu'ils firent, ni quelle fut la suite. Pour la troisieme fois, à l'egard des grenouilles: *les Chartummym firent aussi le semblable par leurs enchantemens*. Et quoi? *Ils firent monter des grenouilles sur le Païs d'Egypte* 8: 7. Mais écoutés ce qu'il arriva en suite, lors que Moise & Aaron convertirent la poudre de la terre en poux: Les *Chartummym* tout de nouveau *firent aussi le semblable par leurs enchantemens*. Que pensés vous qu'ils firent? *Ils fraperent*, disent nos Traducteurs à la marge, *sur la poudre de la terre, comme Aaron avoit fait*. C'est une chose qu'on peut bien s'imaginer: & quel

étoit

étoit leur dessein? *de produire aussi des poux* : mais *ils ne purent*. vers. 18. Ils demeurerent donc ici courts dans leur art: voyons un peu quelle en fut la cause.

§. 8. Dans tous les Ecrivains, que je consulte ici sur cette matiere, je trouve une reponse uniforme; savoir, que par un juste jugement de Dieu, la force de la Magie (quelques uns disent du Diable, croyant tous que c'est la méme chose) fut arrêtée. Mais si je le puis dire sans ofencer tant de savans hommes: pour une telle reponse, je n'avois pas besoin de feuilleter tant de livres. Si je n'avois pas sçu cela, un enfant au dessous de dix ans me l'auroit pû dire. Car avant que j'eusse atteint cet âge j'avois deja recité plus d'une fois cette leçon de nôtre catéchisme, que *toutes les creatures sont tellement en la main de Dieu, qu'elle ne peuvent avoir aucun mouvement contre sa volonté*; comme cela se trouve dans la reponse à la 28. demande. L'Ecriture, d'où nous devons tirer la veritable reponse à la demande de chaque chose, ne nous donne point, que je sache, d'exemple d'une semblable reponse. Car posé une fois que Dieu est la premiere & la souveraine cause de toutes choses; & que le mal ne se fait point, méme celui des hommes, lors qu'ils s'opriment & se foulent les uns les autres, qu'autant que Dieu le commande: Lament. 3: 34, 38. ce n'est pas assés lors qu'on demande la raison pour-

quoi

quoi une seconde cause peut faire une chose, ou ne la peut pas executer; de dire, qu'il plait ainsi à Dieu. Car c'est une chose que chacun sait, & cela ne rend pas l'homme plus savant qu'il n'est. Chaque creature opere suivant la nature de son étre, & la puissance que Dieu lui a communiquée dans sa creation, & par sa continuelle prevoyance, demeurant toujours & par tout la méme: particulierement la creature doüée de raison, comme sont les Anges & les hommes, qui ont leur volonté & leur choix, dans tout ce qu'ils font; toute fois sous Dieu. C'est pourquoi tout ce qu'ils choisissent pour le faire, ils le font aussi autant que leur pouvoir s'étend. Que s'il arrive qu'ils ne fassent pas ce qu'ils voudroient bien faire: c'est parce que la force leur manque pour cela; ou qu'une plus grande les empeche de l'executer.

§. 9. Pour venir à ces *Chartummym*: leur vouloir étoit assûrement de faire paroitre des poux de la poussiere; *mais ils ne pûrent.* Etoit ce parce que la puissance de Dieu s'y oposoit immediatement, ou que quelque autre cause seconde se rencontrât en chemin? Non: lors qu'une chose est ainsi disposée, l'Ecriture dit, que Dieu l'a *empeché*, *detourné*, ou *ne l'a* pas permis; Gen. 20: 6. Act. 16: 6, 7. Ou méme qu'il y fait intervenir une moindre cause, qui depend de Dieu Rom. 1: 13. Thess. 2: 18. Ou s'il est dit des hommes, que

pour

pour une telle cause *ils ne pouvoient*, la cause est aussi ajoutée en meme tems: *de sorte que Moise ne pouvoit entrer au Tabernacle de convenance, parce que la nuée se tenoit dessus.* Exod. 40: 35. Car autrement, ses forces ne lui manquoient pas encore, comme lors qu'étant âgé de 120. ans, il dit, *je ne puis plus aller, ni venir.* Deut. 31: 2. Quoi qu'une personne, se tienne sur ses jambes, lors qu'il fait un tems de pluie, *elle ne peut pas demeurer*, dehors dans la rue Esd. 10: 13. Mais il y a ici simplement, *ils ne pûrent*; de la méme maniere, que ceux qui vouloient passer pour Juifs, & *ne pouvoient* parler la langue Juive; Nehem. 13: 24. Ou de meme que Rabsake s'imaginoit, que le Dieu d'Israël *ne pouvoit* delivrer son Peuple; comme il disoit avec verité, que les autres Dieux *n'avoient pû* secourir leurs Peuples. 2. Cron. 32: 15. L'impuissance étoit donc dans eux memes, c'est à dire, qu'ils n'avoient pas la connoissance pour parler Hebreu, ou la puissance pour sauver quelqu'un.

§. 10. Je dis donc que les Chartummym *ne purent* pas faire des poux, parce que ces deux choses leur manquoient. Ils ne savoient pas comment cela pouvoit se faire, & ils n'avoient pas non plus la puissance de l'executer. Comment pûrent ils donc produire des Dragons, du sang, & des grenouilles, s'ils ne pûrent

fai-

faire des poux? car il est dit de toutes les autres choses, qu'ils le faisoient. Je n'ai pas d'envie de me fatiguer ici moi méme, & le Lecteur en méme tems; en raportant plusieurs opinions diverses là dessus, tant des Ecrivains Juifs, que des Auteurs Payens: puis que pas un d'eux ne prouve aucune chose, & que chacun n'aporte que des conjectures. Mais la verité est, que ces *Chartummym* ne firent pas la moindre chose de ce que Moise & Aaron faisoient, & cela n'est aussi dit nulle part. Car on ne trouve en aucun lieu, *ils firent cela*, mais seulement en châque passage *ils firent ainsi*. Comment firent ils? Ils firent ainsi, ou le semblable, *par leur enchantemens*: c'est à dire, ils firent en suite un essai de la méme maniere, que Moise, & Aaron avoient fait. Mais il faut que je dise ici comment je m'imagine qu'ils faisoient: afin qu'ils parussent imiter en quelque maniere Moise, & Aaron; tant que les trois premieres operations durerent, & avant, qu'on en vint aux poux. Par là on pourra voir clairement la raison, pourquoi ces Magiciens ne pûrent pas ni en éfet, ni en aparence, faire des Poux.

§. 11. A l'égard de la premiere operation: ils pouvoient fort commodement, tenir cachés sur eux des serpens, ou de petits dragons, & les tirer subtilement de leur gibeciere, en les faisant paroitre à la

pla-

place de leurs verges; qu'ils avoient l'adresse de cacher. Mais voici la verge d'Aaron qui les engloutit subitement. Comme j'en ai touché quelque chose dans le chapitre, qni precede immediatement celui ci; je dirai ici mon sentiment sur ce qui arriva. Aaron avoit une verge ou un dragon; ils avoient une verge & un dragon. Ils firent voir premierement l'une de ces choses, & en suite l'autre. La verge d'Aaron changea tout à fait de nature, & devint essentiellement dragon; mais leurs verges ne furent changées que de place de même que les dragons. Lors que la verge d'Aaron engloutit les verges de ces *Chartummym*, elles furent reduites à neant, de sorte que ces gens ne pûrent pas faire paroitre, qu'ils redonnoient aux dragons la forme de verge, ne les ayant plus. Ou ils ne purent changer en aparence leurs batons en verges, puis que celle d'Aaron avoient engloutı leur serpens ou dragons, qui étoient sur le pavé, & comme ils n'avoient plus de dragons à mettre au jour, ils ne purent pas étendre plus loin leur art. La chose étoit aussi facile à faire, à l'égard de l'eau & des grenouilles. Ils changerent l'eau en sang, non pas sur tout le païs; car elle étoit déja par tout convertie en sang, de quel côté qu'on jettat les yeux, ni l'eau de la mer rouge, où il pouvoient aller, & en revenir aussi en sept jours (car l'eau demeura tout ce tems convertie en sang) mais peut être qu'ils

qu'ils l'avoient aportée de là, & qu'ils y jetterent subtilement quelque chose pour la rougir. *Ils firent monter des grenouilles.* Il n'y a pas qu'ils firent des grenouilles. Ils ne s'en fierent pas non plus à Moïse, & à Aaron: mais les *Chartummym*, firent ils venir d'abord de la riviere les grenouilles, en si grande quantité? Ils en avoient ici en abondance, par le miracle des Envoyés de Dieu Hebreux, de sorte qu'ils en pouvoient fort subtilement amasser une grande quantité, & les produire toutes les fois qu'il leur plaisoit.

§. 12. Nous voyons bien presentement pourquoi ils ne pûrent pas faire des poux. Ce n'étoit pas parce qu'aucun Magicien, ni même le Diable, comme les Juifs le content ridiculement, ne sauroit produire une creature plus petite qu'un grain d'orge: (comme s'il étoit en son pouvoir de donner l'être à la moindre creature) mais c'est éfectivement, que ces petites bêtes ne sont pas assés grosses, pour tromper la vûë. Car pour montrer que c'étoient des poux, ils étoient obligés de se mettre fort pres des assistans, afin que leurs yeux les pûssent discerner. On peut apercevoir de loin des serpens, des dragons, des grenouilles, & de l'eau convertie en sang, ou les considerer pour tels; mais si l'on veut voir, ou penser que l'on voit des poux, il faut que l'œil soit tout pres de l'objet. Ils ne pouvoient pas tirer des poux de leur gibeciere, ou fai-

faire paroitre par quelque tour qu'ils les en faisoient sortir, puis qu'ils n'y étoient pas auparavant. Et c'est une chose digne de remarque, que ces *Chartummym* confesserent eux mêmes leur impuissance, & qu'ainsi ils quitterent la partie, apres avoir entretenu jusques là le Roi: & que ce que les Hebreux faisoient étoit purement reel. Ils leur accordent presentement, que les miracles qu'ils produisoient, étoient pour prouver que JHVH est Dieu, & qu'il les reconnoit pour ses serviteurs tres fidelles, puis qu'il se sert d'eux pour operer de si grandes choses. Que ce fut là le principe de tous ces miracles, il est encore plus évident; par ce qu'ils se separerent aussi tôt apres, & qu'ils cesserent de plus entreprendre; *de faire aussi le semblable par leurs enchantemens*: de peur, comme on le peut penser, que si apres une confession si volontaire, ils se fussent opiniatrés à vouloir imiter Moïse & Aaron; ces deux Envoyés de Dieu n'eussent enfin decouvert leur infame tromperie, auquel cas c'étoit fait d'eux.

§. 13. Apres ceux ci on n'en trouve point d'autres dans le Vieux Testament, sur lesquels il nous reste quelque chose à dire; il ne s'est aussi ofert dans le Nouveau personne à nos yeux, excepté Simon, & les fils du grand Prêtre, qui se vantassent d'operer quelque chose. Act. 8: 9--24. & 19: 13, 18. Mais ce qui a déja été remar-

qué

qué sur le premier VII §. 14, 15. ne fait pas connoitre, qu'il ait operé, ou produit la moindre chose, qui ne fut pas naturel. Il est vrai qu'il pouvoit par le moyen des enchantemens, ou mouvemens naturels, qui sembloient surpasser les forces de la Nature, & par une connoissance particuliere des secrets de cette même Nature, faire paroitre, ou produire des choses que le commun peuple trouvoit si admirables; qu'il s'imaginoit qu'elles ne devoient pas être attribuées à une moindre cause, qu'à *la grande vertu de Dieu*. Mais ce n'étoient pas des *Chartummym*, ou des *Mages*, qui lui rendoient un si grand honneur, comme ils le firent à Moïse & à Aaron. Le peuple aveugle de Samarie, qui étoit à moitié d'une race Payenne, suivant que l'origine nous en est raportée au 2. L. des Rois, 17:24--34. n'étoit pas capable de faire un jugement équitable de telles actions; ayant de plus les sens renversés par les *μαγεῖαι*, *mageiai*, *Arts secrets* (nos Traducteurs traduisent ici ce mot par *enchantemens*.) Car *enchantemens*, c'est le mot, qui n'est point rendu dans sa signification: *les Arts secrets*, ou *operations qui proviennent de la connoissance des secrets*, est la chose signifiée par le mot Grec. Il n'y a donc rien dans la Bible, qui nous puisse en aucune maniere faire conclure que ce Simon ait produit en efet quelque chose de surnaturel.

§. 14. Mais comme il est le seul de tous

ceux

ceux qui y sont raportés, dont la vie & les actions se trouvent aussi écrites dans l'histoire des premiers Chrêtiens: prenons la liberté, pour complaire aux savans, qui s'atachent si fort à cette histoire, d'y passer; & faisons voir en même tems, que nous osons nous rendre au lieu où l'on dit qu'on nous instruira d'une toute autre maniere. Il est vrai que divers Auteurs, comme Epifanius, Eusebe, & d'autres ont laissé dans leurs écrits des choses prodigieuses de Simon, ayant raporté des heresies, qui passent l'imagination, lesquelles il a semées, & des operations inconcevables, qu'il a faites, par la puissance du Diable, & des Demons Mais ces Auteurs ne l'ont jamais entendu parler ni vû: puis qu'ils n'eut ont écrit ces choses, qu'environ trois cents ans apres le tems qu'il vivoit; de plus ils ne citent aucun livre, où ces heresies, qu'ils lui attribuent, fussent contenuës. Mais c'est Justin, des paroles duquel Eusebe s'est servi dans le livre de ses histoires Ecclesiastiques, pour nous raconter des choses prodigieuses de ce Magicien: c'est Justin, dis-je, qui quoi qu'il fut environ 150 ans, auparavant, a neanmoins, aussi long tems apres que Simon fut batisé par Philippe, redigé cela dans un livre. La chose va bien à l'égard de l'honneur que les Payens lui ont rendu apres sa mort, ce qui ne fait rien à nôtre but: mais non pas en ce qui concerne quelque ouvrage grand &

pro-

prodigieux, qu'il ait produit par ses enchantemens Ceux qui ont suivi, font bien mention d'une nouvelle resistance faite dans Rome sous l'empire de Neron à l'Apôtre St. Pierre par ce même Simon: mais ils ne nomment personne de qui ils tiennent ce fait, & même ils ne s'accordent pas bien, ni dans les choses, ni dans les circonstances. C'est pourquoi on n'est pas obligé de faire grand fond sur ce qu'ils disent: qu'il entreprit de s'élever en l'air par un vol; mais qu'en étant empeché par la priere de Pierre, il fut écrasé par la chute qu'il fit.

§. 15. Pour ce qui est des sept fils du grand Pretre, la chose se decouvre elle même. Car si leur conjuration avoit eu la moindre vertu: l'homme, dont ils pretendoient chasser l'Esprit, ne les auroit pas si maltraités; de sorte qu'ils furent eux mêmes chassés par cet Esprit malin, bien aise d'en être échapés avec leur corps tout nud, quoi qu'ils y eussent laissé de leur peau. C'est dequoi nous avons déja parlé sufisamment au chap. VII. §. 20. Au cas qu'ils eussent été eux mêmes de ce sentiment, que les lettres, & les noms peuvent quelque chose, l'ayant voulu alors éprouver par le Nom de Jesus: ils virent neanmoins à leur honte & avec douleur, qu'ils s'étoient trompés. Et enfin celui qui fuit fait connoitre, qu'il n'a pas l'assurance d'attendre. Mais si l'on dit que la vertu miraculeuse des Apôtres fut ici la

cause

cause de cette fuite: l'Histoire même servira de reponse à cette objection; puisque les Apôtres n'y sont nommés en aucune maniere: ce fut *l'homme possedé de l'Esprit impur*, qui *se jetta sur eux*, qui s'en *rendit maitre*, & qui les ayant *maltraités*, les mit ainsi en fuite. Car les hommes furieux & insensés, par le bouillonnement du sang & par la forte agitation des esprits, sont toujours plus robustes que les autres: de sorte qu'il n'est rien arrivé ici qui ne soit tout à fait naturel.

CHAPITRE XVI.

Les Passages où l'Ecriture parle de ces gens, comme s'ils savoient, ou operoient éfectivement quelque chose, étant bien examinés; on trouve qu'ils ne le disent en aucune maniere.

§. 1. NOus avons encore ce tour à faire, pour voir, si dans quelqu'un des Passages de l'Ecriture, que nous avons examinés jusques ici, ou dans quelqu'autre que nous n'avons pas encore touché: il se peut trouver quelque chose, qui oblige à conclure, que ceux qu'on apelle Devins & Magiciens, ont toujours operé au dessus des forces de la Nature, ou qu'ils

ont

ont la puissance de le faire. De tous les Passages qui ont été lûs & relus jusques ici, nous n'en trouvons pas un, qui nous puisse être en cela d'aucun service, si ce n'est celui de Moïse, Deut. 13: 1. 2. dont nous avons déja parlé au VIII. Chap. §. 18, 19, 20 autant que cela convenoit au sujet. Je ne parlerai dans ce chapitre des autres qui viendroient ici les premiers à propos, qu'apres que j'aurai proposé le reste, qui apartient proprement à ce passage, sur la Loi de Moïse, raportée ci dessus.

§. 2. Les paroles donc qui restent encore à examiner, sont celles ci, si ce songeur *propose un signe*, & que *ce signe arrive*. Je vois bien qu'outre nos Traducteurs, il n'y a pas un Interprete de l'Ecriture, de tous ceux que j'ai lûs; qui ne soit generalement dans ce sentiment, que Dieu permet quelquefois au Diable d'assister ses Ministres, par de semblables operations prodigieuses, qui peuvent même ébranler les plus fermes. Et quoi que cela arrive, ils ne laissent pas de nier, que le Diable puisse à proprement parler, faire de veritables miracles; & ils croient fermement que tout ce qu'il fait est naturel: de sorte pourtant que par une profonde connoissance, qu'il a de la Nature, par une grande puissance, & par l'agilité de l'essence des Esprits, il peut executer plusieurs choses, qui paroissent surpasser les forces de la Nature.

Si

Si cela est ainsi, ce que je pense pourtant avoir sufisamment refuté dans le même chapitre, il faut de necessité que non seulement les Savans dans les secrets de la Nature, mais aussi les plus excellents Theologiens, qui suivant la pensée de ces Interpretes, n'en savent pas ni les uns, ni les autres, autant que le Diable en fait, & en peut executer; il faut, dis-je, qu'ils s'arretent ici comme des stupides: puis qu'il leur sera impossible, de pouvoir jamais savoir par les signes & par les prodiges, qu'une telle parole est celle du vrai Dieu. Cette opinion combat aussi manifestement, ce que Dieu dit ici dans la suite en termes exprès. *Et si tu dis en ton cœur; comment connoitrons nous la parole, que le SEIGNEUR ne nous aura point dite? Quand ce Prophete aura parlé au nom du SEIGNEUR, & que la parole n'avviendra point; c'est la parole que le SEIGNEUR ne lui a point dite.* Deut. 18:21, 22.

§. 3. Que dirons nous donc? Dirons nous que la Parole de Dieu se contredit ici si manifestement? Point du tout: cherchons donc un moyen pour accorder de la maniere la plus convenable ces deux choses. Pour le faire, nous n'alleguerons pas ici cette raison, que Dieu prête même au Diable, & aux Prophetes seducteurs, sa propre puissance, pour mettre quelquefois à l'épreuve la fermeté de l'atachement de son Peuple pour son service: c'est à dire, pour

lui montrer, combien foiblement il est attaché à lui, lors qu'il se laisse seduire; ou avec combien d'integrité, il agit par la grace de Dieu dans la foi, si lors qu'il est rudement tenté, il ne laisse pas de retenir la verité. Car suivant ce que j'ai repondu là dessus dans ledit chapitre, il est impossible, que des moyens d'une même nature, egalement Divins & puissans, portent les hommes, à la verité, & au mensonge; à la vertu, & au vice; vers Dieu, & loin de Dieu. Je dis *des moyens d'une même nature*; atendu de part & d'autre *les Signes*, & *les Miracles* sont ajoutés pour une plus grande confirmation, *également Divins*; parce que c'est Dieu, *qui seul fait des prodiges*, Pseau. 72: 18. & *également puissans*, par eux mêmes, pour la même raison. Car si ce sont des miracles de Dieu, qu'il fait faire au Diable & à ses ministres, pour confirmer la fausse Doctrine: ils viennent donc d'une puissance divine, & le pauvre peuple d'Israël est obligé, s'il ne veut se rendre coupable d'une plus grande dureté de cœur, que les d'Egyptiens mêmes, de croire & de de declarer, que c'est *le doit de Dieu*, qui se decouvre là dedans.

§. 4. Quelle preuve est ce donc là, qui ne peut faire condamner aucun homme à la mort? & en quoi a-t-il tort, s'il ne peut jamais savoir, si c'est un signe de Dieu ou du Diable? Toujours Voetius, dit il, à l'égard des aparitions, Disp p. I. pag. 1014.

Nun-

Nunquam certi esse possumus in genere de apparitione spiritus sit ne Diabolica an divina. Nous ne pouvons pas general, à l'égard de l'aparition d'un Esprit, être certains si elle est du Diable, ou de Dieu. Je n'aurois jamais crû qu'un Theologien reformé fut capable d'une telle pensée, si je ne l'avois lûe si expressément dans son livre. *Non en general*, c'est de la maniere qu'il parle : tout de même que si je ne pouvois pas savoir en general, si celui que je rencontre & qui me salue, est un honnête homme, ou un fripon. Satan se peut donc bien transformer, non simplement *en Ange de lumiere*; mais aussi en celui qui est le *Pere des lumieres*. Vous pouriés penser que vous avés Dieu devant vous, & vous y avés le Diable. Choses horribles! Voilà qui est bien, Moïse ne devoit il donc pas avoir douté, si c'étoit Dieu qui parloit avec lui du buisson? Ou du moins ne pouvoit il pas avoir été rejetté par son peuple, *L'ETERNEL ne vous est point aparu*? La preuve étoit elle donc solide, lors qu'il faisoit un signe? Car si Dieu eut voulu alors éprouver son peuple; les Magiciens auroient aussi pû imiter les 10 Miracles, par leurs enchantemens. Le même Voetius ajoute encore, que le Diable peut aussi exciter le tonnerre, les éclairs, la pluie, le vent, & les tremblemens de terre. Disp. p. I. p. 969. Quelle sureté avoit donc Israël à l'égard de la Loi donnée sur la montagne de Sinai, qu'elle dût ne-

ceſſairement venir de Dieu ? Si tous ces ouvrages, qui ſurpaſſent les forces de la Nature, & que l'Ecriture, comme le confeſſe là Voetius, attribuë proprement à Dieu d'une maniere particuliere, peuvent être auſſi produits par le Diable ; comment eſt ce que les Iſraëlites ſavoient, que c'étoit Dieu qui parloit à eux ?

§. 5. On ne peut nullement le decouvrir par la Loi même, ſi ce n'eſt par ſa perfection, qui fait ſufiſamment connoitre, qu'elle vient de Dieu. Car qu'elle choſe peut contraindre l'Eſprit à croire que le quatriéme des dix commandemens doit être de Dieu, parce que le ſeptiéme jour, & non le premier ou un autre de la ſemaine y eſt choiſi ; ou que juſtement un de ces jours dût être ſeparé pour le ſervice de Dieu, au ſeptiéme, & non au troiſiéme ou quatriéme jour ; ou que même Dieu veut être ſervi par le repos ? Le Miracle par lequel le dernier jour de la ſemaine avoit été déja auparavant confirmé, comme on le lit dans le 16. chap. de l'Exode, lors que la Manne, tomba au double au ſixiéme jour, & point du tout au ſeptiéme ; lors auſſi qu'elle pût ſe conſerver juſques au lendemain, ce qui autrement n'arrivoit pas, ne devoit point ſervir de preuve au peuple, qu'il faloit que ce commandement fut de Dieu. Voici encore une choſe que j'ai à dire : Qui diroit que le peuple le plus cheri de Dieu, n'eut pas la permiſſion de manger tant de bon-

bonnes creatures de Dieu, & que la Loi, Levit. 11. qui defendoit tant de sortes de chair & de poisson tirât son origine de Dieu? Que même ce Dieu, qui promettoit à son peuple un païs si fertile déclarât impures les bêtes les plus grasses: défendant l'anguille & le lard? Quelle preuve avoient ces Loix de la Divinité, si ce n'est que Moïse qui les prescrivoit aux Israëlites, avoit prouvé par ces Miracles, qu'il avoit été établi de Dieu, pour prescrire des Loix au peuple, & que la splendeur de son visage glorifié, rendoit un témoignage sufisant de la gloire Divine.

§. 6. Mais si le Diable peut aussi faire toutes ces choses, lors qu'il en a reçu la permission de Dieu; & que Dieu lui accorde cette permission: quelle assurance avoit donc le peuple, que ce fut une Loi de Dieu, plûtôt qu'une Loi du Diable? Posé que Dieu permette au Diable de faire ces mêmes miracles (car en ce cas il les peut faire, dit Voetius) & qu'il commande par quelque Prophete, comme si c'étoit un second Moïse, aux Israëlites de se reposer le premier jour, ou deux fois la semaine, & de manger de tout ce que Dieu a créé bon à manger pour les hommes; ou de tenir pour pures ou impures, quelques autres viandes, que celles, qui sont nommées dans Moïse: Quoi donc? S'il y a deux commandemens, publiant l'un & l'autre des Loix au nom de Dieu; qui sont tout diferens,

de ſorte que l'un ne peut pas ſubſiſter avec l'autre ; & aucune de ces deux Miſſions n'étant d'une nature à pouvoir être convaincuë par la lumiere naturelle de l'homme, qu'elle ne vient pas neceſſairement de Dieu, il faut qu'un ſigne divin éface enfin ce doute. Or le premier a par de tels ſignes fait naitre dans les eſprits la foi, qu'il a été envoyé de Dieu : le ſecond fait pleuvoir doublement la Manne ; ou au ſeptiéme jour, ou au troiſiéme, ſon viſage reſplendit de la même maniere que celui du premier, lequel des deux doit on croire ? Je dis que c'eſt le dernier. Car ſi Dieu commande quelque choſe, cela s'obſerve juſques à ce qu'il le defende, & qu'il ordonne quelque autre choſe, comme cela ſe pratique à l'égard des Loix de tous les Souverains. Et alors je ſuis deſobeïſſant toutes les fois que je m'atache aux premieres.

§. 7. Il eſt donc abſolument impoſſible, que Dieu permette jamais au Diable, de faire ces ouvrages, qu'il propoſe dans ſa parole, comme étant les ſiens d'une maniere particuliere. Et il ne ſert de rien ici de dire, que ce n'eſt pas le Diable, qui les fait ; mais Dieu, pour plaire, (car il faut que cela ſoit ainſi) au Diable ; ou pour aſſiſter tous ces faux Docteurs dans le menſonge : & cela, comme on dit, par le juſte Jugement de Dieu. Car nous ne pouvons pas, diſent ils, ſavoir la raiſon du con-

conseil secret de Dieu : en quoi assûrement ils disent franchement la verité ; mais non pas selon la verité. Cette échapatoire de nos Theologiens me fait souvenir des *Occultæ qualitates*, *qualités occultes* des Philosophes, auquelles ils ont recours, lors qu'ils n'ont point d'autres raisons à donner. Ce qui est encore bien pis, c'est que l'on parle du jugement caché de Dieu, à l'égard d'une chose, dont le contraire nous est revelé dans sa parole. Cette parole crie depuis la Genese jusques à l'Apocalypse, que Dieu est verité, & sa parole verité ; qu'il n'y a point de mensonge en lui ; qu'il exterminera les menteurs, qu'il ne donnera point sa gloire à d'autres ; parce qu'il est Dieu, & point d'autre avec lui : & assistera-t-il de sa Toute puissance le Pere des mensonges, les *Baddym*, inventeurs de mensonges, qui veulent aneantir ses ouvrages ; pour confirmer les mensonges, qui combatent la verité, afin de faire croire au peuple qu'un autre que lui est le vrai Dieu ? Est ce là un conseil secret ? Je dis que le contraire nous a été revelé.

§. 8 Ajoutons encore une chose : ce songeur ou Prophete dit *venés servons d'autres Dieux*. C'est à dire, JHVH n'est pas le vrai Dieu, nous avons été jusques ici dans l'erreur, à l'égard de la connoissance du vrai Dieu. Le Dieu, ou les Dieux, qui par exemple, a été representé par le veau, non pas suivant son essence, ou sa

forme, mais seulement pour un signe memorial; est celui qui nous a delivré d'Egypte, & qui a fait tant de miracles, mais non *Jehova*. Il établit un miracle pour preuve, je dis un veritable miracle, qui surpasse la Nature, ou qui même la combat; & ce signe arrive: comment est ce que ce songeur ou Prophete peut savoir qu'un tel signe arrivera; puisqu'il n'est pas dans la puissance du Diable ni dans la sienne propre? Dieu le lui a donc revelé. Fort bien: predire un signe, qui doit arriver, ou bien savoir qu'il arrivera; c'est la veritable foi des miracles, que Dieu a aussi communiquée à Judas, de même que la revelation de quelque chose de secret à Balaam: mais ces deux choses ne furent données que pour confirmer la verité & non le mensonge. Y a-t-il jamais eu sur la terre un Roi, ou un Prince si insensé que de donner à quelqu'un le Sceptre & le Sceau de son Royaume, pour exciter le peuple à la sedition, ou à la revolte? Quel outrage ne fait on pas en agissant ainsi au grand Dieu sage, & jaloux au suprême degré, de son honneur, & de sa sainte & infaillible parole, si cela peut encore manquer dans la plus forte des preuves.

§. 9. On peut donc bien penser de quelle maniere ce signe arrive, si l'on fait seulement reflexion, que les Mages ou Savans dans les secrets, connoissoient fort bien plusieurs prodiges de la Nature, que le peuple ignoroit,

roit. Mais que dis-je le peuple? Les Prêtres mêmes, & les Docteurs ordinaires, sont quelquefois de si pauvres Philosophes, qu'on leur fait prendre pour des miracles, ce qui n'arrive que naturellement, ou ce que l'on connoit qui arrivera par le cours ordinaire & constant de la Nature. Posé donc que les choses que ce songeur a predites arrivent une fois, ils ne sont pas allés instruits, pour ne pas penser que c'est là un miracle: la Loi étoit pour tout le peuple, qui n'a pas la capacité de discerner si cette chose extraordinaire, qui lui a été proposée pour signe, est naturelle, ou, non: il pouvoit neanmoins lire; & cela lui étoit permis. *A la Loi & au témoignage, ainsi ils ne parleront pas selon cette parole*, des faux Docteurs, *qui n'a point de lumiere du matin*, c'est à dire, point de lumiere de la verité. Isa. 8: 20. c'étoit une chose prouvée par des signes incontestables, que la Loi étoit de Dieu: le Monde entier savoit, qu'aucune cause crée ne pouvoit operer de telles choses: les *Chartummym*, les *Mecassihesym*, & les Sages d'Egypte, qui connoissoient bien ce qui est naturel, ce qui est fait par art, ou ce qui est au dessus de la Nature, y avoient eux mêmes remarqué le doit de Dieu. Exod. 8: 18. Les peuples voisins d'alentour confessoient que le Dieu, qui avoit donné cette Loi *est un Dieu du Ciel en haut, & de la Terre en bas.* Jos. 2: 11. Ces si-

gnes ne pouvoient pas tromper: c'est pourquoi Moïse les propose au peuple comme infaillibles, & comme des temoignages de la derniere clarté, afin de lui faire concevoir pour le culte des faux Dieux la plus forte de toutes les horreurs.

§. 10. Je conclus donc ici, que jamais faux Prophete n'a par la puissance de Dieu, ou par celle du Diable, operé ou produit pour l'établissement, ou l'avancement de la fausse doctrine; non pas même le Diable, ou les faux Docteurs, par la permission de Dieu, aucun ouvrage, qui soit au dessus de la Nature, puis qu'ils en font une partie: & que pour cette raison c'est une chose horrible à dire, qu'il tombe dans la pensée de quelqu un, que Dieu, comme pour éprouver son peuple, fait quelque chose afin de satisfaire à la mauvaise volonté du Diable, & que cela même peut subsister avec le juste jugement de Dieu. Avec cela je conclus aussi, que Dieu éprouve son peuple, mais qu'il ne s'en moque pas; tout de même qu'il ne soufre pas qu'on se moque de lui; & comme il n'est pas tenté au mal, de même il ne tente aussi personne, afin qu'il le commette. Jaq. 1: 13. Les Signes nommés, ceux des *Esprits des Diables*, c'est à dire des *Demons*, (il y a ainsi dans le Grec) qui se faisoient par la Bête, & son faux Prophete, suivant la Prophetie de St. Jean, & qui paroissoient au plus haut degré, Apoc. 16: 14. & 19:
20.

20. de sorte que par maniere de parler, ils faisoient décendre le feu du ciel sur la Terre, 13: 13. ne sont rien autre chose que des *Signes de mensonges*, c'est à dire de faux Signes, 2. Thess. 2: 9. rien dans la verité, & pure aparance.

§. 11. C'est en vain qu'à cet égard on a disputé si le Diable, ou les faux Docteurs peuvent faire des miracles, & jusqu'où ils peuvent les étendre: parce qu'ils ne le font non plus l'un que l'autre; & que le Diable & ceux qu'on nomme Magiciens n'en ont pas plus le pouvoir qu'un autre homme. Et j'ose dire que ces sortes de questions, & les bornes qu'on y établit, dont on a tant de livres entassés les uns sur les autres, tant des savans dans la Nature, que de ceux qui sont éclairés dans l'Ecriture sainte, ne sont autre chose que *des disputes mal à propos* παραδιατριβαὶ, *paradiatribai*, comme si l'on disoit *des excés*. 1 Tim. 6: 4. Cet excés donc étant parvenu à son comble, ils ont pensé à établir une borne de separation à l'égard de la fin, qui dans Dieu & dans les Prophetes de Dieu est toujours bonne, mais chés le Diable & les siens toujours mauvaise. Ils s'imaginent donc que ceux ci font efectivement des miracles, mais qui ne sont nullement de veritables miracles, parce qu'on n'y a pas en vûë la gloire de Dieu. De cette maniere les miracles, que le Seigneur a fait, aussi bien par le moyen de Judas, que par celui des

autres Apôtres ne doivent donc pas être pris pour de veritables miracles, ni les Propheties du faux Prophete Balaam pour des Propheties, parce que ni l'un ni l'autre n'a parlé ou operé dans le dessein de glorifier Dieu: mais la question n'est ni sur le but, ni sur la fin, ni sur le moyen, ni sur les bornes; mais sur l'ouvrage

§. 12. Nous passons donc aux autres passages de l'Ecriture, qui n'ont pas encore été examinés, où il semble que quelque chose d'efectif est attribué à ces personnes, qu'on nomme encore Enchanteurs ou Magiciens. Je n'en trouve en tout que ceux ci Pseau. 58: 6. Eccl 10: 11. Jerem. 8: 17. Ezech. 21: 21, 22. Il faut remarquer avant toutes choses, que les trois premiers contiennent presque la même chose: parlant le premier des *Lachn'chym*, le second des *Chabarym*, & le troisieme des *Necaschym*, mots qui font connoitre également les Enchantemens; à l'égard du quatriéme il parle des *Kesamym*: (*Divinations*) on a examiné plus d'une fois tous ces Noms en traitant de divers autres passages. Ces conjurations sont toutes d'une même sorte, puis que ces passages ne parlent que des Serpens: le premier de leur finesse à s'armer, de sorte que l'Enchantement n'ait aucune force: le second de la foiblesse des Enchantemens, lorsque le Serpent a mordu quelqu'un. Le troisiéme parle des Serpens, dont la morsure est plus

dan-

dangereuse, parce qu'ils ne sont pas enchantés. Il y a dans le quatriéme passage au lieu des Serpens *Terafim*, & à l'egard de ce nom j'en ai parlé, lors qu il est venu à propos au chapitre. X. §. 12, 13.

§. 13. Pour examiner en particulier le premier passage, il contient la plainte de David, sur l'insensibilité, & l'opiniatreté des mechans, qui n'écoutent aucune raison: c'est pourquoi il les compare avec un aspic, qui se rend *sourd, en se bouchant les oreilles, afin qu'il n'entende point la voix des Enchanteurs, ni de celui qui est fort expert dans les Enchantemens.* Pseau. 58: 5, 6. Nous examinerons ci dessous, s'il y a de la force dans les enchantemens ou non: ici nous n'avons qu'à voir si ces paroles font connoitre que la vertu du Diable y reside. C'est ce qui ne paroit nullement, par aucuns des termes, qui sont ici employés Je ne me rapporterai pas ici, à sur la maniere de parler selon l'usage des hommes, quoi que je m'imagine bien qu'il y a aussi lieu de le pretendre ici: mais je dirai seulement, qu'ici l'Ecriture, à entendre tout à la lettre, ne dit rien autre chose, sinon premierement qu'un aspic a quelque disposition naturelle, à se garantir des incommodités, comme nous voyons que c'est l'instint de toutes les betes, chacune selon sa nature. En second lieu que l'aspic peut aussi entendre, & qu'un son semblable à celui que

fait

fait l'Enchanteur, lui doit causer de l'incommodité, puis qu'il se bouche les oreilles de peur de l'entendre D'où il s'ensuit donc, que l'Enchanteur, quelque experience qu'il ait, n'execute rien avec toutes les forces de son art, de meme que les meilleures leçons demeurent inutiles, lors qu elles sont faites à ce Peuple mechant.

§. 14. Le second passage doit confirmer mon discours, plutot que de le contredire. Le Sage Précheur pour nous aprendre par similitude, qu'on doit instruire quelqu'un, avant qu'il fasse le mal, & qu'il est deja trop tard de commencer lors que le crime est commis, dit: *si le serpent a mordu avant que l'enchantement soit fait, il n'y a point de profit pour le plus éloquent.* Eccl. 10: 11. Il y a dans l'Hebreu LEBA-AL LASCHÔN; pour le *maitre de langue*; c'est ainsi qu'il nomme l'Enchanteur. Et il paroit par là qu'il n'entend pas une simple lecture, ou prononciation des mots entre les dents, mais un assemblage selon l'art de ces mémes mots, & une prononciation articulée, ou un chant; de maniere que cela puisse rendre un son proportionné à l'ouie de cette bete, & la contraindre par là de demeurer tranquille, sans nuire à l'homme dans ce moment. D'ou il s'ensuit necessairement, que cela doit étre executé avant que la morsure soit faite: puis que ce langage ou chant artifi-

ficiel, n'étoit pas pour guerir la playe, mais pour empecher les serpens d'en faire. Il n'y a donc pas encore ici la moindre chose, par où on puisse découvrir, que rien se soit jamais fait par la vertu du Diable.

§. 15. Dans le troisiéme passage les Chaldeens, dont Dieu menaçoit le peuple Juif, & qui devoient porter une rude guerre dans son Pais, sont comparés avec les *serpens* & les *basilics*, *contre lesquels il n'y a point d'enchantemens*, qui devoient mordre les Juifs. Ierem. 8: 17. On voit clairement que ce n'est simplement qu'une maniere usitée de parler, par comparaison de ce qui avoit déja été dit auparavant. Et à dire la verité, c'étoit une chose efective que les enchantemens n'avoient ici aucune force, ce qui sert à nôtre cause, puisque nous ne plaidons pas pour la force, mais pour la foiblesse de l'enchantement. Si donc il n'a point de force ici comme cela est certain, il faut qu'on me montre qu'il en a ailleurs. Neanmoins il semble que Balaam étoit dans l'opinion que même dans un tel cas l'enchantement servoit à maudire les peuples & les Armées, ayant été apellé pour cela par les Moabites, & les Madianites, comme on l'a vû ci dessus. Mais lors que Dieu veut prendre soin de son Peuple, comme le dit ce faux Prophete, il n'y a point de Divination, ni d'enchantement, qui puisse rien contre Israel; & lors qu'il

veut chatier le peuple, il n'y a aussi point d'enchantement, qui aide à detourner de lui l'Ennemi, que la vengeance de Dieu, qui fait marcher la Justice, a armé contre ce méme Peuple.

§. 16. Il ne reste plus à examiner que le dernier passage, où il est dit que Nebucadnetsar choisiroit pour faire marcher son Armée, le chemin qui lui seroit montré par la Divination. Dieu y parle aussi contre le sentiment des Juifs, qui disoient que cette Divination étoit vaine: *ce ne sera pas une vaine Divination* Ezech. 21: 21, 22. Mais comment est ce qu'elle ne sera pas vaine? *Le sort se jette au giron, mais tout le Jugement est du Seigneur.* Prov. 16: 33. La Divination étoit vaine en elle méme, c'est une chose manifeste; seulement sans alleguer les autres raisons, par ce que les *Terasym* y étoient interrogés: car les *Terasym* ne prononcent que des choses vaines. Mais il dependoit de Dieu de diriger les *Kesamym* ou Divinations du Roi de Babylone, aussi bien à la droite contre Jerusalem, qu'à la gauche contre l'Egypte. Car il avoit en vûë ces deux Pais, & consultoit pour savoir contre lequel il marcheroit premierement: usant pour cela des Divinations, qui n'ont nulle force en elle mémes, mais pourtant dirigées de Dieu, de maniere que son conseil secret s'execute. On ne trouve pas ici la moindre marque qui puisse faire connoitre que

le

le Diable opere dans ces choses, il n'y vient pas à propos, il n'y a rien qui lui convienne, il ne sait aussi rien de tout ce qui s'y passe, il n'aprend non plus aucune nouvelle des afaires de la guerre entre les Chaldeens & les Juifs, ni par quel chemin le roi de Babylone fait marcher sa puissante armée.

CHAPITRE XVII.

Il faut voir neanmoins en quoi consiste le mal, pourquoi ces Arts & ces commerces, dont nous avons parlé ci dessus, sont repris, & méme punis dans la Parole de Dieu, & pour quelle raison ils sont rigoureusement defendus par les Loix Chretiennes.

§. 1. CEux qui entendent simplement dire, que je continue à nier la puissance & l'operation du Diable, que j'ai recherchées jusques ici dans tout cet ouvrage, en les examinant de pres; sont fort disposés à soupçonner, que je veux defendre le Diable, ou ceux qui sont à lui. C'est non seulement la pensée d'Auguste Pfeifer, pasteur & superintendant à Lubek, qui le veut prouver dans un livre qu'il fait imprimer contre moi, en Alleman, mais aussi celle de mes confreres

d'ici,

d'ici, qui m'en ont deja fait divers reproches, & qui par le peu de charité qu'ils ont, ont pris la chose trop à la rigueur. Mais celui qui a lû avec attention, & à loisir tout ce qui precede ce chapitre ne fera pas le meme jugement de moi. Car on y voit assés évidemment que je n'y parle par tout des actions de ceux qui s'adonnent à un pareil negoce, que pour les en detourner ; & qu'ainsi je n'épargne par les hommes. Mais à l'egard du Diable ; il est vrai que je ne lui attribue pas ce qui n'est nullement en son pouvoir, cependant je l'abaisse par ce moyen d'avantage, & j'éleve le grand Dieu : ce qui est la derniere fin que je me propose. Nous convenons donc fort bien ; que le Diable est le plus grand *mal*, mais non pas qu'il fasse tout *celui* qu'on lui attribue, ce qui ne veut pourtant pas dire, qu'il ne voudroit pas le commettre s'il en avoit le pouvoir ; car je crois que c'est une chose que nous devons tous afirmer. Il est aussi hors de doute, que ceux qu'on nomme Magiciens & Devins, commettent un grand peché ; mais à l'égard de ce qu'on dit, qu'ils contractent un Pacte avec le Diable, j'ai prouvé avec une clarté aussi grande que celle du jour, que la chose n'est pas veritable. Nous devons donc pour une plus grande satisfaction de nous mémes ; & pour acquerir plus de lumiere & de connoissance dans la sainte Ecriture, rechercher en quoi consiste proprement le mal,

qui fait que ces Arts, & ces commerces, ou societés, sur lesquels jusques ici nôtre dispute a roulé, sont regardés avec tant de mépris. Et pourquoi ils sont si rigoureusement defendus, non seulement dans la Parole de Dieu, mais aussi par les Loix des Empereurs Chrétiens, & que méme les Payens les avoient en horreur.

§. 2. Pour ce qui concerne la Parole de Dieu, je pense, qu'on a pû decouvrir par tous les passages, qui ont été raportés, que tout ce qui nous y est proposé, à l'égard de cette espece d'Arts & commerces defendus, est presque également par tout compris dans l'Idolatrie. Et cela est méme marqué si clairement dans chaque passage, que j'estime qu'il seroit inutile de le produire encore ici. Ils sont souvent nommés par le culte des faux Dieux, comme de petits, échantillons de l'Idolatrie; & toutes les conjurations, ne se faisoient que pour interroger l'Idole sur les choses cachées; ou en consequence des ceremonies, qui se pratiquoient dans le culte idolatre: de sorte qu'il paroit sufisamment, par les exemples precedens, raportés au I. Livre XI. §. 12. que toutes les ceremonies que les anciens Payens, & ceux d'aujourdhui pratiquent dans la Magie, n'ont leur origine que dans les opinions idolatres de ces Peuples aveugles, & qu'elles font la plus grande partie du service qu'ils rendent aux Idoles. C'est pour cela aussi

aussi que Samuel reprit le Roi Saul, à cause de sa desobeissance envers Dieu, & voulant lui marquer dans les termes les plus forts la grandeur de ce peché, il dit, *la rebellion est un peché de Divination* (KESEM) *& la trangression est idolatrie* (AVEN, proprement, *vanité*) *& culte des images* (TERAFYM) 1 Sam. 15: 23. C'est le propre de la Langue Hebraique dans l'Ecriture de joindre deux sentences sinonimes; changeant bien les mots, mais retenant la méme signification: de sorte que la seconde sert toujours, ou pour l'explication, ou pour l'augmentation de la premiere, mais jamais pour la diminution. *Dieu hait ces six choses, méme la septieme lui est en abomination.* Prover. 6: 16. *Abraham n'a rien sçû de nous, & Israël ne nous a point connus.* Isa. 63: 18. *Le Seigneur est pres de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en verité.* Pseau. 145: 18. On trouve la meme chose dans mille autres passages. Quoi qu'il y ait donc dans le second membre AVEN, *Vanité*, que nos Traducteurs, & le Docteur Luther apres eux ont traduit par *Idolatrie*, il est pourtant facile de comprendre que l'*Idolatrie* y est sous-entendue; parce qu'on y trouve joint le mot de TERAFYM, que Luther a rendu par *culte des Idoles*, mais les nôtres beaucoup mieux, par *culte des Images*, ce qu'ils ont fait pour eviter la repetition du méme mot. Au cas donc

qu'on

qu'on ne pût pas entendre, quel grand peché peut étre celui de la desobeissance, en la comparant avec les *Kesem*; Samuel dit au second membre, encore plus particulierement que la transgression est *Aven* & *Terafym*.

§. 3. Il s'ensuit donc, que comme la Rebellion & la Transgression sont la méme chose, le *Kesem* & l'*Aven*, avec les *Terafym*, sont aussi presque dans un méme degré de hauteur. C'est pourquoi comme *la Rebellion* est *une Trangression*; le KESEM, *Divination* (nommée ici en Flaman *Toverye*) *Magie*, de méme ausi est qu'AVEN, *Vanité*, *Idolatrie*, & TERAFYM, *Images des faux Dieux*, & par consequent *culte des images*. Car comme on ne peut entendre ici d'autre Vanité, que celle qu'on pratiquoit dans le culte des images des faux Dieux, qui sont nommées dans le passage; de meme ce qu'on apelle Magie est aussi bien Idolatrie, que transgression & rebellion. De sorte que le sens de ces paroles est; que celui qui agit avec rebellion contre le Dieu d'Israël, ne le reconnoit point en éfet pour Dieu, & que c'est la méme chose, que s'il se joignoit à l'Idole. En quoi consistoit donc cette desobeissance de Saul? En ce qu'il ne faisoit aucun cas de suivre la Parole de Dieu, qui lui étoit déclarée par Samuel. Que lui manquera-t-il donc pour n'étre pas prêt à s'adouner aux Divinations Idolatres? au moins ne se-

sera ce pas l'honneur qu'il rendoit aux choses; qui lui étoient commandées de la part de Dieu, qui l'en détournera; comme on a vû par la suite, qu'étant abandonné de Dieu, il employa ces moyens 1. Sam. 28. L'ETERNEL ne lui repondant point, il s'adressa pour demander conseil, & avoir la connoissance des choses qu'il desiroit savoir, à une femme, qui n'étoit pas Propheteſſe, qui n'interrogeoit pas Dieu par *l'Urym*, & le *Tummym*, mais qui se faisoit passer pour avoir un Esprit de Divination, & pour pouvoir évoquer les Demons, ou les morts, afin qu'ils rendissent reponse, sur les choses, qu'on leur demandoit.

§. 4. Ces mêmes choses sont confirmées, par celles que nous avons déja examinées au chapitre X. §. 10. Isa. 8: 19, 20. En comparant l'un avec l'autre, le Prophete dit premierement par maniere de reproche, *interrogés les* OVÔTH, *Devins*, & les JID-ONYM, ceux qui veulent passer pour *Têtes Sages*, que nos Traducteurs Flamans ont tourné par *Artisans du Diable*: (A quel propos le Diable trouve sa place dans ce mot, c'est ce que nous avons déja examiné plus d'une fois ci dessus) & en les reprenant rudement, il poursuit, *le peuple n'interrogera-t-il pas son Dieu? Interrogera-t-on les morts pour les vivans?* Il établit ici premierement, que chaque peuple interrogera son Dieu; celui qu'il sert comme tel. Apres cela il decouvre la

va-

vanité des Idolatres, qui cherchoient leurs Dieux chés les morts, & qui interrogeoient les Esprits des trepassés, ou bien les Demons, suivant les signes, des entrailles d'un corps morts. Le peché des Israëlites consistoit donc en ce qu'ils n'interrogeoient pas leur propre & veritable Dieu vivant, s'adonnant à ces Dieux, que les *Ovôt*, & les *Jiä-onym* évoquoient du milieu des morts par le moyen de leurs *nachaschym* & *kelamym*, ou Divinations, ou qu'ils consultoient par le moyen des morts. Ceci est donc dit autant que la chose le demande, de la sote maniere avec laquelle ils exerçoient l'Idolatrie: cela même étant la chose de laquelle Dieu se plaint, lors qu'il dit: *Mon peuple a commis deux maux: ils m'ont delaissé, moi qui suis la source d'eau vive, pour se caver de citernes, même des citernes, qui ne contiennent point d'eau.* Jerem. 2: 13.

§. 5. Il est donc presentement facile de voir, quel grand péché c'est que ce qu'on apelle Magie & Divination; quoi qu'elle ne repose pas sur un Pacte, fait avec le Diable, que ceux qui l'exercent n'aient aucune societé particuliere avec le Diable, que cet Esprit malin n'y aporte rien du sien, ni n'en ait aucune connoissance; enfin que ces gens ne renient pas Dieu expressement, & ne rendent point d'hommage au Diable; il n'y a pourtant point de plus horrible péché que cette même Magie. Car quoique ce ne soit pas, dans ce sens comme on l'em-

ploye,

ploye, le veritable nom, ce doit être une Idolatrie, & c'en est une efectivement. Car comment est ce que quelqu'un peut aller demander quelque chose, à de telles gens, qui declarent eux mêmes, qu'ils consultent ce qu'on appelle Dieux ou Demons; sans se rendre en même tems coupable d'Idolatrie? Quelqu'un peut il se prosterner devant une image, pour faire sa priere, & n'être pas aussi Iconolatre? Si ce n'est pas pour l'image, c'est pour le faux Dieu, ou pour le Saint que cette image represente. De même les *Terafym*, n'étoient pas interrogés, comme étant eux mêmes des Dieux; mais on s'en servoit comme d'un moyen pour obtenir reponse des Dieux.

§. 6. Presentement personne ne me doit disputer ici, ce que je soutiens, c'est que dans toute la Bible on ne trouve point de peché plus atroce que l'Idolatrie. C'est ce que le premier des dix Commandemens defend; c'est le premier but de l'Evangile d'en détourner les hommes: *nous vous anonçons*, dit Paul, *que vous devés renoncer à ces vanités*; il entend le culte des Idoles, *pour vous convertir au Dieu vivant.* Act. 14: 15. C'est la conclusion de l'Epitre du Disciple bien aimé de Jesus; *mes petits enfans gardés vous des Idôles.* 1 Jean 5: 21. Cela repond à ce qu'il a dit au verset qui precede immediatement, savoir que l'intelligence de l'Evangile nous a été donnée *pour connoitre le vrai Dieu*, & que le Fils aussi

aussi est le vrai *Dieu & la vie éternelle*. C'est aussi la plus importante, & la plus grande partie de ses Propheties, que l'Idolatrie, & la paillardise spirituelle de la Babylone mistique, de cette grande Paillarde, & de la Bête à Sept tetes : & c'est en quoi consiste la plus atroce rebellion des hommes, qu'apres avoir été chatiés par les playes de Dieu de la maniere la plus grieve, ils ne cesserent point *d'adorer les Demons*, ce qui entraine apres soi tant d'autres horribles péchés, Apoc. 9: 20, 21.

§. 7. Ces Paroles, *devant ma face*, n'ont pas été introduites inutilement dans la Loi. Dieu les adresse alors aux Israëlites, apres qu'ils ont apris par leur sortie d'Egypte, qu'elle est sa bonté & sa grandeur ; & qu'il n'y a point d'autre Dieu que lui seul, qui par une familiarité, dont ils n'étoient redevables qu'à sa grace, habitoit parmi eux, & qui avoit toujours les yeux sur eux comme sur un peuple élû, qui pour ainsi dire, habitoit & marchoit devant sa face ; & qu'il les avoit épousés, comme un homme, qui a épousé sa femme legitime. Qu'un tel peuple se tourne vers les autres Dieux, qu'étant en service, il cherche un autre Maitre, que de tels enfans apellent un autre leur Pere ; qu'une telle femme ait commerce avec un autre homme, en la presence, & sous les yeux, de ce Dieu, son Seigneur, son Pere, & son Mari : sont ce des choses qui puissent bien s'accorder ? Un

Q es-

esclave ne commet pas de plus grand péché, que lors qu'il fuit de chés de son Maitre, pour en aller servir un autre. Un enfant, qui abandonne son Pere & sa Mere, & qui contre leur consentement se donne à des étrangers, péche contre la premiere Loi de la seconde table: Et pour la femme qui est liée par le mariage à un Mari, il n'y a point de plus grand crime que l'adultere; c'est pourquoi aussi le culte idolatre des Israëlites est toujonrs comparé avec l'adultere, & la paillardise. Comme donc ces péchés, sont les plus grands que les hommes puissent commettre contre les hommes, à cause d'un engagement tres particulier; On ne peut de même s'en imaginer jamais un plus atroce contre Dieu, auquel les hommes, & particulierement son peuple, sont liés par les obligations les plus étroites.

§. 8. Voila ce qui concerne la premiere sorte de ces méchans hommes, qui sont les Devins: les autres, qui sont connus generalement sous le nom de Magiciens, sont ceux qui nuisent secretement aux hommes & au bétail, nommés *farmakoi*, empoisonneurs, comme cela a été remarqué diverses fois. Ces gens considerés en eux mêmes, par les actions qu'ils commettent, doivent être mis au rang des voleurs & des meurtriers, à cause du dommage qu'ils aportent aux hommes, dans leurs biens & dans leurs corps. Mais pris pour ces gens, dont

dont l'Ecriture fait souvent mention, & qui sont dans une même categorie que les autres, on les doit tenir pour une même espece de peuple, parce qu'ils s'associoient avec les Idoles, ne se contentant nullement des forces de la Nature, dont ils se servoient avec art, mais s'imaginant, que les Dieux ou les Demons y devoient encore prêter leur puissance. De telles gens doivent aussi être considerés comme des Idolatres.

§. 9. Ceux qui se mélent de conjurer ne doivent pas être non plus considerés autrement, parce qu'ils croient faire du bien aux hommes, en les delivrant des malins Esprits. Mais ils se persuadent qu'ils le font, par le moyen d'une certaine sorte d'herbes, ou autres choses, qui doivent avoir la vertu de chasser les Esprits, ou qui aquierent cette vertu par les demandes qu'on fait aux Dieux, qui sont au-dessus des Demons. C'est avoir un mépris grossier du grand Nom de Dieu, que d'attribuer aux creatures, la puissance de chasser les Esprits; qui sont soumis à ce Dieu qui est le Createur. Car comme l'Esprit des hommes en se separant du corps retourne à Dieu; Eccl. 12: 7 Dieu ne fait croitre pour l'homme, ni aucune herbe, ni aucun poisson dans l'eau, ni aucune bête sur la terre, qui lui puissent servir, pour se soumettre ce même Esprit. C'est pourquoi les Apôtres ne voulurent pas le soufrir; lors qu'en leur presence les sept freres,

ayant voulu pratiquer cette conjuration à leur maniere, quoi que ce qu'ils pretendoient chasser ne fut éfectivement rien, ils furent reduits à la derniere extremité. Act. 19: 13, 14. Nous avons parlé ci dessus autant qu'il étoit necessaire, de cette action au chap. VII. §. 19, 20, 21. Ces gens ayant une telle pensée, ils tombent dans une idolatrie, qui consiste, en ce qu'ils pensent évoquer les Demons des Payens d'une maniere payenne, & de chasser aussi les mauvais Demons, par le commandement des bons; & les moindres par la vertu de ceux qui sont plus puissans; quoi que ni les uns, ni les autres ne soient pas des Demons; leur péché n'en est pourtant pas moins grand, parce ce qu'ils abandonnent pour ce qui n'est rien, celui duquel, par lequel & pour lequel sont toutes choses.

§. 10. Les Loix de l'Eglise Chrêtienne, & des premiers Empereurs Chrêtiens, sont aussi établies sur ce fondement. Dans le Concile d'Ancyre, qui se tint environ l'an 300. on trouve à la fin du premier chapitre ces paroles. *Quisquis aliquid credit posse fieri, aut aliquam creaturam in melius, aut in deterius immutari, aut transformari in aliam speciem vel similitudinem, nisi ab ipso Creatore, qui omnia fecit, & per quem omnia facta sunt, proculdubio infidelis est, & pagano deterior. Quiconque croit que quelque chose peut arriver, ou que quelque creature reçoit un changement*

meil-

meilleur, ou plus mauvais, ou quelle est transformée en une autre forme, ou semblance, si ce n'est par le Createur lui même, qui a fait toutes choses, & par lequel toutes choses ont été faites; il est sans doute infidelle & pire qu'un Payen. Le Lecteur retiendra ceci, s'il lui plait, puis que nous le ferons venir encore ici à propos dans la suite. Le fondement est ici le Paganisme, de la même maniere que Jeremie dit, *ne vous épouvantés pas pour les signes du ciel, de même que les Payens s'en épouvantent.* Jerem. 10: 2. Un Chrêtien se tient tres ofencé lors qu'on lui donne le nom de Payen: ce nom seul doit donc fufire pour l'obliger à se de faire d'une telle opinion, & à s'abstenir de semblables actions. Les Papistes mêmes en sont convaincus, puis que ces paroles se trouvent dans le *Jus Canonicum*, *le Droit Canon*, Decre. P. II. C. 26. qu. 5. c. 11.

§. 11. Les Loix Imperiales sont fondées sur la seconde raison, savoir, que ces arts sont prejudiciables au genre humain. L'Empereur Constantin premier à écrit sur ce sujet l'an 321. de la maniere qui suit. *Eorum est scientia punienda, & severissimis merito legibus vindicanda, qui magicis accincti artibus, aut contra salutem hominum moliti, pudicos animos ad libidinem deflexisse detegentur. Il faut punir & chatier justement par les loix les plus severes la science de ceux, qui seront trouvés se servir des arts magiques, pour nuire à la santé des hommes, ou pour por-*

ter les esprits chastes à la lacivetê. Cet Empereur à écrit depuis en l'année 358. que tout ce peuple devoit être tenu pour ennemi du genre humain. L. IX. tit. 18. l. 4 & 7. C. de Malef. & Math. Il semble que Constantin n'a pas voulu toucher le point du Paganisme: parce que le Paganisme étoit encore trop puissant: & que par ce motif il a mieux aimé établir des raisons, que les Payens mêmes ne pouvoient pas contredire; l'abus de ces arts étant trop public, pour pouvoir être nié, & le Paganisme même étant contraint de s'en plaindre; comme cela paroit par ce que les Empereurs Diocletian & Maximin, qui persecutoient le Christianisme, disent eux mêmes sur ce sujet, dans la 2. Loi du même endroit, *ars mathematica damnabilis est. & interdicta omninò. Les Mathematiques*, entendant par là le métier infame, de ceux qui se nommoient Matematiciens, mais qui ne l'étoient pourtant pas en éfet, *sont damnables, & entierement defenduës.* C'est ce que j'ai aussi fait voir au I L. IV. §. 1, 7, 8. C'étoit aussi pour cette raison qu'Apollonius surnommé Thyanæus se justifioit devant Tibere, assûrant que c'étoit à tort qu'on l'accusoit du crime de Magie; comme Philostrate l'a raporté avec les circonstances au 8. L. de l'histoire de sa vie. De cette maniere on voit, quelles ont été les raisons, qui ont obligé à defendre ces arts; sans qu'il soit besoin de recourir en aucune maniere, a ce qu'on croit qui en fait le principal.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Il ne faut pas aussi omettre les Passages, où l'Ecriture est entendue parler de ceux, qui sont combatus dans leur esprit, ou tourmentés dans leur corps par le Diable.

§. 1. NOus avons parlé jusques ici de ceux, qui à ce qu'on croit, s'entendent avec le Diable, qui sont unis, & alliés étroitement avec lui, & qui par le moyen de cet Esprit malin executent des choses prodigieuses. Et nous avons trouvé que l'Ecriture ne fait aucune mention de ces sortes de gens; le Diable n'ayant par consequent, ni tant de Peuple à sa devotion, ni une telle puissance dans le Monde. Cependant ce n'est pas là tout ce qu'on veut qu'il fasse, c'est à dire, qu'il attire, & qu'il retienne sous ses loix, un si grand nombre de personnes: on croit encore, qu'il vient de plus attaquer tous les jours au milieu de l'Eglise, les plus craignans Dieu, & qu'il les tourmente dans leur corps, & dans leur esprit Et cette opinion est encore beaucoup plus commune que l'autre; de sorte que je ne sache personne, qui la contredise, & qu'au contraire j'entens parler par tout le meme

langage. J'aurai donc plus de dificulté qu'auparavant, puis que je dois étre seul ici, & examiner un point; aussi fermement & aussi generalement reçu, que le peut étre un point de doctrine, qui n'est pas dans la liste des Articles de foi.

§. 2. Mais la premiere recherche nous en a jusques ici trop apris, pour desormais recevoir si facilement, ou croire fermement une chose, avant que de l'avoir nous mémes examinée, & conferée exactement avec l'Ecriture; sur tout apres avoir parcouru toute la Bible sans avoir pu trouver une seule lettre, qui parle de ce que nous y avons cherché. Ce pourroit aussi étre ici la méme chose, à l'egard de ce qu'on dit des combats, des assauts, & des tentations du Diable. Comme aussi de ceux, qu'il tourmente dans leur corps, & qu'il possede de sorte, qu'il en est en possession, d'où vient aussi qu'on les nomme possedés: j'en ai pourtant deja parlé si amplement au second Livre, qu'il ne m'en reste pas ici beaucoup de choses à dire. Neanmoins ce seroit ici le lieu de parler dans ce livre des personnes, qui ont de la familiarité de leur bon gré, ou contre leur volonté avec le Diable: n'étoit que dans le Livre precedent le nom de *Dæmon* s'est rencontré, qui nous en a fourni trop tôt l'occasion; puis que suivant l'Ecriture, ce sont toujours des Demons, & non des *Diaboloi* ou Diables, dont ces person-

sonnes ont été tourmentées. Voyons donc presentement, où l'Ecriture parle de combats, d'assauts, ou de tentation, qui conviennent au Diable.

§. 3. Je me bornerai au nouveau Testament, parce que c'est de là qu'on tire la plûpart de ces choses, & qu'on pretend que le Diable y combat avec beaucoup plus de force que sous le Vieux Testament; parce que par la venuë du Sauveur en chair, son Empire est accablé d'un plus grand poids qu'auparavant. Marque qu'il n'a pas encore la tête aussi brisée, qu'il la devroit avoir par le Messie, suivant la promesse, qui en a été faite. Je rechercherai premierement tous les Passages de l'Ecriture, où il est parlé du combat spirituel, & en suite ceux qui font mention de la tentation. Les premiers sont encore de deux sortes, y en ayant une partie, qui ne nomme pas expressement l'Ennemi, avec lequel les fidelles ont à combatre, mais qui neanmoins se fait connoître par les circonstances; & les autres, qui nomment l'Ennemi. Au reste quoi que les mots, *combat*, *combatre*, *guerre*, soient marqués dans le texte par divers mots Grecs, je ne les distinguerai pourtant pas, de peur de fatiguer inutilement le Lecteur: attendu qu'il n'y a pas une si grande diference dans la signification des mots Grecs, pour qu'il soit necessaire d'y aporter beaucoup de distinction.

§. 4. Le combat dont l'Ecriture nous parle, doit étre quelquefois entendu du zele. Voyés là dessus ces passages. *Combatés*, dit le Seigneur, *pour entrer par la porte étroite*, Luc. 13: 24. C'est avoir du zele *pour emporter le prix*. I. Corint. 9: 25. C'est le combat d'un Chretien, ou d'un Ministre de l'Evangile, non avec son Ennemi, mais avec ses compagnons, pour gagner le prix, pour avoir de l'émulation avec chacun, & se surpasser l un l'autre dans la course : c'est *chasser* Phil 3: 2. C'est *etre zelé*. 1. Cor. 12. 13. & 14: 1.

C'est *un combat*, qui consiste *en prieres, adressées à Dieu* le grand Ami, & le Pere des misericordes ; Rom. 15: 30. C'est à dire, une priere si pleine de zele, que Dieu en soit comme vaincu, pour nous assister, lors qu'il sembloit qu'au commencement il ne donnât pas audiance; c'est ce que le Seigneur lui méme nous aprend par la parabole du Juge inique. Luc. 18: 1-8 C'est comme *luter avec Dieu*, & lui dire, *je ne te laisserai point aller que tu ne m'ayes benit*. Gen. 32: 26. C'est courir apres lui, & l'apeller, jusqu'à ce qu'enfin il se retourne, & nous donne du secours, comme à la femme Cananeenne. Mat. 15: 22-28.

§. 5. Voilà ce qui concerne le mot *combatre*. Voyons comment l'Ecriture nous met devant les yeux la chose méme? Comment elle nomme les parties, & comment

ment elles agissent les unes avec les autres. Il y a un combat de l'homme avec lui méme, & avec le monde. l'Apotre Saint Pierre nous veut armer contre le premier par cette serieure admonition ; *Je vous suplie mes tres chers freres, de vous abstenir, comme étant etrangers, & eloignés de vôtre païs, des passions de la chair, qui combatent contre l'esprit.* 1. Pier. 2. 11. *Car la chair*, dit Saint Paul, *combat par ses desirs contre l'Esprit; & ils sont oposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas tout ce que vous desires.* Gal. 5: 17. Cet Apotre en avoit fait l'experience dans lui méme: c'est à dire qu'il y avoit comme une mauvaise *loi dans ses membres, qui combatoit contre la loi de son esprit, & qui le tenoit dans la servitude sous la loi du peché, qui étoit dans ses membres* Rom. 7: 23. Toutes ces choses étant donc dans l'homme méme, logeant chés lui, & ayant pris naissance avec lui, il ne lui est rien arrivé d'exterieur de la part du Diable; & à cet egard il y a toujours une distinction expresse, de ceux qui prennent les armes pour les combats du Diable. C'est donc un combat interieur, où les apetits charnels, les inclinations, & les passions empechent la volonté, dans l'entreprise & dans l'execution des choses que l'entendement, éclairé de Dieu choisit pour les meilleures.

§. 6. Le combat exterieur nous est en-

[illegible] d'une maniere si vive, [illegible] consideré comme un Esprit [illegible], s'il y [illegible]. *Car marchant* [illegible], c'est à dire, durant cette vie, [illegible] est dans le corps, *nous ne faisons point la guerre selon la chair.* [illegible] avec les hommes? si cela [illegible], non avec la chair, [illegible] *avec la chair* [illegible] Gal. 6: 16. Mais pour savoirs notre [illegible], Saint Paul en sera lui-même l'explication: *les armes de notre milice, ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu.* C'est donc à l'egard de la maniere, & de la nature de cette guerre, qu'il le faut entendre, savoir, qu'elle ne se fait pas [illegible], ou selon le sens de la chair, mais selon la puissance Divine; le plus foible homme dans la chair, c'est à dire de corps, pouvant de cette maniere être ici le plus fort. Mais contre qui, & où tend [illegible]? *A renverser les forteresses.* Quelles sont donc ces forteresses? les paroles qui suivent [illegible] immediatement [illegible] *nous renver-sons les conseils*, comme Pierre fit ceux de Simon: Act. 8: 22. Chaque homme a ses propres conseils. Rom. 1: 21. Jean. [illegible] *& toute hauteur, qui s'eleve contre la connoissance de Dieu.* Ce sont les Souverains [illegible], & les Puissances de ce monde. Matth. 6: 12. Qui abusent de

de leur autorité dans la persecution, & l'opression de l'Eglise. Voyés L. II. chap. XXXI. 2--7.) *& que nous amenons toutes les pensées prisonnieres, à l'obeissance de Christ.* Les Apôtres convertiroient-ils aussi les Diables, de sorte qu'ils se rendissent avec obeissance prisonniers sous l'Evangile de Christ? *Et que nous sommes prêts à punir toute rebellion, apres que vous aurés accompli vôtre obeissance.* 2 Cor. 10: 5--6. Cette obeissance est de la foi, Rom. 16: 25. & cette desobeissance de l'incredulité, Jean 3: 36. que Dieu punira par les flammes du feu 2. Thess. 1: 8. Voila toute la description du combat spirituel, tel qu'un chretien la doit toujours entendre; combat à la verité bien grand & bien dificile, mais avec les hommes mechans, n'étant pas dit un seul mot du Diable. Neanmoins pour parler par similitude; c'est *la guerre contre le Dragon & contre la Bete*; Ap. 13: 4. C'est à dire que les Rois de la terre assemblent leurs Armées, pour faire la guerre contre l'Armée spirituelle du Peuple de Dieu. Apoc. 19: 19.

§. 7. Or comme les Apôtres avoient le plus à soufrir & à combatre dans cette guerre, ce combat est aussi plus d'une fois apliqué au ministere de l'Evangile, & de cette maniere nommé particulierement un combat. Il est comparé premierement avec la *Guerre* mondaine, où l'on prend service pour *des gages*, 1 Cor. 9: 7. c'est pour ce-

la

tierement depeint d'une maniere si vive, que le Diable, consideré comme un Esprit malin, n'y pourroit pas étre omis, s'il y avoit tant soit peu de part. *Car marchant dans la chair*, c'est à dire, durant cette vie, tandis que nôtre ame est dans le corps, *nous ne faisons pas la guerre selon la chair.* Est ce à dire non avec les hommes? si cela étoit il auroit bien dit, non avec la chair, comme *n'entrer pas en conseil avec la chair & le sang*. Gal. 1: 16. Mais pour suivons nôtre lecture, Saint Paul en fera lui méme l'explication: *car les armes de nôtre milice, ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu.* C'est donc à l'égard de la maniere, & de la force de cette guerre, qu'il le faut entendre, savoir, qu'elle ne se fait pas *selon la chair*, ou selon le bras de la chair, mais selon la puissance Divine; le plus foible homme dans la chair, c'est à dire de corps, pouvant de cette maniere étre ici le plus fort. Mais contre qui, & où tend enfin tout ce combat? *A renverser les forteresses.* Quelles sont donc ces forteresses? les paroles qui suivent ici imediatement nous l'aprendront: *parce que nous renversons les conseils*, comme Pierre fit ceux de Simon; Act. 8: 21. Chaque homme a ses propres conseils, Rom. 1: 21. Jean. 2: 4. *& toute hauteur, qui s'eleve contre la connoissance de Dieu.* (Ce sont les Souverains infideles, & les Puissances de ce monde Pseau. 6: 12. Qui abusent de

de leur autorité dans la persecution, & l'opression de l'Eglise. Voyés L. II. chap. XXXI. 2--7.) *& que nous aménons toutes les pensées prisonnieres, à l'obeissance de Christ.* Les Apôtres convertiroient ils aussi les Diables, de sorte qu'ils se rendissent avec obeissance prisonniers sous l'Evangile de Christ? *Et que nous sommes prêts à punir toute rebellion, apres que vous aurés accompli vôtre obeissance.* 2 Cor. 10: 3--6. Cette obeissance est de la foi, Rom. 16: 25. & cette desobeissance de l'incredulité, Jean 3: 36. que Dieu punira par les flammes du feu 2. Thess. 1: 8. Voila toute la description du combat spirituel, tel qu'un chretien la doit toujours entendre; combat à la verité bien grand & bien dificile, mais avec les hommes mechans, n'étant pas dit un seul mot du Diable. Neanmoins pour parler par similitude; c'est *la guerre contre le Dragon & contre la Bete*; Ap. 13: 4. C'est à dire que les Rois de la terre assemblent leurs Armées, pour faire la guerre contre l'Armée spirituelle du Peuple de Dieu. Apoc. 19: 19.

§. 7. Or comme les Apôtres avoient le plus à soufrir & à combattre dans cette guerre, ce combat est aussi plus d'une fois apliqué au ministere de l'Evangile, & de cette maniere nommé particulierement un combat. Il est comparé premierement avec la *Guerre* mondaine, où l'on prend service pour *des gages*, 1 Cor. 9: 7. c'est pour ce-

la

tierement depeint d'une maniere si vive, que le Diable, consideré comme un Esprit malin, n'y pourroit pas étre omis, s'il y avoit tant soit peu de part. *Car marchant dans la chair*, c'est à dire, durant cette vie, tandis que nôtre ame est dans le corps, *nous ne faisons pas la guerre selon la chair.* Est ce à dire non avec les hommes? si cela étoit il auroit bien dit, non avec la chair, comme *n'entrer pas en conseil avec la chair & le sang*. Gal. 1: 16. Mais pour suivons nôtre lecture, Saint Paul en fera lui méme l'explication: *car les armes de nôtre milice, ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu.* C'est donc à l'égard de la maniere, & de la force de cette guerre, qu'il le faut entendre, savoir, qu'elle ne se fait pas *selon la chair*, ou selon le bras de la chair, mais selon la puissance Divine; le plus foible homme dans la chair, c'est à dire de corps, pouvant de cette maniere étre ici le plus fort. Mais contre qui, & où tend enfin tout ce combat? *A renverser les forteresses.* Quelles sont donc ces forteresses? les paroles qui suivent ici imediatement nous l'aprendront: *parce que nous renversons les conseils*, comme Pierre fit ceux de Simon; Act. 8: 21. Chaque homme a ses propres conseils, Rom. 1: 21. Jean. 2: 4. *& toute hauteur, qui s'eleve contre la connoissance de Dieu.* (Ce sont les Souverains infideles, & les Puissances de ce monde Pseau. 6: 12. Qui abusent

de

de leur autorité dans la persecution, & l'opression de l'Eglise. Voyés L. II. chap. XXXI. 2--7.) *& que nous amenons toutes les pensées prisonnieres, à l'obeissance de Christ.* Les Apôtres convertiroient ils aussi les Diables, de sorte qu'ils se rendissent avec obeissance prisonniers sous l'Evangile de Christ? *Et que nous sommes prêts à punir toute rebellion, apres que vous aurés accompli vôtre obeissance.* 2 Cor. 10: 3--6. Cette obeissance est de la foi, Rom. 16: 25. & cette desobeissance de l'incredulité, Jean 3: 36. que Dieu punira par les flammes du feu 2. Thess. 1: 8. Voila toute la description du combat spirituel, tel qu'un chretien la doit toujours entendre; combat à la verité bien grand & bien dificile, mais avec les hommes mechans, n'étant pas dit un seul mot du Diable. Neanmoins pour parler par similitude; c'est *la guerre contre le Dragon & contre la Bete*; Ap. 13: 4. C'est à dire que les Rois de la terre assemblent leurs Armées, pour faire la guerre contre l'Armée spirituelle du Peuple de Dieu. Apoc. 19: 19.

§. 7. Or comme les Apôtres avoient le plus à soufrir & à combatre dans cette guerre, ce combat est aussi plus d'une fois apliqué au ministere de l'Evangile, & de cette maniere nommé particulierement un combat. Il est comparé premierement avec la *Guerre* mondaine, où l'on prend service pour *des gages*, 2 Cor. 9: 7. c'est pour ce-

tierement depeint d'une maniere si vive, que le Diable, consideré comme un Esprit malin, n'y pourroit pas étre omis, s'il y avoit tant soit peu de part. *Car marchant dans la chair*, c'est à dire, durant cette vie, tandis que nôtre ame est dans le corps, *nous ne faisons pas la guerre selon la chair.* Est ce à dire non avec les hommes? si cela étoit il auroit bien dit, non avec la chair, comme *n'entrer pas en conseil avec la chair & le sang.* Gal. 1: 16. Mais pour suivons nôtre lecture, Saint Paul en fera lui méme l'explication: *car les armes de nôtre milice, ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu.* C'est donc à l'égard de la maniere, & de la force de cette guerre, qu'il le faut entendre, savoir, qu'elle ne se fait pas *selon la chair*, ou selon le bras de la chair, mais selon la puissance Divine; le plus foible homme dans la chair, c'est à dire de corps, pouvant de cette maniere étre ici le plus fort. Mais contre qui, & où tend enfin tout ce combat? *A renverser les forteresses.* Quelles sont donc ces forteresses? les paroles qui suivent ici imediatement nous l'aprendront: *parce que nous renversont les conseils*, comme Pierre fit ceux de Simon; Act. 8: 22. Chaque homme a ses propres conseils, Rom. 1: 21. Jean. 2: 4. *& toute hauteur, qui s'eleve contre la connoissance de Dieu.* (Ce sont les Souverains infideles, & les Puissances de ce monde Pseau. 6: 12. Qui abusent de

de leur autorité dans la persecution, & l'opression de l'Eglise. Voyés L. II. chap. XXXI. 2--7.) *& que nous amenons toutes les pensées prisonnieres, à l'obeissance de Christ.* Les Apôtres convertiroient-ils aussi les Diables, de sorte qu'ils se rendissent avec obeissance prisonniers sous l'Evangile de Christ? *Et que nous sommes prêts à punir toute rebellion, apres que vous aurés accompli vôtre obeissance.* 2 Cor. 10: 3--6. Cette obeissance est de la foi, Rom. 16: 25. & cette desobeissance de l'incredulité, Jean 3: 36. que Dieu punira par les flammes du feu 2. Thess. 1: 8. Voila toute la description du combat spirituel, tel qu'un chretien la doit toujours entendre; combat à la verité bien grand & bien dificile, mais avec les hommes mechans, n'étant pas dit un seul mot du Diable. Neanmoins pour parler par similitude; c'est *la guerre contre le Dragon & contre la Bete*; Ap. 13: 4. C'est à dire que les Rois de la terre assemblent leurs Armées, pour faire la guerre contre l'Armée spirituelle du Peuple de Dieu. Apoc. 19: 19.

§. 7. Or comme les Apôtres avoient le plus à soufrir & à combattre dans cette guerre, ce combat est aussi plus d'une fois apliqué au ministere de l'Evangile, & de cette maniere nommé particulierement un combat. Il est comparé premierement avec la *Guerre* mondaine, où l'on prend service pour *des gages*, 1 Cor. 9: 7. c'est pour ce-

la

§. 4. Le combat dont l'Ecriture nous parle, doit étre quelquefois entendu du zele. Voyés là dessus ces passages. *Combatés*, dit le Seigneur, *pour entrer par la porte étroite*, Luc. 13: 24. C'est avoir du zele *pour emporter le prix*. I. Corint. 9: 25. C'est le combat d'un Chretien, ou d'un Ministre de l'Evangile, non avec son Ennemi, mais avec ses compagnons, pour gagner le prix, pour avoir de l'émulation avec chacun, & se surpasser l'un l'autre dans la course : c'est *chasser* Phil 3: 2. C'est *etre zelé*. 1. Cor. 12. 13. & 14: 1.

C'est *un combat*, qui consiste *en prieres, adressées à Dieu* le grand Ami, & le Pere des misericordes; Rom. 15: 30. C'est à dire, une priere si pleine de zele, que Dieu en soit comme vaincu, pour nous assister, lors qu'il sembloit qu'au commencement il ne donnât pas audiance; c'est ce que le Seigneur lui méme nous aprend par la parabole du Juge inique. Luc. 18: 1-8 C'est comme *luter avec Dieu*, & lui dire, *je ne te laisserai point aller que tu ne m'ayes benit*. Gen. 32: 26. C'est courir apres lui, & l'apeller, jusqu'à ce qu'enfin il se retourne, & nous donne du secours, comme à la femme Cananeenne. Mat. 15: 22-28.

§. 5. Voilà ce qui concerne le mot *combatre*. Voyons comment l'Ecriture nous met devant les yeux la chose méme? Comment elle nomme les parties, & com-

ment elles agissent les unes avec les autres. Il y a un combat de l'homme avec lui méme, & avec le monde. l'Apotre Saint Pierre nous veut armer contre le premier par cette serieuse admonition ; *Je vous suplie mes tres chers freres, de vous abstenir, comme étant etrangers, & éloignés de vôtre païs, des passions de la chair, qui combatent contre l'esprit*. 1. Pier. 2. 11. *Car la chair*, dit Saint Paul, *combat par ses desirs contre l'Esprit ; & ils sont oposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas tout ce que vous desires*. Gal. 5: 17. Cet Apotre en avoit fait l'experience dans lui méme : c'est à dire qu'il y avoit comme une mauvaise *loi dans ses membres, qui combatoit contre la loi de son esprit, & qui le tenoit dans la servitude sous la loi du peché, qui étoit dans ses membres* Rom. 7: 23. Toutes ces choses étant donc dans l'homme méme, logeant chés lui, & ayant pris naissance avec lui, il ne lui est rien arrivé d'exterieur de la part du Diable ; & à cet egard il y a toujours une distinction expresse, de ceux qui prennent les armes pour les combats du Diable. C'est donc un combat interieur, où les apetits charnels, les inclinations, & les passions empechent la volonté, dans l'entreprise & dans l'execution des choses que l'entendement, éclairé de Dieu choisit pour les meilleures.

§. 6. Le combat exterieur nous est en-

tierement depeint d'une maniere si vive, que le Diable, consideré comme un Esprit malin, n'y pourroit pas étre omis, s'il y avoit tant soit peu de part. *Car marchant dans la chair*, c'est à dire, durant cette vie, tandis que nôtre ame est dans le corps, *nous ne faisons pas la guerre selon la chair*. Est ce à dire non avec les hommes? si cela étoit il auroit bien dit, non avec la chair, comme *n'entrer pas en conseil avec la chair & le sang*. Gal. 1: 16. Mais pour suivons nôtre lecture, Saint Paul en fera lui méme l'explication: *car les armes de nôtre milice, ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu*. C'est donc à l'égard de la maniere, & de la force de cette guerre, qu'il le faut entendre, savoir, qu'elle ne se fait pas *selon la chair*, ou selon le bras de la chair, mais selon la puissance Divine; le plus foible homme dans la chair, c'est à dire de corps, pouvant de cette maniere étre ici le plus fort. Mais contre qui, & où tend enfin tout ce combat? *A renverser les forteresses*. Quelles sont donc ces forteresses? les paroles qui suivent ici imediatement nous l'aprendront: *parce que nous renversons les conseils*, comme Pierre fit ceux de Simon; Act. 8: 22. Chaque homme a ses propres conseils, Rom. 1: 21. Jean. 2: 4. *& toute hauteur, qui s'éleve contre la connoissance de Dieu*. (Ce sont les Souverains infideles, & les Puissances de ce monde Pseau. 6: 12. Qui abusent

de

de leur autorité dans la persecution, & l'opression de l'Eglise. Voyés L. II. chap. XXXI. 2--7.) *& que nous amenons toutes les pensées prisonnieres, à l'obeissance de Christ.* Les Apôtres convertiroient ils aussi les Diables, de sorte qu'ils se rendissent avec obeissance prisonniers sous l'Evangile de Christ? *Et que nous sommes prêts à punir toute rebellion, apres que vous aurés accompli vôtre obeissance.* 2 Cor. 10: 5--6. Cette obeissance est de la foi, Rom. 16: 25. & cette desobeissance de l'incredulité, Jean 3: 36. que Dieu punira par les flammes du feu 2. Thess. 1: 8. Voila toute la description du combat spirituel, tel qu'un chretien la doit toujours entendre; combat à la verité bien grand & bien dificile, mais avec les hommes mechans, n'étant pas dit un seul mot du Diable. Neanmoins pour parler par similitude; c'est *la guerre contre le Dragon & contre la Bete*; Ap. 13: 4. C'est à dire que les Rois de la terre assemblent leurs Armées, pour faire la guerre contre l'Armée spirituelle du Peuple de Dieu. Apoc. 19: 19.

§. 7. Or comme les Apôtres avoient le plus à soufrir & à combatre dans cette guerre, ce combat est aussi plus d'une fois apliqué au ministere de l'Evangile, & de cette maniere nommé particulierement un combat. Il est comparé premierement avec la *Guerre* mondaine, où l'on prend service pour *des gages*, 1 Cor. 9: 7. c'est pour ce-

là que l'Apôtre exhorte son fils Timothée, *de soutenir le bon combat dans les Prophetics*, 1 Tim. 1:18. Il lui dit encore de plus *soutenés le bon combat de la foi*, 6: 12. de la même maniere qu'il pouvoit dire de lui même; *J'ai soutenu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi*, 2 Tim. 4: 7. C'est ainsi que l'Apôtre parle dans ces deux passages, où il donne ces bonnes leçons à Timothée, afin qu'il se comporte, comme un fidelle & vigilant serviteur du Seigneur Jésus, dans la predication de son Evangile. Il nomme ceux qui étoient employés avec lui à ce travail, *ses compagnons dans le combat*, faisant cet honneur à *Epaphrodite* & à *Archipe*; Phil. 2: 25. Philem. vers. 2. mais les Apôtres ne font mention nulle part, d'aucune rencontre, où le Diable ait combatu contr'eux.

§. 8. L'Apôtre s'étoit trouvé en plusieurs opressions & persecutions des hommes méchans, *il avoit eprouvé des combats au dehors, & des craintes au dedans*. 2 Cor. 7: 5. Ce combat au dehors se faisoit avec les hommes, mais toujours n'y avoit il point de combat au dedans avec le Diable. A l'égard de ce même combat des soufrances, Hebr. 10: 32. les Philippiens l'avoient bien éprouvé. Phil. 1: 20. Et ce combat, consiste à s'endurcir par la grace de Dieu contre les persecutions: *en combatant vigoureusement ensemble, pour la foi de l'Evangile, afin que vous ne craigniés en aucune*

sorte

sorte ceux qui vous sont contraires. vers 27. De sorte que ce combat est proprement contre les hommes méchants, mais non pas contre les malins Esprits. Ainsi l'Apôtre anonçoit l'Evangile *parmi plusieurs combats*, à l'égard des opprobres qu'il étoit obligé de soufrir pour cet Evangile, 1 Thess. 2; 2. le devoir *d'un bon soldat de Jésus Christ*, consiste à soufrir *opressions*. 2 Tim. 2: 3.

Saint Paul avoit un grand combat pour les Colossiens, contre les empechemens, qui s'oposoient à son depart pour les aller trouver, & ce combat dura tout le tems qu'il ne put pas surmonter ces empêchemens. Col. 2: 1.

Il n'y a pas dans aucun de tous ces passages un seul mot, ni une seule lettre, qui fasse mention du Diable.

§. 9. Car à l'égard de ce qu'un Ange de Satan soufleta un jour Saint Paul, j'ai déja dit là dessus mon sentiment au II. L. ch XXV. § 21; 22, 23. On ne peut aussi m'objecter, que par le Dragon, qui fit la guerre à Michel, il faut entendre le Diable & Satan: parce qu'on le lit ainsi expressement dans l'Apoc. 12: 7, 9, 17. Car j'ai déja fait voir au XIX. chapitre de mon II. Livre, §. 2, 10. que cela se doit tout à fait entendre des hommes méchans. Et si l'on dit que ceux ci neanmoins sont poussés interieurement par Satan, à faire ce qu'ils font, il faut que je demande la raison pourquoi l'Ecriture ne dit donc pas un mot d'u-

ne chose si étrange? Aussi est il utile de pouvoir bien dire, d'où vient que la Parole de Dieu ne nous porte pas elle même à de telles pensées, (si ce n'est qu'on veuïelle tenir pour la Parole de Dieu la tradition reçûë sur l'interpretation) & que nous y trouvons une si ample. & si haute description d'un fachenx combat des meilleurs Chrêtiens avec leur chair corrompuë ;

§. 10. Nous venons presentement à la Tentation, ou à l'Epreuve qu'on attribuë à Satan ; ou plutôt nous revenons au même combat, signifié dans l'Ecriture par ces noms. Pour y entendre l'un & l'autre on ne se formera point de dificulté sur les passages de l'Ecriture, qui parlent de la tentation, où Dieu met l'homme, toujours pour le bien ; ni de la tentation des méchans hommes à l'égard de Dieu, ni de celle à laquelle un homme porte un autre homme ; ni de l'épreuve qu'on fait de soi même, pour savoir si l'on est dans la foi ; mais sur ceux qui font mention, de la tentation qui arrive aux fidelles mêmes, & qui les met en danger de perdre leur foi & leur salut. Dans quelques uns de ces passages la cause de la tentation n'est point nommée expressement, mais on l'y decouvre pourtant par les circirconstances ; dans d'autres elle est bien nommée ; mais de telle maniere, que le Diable n'y est point l'auteur de la tentation. Il y a encore une troisiéme sorte de passages, où le

le nom de *Diable*, ou de Satan est exprimé. Examinons les tous suivant l'ordre de cette distinction.

§. 11. Premierement donc à l'égard *du malin*, ou *mal*, car le mot Grec πονηροῦ, *ponerou*, signifie autant l'un que l'autre, Matt. 6: 13. & Luc. 11: 4. contre lequel le Seigneur nous commande de prier, pour ne pas tomber en tentation, il est facile de découvrir ce que c'est, par ce qui est dit auparavant. La predication que le Seigneur Jesus fit sur la montagne, est comprise tout d'une suite, dans les 5, 6, & 7. chapitres de saint Matthieu; & ces paroles de la priere, en font une partie, avec l'instruction, qui y est jointe pour bien prier. On n'a aucun lieu de penser, que nôtre Seigneur dans un même discours ait donné divers sens à ses paroles. Il n'y a fait mention d'aucuns méchans, si ce n'est des hommes. *Ne resistés point aux méchans* 5: 39 *Dieu fait lever son Soleil sur les méchans & sur les bons*, vers 45. *& vous qui êtes mauvais, vous savés bien donner de bonnes choses à vos enfans*. 7: 11. Qui me prouvera maintenant, que le *malin*, ou le *mal*, d'où Jesus Christ dit, que tout ce qui est par dessus oui ou non tire son origine, n'est pas aussi l'homme méchant, ou la méchanceté de l'homme? Et de plus, puis que nous pouvons trouver dans l'Ecriture, qu'un homme tente l'autre, ou qu'il est aussi tenté en lui même par sa propre mé-

méchanceté; qui me fera aussi voir, qu'une de ces deux choses, ou même toutes les deux, ne soient pas entenduës dans cette même priere.

§. 12. Pour ce qui regarde encore cette matiere, quelquefois la *tentation*, ou *l'epreuve*, c'est à dire la preuve, ou le temoignage de ce qu'est un homme, provient de ce qui lui est arrivé, ou de ce qu'il a soufert.

Telle étoit *l'épreuve*, que saint Paul désiroit d'aprendre pour connoitre, jusqu'où s'étendoit l'obeïssance de l'Eglise de Corinthe à l'égard de l'Epitre qu'il lui avoit adressée. 2 Cor. 2: 9. C'est pourquoi cette épreuve n'étoit du tout point d'une nature, à attirer tant soit peu les Corinthiens dans les œuvres du Diable.

L'Apôtre parle aussi de *l'épreuve*, que les Macedoniens avoient souferte par *l'opression* 2 Cor. 8: 2.

Les Philipiens savoient qu'elle avoit été l'épreuve du fidelle Timotée, savoir que comme un fils qui s'aquite de son devoir envers son Pere, il avoit assisté l'Apôtre saint Paul dans le ministre de l'Evangile, & soutenu ainsi l'épreuve d'un fidelle Ministre Philip. 2: 22.

§ 13. Quelquefois les tentations sont ce qui doit servir à éprouver nôtre foiblesse.

Et vous ne méprisates, ni ne rejettates point, dit l'Apôtre saint Paul dans son Epitre

tre aux Galates, 4:14. *mes tentation à l'égard de la chair*, c'est à dire à l'égard du corps. Mais on pretend que les tentations qui viennent de la part du Diable ont pour objet l'ame; nous parlerons encore ici de celles qui regardent le corps. Cependant l'Apôtre parle expressément *de la foiblesse de la chair*, ou de l'infirmité du corps, à laquelle il étoit sujet, lors qu'il vint pour la premiere fois, comme il le dit au verset qui precede immediatement, précher l'Evangile aux Galates. Tant que cela ne s'étend pas plus loin, ce n'est qu'une *tentation humaine* 1 Cor. 10: 13.

Ceux au secours desquels Iesus veut venir par ses propres tentations, c'est à dire par l'essai de ses soufrances, sont les personnes, qui durant cette vie sont tentés *dans les infirmités* du corps. Hebr. 2:18. & 4: 15.

§ 14. La persecution est nommée le plus souvent tentation. *Le tems de la tentation*, Luc. 8: 13. auquel les fideles, qui ne le sont que pour un tems tombent dans l'apostasie, est le tems *de la venuë de l'oppression ou de la persecution*, Mat. 13:8. C'étoit aussi cette tentation, contre laquelle nôtre Seigneur veut armer ses Disciples, lors qu'il leur parle en ces termes; *veillés & priés, afin que vous n'entriés point en tentation*. Matt. 26: 41. Luc, 22:40, 46. Car *comme il disoit* cela pour la seconde fois, *il survint une troupe de gens*; le Seigneur le-

Jesus fut prisonnier & les Apôtres prirent la fuite.

Les Patriaches, & les Prophetes du vieux Testament furent aussi *tentés*: Hebr. 11: 17. Savoir, comme nos Traducteurs l'expliquent eux mêmes, *par de severes menaces, & de rudes tourmens.* Ainsi l'Apôtre saint Paul se plaignoit des *tentations*, qu'il avoit soufertes de la part *des Juifs*. Act. 20: 19.

C'est en ce sens que l'explique l'Apôtre saint Iâques, ce qui est encore mieux éclairci par saint Pierre. Car *la tentation*, que le premier, veut que nous regardions comme un sujet de tres grande joie, & qu'il nomme *une épreuve* de nôtre *foi* Iaq. 1: 2, 3. est une tentation que chacun doit *suporter*: vers 12. au lieu qu'on doit resister à celle qui vient de la part du Diable, L'Apôtre saint Pierre tient aussi le même langage. *Les tentations*, où l'on doit trouver matiere de joie, ne sont autre chose selon le sentiment de cet Apôtre, que des épreuves de la foi. 1 Pier. 5: 6, 7. Et il donne en suite l'explication de cette tentation, lors qu'il dit qu'elle consiste à soufrir plusieurs oprobres pour le nom de Jesus, & *le feu de la persecution*. 4: 12, 13, 14.

§. 15. Enfin l'homme est encore tenté, *lors qu'il est detourné & seduit par la propre concupiscence*. Iâq. 1: 14. Voyés le II. livre XIX. §. 9.

Ceux

Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation, dans le piege, & en beaucoup de desirs vains & nuisibles. I Tim. 6: 9. Toutes ces choses se trouvent dans l'homme; & il est lui même emporté par le desir qui regne dans le monde; mais il n'y a pas un mot, qui attribuë ici quelque chose au Diable.

Considerés vous, vous mêmes, de peur que vous ne soyés aussi tentés, de même que celui qui est tombé dans quelque pêché. Gal. 6: 1. C'est son propre pêché qui l'a fait tomber, & non le Diable. Le mal qui habite continuellement en lui, Rom. 7. l'a saisi une fois, lors qu'il n'y prenoit pas garde.

§. 16 Dans tous les passages, où le Diable est expressement nommé, on trouve dans le Grec le mot διάβολος, *diabolos, calomniateur, médisant, détracteur, ennemi:* j'ai parlé de tout cela au XIX. chapitre du II. livre, où je renvoye le Lecteur. J'ajouterai seulement ici, celui que l'Apôtre nomme par excellence *le Tentateur*, pour lequel il étoit dans une peine extreme, craignant qu'il n'eut rendu vain le travail qu'il avoit fait dans Thessalonique. 1 Thess. 3: 5. Si nous considerons les passages qui precedent, nous verrons qu'il a déja parlé auparavant dans le 3. & le 4. vers des opressions. Comme il a donc dit dans le second verset, qu'il avoit envoyé Timothée *pour exhorter* les Thessaloniciens, *à demeurer constans dans leur foi,* qu'il

qu'il donne aussi-tot la raison pourquoi, qui est, qu'il craignoit qu'ils ne pussent pas soutenir les persecutions; & qu'il leur repete aprés cela au vers 5. encore la même chose, il est facile de voir, que ce Tentateur, n'est autre chose que le persecuteur, ou l'oppresseur. Par là l'Apôtre peut bien avoir signifié, toute la Troupe, ou le conducteur de la persecution. Au cas qu'on le nie & qu'on afirme que c'est le malin Esprit, qui excite les persecuteurs; on soutient de nouveau une chose, que je montre n'avoir encore jamais été prouvée.

§. 17. Iusques ici nous avons examiné les combats, & les tentations, que le Diable, comme on le pretend, livre à l'esprit de l'homme: presentement nous dirons encore un mot, des tourmens qu'il fait soufrir à ce même homme dans son corps. Car il seroit entierement superflu d'en parler encore une fois à fond, apres y avoir employé cinq chapitres de mon second Livre. Mais je n'y ay pas encore dit, ce qu'il est à propos de considerer ici, savoir, quelle étrange chose c'est, que les tourmens, que le Diable, comme on se l'imagine fait soufrir au corps, soient plus observés par les hommes, que ceux dont il afige l'Esprit, quoi que les premiers soient d'autant moindres que ceux ci, que le corps est le moins considerable. Et de plus l'Ame court plus de danger, puis qu'elle demeu-

meure, aprés que le corps est delivré de ses douleurs par la mort. Neanmoins dans la Papausé le nom *d'Exorcistes*, ou Faiseurs de conjurations, est attribué comme quelque chose de saint à quelques personnes particulieres du Clergé, qui n'ayant pas le moindre soin de l'Ame ne se mettent en peine que de chasser le Diable du Corps. Cela n'a plus de lieu dans nos Eglises; & je ne veux pas mettre dans ce rang *l'exorcisme*, ou la conjuration des Protestans dans le Bateme.

§. 18 C'est encore une autre absurdité, que lors que le Diable a possedé le corps de quelqu'un, il lui fait dire les choses cachées, & parler aussi les langues étrangeres, mais sur tout la langue Latine: & qu'il ne puisse pas operer avec tant de force sur l'Ame, que la personne, entende aussi ces choses, & ces Langues; lors que le Diable ne la possede plus. Car ceux dont je combats les sentimens ne font point de dificulté de dire *que le Diable peut aussi agir en quelque maniere immediatement, & directement sur l'Esprit* de l'homme: *Diabolus aliquâ ratione immediatè, & directè agit in mentem.* Voet. Disp. p. 1. pag. 962. Concl. 5 & il nous renvoye pour la preuve, pag. 969. à de certains écrivains Papistes, qui doivent avoir raporté la dessus quelques exemples. Mais je ne trouve pas qu'ils fassent la centiéme partie tant mention, de quelque obscurcissement,

ment, ou aussi de quelque illumination de l'Esprit de l'homme, que de la destruction du corps, ou du mouvement qu'il aquiert pour toutes choses. Mais si le Diable peut faire que l'Entendement aperçoive, & imprimer dans la memoire l'idée des choses, dont l'homme n'avoit auparavant aucune connoissance, cela est bien étrange que ce même homme ne retienne pas ces idées, lors que l'Esprit est parti, à moins que cet Esprit ne reprenne pour ainsi dire, cette écriture, ou cette impression. Si cela est c'est une grande perte pour cet homme, que le départ de cet Esprit. Je découvre encore tant d'absurdités dans cette opinion, que je grossirois trop mon livre, si je disois tout ce qu'il y a ici à dire là dessus.

CHAPITRE XIX.

On voit par tout ce qui est écrit ci dessus, quel sentiment on doit avoir de la preuve pour l'opinion commune, & de quelle maniere les Formulaires, qui la concernent, doivent être entendus.

§. 1. ON en a, à mon avis, deja assés dit, pour tirer enfin une con-

conclusion, sur ce qu'on doit penser à l'égard de tout l'ouvrage: c'est à dire, sur ce que la Raison, ou l'Ecriture nous enseigne au sujet de ce qu'on attribue, suivant l'opinion commune, aux Esprits, au Diable, aux Devins & aux Magiciens. Tout est ici hors de la raison, contre la raison, oposé en partie à l'Ecriture, & en tout hors de l Ecriture. On ne trouve par la raison humaine, ni Diable, ni Ange, ni Esprit; on n'est pas assuré qu'ils soient en étre; on sait encore moins ce que chacun d'eux peut faire, & on ne connoit en aucune maniere ce que les uns & les autres font éfectivement. Ceux qui n'ont jamais lû l'Ecriture, ni jamais entendu parler de la doctrine de Christ, n'ont aucune connoissance du Diable. C'est de l'Ecriture que nous tirons cette connoissance; mais on en sait dix fois moins, qu'on n'en veut, ou qu'on n'en croit savoir. On pense que c'est l'Ecriture qui nous dit, ce que l'on croit étre dans l'Ecriture, parce qu'on le croyoit deja, avant qu'on sçut s'il y étoit ou non. Le Pacte des Sorciers & des Sorcieres avec le Diable, n'est qu'une fiction, il n'est nullement connu dans l Ecriture, il combat également l'Alliance & la Parole de Dieu, il est absolument impossible, & c'est l'abomination la plus absurde, & que les Poëtes Payens n'ont jamais inventée. Cependant il est soutenu par plusieurs des principaux Theologiens

de l'Eglise Protestante, s'il n'est pas aussi en partie de leur invention. Car je ne trouve presque aucun Papiste, qui ayent plus écrit de prodiges à l'égard du Diable & des Enchanteurs, que Danæus, Zanchius, & leurs semblables Par où l'on peut voir le deplorable état de l'Eglise, dans laquelle un aussi terrible monstre d'opinions, n'est pas seulement soufert, mais de plus caressé.

§. 2. Je dis soufert: car qui est celui, quoi qu'il ne s'étende pas fort loin dans son opinion, qui jusqu'ici s'y soit serieusement oposé sans en porter la peine? Le Livre de Reinholt Schott, suivant le raport de Voetius, Disp. P. III. p. 594. fut brulé pour cela en Angleterre. Le Roi même écrivit contre ce livre; ainsi sa cause étoit trop mauvaise pour la gagner. Et pourquoi donc le Roi? Parce que ceux de son Clergé l'avoient instruit de la sorte; & pour n'être pas accusés d'infidelité, ils aimerent mieux voir brûler le livre, que d'être contraints eux mêmes à le refuter. Cependant plusieurs bons Chretiens, & gens dont le jugement étoit sain, qui ne savoient pas si le livre avoit été brulé, furent éclairés par là, & armés contre la superstition. C'a été aussi dans cette vûe que j'ai commencé d'écrire, & j'ai eu le même sort dans l'un & dans l'autre succés. C'est avec une aussi grande raison que je dis, que cette opinion est encore caressée.

On

On s'est oposé par écrit & dans la chaire à ce qui la choque. En Angleterre & en Allemagne divers livres ont été mis en lumiere contre celui de Schott; on l'a traité & ceux qui étoient de son opinion d'avocats des sorciers; tandis qu'on faisoit son possible pour défendre la cause du Diable; mais dans quel ordre & avec quelle suite cela s'est il fait? Ils ont fait parler la Bible, suivant l'idée qu'ils s'étoient formée sans elle du sens quelle renferme, & de la force des paroles qu'elle contient. Personne, autant que ma connoissance s'étend, n'est plus coupable en ce point que Zanchius & Voetius, qui de leur tête ont entrepris de resoudre des questions qui ne recoivent point de solution, & ausquelles ils donnent, des limitations, qu'ils étendent si loin que la fin même n'a point de limites. Je vois que ce savant Voetius, qui nous est le plus connu, se propose dans ses Disputes P. I. pag 917. ces neuf questions, à l'égard des Diables, afin d'y repondre. 1. *D'où ils sont tombés?* 2. *Quels & de quelle nature ils sont?* 3. *Combien?* 4. *En quel ordre, & avec quelle suite?* 5. *En quel lieu?* 6. *En quel tems?* 7. *Quel a été leur peché?* 8. *Jusques où va la grandeur de ce peché?* 9. *Et quelle a été la suite?* Or il est certain qu'on ne sauroit tirer de toute la Bible aucune reponse à toutes ces demandes: faut il donc que je nomme encore cela Theologie? Ces questions sont suivies

des limitations pag. 634, savoir ce que le Diable peut faire ou ne faire pas; ces limitations retiendroient & étourdiroient le Lecteur, quand même je les proposerois en abregé. Il remplit d'écriture au sujet des Fantomes & des Possedés tant de papier; & il parle dans la III. partie si amplement de la Magie, qu'il n'y a point de fin: Tout cela sur ce fondement, qui ne se trouve point dans l'Ecriture, qu'il y a un Pacte de cette nature avec le Diable, & que cet Esprit malin peut opeter des choses si prodigieuses. Il est vrai que Voetius temoigne avoir plus de discretion que Zanchius, puis qu'il refuse d'accorder diverses choses, ou qu'il les revoque en doute, au lieu que le dernier n'y trouve point de dificulté. Et neanmoins le grand Docteur s'étend encore si loin, que nous avons été obligés de voir & de refuter ici par tout. C'est pour cela que le chemin nous est plus dificile pour avancer tout droit, & pour ne tirer simplement que de l'Ecriture ce qui ne s'y trouve efectivement pas, & demeurer ferme la dessus.

§. 3. Or puisque l'Ecriture elle méme est expliquée de maniere, qu'elle favorise l'opinion commune, il ne faut pas trouver étrange, que la Theologie soit aussi traitée comme on la traite. Et non seulement en general; mais aussi l'ordre, la conduite & la position de quelqu'un le demande en particulier, jusques là que toute la Theologie

gie

gie d'une personne, suivant son sisteme, tomberoit; si elle perdoit ce fondement, que le Diable avec son peuple, doit garder le Pacte, les Seaux du Pacte, les secrets les miracles, & en tout sa place. Que les misteres de la foi ne peuvent étre bien expliqués à moins que le mistere d'iniquité n'y soit joint : que les evenemens arrivés dans l'Eglise, ne sauroient étre bien entendus, si ce n'est qu'on puisse faire voir en méme tems quel rôle le Diable y a joué. Cela procede entierement de la coutume qu'on a de lire dans l'Ecriture, ce qui n'y est pas, de lui donner un sens, que ses paroles n'expriment point; & de composer le Corps de la Theologie de plusieurs pieces dont Dieu n'est pas l'auteur, agitant des questions qu'on ne sauroit resoudre par l'Ecriture : cela vient aussi de ce qu'on accommode le tout ça & là avec cette meme Ecriture, selon que les mots frapent l'oreille, ou que la coutume en a pris racine. Je rencontre quelquefois un tas de passages de la Bible, qui sont simplement cités; sans qu'on en donne l'explication, ni qu'on prouve, qu'ils doivent étre pris en un tel sens, ou qu'ils ont quelque afinité avec les choses qu'on veut prouver par ces mémes passages.

§. 4. Comment est ce qu'ils pourroient soutenir par l'Ecriture cette opinion, qui n'est point veritable. Voyés un peu comment ils prouvent quelquefois la verité

méme. Pour savoir, par exemple, *qu'il y a des Diables*; voici comment Voetius nous le prouve Disp. I. pag. 909. I. *Par un nombre infinini de temoignages de l'Ecriture, d'où nous tirons là dessus quelques positions*. (Remarqués bien ce mot *nous tirons* & rien d'avavantage) II. *Par les Fantomes; qu'on ne peut raporter à aucune cause naturelle* (mais ces Fantomes ne m'ont encore jamais aparu) *ni aussi à Dieu, où aux bons Anges, à cause des œuvres fausses & méchantes de ces mémes Fantomes. C'est de cette preuve que les anciens Payens tirent cette verité; de méme que ceux d'aujourdhui, & les autres Peuples, qui sont hors du Christianisme, (extranei,) comme les Mahometans*. Il dit donc que nous sommes toujours obligés à croire cela parce que les Payens & les Mahometans le croyent. Cela me fait souvenir d'un certain compagnon orfevre, que j'ai connu autrefois, qui voulant prouver à un de mes cousins, qui soutenoit le parti de ceux qui ont reçu le Bateme, que la Guerre étoit permise aux Chretiens, lui tint ce discours: *Les Payens & les Turcs font bien la Guerre, pourquoi les Chretiens ne la pourroient ils pas faire aussi?* Sur quoi mon cousin repondit, *parce que les Payens, & les Turcs la font.* Et pour continuer ici à l'égard de la preuve de Voetius: les Payens prouvent aussi par les Fantomes qu'ils croient voir, leurs *Demons*, *Larves*, *Lemures*, & *Penates*; au sujet desquels voyés dans

dans le II. Chapitre de mon I. Livre, quelle étoit l'opinion des ces Payens, & dans le III. Chapitre du IV. Livre, par quelle raison le fondement de cette opinion n'étoit d'aucune valeur. Je poursuis donc à examiner Voetius : Car il continue à prouver l'existence des Diables, III. *Par les Oracles, qui sortoient des cavernes de la terre, des arbres, & des images. Il faut presser cette preuve, avec une pareille suite d'argumens que la precedente.* Il tient donc que c'est là un argument bien pressant. Il ajoute, *Vide disp. de Prophetia, voyes ma dispute sur la Prophetie*: & moi, *vide Dalenium de oraculis Gentilium*, voyés *van Dale*, dans son livre, *des oracles des Payens*, auquel j'espere qu'il joindra bien tôt son autre livre *des Propheties*, puis qu'il n'y a pas long tems que j'en ai vû chés lui le manuscrit en Latin presque tout rempli. IV. *Par leurs operations dans l'homme (ex energematis) & les Possedés par cette même consequence.* La dessus il nous renvoie à sa Disp. sur les Possedés, dans laquelle il prouve de la même maniére qu ici. V. *Par les effets que les sorciers produisent, & par leurs mechantes actions, en tirant encore cette même consequence.*

§. 5. Voici cinq raisons de ce fameux Voetius, pour prouver qu'il y a des Diables, dont il n'y en a qu'une, savoir la premiere, qui soit bonne. Mais elle est simplement produite, & nullement de-

montrée. Il nous renvoye seulement dans le lieu sauvage, où il a raporté dans cette partie quelques articles de ces écritures, qui vont à l'infini, & de cette maniere, il me donne du secours dans ma recherche; je trouve les principaux dans la I. These, où il fait l'énumeration des noms du Diable, savoir, DIABOLOS, *Calomniateur Matt.* 4. *Act.* 15. *II.* DAIMONI, & DAIMON, *Demon Matt.* 7:22. *&* 8:31. *III.* PONEROS *Matt.* 6. *Malin &* PNEUMATIKA TÊUS PONERIAS, *l'Esprit de méchanceté Ephes.* 6. *IV. Esprit impur. Luc.* 7: 21. *V. Le Prince & le Dieu de ce monde, & de ce siecle. Jean* 12: 31. 2. *Cor.* 4: 4. *Principauté, puissance, Prince de ce monde, Prince de la puissance, Vertu. Eph.* 6: 12. *&* 2: 2. *Rom.* 8:38. *VI Ange, sans ajouter nulle épitéte; Rom.* 8: 38. 1. *Cor.* 6: 3. *& en y joignant une epitéte, Ange de Satan.* 2. *Cor.* 12: 7. *Anges du Diable, Matt.* 25: 41. *VII. Serpent* 2 *Cor.* 11: 3. *& grand Dragon, ancien Serpent. Apoc.* 12: 9. *VIII. Quelques uns y ajoutent ces noms tirés de l'Apoc.* 9: 11. *Ange de l'abyme, Apollyon, en Hebreu Abaddon. &c.* Ce grand homme estime qu'il sufit de raporter ainsi tous ces temoignages, sans nous faire une fois l'ouverture d'un seul, afin de nous mettre devant les yeux, la signi-

signification qui s'y trouve renfermée. C'est ce que j'ai presentement fait, comme le Lecteur le trouvera dans les XVII. XVIII. XIX. & XXXI. chapitres de mon II. Livre: & attendu qu'ayant penetré dans le fond des passages, & les ayant découverts, j'ai fait voir que dans la plupart, il ne se trouve pas le même sens, tel que mes confreres l'ont recu de leurs maitres, ni tel qu'il l'ont en suite écrit & preché: ils disent que je détourne l'Ecriture; parceque par ce moyen leur boussole est entierement detournée du lieu où ils avoient resolu de faire voile.

§. 6. Pour prouver ce qu'on apelle être possedé, cet homme de merite se sert de la même preuve que la precedente. *pag.* 1020. *I. Par des temoignages de l'Ecriture. Matt.* 4: 24. 8: 16, 28. 9: 32. 12: 22. *&* 15: 22. *Act.* 8: 7. *&* 19: 12, 13. *Luc.* 4: 3, 41. Voici encore de nouveaux passages de l'Ecriture cités, sans être éclaircis. *II. Parce que Christ a donné la puissance à ses Disciples de chasser les Diables (Daimonas) qui avoient possedé les hommes, & de delivrer les possedés. Matt.* 10. *Luc.* 9. *Marc.* 16. Mais ces passages ne prouvent pas que ces Demons soient veritablement ce que nous nommons Diables. *III. Parce que quelques actions, qu'on remarque dans les possedés, doivent être necessairement raportées au Diable, (ad Dæmonem) qui s'y trouve present, & qui y fait ses operations.*

Et ces Actions sont, parler dans une Langue, auparavant inconnuë aux possedés, (Voyés si cela se trouve dans aucuns des témoignages raportés) *la revelation des choses, dont on n'avoit auparavant aucune connoissance* (cependant aucun de tous ces Demons, chassés par le Seigneur & par ses Apotres, n'a jamais rien executé de tel) *le passage & le transport des poids pesans, & autres choses semblables*; On ne découvre pas dans aucuns des passages raportés, que de tous ces possedés dont l'Ecriture fait mention, il y en ait en un seul qui ait executé quelque chose de pareil. Il ajoute encore I V. *L'experience generale, tant ancienne que nouvelle, dans toutes les sortes*: ce que sauf le respect du personnage je nie, & que je refute à fonds dans mon I V. Livre. Il y ajoute encore *le consentement des Peres, des Conciles, de nos Theologiens, des Luteriens, des Papistes.* &c. Ceux ci viennent les derniers, comme aussi cette preuve est entierement des Prêtres Papistes. La dessus il en nomme divers, & plus que je n'en connois. Mais s'il y avoit dix fois moins de ces écrivains, mes écrits n'auroient pas été si necessaires.

§. 7. A l'égard des Fantomes, aprés en avoir fait aux pag. 985--998. une ample description par raport à leurs causes, leur diference, & leurs operations, il demande à la page 999. *S'il y a des Fantomes?* Et en premier lieu il donne une partie de noms odieux,

dieux, *de nouveaux Epicuriens, Saduceens, d'Esprits libertins, de David Jorisle, & de railleurs comme Lucien*, à ceux qui ne reconnoissent pas l'existence de ces Fantomes, & qui comme moi traitent cela de sotises. Mais Voetius pour sa preuve nous aporte comme auparavant *des temoignages de l'Ecriture. Matt.* 14: 26. *Marc* 6: 49. *Luc* 24: 37, 38, 39. *& Jean* 6: 19, 20. 1 *Sam.* 28. *où il est fait mention du Fantome de Samuel. Voyés là dessus les Intrepretes* (je les ai déja vûs, ils disent cela: mais j'ai vû les témoignages de l'Ecriture même; qui ne le disent pas:) *Beze*, dit il, *ajoute Matt.* 4: 1, 2, 3. *dans ces annotations sur Saint Matthieu* 14. *& les circonstances de cette tentation nous font assés connoitre; que c'étoit une aparition exterieure du Diable.* (Il aparut donc comme un fantome en plein jour, dans le desert, au Temple, & sur la Montagne.) *II. Par la même raison, avec laquelle nous avons prouvé qu'il y a des possedes III. Par conformité, s'il y a des possedés, & des Diables qui possedent; il y a aussi des fantomes, c'est à dire, des Diables, qui assistent, & qui aparoissent.* Je puis bien dire aussi, de la même maniere: que s'il y a des Esprits *qui habitent* dans le corps de l'homme, savoir, les Ames, il doit aussi y avoir des ames assistantes, qui sorties du Purgatoire, ou de quelqu'autre lieu, aparoissent quelquefois. *IV. S'il y a de la Magie & des operations magiques, il y a aussi des fantomes, &c.*

V. S'il y a des Diables, (Dæmons) qui se promenent par l'air & sur la terre, & qui y operent autour des hommes, suivant l'Epitre aux Eph. 2: 6. & la 1. Saint Pier. 1. &c. on ne sauroit jamais nier avec raison, leur sensible (sensibilis) aparition, c'est à dire les fantomes. VI. Par l'histoire de Job chap. 1. & 2. VII. Puisque dans l'état d'innocence il y a eu quelque aparition du Diable. Gen. 3: 1, 2. comparé avec 2 Cor. 11: 3. qui niera qu'il y ait des fantome apres la chûte? VIII. Il y ajoute encore pour la fin *l'Experience*; même des *Poëtes* & des *Orateurs*; & pour le moins dix fois plus l'experience des Theologiens de nôtre communion. que celle des Apôtres, ou des Prophetes. Celui qui a lû jusques ici cette III. partie de mon Livre, saura bien ce qu'il doit penser de la IV. raison. Il verra bien aussi dans le III. ch. du II. Livre ce qu'il faut croire des Diables de l'air, & dans le XXXI. §. 13--19. de quelle maniere ils sont prouvés par l'Ecriture. Apres cela il pourra lire le XXV. chapitre au sujet de Job & de Saint Paul. Le XX. lui fera voir qu'il est dificile de trouver dans l'histoire de la chûte de l'homme, que le Diable ait aparu comme un fantome, c'est à dire, qu'il se soit montré visiblement dans le Paradis. Et à l'égard de la huitiéme raison, je veux reverser l'experience, telle qu'el-

qu'elle est raportée ci dessus, pour la recherche de mon IV. Livre.

§. 8. Or il faut voir premierement la preuve que nôtre reverend Docteur donne de la Magie, puis qu'on sait ce qu'il entend par là. Savoir, (comme on l'a dit tantôt) part III. pag. 548. *Un art defendu, pour operer quelque chose de prodigieux*, c'est à dire pour ceux, qui ne connoissent pas les forces de la Nature, l'artifice & la tromperie, je conviens de cela jusques ici, mais je n'admets pas la suite, *par le secours du Diable*. C'est donc à lui à prouver principalement ce dernier point. Pour le faire il entasse en premier lieu une infinité de passages; mais en se contentant de les produire simplement, comme auparavant, sans en dire un seul mot, j'entens sans expliquer la moindre chose, pour montrer en quoi la force de la preuve consiste. Il nous donne seulement cette liste, pag. 565. *Exod.* 7: 11. 8: 7, 18. & 22: 11. *Lev.* 19: 31. *Nomb.* 27: 1, 2, 3, 4. &c. & 23: 24. *Deut.* 18: 10, 11, 12. 1 *Sam.* 28: 8, 13, 14, 15. 2 *Rois* 23: 24. 2 *Rois* 33: 6. 1 *Chron.* 10: 13, 13. *Ps.* 58: 6. *Isa.* 8: 19. & 47: 9, 12, 13. & 29: 3, 10, 11. *Jer.* 27: 9. *Dan.* 2: 2. *Mich.* 5: 12. *Eccl.* 10: 11. *Act.* 8: 9, 11. 13: 6. & 16: 16. & 19: 13, 14. *Gal.* 5: 20. *Apoc.* 21: 8. & *que le Saint Esprit Jer.* 8: 17. & *Gal.* 3: 1. *tire une similitude de*

la.

la Magie ; & qu'au 1 Sam. 15: 25. il compare le peché de rebellion avec cette même Magie, comme étant le plus noir de tous les crimes. Qu'ils examinent ces passages & qu'ils les comparent en suite avec tous les Interpretes, les Peres, tant anciens, que ceux qui les ont suivis vers le milieu des siecles, & enfin les plus modernes; soit Papistes, soit Protestans, & Reformés, excepté personne, que je sache. Presentement j'ai fait l'examen de tous ces Passages, & de plusieurs autres; je n'ai pas eu besoin pour cela de tous ces Interpretes, & un petit nombre des meilleurs Ecrivains a sufi. Neanmoins j'ay employé dans cette partie 14. Chapitres entiers, depuis le IV. jusqu'au XVII. pour examiner ce que Voetius propose seulement dans 10 ou 12 lignes. C'est au Lecteur à voir, si ce fameux Docteur par une simple exposition prouve plus fortement, que cette Magie, de la maniere qu'il en fait la description, se trouve dans ces passages; que je ne montre apres avoir tout découvert, que dans la Parole de Dieu il n'en est nullement fait mention ?

§. 5. Puis donc qu'on nous montre dans l'Ecriture même un si pauvre fondement sur lequel on veut que cette Magie repose, qu'elle raison y a-t-il d'ailleurs qui nous puisse convaincre de son existence? Celle que ce reverend personnage nous don-

ne

né en second lieu, consiste dans l'experience, non de lui même (alors j'en ferois plus de cas) mais du recit qu'il fait *d'Apollonius Tyanaus, de Simon Magus, de Jean Fauste, de Christofle Wagenaar, & d'autres.* Mais l'Apôtre nomme cela *des fables impies, & des contes de vielles femmes*, que nous ne devons pas attendre des hommes avancés en âge, & experimentés dans l'Ecriture: & moi même avant que je fusse dans un âge avancé, je les avois déja rejettées. III. Il y ajoute *Decreta conciliorum, Les Decrets des Conciles*; & il nous renvoye à Caranza; qui les a recueillis en abregé. Dans d'autres occasions nous voyons que le Sieur Voetius combat & rejette même des choses mediocres, parce qu'elles sont reçuës dans le Papisme. Mais pour moi à l'égard de ces Decrets, autant qu'ils sont de la même teneur que celle que j'ai raportée au XVIII. chapitre §. 9. je veux bien les admettre: quoi qu'ils ne prouvent pas ce dont il est presentement question IV. *Le consentement unanime des Peres:* j'ai cité plus de ces Peres dans le XV. chapitre de mon I Livre qu'il n'en nomme là: s'ils prouvent cette Magie, j'ai plûtôt prouvé que refuté cette opinion. V. *Le consentement unanime de tous les Theologiens de quelque parti qu'ils puissent être*, ce qu'il soutient en alleguant une infinité de noms VI. *Les Loix des Peuples*, ausquelles il joint *les Jurisconsultes.* VII. *L'expe-*

perience generale : mais elle s'étend ici encore aussi avant qu'à l'égard des Fantomes & des Possedés. VIII. *Le consentement unanime des Peuples de toutes sortes de Religions* : Là il raporte beaucoup plus d'Ecrivains, qu'il n'a eu de tems de les lire. Comme il s'égare dans le nombre de tant de raisons, il pose à la page 569. pour la VII. qui devroit bien être la IX. *Jus Canonicum. Le Droit Canon*, dont j'ai déja tiré la moëlle au Chap. XVII. §. 9. Pour la VIII. c'est à dire, la X. *toutes les histoires & les relations à l'égard des Ecoles de Magie* &c. Mais il ne nomme là que celles qui ont été ci devant; sans faire mention de celles qui sont aujourd'hui dans la Laponie; j'en parle pourtant aprés Scheffer au I. L. VI. §. 4. & j'en dis mon sentiment au IV. L. XIV. §. 2. c'est à dire, qu'on ne sauroit tirer de ces Ecoles aucune preuve pour cette Magie controuvée.

§. 10. Puis donc que l'Ecriture même, n'est citée, suivant la suposition des Docteurs, que si simplement, pour prouver avec les temoignages qu'on en tire, quelque point de doctrine; sans nulle reflexion, ni aucun examen; quoi que le sens soit tel, qu'on en puisse tirer là preuve de ce qu'on recherche: ce n'est pas un miracle qu'on renverse aussi les Formulaires de l'Eglise, & qu'on les plie; pour les expliquer de même qu'on fait l'Ecriture. Par les Formulaires, c'est à dire, les portraits de la doc-

trine

trine & des coutumes de l'Eglise nous entendons nôtre Catechisme & Confession de Foi, avec les Limitations & les Regles du Synode national de Dordrecht, c'est à dire de toute la Nation, & non d'une de celles des Pays bas, qui sont unies (nous nommons celui ci Synode *Provincial*) tenu dans les années 18 & 19. au sujet du diferent sur la doctrine avec les Remontrans. Le Catechisme est assés connu des grands & des petits: mais la *Confession* quoi qu'elle soit imprimée à la fin de plusieurs Bibles, nouveaux Testaments, & Pseaumes, qui ne sont pas en trop petits volumes, elle est pourtant fort peu lûë des Predicateurs, (quelques uns mêmes ne l'ont jamais lûë) parce qu'ils ne sont pas obligés de la precher comme le Catechisme. A l'égard des Regles du Synode de Dordrecht, de cent Predicateurs à peine y en a-t-il un qui les lise; parce qu'elles ne sont contenuës que dans les Actes du Synode, qui ne se trouvent que chés peu de personnes. Neanmoins ce sont les *Formulaires* auquels ils s'obligent par leur signature, déclarant qu'ils les tiennent conformes à la Parole de Dieu. Et cela autant que cela concerne la doctrine même: car il y a encore des Formulaires pour le Service public, pour le Bateme, & la sainte Cene, pour le Mariage, pour la confirmation des Ministres, des Anciens, & des Diacres; ces Formulaires sont assés connus par leur usage: il
y

y en a aussi pour les Prieres, mais qui de tous sont les moins usités. On trouve aussi dans ces Formulaires, lors qu'on le juge à propos, cette doctrine à l'égard du Diable & de son peuple; dont nous devons aussi dire quelque chose.

§. 11. Nous dirons donc, qu'il ne se peut pas faire que ces Formulaires s'accordent avec la Parole de Dieu, si l'on y enseigne quelque chose, qui combate cette même Parole: comme aussi que nous ne pouvons pas savoir ni déclarer, que ces Formulaires sont conformes à la Parole de Dieu, dans l'un ou dans l'autre point; sans savoir premierement ce qui est enseigné dans la Parole de l'Eternel sur un tel point. Or nous avons vu bien clairement, ce qui nous y est enseigné à l'égard de la Magie, & de tout ces ouvrage qu'on attribuë au Diable. Cela étant il ne se peut pas faire presentement que ces Formulaires enseignent une semblable opinion, qui comme je viens de le prouver, est contraire à la sainte Ecriture; & par consequent s'il s'y trouve quelque chose qui paroisse le dire, il faut inevitablement, que l'une de ces deux choses tombe dans la pensée; ou qu'il n'est pas veritable, que les Formulaires s'accordent en tout avec la sainte Parole de Dieu, ou qu'ils doivent être entendus sur ces passages, de la méme manierere que la Parole de Dieu en parle là elle même. Et c'est ce dernier point que je veux prouver ici a-

vec brieveté : pour montrer que lors que l'Eglise reformée, tenuë pour avoir fait la reforme suivant la Parole de Dieu, parle en quelque endroit de ses Formulaires, il ne le faut entendre que dans le sens que la Parole de Dieu en parle elle même. Nous devons aussi toujours avoir soin de ne pas faire parler ces Formulaires l'un contre l'autre, ni aucun d'eux contre soi-même ; & chercher pour cela les moyens de lever toutes les dificultés qui pourroient y paroitre dans les paroles.

§. 12. Cela m'est d'autant plus facile à faire voir que premierement, ni le Catechisme, ni la confession, ni les Formulaires de service, ou de confirmation, ne aucune de toutes ces Prieres ne disent pas le moindre mot de ce maudit Pacte du Diable avec les sorciers ; ni des operations que ces mêmes sorciers font à ce qu'on pretend par la vertu de cet Esprit malin, soit dans l'air, soit dans l'eau, soit sur la terre, soit dans les hommes, ou le betail, soit dans la saison, ou sur les vents ; ni aussi de la moindre chose que les hommes puissent savoir, ou predire par le moyen du Diable ; ni des Possedés, qui découvrent les secrets, & parlent les Langues étrangeres ; ni des Illusions Diaboliques, ou d'autres choses semblables. Rien de toutes ces choses n'est contenu dans les susdits Formulaires, comme tous ceux qui prendront la peine de les lire le pourront voir.

A

A l'égard du Synode de Dordrecht, il ne s'est pas embarassé de ce diferend ; & les Regles, auquelles nos Ministres, nos Professeurs, & nos Proposans s'obligent, comme aux Formulaires par leur signature, contiennent toute autre chose, & ne touchent en aucune maniere cette dispute.

§. 13. Et pour montrer que je ne veux pas omettre la moindre chose, j'ai recherché & marqué pour la satisfaction du Lecteur, tous les mots que je trouve dans les Formulaires; tant dans ceux que nous n'avons pas signés, que dans ceux que nous avons souscrits: afin qu'il puisse voir, ce qu'ils disent du Diable, & de tout ce qui concerne le Magie.

Le *Catechisme* nous parle du Diable dans l'état de la chûte de l'homme & de sa redemption. A l'égard de sa chûte, il est dit sur la 9. Demande, que l'homme *par l'inspiration du Diable*, s'est depouillé de l'Image de Dieu. En ce qui concerne le mot, cela est de l'Ecriture: puisque le Diable *avoit mis dans le cœur* de Judas Iscariot de trahir Jesus. Jean 13: 2. ce qui pour cette raison est exprimé au vers 27. Ainsi, *Satan entra en lui*, & saint Luc 22: 3. dit que Satan *entra dans son cœur*; & aprés cela le même Evangeliste nous raporte les paroles de l'Apôtre, qui dit à Ananias, *pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur?* Act. 5: 3. Je n'omets non seulement aucun de ces passa-

ſages au XVIII. Chapitre de mon II Livre; mais j'y explique auſſi, comment cela doit étre entendu du mal qui eſt dans l'homme même, entant que le mal tire ſon origine du Diable; parce qu'aucune autre interpretation ne peut ſubſiſter avec le contenu ordinaire de l'Ecriture. Et comme l'Ecriture ne parle pas de la chûte d'Adam, de ſorte qu'elle exprime que *le Diable* lui ait *inſpiré* une telle choſe; & qu'elle ne nomme pas non plus dans l'hiſtoire de cette chûte Gen. 3. *le Diable*: je m'en tiens à l'examen que j'en ai fait au XX. chapitre; & j'employe ici le mot du Catechiſme, ſimplement dans le ſens que l'Ecriture nous enſeigne, ſavoir, que le Pêché tire ſon origine du Diable.

§. 14. A l'égard de l'état de la Redemption & de la Grace, le Catechiſme dit ſur la 1. Demande que mon Sauveur *m'a delivré de toute puiſſance du Diable.* Ce n'eſt pas du moins ce qu'on m'objectera: voyés ce que je dirai encore là deſſus dans le chapitre ſuivant.

Sur la 32. Demande il eſt dit que je dois *combatre contre le Péché & contre le Diable*, & ſur la 127. que *nos ennemis mortels, le Diable, le Monde, & nôtre propre Chair ne ceſſent point de nous faire la guerre.* Si je dois ici par le mot de Diable entendre celui, de la puiſſance duquel Chriſt m'a delivré; & même de toute puiſſance je ne puis pas comprendre, comment je ſuis encore

core attaqué par lui tous les jours, & obligé de combattre contre lui; car c'est une chose sans aucun contredit, que celui qui combat fait & soufre *de la violence*. Si je suis delivré de lui, comme de celui, qui est le Prevot, le Maitre de la prison, ou le Geolier, c'est une chose étrange, dont personne n'a jamais ouï parler, qu'aprés cela il aille combatre de tous les côtés les prisonniers, qui ont été relachés & remis en liberté par le Juge, & que ceux qui pour leur plus grande jöie sont sortis de leurs fers, tombent alors par ce moyen dans un nouveau danger, pour être obligés de combatre contre le Geolier, comme s'ils avoient forcé leur prison, & qu'ils n'eussent pas été legitiment relachés. Je ne crois pas, que si un Geolier faisoit cela ici, il demeurat long tems sans être privé de son emploi. Cependant Christ nous a plus pleinement délivré de la puissance du Diable, que jamais personne n'a été relaché par la cour, ou par les Echevins; puis qu'ils ne donnent nulle assûrance, que le prisonnier ne sera plus desormais arrêté. Il faudroit que je sçusse si ceux qui donnent un tel sens à nôtre Catechisme, n'entendent pas, que les Ennemis, contre lesquels un Chrêtien doit combatre, sont tous nommés dans le passage où ce combat nous est enseigné? Si cela n'est point, ce passage est tres defectueux dans un point principal & si important. Si au contraire ils sont

sont tous nommés, d'ou vient donc que dans un passage *le Diable & le Peche* sont nommés, & que le Monde & la Chair ne le sont pas; & que dans un autre *le Diable, la Chair, & le Monde* sont exprimés, sans que le Peché y soit compris. Ou est ce que le Peché doit être entendu par ces deux derniers. L'Ecriture ne joint nulle part ni ces deux, ni tous ces trois mots ensemble, mais elle en employe un ici & l'autre là. Ie ne fais donc point de tort au Catechisme, lors que je le prens dans le même sens que l'Ecriture.

§. 15. *Le Peché* c'est *le peché* que l'Apôtre dit qui *habite* en moi, c'est à dire l'inclination naturelle de la chair au mal; vers. 14; 18. qui *resiste à la loi de mon Esprit, & qui me tient dans la servitude sous la loi du Peché, qui est dans mes membres.* Vers. 23. *Cette Chair combat par ses desirs contre l'Esprit, & ces deux choses sont oposées l'une à l'autre.* Gal. 5: 17. Voila donc le combat de la Chair.

Le Diable est le Calomniateur, qui *tourne autour* de nous, *& qui cherche* où il peut trouver quelque chose, *pour Calomnier nôtre bonne conduite en Christ*, & médire de nous, afin que nous soufrions, en aparance, *comme des malfaiteurs*; & que de cette maniere il nous puisse devorer. I'ai expliqué ci dessus ainsi ce passage I Pier. 5: 8. avec d'autres au II L. Chap. XVII. §. 4. fondé sur les raisons qu'on y peut lire.

Le

Le *Monde* qu'est ce autre chose. que *la corruption qui est dans le monde par la concupiscence*, dont les fidelles *se sont garantis en fuyant* 2 Pier. 1:4. cependant ceux qui ne sont pas fermes & les inconstans, *en sont* facilement *envelopés & surmontés de nouveau*, vers 20. C'est pourquoi aussi saint Iean nous avertit de n'aimer pas le Monde, puis qu'il ne consiste que *dans la concupiscenc de la chair, & des yeux, dans l'orgueil de cette vie*. 1 Iean 2: 15, 16.

Voila donc ces trois choses. *Le Diable* est tout ce qui s'opose à la vie Chrêtienne, calomnie, menace, persecution, opression, qui sont les choses par lesquelles un Chrêtien doit soufrir ici bas: Le *Monde* est ce qui peut attirer & charmer la chair en cette vie pour la porter à commettre des abus, l'excés, l'insolence: & la *Chair* une partie de l'homme non regeneré, le reste de la corruption naturelle. Comme le Peché, ni le Monde ne sont pas des persones, de même le Diable n'en est pas aussi une.

Tout cela est compris dans *les œuvres du Diable*, contre lesquelles le Catechisme nous enseigne de prier sur la 123. Demande; n'entendant conformement à l'Ecriture par ces œuvres, que *toute la puissance*, qui s'éleve contre Dieu & son Eglise.

§. 16. Je prens dans la reponse sur la 94. Demande, la Magie & la Divination, couchées sur le Registre des pechés contre le I. Commandement, dans le même sens

que

que j'ai montré que l'Ecriture elle même lui donne: & si j'avois d'autres pensées, je ne pourrois pas dire, que je tiens que nôtre Catechisme s'accorde avec la Parole de Dieu, comme je le fais neanmoins du plus profond de mon cœur.

Il m'est facile de prendre dans le sens que l'Ecriture nous l'explique, ce que la 112. Demande dit sur le IX. Commandement, savoir que *mentir & tromper, sont les œuvres propres du Diable.* Et cela veut dire, que le mensonge a premierement commencé par le Diable, Jean 8: 44. ce qui a été sufisamment expliqué ci dessus au II. L. XVIII. §. 1. 12. qui étoit le lieu, oû il convenoit le plus d'en parler. Si cela ne sufit pas encore, examinons pour l'aprendre le mot de *Diable* même, qui signifie *Calomniateur* & *Menteur*, *Espion* & *Trompeur*; de quelque maniere qu'on le veuille prendre. Car toutes ces traductions se trouvent sur ce mot, dans divers Traducteurs.

§. 17. Voila ce que j'avois à dire du Catechisme: il faut voir presentement la CONFESSION. Ce que j'ai écrit dans les livres precedents, s'accorde avec cette confession, entant qu'elle parle au XII. Article des *Diables*, en y ajoutant le mot de *malins Esprits.* Mais comme le mot de *Diable* vient de *diabolos*, qui dans le nouveau Testament Grec se trouve par trois fois simplement au nombre plurier, & que nos

S Tra-

Traducteurs ont traduit une fois en Flaman par *achterklappers*, *detracteurs*, & deux fois par *lasteressen*, *calomniateurs*, mais jamais par *Duivelen*, *Diables*; il faut dire, si on veut parler Flaman, qu'on n'y reconnoit point d'autres Diables que ceux qui sont hommes. Mais à l'égard de *Diable* au singulier (comme ils traduisent ce mot *Diabolos*, quoi qu'ils eussent la même raison de poser *calomniateur*, ou *detracteur*) entant qu'on veut nous obliger d'entendre par ce mot le malin Esprit; l'Ecriture nous dit de lui qu'il a ses *Anges*, dont il est par consequent le chef; comme je l'ai aussi fait voir dans son lieu, L. II. XII. §. 4, 5. L'Ecriture fait encore bien connoitre, que *le Diable & ses Anges sont les ennemis de Dieu, & de tout bien*, puis que le feu éternel leur est preparé, & que les hommes qui sont ennemis de Dieu & du bien y sont destinés avec eux Matt. 25: 41. Mais qu'ils soient en état *d'epier, comme des meurtriers, de tout leur pouvoir l'Eglise, & chacun de ses membres, pour tout perdre, & tout ravager par leur tromperie*; c'est ce qui ne se trouve point dans l'Ecriture, ni à la lettre, ni dans le sens des paroles. On n'y trouve pas aussi que POUR CETTE CAUSE *ils sont par leur propre mechanceté condamnés à la damnation éternelle*; & qu'ils *sont tous les jours dans l'attente des tourmens épouvantables, qu'ils doivent soufrir*: comme l'une & l'autre de ces deux choses

se

se lisent dans le même Article XII. Mais suivant l'explication generale des Docteurs de nôtre Eglise, les mauvais Anges sont déja reservés dés le commencement *en Enfer*, dans *les chaines de tenebres*: 2 Pier. 2:4. Ils ne sont pas aussi relachés de fois à autre, pour dresser ainsi tous les jours des embuches à l'Eglise & lui livrer des combats; puis que les chaines éternelles sont des *liens* qui ne se rompent jamais Jud vers 6. J'ai déja expliqué ma pensée là dessus au IX. Capitre du II. livre.

§. 18. Il y a bien dans le XIII. Article, *que les Diables agissent avec injustice*; ce qui sans aucune doute est veritable: mais qu'ils ayent quelque commerce avec les hommes, c'est ce qui ne s'y trouve pas. Il n'y a pas aussi dans tout ce qui avoit déja été dit tres amplement au XII la moindre chose qui ressemble à un tel commerce du Diable avec les hommes, ou à de semblables operations, qu'on pretend que cet Esprit malin fait par le moyen des hommes, & dans les hommes, comme on le raconte des Sorciers, & des Possedés Il est bien encore dit en suite, dans le triezième Article, *que Dieu tient les Diables en bride*, de sorte que *sans sa permission & sa volonté*, *ils ne nous peuvent pas nuire*: mais je l'étens jusques là, que par cette bride on n'en sauroit entendre d'autre que ces mêmes *chaines de tenebres*, où les Diables sont attachés pour l'Eternité, car l'E-

criture ne nous parle d'aucune autre bride, que de celle là.

§. 19. Dans tout *L'ABREGE' de la Religion Chrêtienne*, composé pour ceux, qui veulent participer à la sainte Cene du Seigneur, & qu'on trouve aprés la Confession de Foi, le Diable n'est point nommé, ni même rien qui le touche: ce qui est une forte preuve que nos Eglises du Pays-bas ne jugent pas necessaire qu'un de leurs membres sache quelque chose du Diable, estimant qu'il peut bien être sauvé sans connoitre cet Esprit malin. Il faut remarquer là dessus que cet Abregé a été en usage dés le commencement dans les Eglises du Pais bas, & fortement établi en la Session 177. du Sinode tenu à Dordrecht l'an 1619. pour servir à instruire de leur Confession, ceux qui veulent aller à la Cene. Rien d'essentiel n'y devoit être oublié, puis qu'un membre de l'Eglise Reformée doit savoir les fondemens de la grace qui nous sauve, car cela demeure ferme. Il paroit donc bien que ce Synode n'a pas crû qu'il faloit faire un point si necessaire & si important du Diable, comme on est contraint de l'entendre tous les jours dans les Chaires, & de le lire dans tous les livres de fueïllet en feuïllet. Il étoit donc d'autant plus raisonnable, que je m'oposasse par mes écrits à ce superflu, (quand il n'y auroit que cela) que c'est sans necessité qu'il trouble l'uniformité du Christianisme.

§. 20.

§. 20. Nous voici aux PRIERES. Dans la *Priere suivant la doctrine du Catechisme*, il est bien prié contre *le Regne de Satan*: mais comme cela veut dire *celui qui s'opose*, on ne doit entendre par là suivant l'Ecriture, que toutes les diverses Puissances du Monde, qui s'assemblent *contre l'Eternel, & contre son Oint.* Pseau. 2: 2. comme cela est aussi expliqué au §. 15.

Tels sont aussi *les assauts du Diable*, c'est à dire du Calomniateur, & du pernicieux Ennemi; contre lequel on implore dans la *Priere du Soir*, de même que dans la seconde *Priere*, la protection de Dieu pour les personnes *malades*, & qui sont combatuës par la tentation, & c'est ce que j'implore aujourd'hui le plus dans mes prieres. Car si quelqu'autre aime mieux dire *la condamnation & le piege du Diable*: nos Traducteurs me seront pourtant garans, si je dis *la condamnation & le piege du calomniateur*, & si je ne m'écarte pas de la pensée de l'Apôtre, lors que je veux ne l'entendre que des hommes. 1 Tim. 3: 6, 7. Quand je prie donc suivant les Formulaires, je prie dans le même sens que l'Ecriture me l'enseigne.

§. 21. Je viens aux FORMULAIRES *du* SERVICE. Dans le Formulaire de l'Excommunication je trouve ces paroles. *Remarqués combien Satan est rusé.* Mais lors que le Sauveur appella Simon Pierre Satan, il avoit égard à l'Esprit charnel,

qui s'oposoit aux raisons Divines. Matt. 16: 23. Car *les pensées* (τὸ φρόνημα TO PHRONEMA, *la consideration, la meditation*) *de la chair sont inimitié contre Dieu* Rom. 8: 7.

Dans le Formulaire du Mariage, on trouve aussi ces paroles *afin que Satan ne remporte aucun avantage sur vous*, qui sont suivies de celles de l'Apôtre, *de peur que Satan ne vous tente*. 1 Cor. 7: 5 ce que j'explique dans le II. Ch. XIX §. 9. en montrant qu'aucun avantage n'en peut être tiré pour entendre cela du malin Esprit.

A l'égard de ces noms *Mort*, *Diable*, *Enfer*, par lesquels tous nos Ennemis sont signifiés, de la maniere qu'ils sont nommés dans la Consolation des malades, je n'ai rien autre chose à dire, que ce que j'ai déja dit ci dessus §. 13.

Mais il y est parlé tres amplement de l'attaque subtile du Diable, & de la resistance qu'on doit faire à sa violence. Les paroles de l'Apôtre sont raportées à cet égard. 1 Pier. 5: 8. Que *Dieu par le moyen de Christ a foulé sous nos pieds le Diable, sous la puissance, & dans les pieges duquel, nous étions retenus dans la servitude*, qu'il *est le Prince de ce monde, que Christ a rejetté, & qu'ainsi nous avons remporté la victoire, en ayant été rendus participans par nôtre foi.* Qu'*il est l'ancien Serpent*, qui cherche à nous devorer; qui à même *devoré nos premiers parens, & qui nous mord aussi encore*

au

au talon; c'est pourquoi *nous devons nous tenir soigneusement sur nos gardes contre le meurtre qu'il fait avec subtilité.* Mais si l'on veut entendre quelqu'une de ces paroles autrement, que suivant l'explication que j'en ai déja donnée amplement ci dessus, en traitant des passages de l'Ecriture, d'où elles sont tirées, il faut qu'elles soient fortement oposées les unes aux autres;comme je le ferai voir avec plus de clarté dans le chapitre suivant.

CHAPITRE XX.

L'opinion commune à l'égard de la Magie, & de ce qui la concerne, ne peut pas subsister avec les fondemens generaux de nôtre Doctrine, ni avec les Formulaires.

§. 1. JE passerai presentement de l'autre côté, pour voir si je ne pourrai pas prouver que ceux qui font passer mes écrits pour être desavantageux à l'Eglise Reformée, ne lui causent pas eux mêmes beaucoup plus de prejudice, attendu qu'à l'égard de la Magie, & de ce qui la concerne, ils enseignent des choses qui combatent la Doctrine reçûë dans nôtre Eglise, & particulierement nos Formulaires. C'est ce que j'ai bien fait voir çà & là séparement,

dans les lieux, où l'occasion s'en est presentée, lors que j'ai comparé quelque partie de l'opinion commune, avec le stile general de nos Eglises: mais presentement il est question, d'examiner un peu plus exactement tout d'une suite ces Formulaires. Pour le faire je parcourrai en premier lieu les passages, où il est parlé en quelque maniere des choses qui fortifient mon opinion; & apres cela ceux, où nous trouvons des leçons, avec lesquelles l'opinion commune ne peut pas subsister.

§. 2. A l'égard des passages, qui sont de la premiere sorte, le premier qui est contenu au Catechisme, dans la reponse ci dessus mentionnée, à la premiere Demande, dit en termes exprés, *que mon fidèle Sauveur m'a delivré de toute la puissance du Diable.* La même chose est repetée en mêmes termes dans la reponse à la 34. Demande. C'est ainsi qu'on aprend a nos enfans dés leur jeunesse à parler dans l'Eglise, tandis que d'un autre côté on leur enseigne au contraire à craindre le Diable, comme l'ennemi le plus terrible qu'ils ayent: & cela incessamment, sans y mettre fin, de plus en plus, & à l'extremité de la vie encore bien d'avantage. Pour examiner l'ouvrage avec plus de distinction, dequoi est ce que le Seigneur nous a rachetés? Le Catechisme dit dans ces deux passages que c'est *de toute la puissance du Diable.* Mais qu'elle est cette puissance? Elle est moindre aujourdhui qu'elle

qu'elle ne peut l'avoir été dans le Paradis. Ce malin Esprit a un Royaume qui remplit tout le monde : n'est ce pas là une grande puissance ? Mais il ne régne que sur les infidelles. *Je suis*, dit l'enfant Chrêtien, *delivré de la puissance.* La redemption subsistoit elle déja alors, quand il *inspira* (pour employer presentement ce mot à propos) à Eve de manger du fruit de l'arbre de science de bien & de mal ? Non assurement : c'étoit la chûte même de l'homme dans laquelle il succomba sous la puissance du Diable. Mais ne lit on pas communement dans les livres de nos Docteurs, & n'entend on pas dans leurs predications, que le Diable nous *inspire* tout le mal que nous faisons ? C'est une chose si generalement connuë qu'il n'est pas besoin que je prenne la peine de faire aucune recherche pour la prouver. En étant donc bien assuré, je puis dire que le Diable n'ayant jamais usé d'une plus grande puissance que dans la chûte du premier homme, que cette puissance ayant consisté dans *l'inspiration* des pensées de pecher ; & que cette *inspiration* est encore tous les jours donnée aux meilleurs enfans de Dieu : il faut necessairement qu'il en resulte cette horrible & abominable position, *que Christ ne m'a racheté d'aucune puissance du Diable.* Je donne la liberté à qui que ce soit, & autant qu'il voudra, d'étendre, de tourner, & de plier la chose de quelle maniere il lui plaira ; je me fais

fort de lui fermer le chemin par tout, de quelque côté qu'il cherche la moindre échapatoire.

§.3. En second lieu, que me diront ils, si je prouve que le Diable, suivant ce qu'ils afirment, exerce aujourdhui plus de puissance, sur les chers enfans de Dieu, qu'il n'en a exercé sur le premier homme dans sa chûte? En quoi épouvanta-t-il tant soit peu la femme, lors qu'il lui parla, comme on dit, avec amitié par le moyen du Serpent, pour la porter adroitement & avec ruse dans la chûte? On ne remarque nullement dans les discours de la femme, qu'elle fut épouvantée ou troublée. Il y en a même plusieurs qui se rompent la tête à nous dire que la femme, n'eut aucune crainte du Serpent. Cependant le premier homme & la premiere femme ayant vû d'abord qu'ils étoient nus se cacherent de peur, non pour la vûe du Diable; mais parce qu'ils entendoient la voix de l'Eternel qui tonnoit dans le jardin; lors que l'homme *tout tremblant* (dit nôtre Confession au 17. Article) *s'enfuioit de devant lui*. Mais depuis que Dieu lui même *s'est porté à rechercher encore* l'homme (comme il est dit dans la suite de ce même passage) & que la semence de la femme a brisé la tête du Serpent: le Diable épouvante la semence sainte; dans le sommeil, & en songe, par des reveries, & quoi qu'en veillant par des fantomes horribles qu'il lui met devant les

les yeux, par le bruit qu'il fait à ses oreilles, par le sentiment qu'il donne à ses membres; & il lui porte la frayeur dans l'Ame par des pensées qui la combatent. Et apres tout, le cher enfant de Dieu n'est delivré de cette puissance que par la mort: c'est pourquoi on ne peut pas dire, que Christ l'a delivré du Diable, aussi long tems qu'il n'a pas perdu le soufle. N'est ce pas être bien delivré?

§.4. En troisiéme lieu, ni Adam ni Eve, n'étoient possedés du Diable: le Serpent en étoit possedé, si c'est que ce malin Esprit ait parlé par le moyen du Serpent. Mais il arrive aujourdhui que le Diable possede souvent l'ame & le corps de l'homme, & qu'il le tourmente si miserablement, qu'il faut que le cœur d'un barbare en ait de la compassion. Prenés que ce fussent des Diables, dont Jesus a delivré tant de personnes (j'ai pourtant bien prouvé le contraire dans mon II. livre, ch. XXVI-XXX.) il n'avoit pas encore alors repandu son sang, ni aneanti par sa mort la puissance du Diable. Mais cela ne convient pas ici: ce n'êt qu'une preuve qu'on nomme dans les écoles *ad hominem*, *pour l'homme*, suivant ses propres supositions; de sorte que posant une chose, il faut de necessité qu'il admette aussi l'autre, puis que l'une ne peut pas subsister sans l'autre. L'état de l'homme sous la grace devoit être du moins plus libre du Diable que celui, où il se trouvoit dans la

chûte, puis que cet état qui a precedé étoit le plus mauvais : c'est dont chacun doit convenir : par consequent donc la puissance du Diable, ne peut plus avoir lieu dans celui qui a depuis été relevé de cette chûte par Christ.

§. 5. Sur tout si je tiens pour veritable, que cette redemption est parfaite : d'où il s'ensuit que mon Sauveur a *pleinement satisfait pour tous mes pechés*, comme le dit le Catechisme, étant par ce moyen delivré de la puissance du Diable. Car l'Ecriture joint ainsi fortement ensemble *la mort* du Sauveur, & *la destruction de celui, qui tenoit l'empire de la mort*, c'est à dire, *le Diable*. Hebr. 2: 14. Et cela ne peut pas se faire à cet égard, que la satisfaction arrive la premiere, & qu'aprés plusieurs combats elle doive être à la finsuivie de la redemption. Car aprés avoir reçu la sentence & la lettre de grace, ma partie peut bien encore me tourmenter, en sorte qu'elle ne me quite pas si tôt : de la même maniere que je dois soutenir encore en premier lieu le combat de la chair, comme un reste du premier ouvrage du Diable ; si bien que j'ai besoin de tems pour guerir des blessures, que m'ont faites les coups, que j'ai reçus dans la servitude où j'étois auparavant. Mais que mon ennemi me batte encore tous les jours, qu'il me pousse, qu'il me traine, & qu'il me foule aux pieds, apres que mon nouveau maitre a payé si pleinement ma ran-

rançon à un Seigneur & un Juge aussi équitable, que l'est mon Dieu & mon Pere qui est aux Cieux, c'est ce qu'on ne me persuadera jamais; & je n'en ai aussi, Dieu soit loué, nullement fait l'experience. Si je sens des coups que j'ai bien merités, ce sont des chatimens du bon Dieu, le Diable, bongré malgré qu'il en ait, me laissera sans me fraper. Le Seigneur mon Medecin, guerit lui même les playes qu'il fait: mais il ne permettra pas que le Diable m'en fasse aucune.

§. 6. Je viens à *la Magie*, couchée dans nôtre Catechisme sur le Regiltre des pechés contre le premier commandement; & nommée immediatement apres *l'Idolatrie*; la *Divination* vient en suite avec toute sorte de *superstition*, & apres cela *l'Invocation des Saints*, *ou d'autres creatures*, comme tout cela se trouve dans la Reponse à la 94. Demande. Il paroit par là que je n'ai pas tort de comprendre la Magie, & ce qui est de cette nature, sous l'Idolatie & ce qui la concerne; ayant prouvé clairement dans le X V I I. Chapitre, que c'est aussi le langage de l'Ecriture. *La Magie* est ici oposée au premier Commandement, *tu n'auras point d'autres Dieux devant ma face.* Elle est placée ici entre *l'Idolatie*, particulierement ainsi nommée, & la *Divination*; ou celle ci avec la *Magie* entre *l'Idolatrie* & la *Superstition*, suivie de *l'Invocation des saints*, qui est aussi une veritable Idolatrie Comme

me donc l'Idolatrie est placée au commencement & à la fin, la Magie n'est autre chose que le culte des Idoles & la Superstition. Mais si elle consistoit en ce Pacte du Diable avec les Sorciers, ce passage seroit trop petit pour la contenir, du moins pour en faire en particulier la description, comme celle de l'Idolatrie est faite ici sur la 95. Demande, *qu'est ce que l'Idolatrie?* à plus forte raison, dis je, on pouroit demander, *qu'est ce que la Magie?* Et alors il faudroit que la Reponse frapât plus épouvantablement les oreilles; puis qu'elle ne consiste pas seulement à reverer comme Dieu *quelque chose*, soit *en la compagnie*, soit *à la place* du veritable Dieu, mais de plus à honorer *le Diable* même directement contre Dieu, ceux qui le connoissent le reniant; au lieu que les simples Idolatres, *qui ne connoissent point* Dieu, servent ceux qui ne sont pas Dieux. Gal. 4: 8 De plus les Payens ne servoient jamais l'idole, que dans l'intention de faire leur salut; au lieu que ces Magiciens controuvés se livrent à la Damnation. Les Maitres qui instruisent dans le Catechisme, se seroient fort mal aquités de leur devoir, si à l'égard de la Magie la tenant pour telle, il n'avoient au moins joint deux demandes en particulier, tout de même qu'une au sujet de l'Idolatrie. Ou cela auroit trouvé plutôt & plus convenablement sa place dans la 30. demande, & il auroit pû y

être

être inseré avec beaucoup plus de raison, que ce qu'on y lit presentement. *Croient ils* bien au seul Sauveur, & Redempteur, eux qui cherchent (non vers *les Saints*) mais vers le Diable la plus prophane de toute les creatures, non *leur salut*, mais leur *condamnation*? & qui ne se contentent pas de chercher, mais qui avec cela s'obligent & s'engagent par leur signature à renoncer à Dieu, & à se donner au Diable. Et cette demande seroit d'autant plus necessaire ici, que ces gens sont, comme on le croit, dans nôtre Eglise, & qu'il est clair que les Papistes en sont separés.

§. 7. Je parlerai presentement sans detour, & je dirai, que ceux qui soutiennent l'opinion commune, ne sont pas dignes suivant le Formulaire de faire la Cene; puisque cela est defendu non seulement *aux Enchanteurs*, *& aux Devins*, qui benissent le betail, ou les hommes, mais aussi *à ceux qui ajoutent foi à cette benediction*. Or il est constant, que ceux dont je parle, *ajoutent foi à cette benediction*, ou pour le moins sont la cause, que le commun peuple demeure dans cette creance. Pour bien entendre ceci il faut remarquer, que la question n'est pas ici, si quelqu'un peut *mettre en usage cette benediction*, c'est à dire, contraindre par les menaces, ou par les coups celui que l'on tient avoir ensorcelé, le betail, ou l'homme, de redonner la santé, à l'un des deux qui est ensor-

celé,

celé, par la prononciacion des paroles dont les sorciers ont accoutumé de se servir en pareilles occasions. C'est ainsi que le prend Voetius Disp. P. III. pag. 625, selon que je le remarque par sa reponse. Mais ce sont des termes bien exprés; *qui croient cette benediction*, or qui est ce qui ajoute foi à cette benediction, si ce n'est celui qui croit qu'elle est éficace? L'un peut croire que cette vertu reside dans la prononciation de ces mots, & l'autre qu'elle consiste dans l'operation du Diable; neanmoins ils croient tous deux cette benediction, soit que les paroles operent, soit que le Diable agisse. Or que cette benediction ait de la force, c'est ce que croyoit tres assûrement Voetius, lors qu'il écrivoit Disp. P. III. pag. 578. *Verba, actiones & res illas aliquid posse docet experientia: que l'experience nous enseigne, que ces Paroles, ces actions, & ces choses ont quelque pouvoir.* C'est ce qu'il pose fermement, lors que sur ce principe, il propose cette question, *de quelle cause procede la vertu de ces moyens, sinon toujours, du moins quelquefois.* Quelle reponse donne-t-il là dessus? *Procedit hoc ex arbitrio Diaboli, non ex constanti aliqua mediorum illorum aptitudine. Cela procede de la volonté du Diable, & non d'aucune constante disposition naturelle de ces moyens.* Plusieurs autres diront aussi la méme chose. De sorte que c'est l'opinion du commun peuple, que

que la vertu reside dans ces moyens ; mais le sentiment des hommes savans , & qui ont de l esprit , est , que toute la force procede du Diable : Ainsi les uns & les autres *croient* également cette *benediction* , & qu'elle est éficace , soit par sa propre vertu ; soit par celle du Diable. D'où il s'ensuit donc , que plusieurs personnes qui aministrent la Cene , & qui y lisent les paroles du Formulaire , suivant les mêmes paroles expresses de ce Formulaire , sont indignes de la Cene.

§. 8. Cela est si clair de soi-même , qu'il a été reproché aux Ministres , par plusieurs membres de nôtre Eglise de cette ville , qui ne peuvent pas comprendre comment l'on interdit la Table du Seigneur à l'Auteur d'un livre , où il est prouvé qu'il ne faut pas ajouter foi à cette benediction , tandis que ceux qui croient cette même benediction servent à cette Table ; & les membres dont je parle , ne sauroient s'empecher d'en avoir de l'indignation ; j'en ai connu divers qui ont fait cette plainte , mais pas un qui ait reçu à cet égard satisfaction de son Pasteur. Et à dire la verité ils ne voient pas combien cette opinion est absurde , & même (car pourquoi ne dirois je pas ouvertement ma pensée) combien elle est abominable ? Il fut dit à Christ , *dit seulement la parole , & mon serviteur sera gueri.* Matt. 8: 8. La pensée de celui qui parloit n'étoit pas , que la

vertu

ex arbitrio Diaboli, selon qu'il plait au Diable, (car assurement il doit aussi dependre de la volonté des marchans de vent, de vous le donner au prix que vous ofrés) ne *croient* ils donc pas *cette benediction*? Or il est certain que ce que je viens de dire est crû par une grande partie de nos Docteurs; que de plus cela a été enseigné publiquement dans l'Eglise, apres l'édition de mes deux premiers livres, afin de me contredire sur ce point; & que les Lappons & les Finlandois, ou du moins les matelots qui les ont conduits, ont été apellés à temoins; contre les Prophetes, & les Apôtres, qui enseignent unanimement que les vents & la Mer n'obeissent qu'au Dieu souverain. De telles gens donc administrent la Cene; & empechent d'aprocher de la Table du Seigneur, ceux qui soutiennent sa Gloire; Gloire au sujet de laquelle il a juré, qu'il ne la donnera point à un autre.

CHAPITRE XXI.

Cette opinion aporte aussi, un prejudice considerable à l'exercice de la Pieté.

§. 1. NOus allons un peu voir si ces gens, qui ajoutent foi à cette benediction, sur ce fondement, que de

tel

telles operations se font par la puissance du Diable, peuvent étre privés de la Table du Seigneur, par ceux qui croyent aussi cette même benediction, de la maniere, que nous l'avons fait voir jusques ici. Car c'est presentement le chemin de s'avancer de la verité dans la refutation des erreurs vers la Pieté, en combatant l'hipocrisie & la superstition. J'ai tenu le même ordre dans mon II. livre; & j'y ai employé les deux derniers chapitres. Celui ci doit principalement traiter du second point; puis que dans le precedent j'ai prouvé le premier; à la reserve de ce qui a déja été agité ci dessus, sur tout dans le XII. & XIX. chapitre, à l'egard de la pureté de la doctrine de la Parole de Dieu, comprise dans les Formulaires, & les fondemens de l'Alliance du salut. Je ferai donc voir dans ce chapitre que la doctrine que je combats, n'aporte pas seulement un prejudice considerable à la vie bonne & sainte; mais qu'elle est aussi la cause de plusieurs injustices, & mechantés: & qu'au contraire, on a prouvé, apres un examen convenable, que celle que je soutiens, n'est pas d'un petit secours pour s'avancer dans la pieté: Je n'aurai pas besoin de m'étendre beaucoup sur ces deux points; puis qu'il n'y a qu'à proposer simplement les choses.

§. 2. Pour parler suivant cela, en premier lieu de l'opinion depravée, que je refute; le Lecteur doit remarquer avec

ex arbitrio Diaboli, *selon qu'il plait au Diable*, (car assurement il doit aussi dependre de la volonté des marchans de vent, de vous le donner au prix que vous ofrés) ne *croient* ils donc pas *cette benediction*? Or il est certain que ce que je viens de dire est crû par une grande partie de nos Docteurs; que de plus cela a été enseigné publiquement dans l'Eglise, apres l'édition de mes deux premiers livres, afin de me contredire sur ce point; & que les Lappons & les Finlandois, ou du moins les matelots qui les ont conduits, ont été apellés à temoins; contre les Prophetes, & les Apotres, qui enseignent unanimement que les vents & la Mer n'obeissent qu'au Dieu souverain. De telles gens donc administrent la Cene; & empechent d'aprocher de la Table du Seigneur, ceux qui soutiennent sa Gloire; Gloire au sujet de laquelle il a juré, qu'il ne la donnera point à un autre.

CHAPITRE XXI.

Cette opinion aporte aussi, un prejudice considerable à l'exercice de la Pieté.

§. 1. NOus allons un peu voir si ces gens, qui ajoutent foi à cette benediction, sur ce fondement, que de

tel

telles operations se font par la puissance du Diable, peuvent étre privés de la Table du Seigneur, par ceux qui croyent aussi cette même benediction, de la maniere, que nous l'avons fait voir jusques ici. Car c'est presentement le chemin de s'avancer de la verité dans la refutation des erreurs vers la Pieté, en combatant l'hipocrisie & la superstition. J'ai tenu le même ordre dans mon II. livre; & j'y ai employé les deux derniers chapitres. Celui ci doit principalement traiter du second point; puis que dans le precedent j'ai prouvé le premier; à la reserve de ce qui a déja été agité ci dessus, sur tout dans le XII. & XIX. chapitre, à l'egard de la pureté de la doctrine de la Parole de Dieu, comprise dans les Formulaires, & les fondemens de l'Alliance du salut. Je ferai donc voir dans ce chapitre que la doctrine que je combats, n'aporte pas seulement un prejudice considerable à la vie bonne & sainte, mais qu'elle est aussi la cause de plusieurs injustices, & mechantés: & qu'au contraire, on a prouvé, apres un examen convenable, que celle que je soutiens, n'est pas d'un petit secours pour s'avancer dans la pieté: Je n'aurai pas besoin de m'étendre beaucoup sur ces deux points; puis qu'il n'y a qu'à proposer simplement les choses.

§. 2. Pour parler suivant cela, en premier lieu de l'opinion depravée, que je refute; le Lecteur doit remarquer avec

moi,

ex arbitrio Diaboli, *selon qu'il plait au Diable*, (car assurement il doit aussi dependre de la volonté des marchans de vent, de vous le donner au prix que vous ofrés) ne *croient* ils donc pas *cette benediction*? Or il est certain que ce que je viens de dire est crû par une grande partie de nos Docteurs; que de plus cela a été enseigné publiquement dans l'Eglise, apres l'édition de mes deux premiers livres, afin de me contredire sur ce point; & que les Lappons & les Finlandois, ou du moins les matelots qui les ont conduits, ont été apellés à temoins; contre les Prophetes, & les Apotres, qui enseignent unanimement que les vents & la Mer n'obeissent qu'au Dieu souverain. De telles gens donc administrent la Cene; & empechent d'aprocher de la Table du Seigneur, ceux qui soutiennent sa Gloire; Gloire au sujet de laquelle il a juré, qu'il ne la donnera point à un autre.

CHAPITRE XXI.

Cette opinion aporte aussi, un prejudice considerable à l'exercice de la Pieté.

§. 1. Nous allons un peu voir si ces gens, qui ajoutent foi à cette benediction, sur ce fondement, que de tel

telles operations se font par la puissance du Diable, peuvent étre privés de la Table du Seigneur, par ceux qui croyent aussi cette même benediction, de la maniere, que nous l'avons fait voir jusques ici. Car c'est presentement le chemin de s'avancer de la verité dans la refutation des erreurs vers la Pieté, en combatant l'hipocrisie & la superstition. J'ai tenu le même ordre dans mon II. livre; & j'y ai employé les deux derniers chapitres. Celui ci doit principalement traiter du second point; puis que dans le precedent j'ai prouvé le premier; à la reserve de ce qui a déja été agité ci dessus, sur tout dans le XII. & XIX. chapitre, à l'egard de la pureté de la doctrine de la Parole de Dieu, comprise dans les Formulaires, & les fondemens de l'Alliance du salut. Je ferai donc voir dans ce chapitre que la doctrine que je combats, n'aporte pas seulement un prejudice considerable à la vie bonne & sainte, mais qu'elle est aussi la cause de plusieurs injustices, & mechantés: & qu'au contraire, on a prouvé, apres un examen convenable, que celle que je soutiens, n'est pas d'un petit secours pour s'avancer dans la pieté: Je n'aurai pas besoin de m'étendre beaucoup sur ces deux points; puis qu'il n'y a qu'à proposer simplement les choses.

§. 2. Pour parler suivant cela, en premier lieu de l'opinion depravée, que je réfute; le Lecteur doit remarquer avec

moi,

ex arbitrio Diaboli, *selon qu'il plait au Diable*, (car assurement il doit aussi dependre de la volonté des marchans de vent, de vous le donner au prix que vous ofrés) ne *croient* ils donc pas *cette benediction*? Or il est certain que ce que je viens de dire est crû par une grande partie de nos Docteurs, que de plus cela a été enseigné publiquement dans l'Eglise, apres l'édition de mes deux premiers livres, afin de me contredire sur ce point; & que les Lappons & les Finlandois, ou du moins les matelots qui les ont conduits, ont été apellés à temoins; contre les Prophetes, & les Apotres, qui enseignent unanimement que les vents & la Mer n'obeissent qu'au Dieu souverain. De telles gens donc administrent la Cene; & empechent d'aprocher de la Table du Seigneur, ceux qui soutiennent sa Gloire; Gloire au sujet de laquelle il a juré, qu'il ne la donnera point à un autre.

CHAPITRE XXI.

Cette opinion aporte aussi, un prejudice considerable à l'exercice de la Pieté.

§. 1. NOus allons un peu voir si ces gens, qui ajoutent foi à cette benediction, sur ce fondement, que de tel-

telles operations se font par la puissance du Diable, peuventétre privés de la Table du Seigneur, par ceux qui croyent aussi cette même benediction, de la maniere, que nous l'avons fait voir jusques ici. Car c'est presentement le chemin de s'avancer de la verité dans la refutation des erreurs vers la Pieté, en combatant l'hipocrisie & la superstition. J'ai tenu le même ordre dans mon II. livre; & j'y ai employé les deux derniers chapitres. Celui ci doit principalement traiter du second point; puis que dans le precedent j'ai prouvé le premier; à la reserve de ce qui a déja été agité ci dessus, sur tout dans le XII. & XIX. chapitre, à l'egard de la pureté de la doctrine de la Parole de Dieu, comprise dans les Formulaires, & les fondemens de l'Alliance du salut. Je ferai donc voir dans ce chapitre que la doctrine que je combats, n'aporte pas seulement un prejudice considerable à la vie bonne & sainte, mais qu'elle est aussi la cause de plusieurs injustices, & mechantés: & qu'au contraire, on a prouvé, apres un examen convenable, que celle que je soutiens, n'est pas d'un petit secours pour s'avancer dans la pieté: Je n'aurai pas besoin de m'étendre beaucoup sur ces deux points, puis qu'il n'y a qu'à proposer simplement les choses.

§. 2. Pour parler suivant cela, en premier lieu de l'opinion depravée que je refute: le Lecteur doit remarquer avec moi,

celé, par la prononciacion des paroles dont les sorciers ont accoutumé de se servir en pareilles occasions. C'est ainsi que le prend Voetius Disp. P. III. pag. 615, selon que je le remarque par sa reponse. Mais ce sont des termes bien exprés; *qui croient cette benediction*, or qui est ce qui ajoute foi à cette benediction, si ce n'est celui qui croit qu'elle est éficace? L'un peut croire que cette vertu reside dans la prononciation de ces mots, & l'autre qu'elle consiste dans l'operation du Diable; neanmoins ils croient tous deux cette benediction, soit que les paroles operent, soit que le Diable agisse. Or que cette benediction ait de la force, c'est ce que croyoit tres assûrement Voetius, lors qu'il écrivoit Disp. P. III. pag. 578. *Verba, actiones & res illas aliquid posse docet experientia: que l'experience nous enseigne, que ces Paroles, ces actions, & ces choses ont quelque pouvoir.* C'est ce qu'il pose fermement, lors que sur ce principe, il propose cette question, *de quelle cause procede la vertu de ces moyens, sinon toujours, du moins quelquefois.* Quelle reponse donne-t-il là dessus? *Procedit hoc ex arbitrio Diaboli, non ex constanti aliqua mediorum illorum aptitudine. Cela procede de la volonté du Diable, & non d'aucune constante disposition naturelle de ces moyens.* Plusieurs autres diront aussi la méme chose. De sorte que c'est l'opinion du commun peuple, que

que la vertu reside dans ces moyens ; mais le sentiment des hommes savans, & qui ont de l'esprit, est, que toute la force procede du Diable : Ainsi les uns & les autres *croient* également cette *benediction*, & qu'elle est éficace, soit par sa propre vertu ; soit par celle du Diable. D'où il s'ensuit donc, que plusieurs personnes qui aministrent la Cene, & qui y lisent les paroles du Formulaire, suivant les mêmes paroles expresses de ce Formulaire, sont indignes de la Cene.

§. 8. Cela est si clair de soi-même, qu'il a été reproché aux Ministres, par plusieurs membres de nôtre Eglise de cette ville, qui ne peuvent pas comprendre comment l'on interdit la Table du Seigneur à l'Auteur d'un livre, où il est prouvé qu'il ne faut pas ajouter foi à cette benediction, tandis que ceux qui croient cette même benediction servent à cette Table ; & les membres dont je parle, ne sauroient s'empecher d'en avoir de l'indignation ; j'en ai connu divers qui ont fait cette plainte, mais pas un qui ait reçu à cet égard satisfaction de son Pasteur. Et à dire la verité ils ne voient pas combien cette opinion est absurde, & même (car pourquoi ne dirois je pas ouvertement ma pensée) combien elle est abominable ? Il fut dit à Christ, *dit seulement la parole, & mon serviteur sera gueri*. Matt. 8: 8. La pensée de celui qui parloit n'étoit pas, que la vertu

vertu qui operoit la guerison, consistât dans cette parole: mais dans la volonté, & dans la puissance du Seigneur Jesus. Cela paroit sufisamment par la raison que le Centenier allegue en suite, prise de l'autorité qu'il avoit lui même sur ses serviteurs, & sur ses Soldats, prets à faire toutes choses selon sa volonté. Et c'est ce que nôtre Seigneur apelle *foi*; le lepreux ayant aussi raporté l'operation à sa volonté, lors qu'il lui dit, *Seigneur, si tu veux, tu peux me nettoier*. V. 2, 3. La vertu ne consistoit pas aussi, suivant le sentiment de cet homme dans les paroles, mais seulement dans le plaisir & le vouloir du Seigneur, qui là dessus *étendit sa main, & le toucha en disant, je le veux sois gueri*. C'étoit là la benediction à laquelle le lepreux ajoutoit foi, dont la vertu ne residoit pas dans l'action de toucher, ni dans la prononciation des paroles, mais dans la volonté même, & dans la puissance par laquelle l'homme fut nettoié. Mais n'est ce pas une chose malseante au dernier point, cela n'est il pas même extremement abominable, de parler de Belial de la même maniere que de Christ? Et n'en parle-t-on pas tout de même: J'apelle le plus grand Docteur pour en voir la piece, afin qu'il me dise quelle est donc cette diference.

§. 9. Car à l'egard de ce qu'on se recrie là dessus que le Diable ne sauroit executer

la

la moindre chose, qu'entant que Dieu le lui permet, il y a déja long tems que j'y ai repondu dans mon II. livre au XXXIV. Chapitre §. 18-22. & montré entre autre chose, que Christ lui même n'a employé la puissance Divine qu'entant que le Pere le lui a permis XXXV. §. 10. Et si l'on dit de plus pour excuse que ni le Diable, ni les Sorciers n'agissent pas, comme les Prophetes & les Apotres, en vûë de glorifier Dieu: mais au contraire pour detourner les hommes de Dieu: j'ai fait voir dans ma Quadruple Reponse. pag. 11. 8-14. Que cela rend la chose encore pire, puis qu'on ne peut pas juger qu'il est convenable à Dieu, de prêter sa propre puissance Divine au Diable, ou à son peuple, pour par la prononciation d'un mot; ou par le simple attouchement, executer quelque chose, qui ne peut pas se faire par les forces de la Nature. La chose est telle qu'à l'instant une maladie incurable; & la Sorcellerie sont chassée par la simple prononciation d'un mot ou deux, ou par quelque attouchement & action; *ex arbitrio Diaboli*, suivant la volonté du Diable: (car c'est ainsi que parle Voetius, le Pere de la plupart de nos Docteurs.)

§. 10. Or ceux qui croient que les Magiciens & les sorciers peuvent par la puissance du Diable lier & vendre le vent; de sorte que les hommes recoivent pour benediction un beau tems, & un bon vent,

ex-

ex arbitrio Diaboli, selon qu'il plait au Diable, (car assurément il doit aussi dependre de la volonté des marchans de vent, de vous le donner au prix que vous ofrés) ne *croient* ils donc pas *cette benediction*? Or il est certain que ce que je viens de dire est crû par une grande partie de nos Docteurs; que de plus cela a été enseigné publiquement dans l'Eglise, apres l'édition de mes deux premiers livres, afin de me contredire sur ce point; & que les Lappons & les Finlandois, ou du moins les matelots qui les ont conduits, ont été apellés à temoins; contre les Prophetes, & les Apotres, qui enseignent unanimement que les vents & la Mer n'obeissent qu'au Dieu souverain. De telles gens donc administrent la Cene; & empechent d'aprocher de la Table du Seigneur, ceux qui soutiennent sa Gloire; Gloire au sujet de laquelle il a juré, qu'il ne la donnera point à un autre.

CHAPITRE XXI.

Cette opinion aporte aussi, un prejudice considerable à l'exercice de la Pieté.

§. 1. Nous allons un peu voir si ces gens, qui ajoutent foi à cette benediction, sur ce fondement, que de tel

telles operations se font par la puissance du Diable, peuvent étre privés de la Table du Seigneur, par ceux qui croyent aussi cette même benediction, de la maniere, que nous l'avons fait voir jusques ici. Car c'est presentement le chemin de s'avancer de la verité dans la refutation des erreurs vers la Pieté, en combatant l'hipocrisie & la superstition. J'ai tenu le même ordre dans mon II. livre; & j'y ai employé les deux derniers chapitres. Celui ci doit principalement traiter du second point; puis que dans le precedent j'ai prouvé le premier; à la reserve de ce qui a déja été agité ci dessus, sur tout dans le XII. & XIX. chapitre, à l'egard de la pureté de la doctrine de la Parole de Dieu, comprise dans les Formulaires, & les fondemens de l'Alliance du salut. Je ferai donc voir dans ce chapitre que la doctrine que je combats, n'aporte pas seulement un prejudice considerable à la vie bonne & sainte; mais qu'elle est aussi la cause de plusieurs injustices, & mechantés: & qu'au contraire, on a prouvé, apres un examen convenable, que celle que je soutiens n'est pas d'un petit secours pour s'avancer dans la pieté: Je n'aurai pas besoin de m'étendre beaucoup sur ces deux points; puis qu'il n'y a qu'à proposer simplement les choses.

§. 2. Pour parler suivant cela, en premier lieu de l'opinion depravée que je réfute; le Lecteur doit remarquer avec

moi, si ce n'est pas au grand prejudice de la Parole, de la Verité & de la Grace du Tres-haut, quon donne place à de telles pensées. Car au lieu de disposer purement les livres & les predications selon l'Ecriture : le Peuple y est chargé de plusieurs fables impertinentes, tirées avant ce jour des écrits Payens, à l'égard de tels & tels Oracles, & prodiges, que les Idolatres ont redigés par écrit & mis au jour suivant leur maniere ; à l'égard des Oracles d'Apollon, des Propheties des Sibilles, des enchantemens de Circé, & d'autres choses semblables. Il ne nous est par même convenable *d'imiter les fables ingenieusement inventées ;* puis que *nous avons la parole des Prophetes,* avec ceux, *qui ont été les* Apotres du Seigneur & Sauveur. 2. Pier. 1: 16, 19. & 3: 2. On remplit le monde de livres, qui ne contiennent que des *fables ridicules* dont les plus nouveaux sont ceux d'Erasme François, & de Nicolas Stremigius en Alleman, & de Simon de Vries dans notre Langue Flamande ; qui ont menti si abominablement, que les Payens les plus discrets de l'Antiquité & d'aujourdhui seroient contraints d'en rougir. Il paroit que ces fables sont extremement préjudiciables à la pieté, par l'oposition que l'Apotre nous en fait, lors qu'il dit ; *rejettés donc les fables ridicules & impertinentes, & exercés vous à la pieté.* 1. Tim. 4: 7. Les hommes n'y sont pas seulement re-

retenus, & empechés de considerer les Ecritures des Prophetes, & des Apotres: mais ils sont encore prévenus, par des pensées & des opinions, contraires aux Oracles de Dieu. De là vient donc que l'Ecriture étant souvent lûë avec prevention, elle n'est pas bien entendue, & qu'on en abuse, pour en former ces monstres d'opinions: Comme on le peut voir ci dessus, au chap. XIII. §. 15. dans ce que j'en ai raporté de Perkins, qui s'est instruit dans des livres, pleins de telles fables, & qui ajoute foi à de semblables abominations, qui même a taché de prouver par l'Ecriture cette Chimere du Pacte des sorciers avec le Diable

§. 3. Les Ouvrages de Dieu sont du moins aussi mal traités que sa Parole. On les aperçoit sans y faire reflexion, lors qu'on considere la multitude de ceux qu'on attribue au Diable. On ne rend point d'actions de graces à Dieu, de ce que nous avons eu un beau tems, & un veut favorable dans le voyage, lors qu'on pense que le peuple soumis à l'Empire du Diable vend aussi les Vents. Un Payen peut dire avec plus d'assûrance, lors qu'il a d'heureux succés, *fortunatum cui militat Æther*, *heureux celui à qui le Ciel est favorable*: mais un tel Chretien doit apprehender, *Acheronta moveri*, que l'Enfer ne soit agité, & que le bon vent & la promtitude qui l'accompagnent dans son vo-

voyage ne lui vienne de quelque Diable. Je demande à ceux qui parlent & qui prechent de la sorte; si nous mettions ensemble à la voile de quelque port du Nord pour retourner chés nous, qu'il y eut sur nôtre bord des Lappons, & des Finlandois, & que par un bon vent nous achevassions nôtre voyage en peu de tems, & avec facilité, quelle raison y auroit il pour cela, *de celebrer envers le Seigneur sa benignité?* Pseau. 107. 31. Car il pourroit tomber dans la pensée de quelqu'un, qu'un de ces Lappons ou Finlandois, a défait secretement, comme étant du métier, seulement un neud, & qu'ainsi le vent n'est causé que par le Diable. Ces gens, qui sont donc du métier, comme on le dit, ne seront pas si imprudens, que de ne se pas precautionner dans le voyage; & même du plus necessaire, c'est à dire du bon vent. On donnera de cela dans le IV. livre, chap. XIV. §. 3-6. un exemple manifeste.

§. 4. Vous qui ajoutés foi, comme je viens de le dire, à cette benediction, dans le sens que nous avons prouvé avec la derniere évidence: dequoi remerciés vous Dieu, si la maladie, qui vient d'enchantement se guerit, par la benediction de l'enchanteur, non par la vertu des mots qu'il prononce, mais *ex arbitrio Diaboli, suivant le plaisir du Diable,* comme nous venons de l'entendre dire à Voetius? Diront ils

ils aussi, *Dieu envoya sa parole, & il les guerit ? Celebreront ils aussi envers le Seigneur sa benignité*, pour ce bien fait ? Pseau. 107. 20, 21. Le Diable a, comme ils le croient, ou les méchans hommes par là puissance du Diable ont en premier lieu ensorcelé la personne, & en suite ils l'ont rendue saine par cette benediction. Ne pourroit on pas dire ici, ce que quelqu'un dit autrefois au sujet de l'inscription, qui avoit été faite sur le Pape Adrien VI. *Ultrajectum plantavit, Lovanium rigavit, Cæsar dedit incrementum.* C'est à dire, *Utrecht m'a planté*; (là il prit naissance) *Louvain m'a arrosé*, (là il fit ses études) *l'Empereur a donné l'accroissement*; celui ci l'avoit avancé. Car cet autre ajouta. *Ergo hic Deus nihil fecit*; *Dieu n'a donc rien fait ici.* Ou ce que je dis moi même, lors que j'aperçus à Paris il y a dix ans, au plus haut de l'arcade d'une porte du coté de la Seine; cette inscription en lettre d'or, LUDOVICI MAGNI PROVIDENTIÆ, *à la providente de Louis le grand*: je dis donc avec émotion à ceux qui voyageoient avec moi, *Allons nous en d'ici, cette ville n'est plus sous la providence de Dieu.* Comment celui, qui peut s'imaginer, que c'est le Diable, qui a rétabli les forces & la santé d'une personne, reconnoitra-t-il la providence, la bonté, & la grace de Dieu ?

§. 5. Ne vous imaginés pas, Lecteur, que je ne parle qu'à l'égard des personnes,

qui se croient ensorcelées, & retablies par cette benediction magique : Mon discours touche tous ceux qui croient que le Diable peut faire une semblable chose : Car donnés moi un peu conseil ; si comme Ministre je vais visiter un malade, qui par ce même moyen aura été retabli en santé ; que lui dirai-je ? Apres avoir souvent prié Dieu qu'il lui renvoyât la santé ; (au cas que ce fut pour son salut) n'est il pas convenable, que je l'exhorte alors à rendre graces à Dieu ? Mais remercira-t-il aussi Dieu de l'operation que le Diable a faite ? Ahazia fera-t-il de même à Dieu des remercimens, si lors qu'il ne met pas sa confiance en Dieu, il s'adresse à Beelzebub pour recouvrer sa santé, & qu'il l'obtienne ? Voyés le 2. livre des Rois chap. 1. Un voleur remerciera-t-il aussi Dieu, de ce qu'il a fait son vol aves succés ? Ne dois-je pas reprendre severement cet homme, par des reprimandes, si je suis comme lui dans ce sentiment, que la benediction des sorciers lui a rendu la santé par le secours du Diable, & lui dire, *N'y a-t-il point de Dieu en Israël*, que vous alliés chercher le secours du Diable ? Je serai obligé de lui dire *repentés vous de cette méchanceté que vous avés commise, & priés Dieu, qui peut être vous pardonnera cette pensée de vôtre cœur.* Act. 8: 22. Je pretens dire la même chose à toutes les personnes, qui sont de cette opinion, qui dérobent au Tres-haut son hon-

honneur, qui detournent l'homme de son devoir, & qui l'empechent de parler comme le bon Job: L'ETERNEL *l'a donné*, L'ETERNEL *l'a oté*; *le nom du* ETERNEL *soit beni*. Car il faut bien qu'il pense, quoi qu'il ait horreur de le dire, SATAN *l'a donné*, SATAN *l'avoit oté*. Or Satan recevra-t-il des louanges pour cela, j'entens de l'homme; lui qui deja depuis long tems est maudit de Dieu? Mais quelle raison aussi a l'homme de maudire ici le Diable, puisque cette fois, il en a été ainsi beni.

§. 6. Je ne vois pour ces gens aucun moyen, de se tirer ici d'afaire: à moins qu'ils ne cherchent pour detour la Providence de Dieu; & qu'ils n'alleguent que le Diable ne fait rien, que Dieu ne le lui permette. Mais outre ce qui a déja été dit plusieurs fois là dessus, la Providence de Dieu nous vient à propos, quand c'est pour exercer nôtre foi, nôtre esperance, & nôtre patience; mais non pas dans ce que nous faisons. Pour cela nous avons la Loi, le modele, & les regles pour bien vivre. S'il me survient quelque infortune, ou quelque adversité, je le soufre par la foi que j'ai, que cela vient de Dieu. Si je suis dans le doute, dans l'inquietude, & entre l'esperance & la crainte sur le succés de mes afaires: j'addresse mes prieres à Dieu, & je remets sur lui tous mes soins, avec assurance qu'il m'assistera.

Pseau. 37: 5. Mais si je veux remercier Dieu de ce qu'il donne à mes afaires le succés que je souhaite, il faut que je le recoive aussi comme un fruit de ma priere. *Je l'ai invoqué de ma bouche ; & il a eté exalté par ma langue. Si j'eusse pensé quelque malice en mon cœur*, L'ETERNEL *ne m'auroit point écouté. Mais certainement* L'ETERNEL *m'a écouté, & a été attentif à la voix de ma priere. Beni soit Dieu, qui n'a point rejetté mon oraison, ni sa benignité arriere de moi.* Pseau. 66. 17-21. Comment celui, qui est dans la pensée, que la derniere des injustices lui a causé cette guerison, peut il tenir ces discours enchainés les uns avec les autres? & comment est ce qu'une telle personne dira, que Dieu à aussi écouté sa priere à cet égard, elle qui a prié le Diable, si ce n'est pas ouvertement, c'est toujours tacitement, en pratiquant tous ces moyens Diaboliques. Il est donc constant que celui qui a cette opinion de la puissance du Diable, & de celle des Enchantemens ne peut pas rendre à Dieu, dans le cas le plus dangereux, l'honneur qui lui apartient.

§ 7. Cela concerne aussi les occupations de l'Esprit dans les arts & dans les sciences, & principalement la Theologie, & la connoissance des Langues ; puis que toutes ces choses, comme le disent des gens qualifiés, peuvent venir du Diable. Nous avons entendu parler de la sorte Voetius. XIX.

§. 6. Et comment eſt ce que l'homme ſait, s'il remercira Dieu, ou bien le Diable, au cas qu'il ait fait du progrés dans les ſciences. Il croit peut étre qu'il poſſede la verité, par l'illumation de l'Eſprit de Dieu, & dans cette penſée, il en rend auſſi graces à Dieu; tandis que peut étre le Diable fait agir ſur lui ſon éficace d'erreur. Car je ne puis pas m'imaginer, & je ne vois pas auſſi, que d'autres ſoient de cette opinion, que les principaux de ceux qu'on nomment heretiques, euſſent eux mêmes cette penſée, qu'ils fuſſent inſtruits dans leur doctrine par le Diable. Car même ceux, ſur leſquels agit une ſi grande éficace d'erreur, qu'ils opriment & perſecutent la verité, ſont dans ce ſentiment, que l'erreur eſt efectivement la verité, & qu'au contraire la verité n'eſt autre choſe que l'erreur; croyant de plus rendre un ſervice à Dieu, lors qu'ils s'opoſent ainſi à cette même verité. Comme donc c'eſt prejudicier à la gloire de Dieu, que de ne le pas remercier, pour ce qu'on croit avoir été operé par le Diable; de même c'eſt prophaner ſon nom; de lui attribuer, comme une choſe qui vient de lui, ce qui peut étre, par ſon jugement ſecret a été operé par le Diable. Il faut ajouter à ceci, ce que j'ai raporté ci deſſus au chap. X V I. §. 4. à l'égard de la Loi, Deut. 13: 1, 2. apres l'avoir tiré de Voetius.

§. 8. De plus, si vous croyés que quelqu'un par la revelation du Diable soit venu à savoir efectivement quelque chose, ou ait trouvé ce qui étoit perdu, ou qu'il ait decouvert ce qu'on avoit derobé : doit il aussi remercier la Providence, pour avoir empéché, ou reparé sa perte ? Donnera-t il gloire au Tout puissant, de ce que le prisonnier rebelle, & maudit du Tout-puissant l'a aidé à recouvrer le bien qu'il avoit perdu ? Quel plaisir peut il penser que Dieu prendra à un tel sacrifice de la louange qu'il lui donne, laquelle a pour cause un bienfait que le Diable à sa demande lui a accordé ? si vous dites, que quoi qu'une telle personne qui a demandé conseil, ou du secours au Diable, ne puisse pas remercier Dieu lui même : cela neanmoins tend à la gloire de Dieu, qu'il ait par sa dispensation secrete, & toujours éficace, établi le Diable, pour faire une telle chose. Cette doctrine se tire-t-elle de la ? Si Ahazia eut reçû du secours de Beelzebub ; quelqu'un eut il conclu alors de là, que cela étoit arrivé par la dispensation, & par la puissance du Dieu d'Israël ? Assûrement Dieu n'expliquoit pas ainsi cette action : mais il fit connoitre, qu'elle temoignoit, qu'il faloit qu'il n'y eut *point de Dieu, en Israël*, qui pût donner du secours à Ahazia. 2 Rois 1: 2.

§. 9. De même ici ; si les hommes détournent leurs cœurs de Dieu, par la pensée

sée qu'ils ont du Diable, ils en sont encore bien plus alienés, par les remords de leur conscience, retenus par la frayeur de retourner à Dieu par une veritable repentance, comme étant trop éloignés de lui, & entrés à ce qu'ils s'imaginent, en Alliance avec Satan, & persuadés en suite des instructions ci dessus mentionnées. Savoir que c'est entrer tacitement, & indirectement en Alliance avec le Diable, que de converser avec les gens, qu'on sait assurement avoir fait un Pacte avec cet Esprit malin. Mais qu'ils fassent reflection que cette Idole n'est rien dans le monde, & que tout cet ouvrage du Diable n'est autre chose qu'un simple nom : ils devroient plutôt penser, que le peché sera pardonné, & abandonner ces moyens de la superstition, pour se preparer par une veritable foi, à se presenter au trone de la misericorde de Dieu. Mais j'ai déja fait voir dans le dernier chapitre de mon II. livre, de quelle maniere cette erreur porte les hommes au desespoir.

§. 10. Que ne soufre pas la foi Chrêtienne de l'homme, lors qu'on l'a épouvanté par tant de divers spectres, comme s'ils provenoient du Diable? Il voit une aparition de quelque mort, il voit le mort aparoitre, dans la propre forme, sous laquelle il l'a connu vivant. Du moins on le croit ainsi. Si l'homme étoit bien assuré, de la vision, il ne seroit pas dans une

si facheuse inquitude ; ni dans un si grand épouvantement, s'il pensoit qu'un bon Ange s'aparoit à lui, quoi que les Saints, ne vissent jamais cet Esprit celeste sans crainte & sans frayeur : au lieu qu'aujourd'hui il croit que cette vision est du Diable ; étant la premiere chose, qui se presente à son imagination. Car outre que cela, autant qu'on le lit dans la Bible, n'est jamais arrivé aux Saints ; ils étoient, lors que c'étoit un Ange, aussi tôt consolés, & remis. Mais à l'égard du Diable, c'est une chose, qu'on n'aprend ni qu'on n'atend pas. Quels étranges troubles cela ne doit il pas exciter dans le cœur de l'homme, lors qu'il voit sa destinée comme entre les mains du Diable ? De quelles frayeurs, & de quels épouvantements ne soufre-t-il pas les atteintes, lors que ce qu'il croit avoir aperçu, aproche de lui ? Comment peut il se recommander à Dieu, qui ne lui repond, (pour parler ainsi) ni par *Urim*, ni par *Tummim* ; afin de lui montrer ici le chemin. Et ce donc un miracle qu'il tombe facilement à Endor. En ce cas chaque Catholique Romain a plus d'avantage qu'un Protestant, puis que celui là peut penser, (& il le pense aussi le plus souvent) que ce sont les ames des morts, qui aparoissent du Purgatoire, & à qui on peut rendre le repos, en donnant de l'argent, pour faire dire des messes : cela vaut donc encore mieux, que de faire venir le Diable

ble pour tourmenter les hommes; aussi est ce pour cela que les Prêtres papistes le reservent pour le tems de la necessité, & qu'ils s'accommodent de l'aparition des ames, pour avoir de l'argent contant.

§. 11. Mais neanmoins que ne soufre pas la charité Chrêtienne par cette opinion qu'on a, qu'un homme est possedé, ou ensorcelé, ou qu'il interroge le Diable par le moyen des Devins? On tient cet Esprit malin pour un Menteur, & l'on le croit pourtant dans le mal qu'il dit de ceux qui sont hommes comme nous. Ce sont ordinairement des amis, ou des voisins, qui ont derobé ce qu'on a perdu, ou qui ont ensorcelé cet homme, comme ces gens le disent. Si ceux qui les viennent consulter, ne croioient pas que le Diable, leur decouvre ces choses, & qu'il ne les ignore nullement, ils n'iroient pas si facilement trouver ces Devins, ni ils ne s'atacheroient pas si fortement à ce qu'on leur dit comme un Oracle du Diable, pour la verité. Cela produit donc d'abord de mauvais soupçons, & en suite un changement de visage & de conduite, à l'égard de ces amis, & de ces voisins, puis qu'ils pensent que suivant cette preuve ce sont eux qui ont fait le mal. Les Amis innocens, & neanmoins soupçonnés, ou le plus souvent les amies, remarquant que le visage des autres *n'est point comme hier, ou avant hier*, de même que Jacob le remarqua en

Laban: Gen. 31: 2. le feu de la dissention s'allume enfin avec une flamme d'autant plus ardante, que c'est une chose plus abominable de passer pour être dans l'alliance du Diable, que si le mal n'étoit pratiqué, (comme il ne l'est éfectivement) que par des moyens humains. On ne tomberoit pas aussi si facilement dans les soupçons de l'enchantement, si l'on ne croyoit que le Diable a la puissance de faire, tout ce que nous ne pouvons pas comprendre, de quelque maniere que cela arrive.

§. 12. Quand je considere de plus, quelle grande tâche est repanduë par là sur le nom Chrêtien; que les familles honorables, taxées comme étant souillées par la Magie, en sont deshonorées; que de là naissent aussi une infinité, d'éloignemens, de disputes, de plaintes, d'accusations sanglantes, & de ravages: ce qui n'arriveroit pas si facilement, si l'on consideroit que la Magie, comme c'est la verité, apartient à l'Idolatrie, & qu'elle ne renferme ni commerce ni pacte avec le Diable; quand je considere, dis-je, toutes ces choses, il faut que je dise, que cela m'aflige au dernier point, & que souvent j'en suis troublé, lors que j'y pense serieusement & avec aplication. Car considerés un peu comment par ce moyen non seulement telle, ou telle famille, mais même tout le corps de l'Eglise Chrêtienne est troublé: qu'il renferme des gens, qui vont à la Table du Seigneur, qui

quoi

quoi qu'ils ne soient pas publiquement convaincus, ont neanmoins le bruit, d'avoir un commerce particulier avec le Diable. La conduite d'un Moine, avec qui je voyagai il y a 16. ans; dans le chariot de poste depuis Malines jusques à Louvain, me parut d'une grande imprudence, ou pour parler plus à son avantage, d'une grande ouverture de cœur; lors qu'en racontant en nôtre presence à un Prêtre de Bruxelles plusieurs choses de son voyage dans le pais de Cologne & de Julliers, il fit mention de plusieurs Cloitres, tant d'hommes que de femmes, qu'on avoit trouvés souillés de Magie: ce que le Prêtre ne voulant pas entierement croire, aprés m'avoir regardé fixement, se doutant bien que je n'étois pas de leurs gens: cela fut encore plus fortement confirmé par le Moine. La belle louange pour nous, qu'il se trouve des personnes parmi nous, qui exercent des enchantemens, qui n'ont jamais été connus aux Payens.

§. 13. Voyés le mal qui nous vient de cette erreur, sans que nous en tirions aucun bien. Car si nous croyons que ce soit un bien d'entretenir le Peuple de fables, ou de l'épouvanter par des Spectres; afin de lui aprendre d'autant plus à craindre Dieu: c'est une chose miserable dans le Christianisme, qu'il faille qu'un peuple soit amené à Dieu par une crainte servile, qui de sa nature fait qu'on fuit Dieu, ou qu'on

le sert sans amour. Mais c'est dequoi j'ai déja aussi parlé sur la fin du II. livre. Si c'est cette crainte avec laquelle nous devons servir Dieu ; Christ ne nous a-t-il pas rendu un pauvre service de nous en avoir delivrés ? Ceux qui m'accusent, de vouloir en bannissant le Diable du monde, en chasser aussi la crainte de Dieu, sont ils bien dignes d'être écoutés ? Et n'est ce pas blasphemer de dire, que c'est un Atheisme, ou une negation de l'existence de Dieu, lors que quelqu'un ne reconnoit pas cette puissance du Diable ? Mais considerés un peu la passion & l'animosité de ces gens, qui dans divers lieux, dans la chaire, & dans des écrits imprimés contre les deux parties de cet ouvrage, ont publié, que ce que j'enseigne est un Atheisme: parce que je ne veux pas, que le Diable domine ici sur nous, ni que les Enchanteurs produisent des ouvrages aussi considerables, & même plus grands, que ceux que nous lisons que les Prophetes, ou les Apôtres, ou Christ même, aient j'amais fait. Le Diable est il donc Dieu ? Pourquoi se recrier si fort, lors que je dis que la commune opinion fait du Diable un Dieu, comme on le peut voir dans les *Quatre Rep.* pag. I 47. II. 5-18. Si, *point de Diable point de Dieu*, est d'une consequence inévitable ; & que ceux là sont Athées qui ne croient pas, qu'il y ait une Magie telle que celle qu'on dit qui subsiste ? Comment faisoit donc le bon Dieu,

Dieu, lors que le mechant Diable étoit encore dans le neant? Le Lecteur verra, s'il lui plait, quel abominable langage, j'ai observé là dessus dans mes *Reflections necessaires*, pag. 50, 51. de même que ce que j'en aurai occasion de dire encore plus d'une fois, dans le IV. livre. Voila les fruits de l'opinion commune que les hommes ont conçûe du Diable, & de la Magie.

§ 14. Mais le profit au contraire qu'on peut tirer de la lecture de mes écrits, se manifeste amplement depuis long tems. Je ne parle pas de l'abus, auquel non seulement mes écrits, mais aussi les meilleurs ouvrages des grans hommes sont sujets; & dont la tres sainte Parole de Dieu n'est pas exemte: mais de l'usage qu'en doit faire le Lecteur craignant Dieu, & pour lequel la doctrine que je soutiens est destinée d'elle même Quel prejudice cela aporte t-il à nôtre salut, que Dieu tienne le Diable enchainé dans les Enfers? En quel inconvenient est ce que je jette l'Eglise, si elle ne craint pas cet Esprit malin? s'il ne la tourmente pas? Lors qu'elle dit dans sa priere, *ton Regne vienne*, & *ne nous induit* pourtant *pas en tentation*: est il donc si necessaire d'y ajouter, ne nous prive pourtant pas du Diable, afin que nous ne manquions pas de tentation? *Delivre nous du malin*, ne peut on pas bien faire cette priere, encore que nous ne soyons

ſoyons pas tourmentés des ſorciers. Eſt ce un empechement à nôtre Alliance avec Dieu, que le Diable n'ait auſſi point de pacte avec les mechans? Ce dernier point combat bien plutot, d'autânt plus puiſſâmment le premier, qu'il oblige le Chretien à un veritable exercice de ſa foi; par ce que n'ayant plus à faire à un Ennemi, qui n'eſt plus qu'un tableau devant les yeux, dont l'original eſt aſſés éloigné de nous, pour ne nous pouvoir plus faire de mal; il aporte plus de zele à tenir en bride la Chair corrompue, & à fuir la corruption, introduite dans le monde par la concupiſcence. Auſſi eſt ce mon intention qu'on ne nous parle jamais plus ſi expreſſement de cette abomination inconcevable; mais que ceux qu'on nomme Enchanteurs, & ſujets du Diable ſoient reconnus, pour chers enfans de Dieu, & participans de ſon Alliance avec nous, qu'ils ſoient ſuportés avec charité, & avancés avec nous, autant qu'il eſt poſſible, à la Pieté. Voila où tendent mes écrits, c'eſt là l'uſage, & le veritable fruit de mon opinion dans toute ſon étenduë.

CHA-

CHAPITRE XXII.

De là on peut enfin facilement recueillir, quelles sont proprement les idées, qu'on doit avoir de toutes les actions representées ci dessus, & comprises sous le nom de Magie.

§. 1. JE pensé avoir assés decouvert, depoüillé, & entierement reduit à neant, toute cette Magie, avec tout ce qui en depend, telle qu'on la croit communement: ayant fait voir, que dans l'Ecriture on ne trouve rien de semblable, & qu'elle ne peut subsister avec les fondemens de la foi, ou les regles du Christianisme. Par consequent que tout cet ouvrage, si profondement enraciné, & si amplement étendu, n'est rien qu'une fiction generalement reçûe; dont un Chretien doit rougir. Presentement je declarerai de même de quelle maniere moi même je conçois toutes ces choses; c'est à dire, outre ce que j'en ait dit dans le II. livre à l'egard de la science, du pouvoir, & des operations qu'on attribue faussement au Diable; de meme qu'au sujet, des illusions Diaboliques, & de ce qu'on nomme étre possedé; autant que cela concerne maintenant ici les actions

de

de ces gens, qui suivant l'opinion commune, conversent avec le Diable. Comme apres avoir examiné l'Ecriture, & fait voir qu'à l'egard de toutes ces choses, on n'y trouve rien de ce qu'on nomme magie, il est à propos que je dise quelle est mon intention là dedans, & de quelle maniere je pense qu'on s'y doit comporter, sur tout apres avoir franchement déclaré, que ces choses, au cas qu'on les envisage sous l'idée que nous en donne l'opinion commune, aportent un grand empechement à la Pieté, & cet empechement devient un obstacle bien plus insurmontable, lors qu'on veut encore soutenir & avancer cette opinion. Je dirai donc dans ce chapitre quel est mon sentiment, & dans le dernier je le ferai convenir à l'exercice de la Pieté.

§. 2 J'établis donc premierement comme une chose connûë de tout le monde, de même que je le fais aussi dans le IX. chapitre de mon *Examen des Cometes*, qu'il y a diverses choses qu'on peut predire, non par une necessité indispensable, comme la lumiere apres le lever du soleil, & les tenébres apres le coucher de cet astre, mais parce qu'elles peuvent arriver d'une maniere ou d'autre; étant nommées pour cet efet contingentes, ou casuelles. J'estime qu'il y en a de deux sortes; les unes qui sont l'objet commun de tous les hommes, qui se veulent donner la peine de les ob-

observer, & les autres, qui ne peuvent étre que le sujet de la meditation de quelques personnes particulieres. Les premieres consistent à prevoir, quel tems il fera, & quel vent on aura, en tirant ses conjectures, tant de la constitution presente de l'Air; (comme la rougeur au soir, & au matin. Matt. 16: 23.) Que du bruit des betes, du vol des oiseaux d'une telle nature, ou de leur cri, ou plus reiteré, ou autre qu'il n'avoit accoutumé d'étre. Car c'est là l'Almanac des Paisans, & des Mariniers, plus sûr que toutes les conjectures qu'on tire des astres, & éprouvé par une experience generale & durable. A l'egard de ce qui concerne l'Air, dont on decouvre aussi par une exacte observation de semblables signes (quoi qu'en plus petit nombre) dans les eaux, & dans la terre, c'est une chose qui a son principe dans une suite naturelle d'efets, provenant de leurs causes & reconnus pour tels par l'experience Car quoi que les Paisans, ou les Mariniers ne soient pas Philosophes, pour bien comprendre, l'enchainement, & l'union naturelle, qui se trouve entre une chose comme la cause, & une autre comme l'efet produit par cette même cause; il sufit pour eux, qu'ils ne manquent jamais ou fort rarement de prédire, que dans une telle eau (comme le porte le proverbe) on pechera de tels poissons. De quelque maniere que cela se fasse; ils ne

ne laiſſent pas de ſavoir, que ſi l'un arrive, l'autre arrivera auſſi.

§. 3. Il en eſt à l'egard des betes de la maniere que l'explique tres bien Ambroiſe Paré, dans le 25 chap. de ſon II. Livre. *La cauſe (dit il) pourquoi les hommes n'ont pas ſi bien le ſentiment du changement qui doit arriver au tems, c'eſt qu'ils ſont doüés de la prudence naturelle par laquelle ils peuvent diſcerner toutes choſes d'un jugement certain. Il ne ſuivent pas la mauvaiſe conſtitution de l'air & du tems, comme font les betes.* C'eſt à dire, que les betes s'accommodent en tout à l'inſtint qu'elles ont reçu de la nature, qui produit de même dans l'homme, puis que l'air agit auſſi ſur ſon corps, un changement d humeur, qui ſe fait ſentir; mais non pas ſi vivement que dans la bete. *Et c'eſt ce qui fait*, pourſuit il, *que les hommes peuvent avoir de la joie, par un tems vilain & deſagreable, & être melancoliques, lors qu'il fait un tems tres beau & tres charmant; le tout ſelon qu'ils ont l'eſprit diſpoſé & tourné, & ſelon que le demande la diſpoſition de leurs afaires. Mais les betes ſont portées à la joie ou à la triſteſſe, non par aucun jugement qu'elles aient (comme les hommes) mais ſeulement ſuivant la diſpoſition du tems, qui leur fait du bien ou du mal; qui les abat ou les fortifie; qui les ouvre, ou les reſſerre. De ſorte qu'elles ſuivent toujours la diſpoſition du tems & de l'air, & qu'elles donnent auſſi* (d'une maniere naturelle, ſans aucune intel-

ligence) *des marques de ce qu'elles sentent.* Tout le II. livre est digne d'etre lû, & relû sur cette matiere. Et comme le sentiment des betes est par une providence particuliere de Dieu plus vif dans cette partie que celui des hommes, afin qu'étant privées de l'entendement qui est le partage de l'homme, elles s'arment par un autre mouvement de la nature, contre les incommodités: c'est ce qui fait aussi qu'elles s'apercoivent plutot de ce changement que l'homme, tandis que la cause agit encore & qu'elle est aussi encore occupée à former le beau tems ou l'orage qui doit enfin arriver, & qui est prevû par l'homme avant qu'il soit bien proche. Ce pressentiment est neanmoins plus grand dans quelques uns que dans d'autres, de sorte que l'un l'a d'une maniere, & l'autre d'un autre, plus ou moins. Ceux qui sont tourmentés aux pieds de clouds ou durillons sentent plutôt le changement de l'air qu'un autre, meme lors que ce changement êt prés d'arriver; pouvant moi même temoigner par experience que cette sorte de *Podomantie*, c'est à dire *Divination qui se fait par le moyen du pie* (quoique je ne trouve pas ce nom chés les anciens) est beaucoup plus sûre que la *Chiromantie* ou *Consideration des lignes de la main*, qui de toute ancienneté, jusqu'à ce jour à eté mise en pratique par les diseurs de bonne avanture.

§. 4. L'homme donc qui considere plus qu'un

qu'un autre le cours, & le changement des eaux, & qui remarque aussi la situation inegale du globe de la terre; qui observe de même en suite avec une attention particuliere la course des poissons, mais plus au dehors que dans le dedans des eaux, le vol & le chant d'un tel ou tel oiseau; ce qui est l'occupation d'un Philosophe; peut predire admirablement plusieurs choses, que les personnes du commun ne conçoivent pas, & qui ne peuvent s'imaginer, comment cet homme en a la connoissance. Sur tout si par une grande experience, il fait une si exacte recherche des causes de toutes ces mutations, qu'ils ne manque jamais dans ses conjectures. C'est ce qui le rend aussi capable de faire lui méme des choses prodigieuses, attendu que remarquant par plusieurs experiences, de quelle maniere la nature agit;il aprend à l'imiter, & qu'observant de même, les petites parties de la matiere que la nature emploie; lors qu'il a trouvé que cela vient d'un tel principe, il produit aussi par le même moyen, les mêmes éfets. Le tout de la maniere que nous l'avons fait voir au IV. chap. Mais que cela ne touche aussi le Diable en aucune maniere, c'est ce qu'à mon avis j'ai bien prouvé dans mes *Quatre Reponses*, pag. II. 9. 14. Il en tirera vrai semblablement des conjectures pour predire les années fertiles, ou infertiles, la mortalité, & quelques choses semblables,
qui

qui regardent le public ; & non pas cet homme ou un autre, sur tel ou tel cas en particulier.

§ 5. Mais il y a encore une autre maniere de presage, ou, comme j'aimerois mieux dire, d'indice, qui se raporte à des personnes particulieres, & à leurs afaires : lors que quelqu'un par une vision extraordinaire, par l'ouie ou le sentiment de quelque chose, est averti auparavant de ce qui lui doit arriver, ou de ce qui arrive dans le même instant. C'est dequoi je conviens, & j'en dirai la raison, dans la quatriéme partie, ou la matiere qui doit y étre traitée nous en fournira plus d'une fois l'occasion. Ici je ne dis rien que pour expliquer la chose de la maniere que je la conçois. Par exemple : quelqu'un songe, que lui ou un des siens mourra ; ou bien qu'il voit sa propre figure, ou celle d'un autre devant lui, ou dans le cercueil ; ou qu'il entend qu'on frape dessus pour le fermer ; qu'il sent quelqu'un, qui le prend par la main, ou qui le frape sur l'épaule, & toutes les autres choses de cette nature. Toutefois dans le même degré que celles qui precedent, sans aller plus loin ; c'est à dire, dans les choses, qui nous concernent nous mêmes, & ceux qui nous apartiennent, & à l'égard de ce qui est naturel : non avec les personnes, qui n'ont nulle communication avec nous, ou sur des choses, qui ne sont en tout que contin-

tingentes & casuelles, & qui dependent du choix de la volonté des hommes. Si outre cela il arrive souvent quelque chose: ce n'est pas contre la Nature ni au dessus, ni hors de ses forces. Car avant qu'un tel songe arrive, l'homme a peut étre plus d'une fois pensé avec beaucoup d'afliction à sa mort, puisque le songe vient de beaucoup d'occupations. Eccl. 5. 2. & que l'affliction cause en partie le mal, ou que l'ayant augmenté, la mort sous la providence de Dieu s'ensuit naturellement. Mais il est plus dificile de comprendre, comment cela nous peut aussi arriver à l'égard des autres; car l'homme ne doit pas facilement dependre si fortement d'un autre. Cependant comme je remarque que les Naturalistes établissent deux sortes de causes, qui donnent naissance à la *Simpatie*, ou pente mutuelle, qui trouve manifestement lieu dans les hommes, dans les bêtes, dans les plantes, dans les arbres, & dans plusieurs autres corps, par laquelle ils s'unissent ensemble, ou s'éloignent les uns des autres naturellement & dans leurs operations; il ne trouve aussi point de raison de rejetter comme incroyables ces apparations en songe; mais on doit aussi en méme tems conclure de là, que la cause naturelle étant ainsi connuë, le Diable n'y a point de part.

§. 6. On explique de la maniere qui suit plus particulierement la Sympatie. On dit

dit donc en premier lieu que chaque corps, même celui qui eſt ſi petit, qu'à peine peut il étre aperçû, eſt composé d'une infinité de petites parties; & que ces petites parties ſont tiſſuës les unes avec les autres d'une maniere fort inégale. Que c'eſt pour cela que deux corps dont les plus petites parties, ou atomes ſont tiſſuës d'une maniere égale, ont auſſi de la liaiſon l'un avec l'autre. Car il ſont revetus d'un objet qui eſt le même, ou du moins de la même nature, & d'une maniere égale. C'eſt pourquoi ceux qui ſont d'une égale compoſition des parties, recevront l'un auſſi bien que l'autre, de telle ou telle maniere, pareil deſir, ou pareils alimens dans le manger & dans le boire. Et comme ce même tiſſu a lieu particulierement dans l'humide naturel du corps humain, on nomme cela *égalité d'Humeurs*, & ſuivant donc que ces particules conviennent & qu'elles ſont tiſſues & diſpoſées bien ou mal enſemble, cela s'apelle *bonne* ou *mauvaiſe Humeur* de l'homme. Mais ce n'eſt pas encore tout. Les particules entrelacées ainſi pour la compoſition d'un corps, ſont pourtant de petites parties volatiles, qui s'évaporent continuellement au dehors & au dedans; dont on peut voir, autant que l'œil peut decouvrir quelque choſe la preuve à la fumée, ou vapeur du ſang encore chaud. Car cette vapeur n'eſt autre choſe qu'une quantité de ces petites parties, mélées les

unes

unes avec les autres, avec un mouvement volatile & continuel. Ces particules s'exhalent d'un corps dans un autre. Or en toutes choses cela a lieu, que par tout le semblable cherche son semblable, & s'accouple avec son semblable. Lors que dans le commerce de la vie humaine cela n'arrive pas ainsi exterieurement; c'est parce que cet accouplement ne se fait pas par une necessité de nature, mais par deliberation: & neanmoins il y aura encore une cause secrete dans la simpatie de ces natures, qui qui ne paroit pas ainsi exterieurement.

§. 7. Il faut ajouter à ce que nous avons dit ci dessus la force de l'Imagination, dont l'experience nous aprend des choses étonnantes. Elle est (pour parler ainsi le plus ouvertement) comme hors de l'operation exterieure des sens, les esprits, c'est à dire ladite exhalaison, & evaporation des parties les plus subtiles montant du cœur au cerveau; ou elles exposent un semblable tableau, que celui du sens commun de l'homme, par le moyen des sens, mais autrement aporté de dehors. Suivant donc que le cerveau est tendre ou dur; qu'il est humide & sec; ou que la personne est vielle, ou jeune, que c'est un homme, ou une femme, que l'un ou l'autre se trouve malade, ou en santé, suivant tout cela, dis-je, quelque chose s'imprime, plus facilement ou plus dificilement dans le cerveau; les esprits ayant plus ou moins de

communication avec ceux d'un autre corps égal à celui ci, par le moyen de l'exhalaiſon, & de l'evaporation des plus petites parties, au dehors, & au dedans. Cela arrive le plus ordinairement, dans une maladie, & ſur tout dans la mortalité; c'eſt de là que vient la contagion de l'air & du ſang. Cela étant, les hommes peuvent donc auſſi, en cas de maladie, de mortalité, ou de quelque danger éminent, lors que le ſang & les eſprits ſont particulierement alterés, avoir un vif preſentiment, c'eſt à dire, la femme à l'égard de ſon mari, l'enfant à l'égard de ſa mere, & la mere à l'égard de ſon enfant; les freres & les ſœurs, à l'égard les uns des autres; & même un ami, & camarade à l'égard de ceux avec qui ils ont fait amitié & ſocieté: & quoi qu'ils ſoient même éloignés, ils ne laiſſent pas d'avoir ce preſentiment, puis que les particules volatiles, ſe diſperſent à pluſieurs lieuës de diſtance, & qu'elles tendent les unes les vers autres

§. 8. l'Experience prouve entierement ce que je dis. Les parties les plus ſubtiles, & leur attraction exterieure, & interieure d'un corps dans un autre, fait que l'aimant attire le fer; car ce qui attire reciproquement ſe touche. Cet attouchement fortifie ce tiſſu des particules les unes avec les autres, attendu que ce qui ne ſe touche pas reciproquement n'attire pas auſſi. Que

ces petites parties égales se dispersent bien loin, c'est ce que nous aprend la piste du chien; cette bete en la suivant, retrouvera, par le seul moyen de l'odorat, dans lequel consiste le mouvement de ces parties subtiles, le sentier de quelqu'un qui aura voyagé, jusqu'à 50. même jusques à 100. lieues de chemin, par eau, & par terre, dans un beau tems, & parmi l'orage. A l'egard de l'Imagination, c'est une chose manifeste, par l'experience de l'operation admirable, qu'elle fait durant la grossesse des femmes sur le fruit, & de la nourrisse sur l'enfant: sans parler presentement d'autres exemples, qui trouveront bien encore dans la suite leur place.

§. 9. J'établis donc presentement, que cette communication, & ce mouvement des parties volatiles des corps des personnes, qui ont de l'amour les unes pour les autres, ou qui sont d'une nature fort égale, soit de pres, soit de loin, produit une telle chose. Cette admirable participation fait une égale impression sur le cerveau, de la maniere que nous experimentons, (comme nous venons aussi de le dire) que le mauvais tems se fait pressentir dans les membres des hommes, & sur tout dans ceux des bêtes. Je dis, qu'il se fait une telle impression, lors qu'il y en a un malade, ou que la maladie se fomente dans les membres, ou qu'il meurt, ou qu'il est sur le point de mourir: c'est à cette per-

personne comme un songe, elle entend, elle voit, elle sent quelque chose, & cela la trouble aussi. Quand il lui est survenu d'une maniere extraordinaire, un tel sentiment ou songe, ou une telle vision en veillant, (c'est la même chose qu'imagination) qui ne lui étoit jamais arrivé de la meme maniere ou aprochant, ou qu'elle a accoutumé toutes les fois qu'elle a fait cette experience, de voir suivre quelque chose de semblable, elle le peut prendre pour un signe; non pas du Diable ou d'un esprit, mais comme étant tout à fait naturel. On peut aussi croire librement qu'à cause de la constitution inegale du cerveau, du sang & des esprits dans quelques hommes, l'un doit aussi étre plus sujet à ces sortes de rencontres que l'autre. Et c'est ce qui fait qu'on peut en quelque maniere dire avec raison, qu'un homme peut voir plus de fantomes qu'un autre.

§. 10. Voilà jusques ici les Predictions, ou Indices (comme j'ai crû les devoir nommer plus proprement) qui sont fondées sur des causes naturelles, & qui par consequent, ont la plus part du tems des suites. Mais à l'égard de ce qu'elles n'ont pas toujours également leur accomplissement, c'est ce qu'on peut bien penser, par la conformité, qu'elles ont avec les autres par lesquelles on predit le tems, & le vent, ou les saisons fertilles & infertiles.

Car comme quelque autre cause, qui dans le tems de la prediction n'étoit pas encore découverte, peut encore intervenir; on ne sauroit à cet égard rencontrer juste, pour établir fermement quelque chose. Neanmoins on peut bien, à mon avis, juger à l'egard des causes de la derniere espece, qu'elles ne manquent pas si facilement que celles de la premiere. Car cette operation est proche, ou presente; c'est à dire, que la chose que l'on indique, ou qu'on predit aussi par là, établit elle meme la cause, & la raison de la prediction. C'est à dire, comme il a été dit, que ce qui arrive au malade, ou au mourant, opere deja un tel sentiment dans les sens ou dans l'Imagination de l'autre, d'où il prend occasion de penser que cet accident est sur le point d'arriver, ou bien, qu'il est déja arrivé. Il y a aussi des rencontres particulieres, & dés operations plus certaines dans ce qui doit suivre, que celles qui sont si étendues, par l'espace du tems, & la distance du lieu, quelque autre chose pouvant facilement survenir entre deux, qui partage cette operation.

§. 11. Voici encore une espece de prediction, qui ne touche pas les choses phisiques, mais celles qui sont morales. Savoir la Paix ou la Guerre, l'agrandissement des Princes, & les changemens du gouvernement; de même que le succés de quelque entreprise, qu'on a faite, ou de quelque

societé qu'on veut établir, & autres choses semblables: ce qui depend de la volonté des hommes, quoi que toujours sous la conduite de Dieu, dont le vouloir à l'égard du succés ne nous est pas connû: Tout cela n'est point tiré de quelques causes naturelles, ou operations, qui agissent sur nos sens, mais on en aquiert la connoissance par plusieurs experiences de longue durée. De sorte qu'il faut chercher ces predictions chés des hommes anciens, bien experimentés, & dont la science a été par plusieurs fois éprouvée. Et c'est pour cette raison, que *l'Ancien* est aussi nommé avec le Devin & le Prophete: *Le Prophete & le Devin*, entre *le Juge & l'Ancien.* Isa. 3: 2. Mais qu'il faille autrement chercher quelque prediction, à l'égard de ces choses, outre une revelation particuliere de Dieu, c'est ce dont j'ai fait voir le contraire, dans le XXII. chapitre de mon *Examen des Cometes*: ayant conclu qu'il n'est pas possible ni même permis de tirer à l'egard des évenemens casuels, & indiferens, comme si c'étoit une chose qui vint de Dieu, ou qui fut d'une sûreté Divine, ou infaillible, aucune prediction de quelque chose que Dieu a établie dans la Nature.

§. 12. Ce sont neanmoins des choses, qui quoi que je les aye proposées de la maniere la plus simple, & avec autant de clarté qu'il m'a été possible de le faire en

abrégé ; surpassent neanmoins la connoissance des personnes du commun ; ou du moins elles ne sont pas comprises comme il faut par ces mêmes personnes. C'est ce qui a donné occasion aux Mages, aux Pretres, aux Medecins & aux Astrologues des anciens Payens, de se mettre en estime parmi le Peuple : lors que par le moyen des nuées, des eaux, des oiseaux, des poissons, & par diverses aparances, ils ont autant qu'il leur étoit possible d'étendre leurs conjectures, predit des choses admirables & surprenantes. Ils jugerent donc à propos, afin de monter au plus haut degré de l'estime, de ne pas rendre le commun peuple plus savant, & de ne lui pas decouvrir les raisons par les quelles ils parvenoient à la connoissance des choses qu'ils predisoient. Ainsi lors qu'ils voulurent vendre aux grans & aux petits l'incertitude de leurs conjectures pour quelque chose de Divin, & la leur faire en suite recevoir pour une chose certaine & assurée, ils parlerent à double sens, & proposerent comme un enigme leur pretendu langage des Dieu ; afin d'en pouvoir donner telle ou telle explication à l'egard du succés, de sorte qu'il parût toujours qu'ils demeuroient attachés à la verité. On s'est accoutumé deja dés les premiere siecles d'attribuer cet artifice au Diable, du moins en partie, comme étant celui qui parloit par les Pretres au nom de ces Dieux : Mais ce-

celui qui prend la peine de lire *Van Dale*, est obligé de confesser, que tout cela ne se faisoit que par la tromperie des Pretres; comme nous le voyons pratiquer aujourd'hui dans le Papisme; lors qu'on y fait aparoitre les saints, ou méme parler leurs images.

§. 13. Il me reste à parler de la Magie, qui consiste dans l'action de homme Magiciens, ceux qui naturellement font des ouvrages extraordinaires par vanité, & au prejudice du genre humain. Je pose qu'ils font eux mêmes quelque chose; & non le Diable; par leur propre pouvoir & entendement, & non par celui de cet Esprit malin. Et que ce qu'ils font soit extraordinaire; l'admiration generale des hommes sur ce qu'ils operent le témoigne. Je dis qu'ils le font naturellement; par ce qu'il n'y a aucune creature, qui puisse rien faire au dessus de la Nature, & encore moins contre ses ordres: même tout ce que les hommes, les Esprits, ou les betes font, doit étre operé aussi bien par la Nature, que dans la Nature. Lors que je dis qu'ils le font par vanité, je donne à entendre, que je ne les tiens pas pour de veritables Philosophes, qui ont un bon dessein, afin d'apporter du profit au genre humain, ce qui avec le grand motif de la Gloire de Dieu doit étre la fin des sciences & des arts. Mais simplement par vanité, ce n'est pas ce qu'il y a de plus

mauvais; la plus propre & la principale Magie est celle qui tend *au préjudice du genre humain.* Ces vûës diferentes qui sont toutes deux mauvaises, mais non pas également; font que la Magie est de deux sortes: l'une qui fait quelque chose, qui n'est veritable que dans l'apparance d'une autre chose, l'autre qui produit éfectivement quelque chose. L'Enchanteur qui pratique la premiere, le fait simplement par subtilité, & à force d'exercice; & il se nomme proprement, *Bateleur*: mais celui que veut retenir le nom de *Magicien*, est aussi nommé en particulier *Empoisonneur*; qui par la force d'un poison secret, endommage ou détruit les hommes, le bétail, le laitage, le blé, le vin, & les eaux; soit qu'il le fasse avec quelques circonstances de mots, ou de caracteres; soit que sans se servir de ces moyens, il l'execute dans le silence.

§. 14. Ceux de la premiere sorte, c'est à dire les Bateleurs, exercent leur art, sur un theatre, a la vûë du public; ce qui fait que leurs actions sont desaprouvées, comme inutiles & vaines, & même prejudiciables au commerce de la vie humaine. Car quoi que la chose en elle même soit naturelle; qu'elle ne soit pas défenduë, & que même, lors qu'elle est faite avec mesure & à propos, elle serve à donner de l'agilité, aux membres, & aux mouvemens du corps; pour faire voir par là ce

que

que peut l'art & l'exercice, comme aussi pour donner du relache & de la recreation aux sens, parmi tout le travail penible, que Dieu fait soufrir en cette vie aux hommes: neanmoins en faire son metier, passer tout son tems à celà, pour y gagner aussi sa vie, & dans un tel emploi detourner par la curiosité, les hommes dés occupations qui leur sont plus utiles: ce n'est autre chose que *mener une vie dereglée, ne faisans rien, mais vivans dans la curiosité* d'où il s'ensuit que ceux là doivent être estimés, *qui en travaillant mangent leur pain paisiblement* 2 Thess. 3: 11, 12. Ainsi dans un Etat bien reglé on ne doit point du tout soufrir, ces vagabons, & charlatants, qui montent sur le theatre; ou du moins les tenir en bride.

§. 15. Mais les autres ne sont pas publics, ni ne font pas leur métier de cet art qu'ils possedent, puis qu'ils ne causent du dommage à quelqu'un que par une inimitié, ou haine qu'ils ont contre lui; ou que même un autre les a loués pour cela, & alors ils agissent pour le gain. Il arrive aussi souvent, qu'ils ne le font pas de leur propre savoir, mais par l'instruction d'un autre, ou pour avoir apris par oui dire, qu'une telle chose, qui porte un tel nom, & qui est composée de telle ou telle maniere, a une telle vertu; sans être eux mêmes les veritables Naturalistes. Mais attendu que cette occupation criminelle, procede

toute du principe des anciens Mages, qui gardoient un nom de Divinité, pour déguiser leur méchanceté; y mélant aussi pour cet éfet les noms des Dieux, & des ceremonies de leur culte: de même ceux qui continuent à pratiquer aujourd'hui cette abomination sous le Christianisme, se servent pour cela de noms & de caracteres tirés de la Bible; sur tout lors qu'ils entreprennent de faire sur quelqu'un la lecture du grimoire, pour le delivrer, de l'enchantement, qui le tient, comme ils pensent ensorcelé. Non que les lettres, ou les caracteres, y fassent la moindre chose; mais ils les employent à cela simplement pour seduire les hommes, comme s'il n'y avoit point de mal dans ce qu'ils font Ce qui est encore pis, c'est que ces gens Diaboliques, comme on les nomme aujourd hui parmi nous, se servent de deux voies pour attirer le peuple, & faire ainsi commerce. La premiere est qu'ils mettent en usage de veritables moyens, qui operent naturellement, afin que les personnes étant en éfet soulagées, ou les reconnoissent pour bons maitres. Car s'ils n'employoient que de simples paroles & des gestes, ce seroit bientôt fait d'eux, puis que ces choses n'ont aucune vertu. Mais comme leur art ne s'étend pas neanmoins fort loin, & que ce ne sont que des charlatans, & des maitres rapiecés: il se font considerer parmi le menu peuple, comme s'ils faisoient quelque cho-

se

ſe de particulier, par tant de circonſtances, d'un tel billet pendu ſur la poitrine, ou de telles marques formées ſur la porte, ou ſur les fenetres, ou d'une telle compoſition, cuite dans un tel pot, d'une telle maniere, & tant de tems; & enfin on en uſe de telle façon, pour detourner le mal, ou pour découvrir l'auteur du fait, & mille autres ſotiſes.

§. 16. Conſiderés un peu la grande méchanceté de ces gens. Comme les anciens Mages ne decouvroient pas au peuple leur veritable maniere d'agir, mais qu'ils lui faiſoient accroire qu'ils étoient inſtruits des Dieux, ainſi qu'on l'a déja fait voir pluſieurs fois ci deſſus: ceux d'entre nous, qui veulent aujourd'hui être leurs imitateurs, comme ils ont à faire à des gens, qui ne croient pas les Demons ou les Dieux, ils font paſſer cela pour une ſimple plaiſanterie, & paroiſſent n'être pas fachés, lors qu'ils remarquent que le peuple croit qu'ils executent ce qu'ils font par le moyen du Diable. Ces Magiciens Chrêtiens, ſont d'autant plus infames que ceux des Payens, qu'ils veulent paſſer pour plus mêchans qu'ils ne le ſont en éfet; au lieu que les Mages Payens n'avoient en vûë que le nom de ſainteté. Et ſi la mechanceté de ces *Mages* ou *Mathematiciens*, qui ſous l'habit de ſainteté, ne laiſſoit pas de ſe decouvrir ſouvent au peuple; les rendoit puniſſables par les Loix; comme cela ſe peut voir dans l'an-

l'ancienne Loi des Romains payens, nommée les XII. Tables : comment peut on souffrir parmi les Chrêtiens, que des hommes, connoissant la perfection de la Nature, & ravissant l'honneur à Dieu, qui leur a donné sur tout autre la connoissance de ses ouvrages; osent faire ce qu'ils font au nom du Diable, & fortifier le peuple grossier, dans l'opinion que cet Esprit malin est un si grand maitre de la Nature?

§. 17. Il y a pourtant encore une autre espece de Magie, que les hommes pratiquent sur eux mêmes: elle consiste à se froter d'onguent magique, ainsi nommé; parce qu'il est composé de choses, qui naturellement ont la vertu de troubler le cerveau des hommes, & des betes; qui par ce moyen demeurent quelque tems privés de leurs seus, sans aucun sentiment, comme dans un profond sommeil, & même comme morts; & qui cependant sont travaillés de songes facheux, avec une si grande impression qu'étant reveillés, ils sont fortement persuadés, que les choses, qu'ils n'ont fait que songer, sont éfectivement arrivées. C'est ici que l'Imagination déploie toutes ses riches ses dans son ouvrage, pour rapeller dans le cerveau la plus part des choses que l'homme a ouies, ou vûes dans toute sa vie, ou depuis peu, & de plus pres: s'imaginant par là qu'il est devenu loup, ours, ou chat; & que par consequent

il

il agit comme ces betes. Non pas qu'éfectivement il soit changé : mais c'est que l'Imagination a une telle vertu sur la vie, & les mouvemens des hommes, & que cet onguent a une telle force sur les parties par lesquelles l'Imagination agit, & par lesquelles elle est aussi excitée. L'Ecriture nous en donne un tres grand exemple en la personne de Nebucadnetsar, Dan. 4 Sur quoi je déclare mon opinion au Lecteur dans mon *Interp.* sur Dan. §. 282-285. Mais à l'égard de l'onguent contre les armes, par le moyen duquel le corps de l'homme resiste aux coups de bales ou d'epées, sans pouvoir étre blessé, c'est une opinion que je n'ai pas. Je n'en dirai pas ici d'avantage, mais j'en parlerai par occasion avec plus de circonstances dans le XVIII. chapitre du IV. livre.

§. 18. Touchant ceux qu'on nomme Possedés, je n'en ai rien à dire, apres toute l'explication que j'en ai donnée avec plusieurs circonstances dans le II. livre XXVI-XXX. y ayant agité cette matiere à fond ; apres quoi je confesse ici que je n'ai aucune connoissance de la moindre operation du Diable, sur le corps, dans le corps & par le moyen du corps, non plus que de celles qu'on veut qu'il fasse sur l'Ame de l'homme. Car aucuns de tous ces malins Esprits n'étoient, ni ne sont en aucun lieu de toute la Bible, des Diables, ainsi nommés : mais les malins esprits

étoient

étoient des tourmens facheux, & des maux incurables, dont nôtre Seigneur a delivré par une seule parole, plusieurs personnes, & assisté aussi les Apotres lors qu'ils ont entrepris de le faire. Cela étant je ne reconnois point aussi cette conjuration, par laquelle les Diables de leur bongré ou à dessein, ou bien en vertu d'un traité secret avec ceux qu'on nomme sorciers, tel que le monde n'en a jamais vû un semblable, entre dans les hommes & en sort aussi. C'est vanité des vanités, c'est tout vanité: ce sont des fables, en partie *impertinentes*, 1 Tim. 4: 7. & en partie pour le plus *ingenieusement inventées*, 2 Pet. 1: 16. ou une chose a precedé, & l'autre a suivi. C'est à dire; qu'apres que les hommes par erreur, par superstition, & par une facilité à croire, ont reçu pour une verité ces fictions; les savans mêmes se sont rompus la tête, à en donner la raison; à examiner à cet egard les causes naturelles, & à entendre en suite parler l'Ecriture sur tous les passages, qui faisoient tant soit peu sonner, à n'en examiner que l'exterieur, quelque chose de semblable. Mais presentement on a prouvé sufisamment à fond, & avec assés de circonstances dans 14. chapitres de ce III. livre, que l'Ecriture ne connoit pas de tels Magiciens; & en suite dans deux autres encore, que la Doctrine publique de nos Eglises s'eloigne de cela comme d'une chose qui lui est étrangere; d'où je conclus aussi

aussi par consequent, qu'il ne nous convient pas de nous arréter à ces choses, de les decouvrir, & de les distinguer, de les reprendre & de les punir; puis qu'elle ne se trouvent nulle part dans le monde, qu'elle n'ont jamais été, & qu'elle ne seront ni ne sauroient jamais être. C'est pourquoi je conclurai par le chapitre suivant, en faisant voir de quelle maniere nos cœurs & nos pensées, étant detournés de cette abominable Chimere, peuvent être amenés à de plus pieuses considerations.

CHAPITRE XXIII.

Tout ce qui a été dit ci dessus doit nous servir à divers usages, dans une serieuse consideration de la Piété.

§. 1. Comme je viens de faire voir dans le XXI. chapitre, l'empechement que l'opinion commune de la Magie aporte à la Foi & à la Pieté, il est raisonnable que suivant mon pouvoir je leve aussi cet obstacle. Tout cet ouvrage est destiné pour cela, savoir, pour par le moyen d'une meilleure instruction ramener les hommes à l'Intelligence, & en suite par le moyen de l'intelligence à une meilleure conduite dans les paroles & dans les actions. Mais attendu que jamais les meilleurs écri-

vains n'ont eu le bonheur, que tous les hommes qui avoient besoin de lire leurs ouvrages, les ayent lûs, & que ceux qui les ont lûs l'aient fait avec attention, & dans le dessem de s'instruire; quoi que ces Ecrivains eussent aporté beaucoup d'aplication pour satisfaire le Lecteur: il faudroit que je fusse frapé d'une grande imagination, si je me mettois dans l'esprit, que mon livre tout seul dût aporter dans sa lecture de l'utilité au monde tout entier, qui est surchargé de livres, comme s'il en manquoit, & que par sa lecture il pût l'obliger à embrasser le sentiment ou je suis. Nous voyons que la parole même des Prophetes & des Apotres, écrite par une plume infaillible, & consacrée à Dieu, n'est pas lûë d une infinité de personnes qui la connoissent, & que de ceux qui la lisent, il n'y en a que trop peu, qui la meditent, & qui y fassent une serieuse attention. Puis donc que mon ouvrage ne doit étre utile, qu'à une partie des hommes, je veux bien me consoler, si les autres ne le veulent pas lire, s'ils expliquent mal ce qu'ils auront lû, & s'ils ne veulent en aucune maniere se laisser convaincre; lors que neanmoins ceux qui en sont satisfaits en font aussi leur profit. C'est pour cela que je veux ici leur montrer le chemin, puis que châque maitre de son propre ouvrage doit savoir mieux qu'un autre à quoi il peut servir, & comment il faut l'employer pour en tirer de l'utilité. §. 2.

§. 2. Cet ouvrage nous doit donc aporter un double avantage, qui consiste en ce que nous sommes delivrés de cette abominable erreur, & mieux instruits de cette verité, qui deja depuis long tems a demeuré cachée la dessous. Cependant nous n'y pouvions parvenir, que par une exacte recherche de l'Ecriture jusques dans le fond : ce qui en premier lieu a deja fait un si grand progrés, que nous n'entendons plus l'Ecriture à la papiste, selon le sens accoutumé de l'Eglise, comme on parle, & que nous ne lisons plus aussi les livres, ou que nous n'entendons plus les predications à la papiste; en croyant simplement ce qu'ils disent, ou du moins ce qu'ils disent tous; puis que nous ne pouvons pas manquer de voir clairement par l'examen que nous avons fait de l'Ecriture dans le second, & sur tout presentement dans ce troisiéme livre, comment il peut facilement arriver, qu'une opinion commune s'établit dans l'esprit de plusieurs des principaux Docteurs; elle n'est point fondée dans l'Ecriture, & neanmoins, elle est en aparence confirmée par l'Ecriture; elle fait même qu'on lit & qu'on entend l'Ecriture, comme si elle parloit absolument par tout ce même langage; qu'on ne lui entend pourtant parler nulle part, le contredisant au contraire en divers passages. Il est même constant que tout le fil & la liaison de la sainte Ecriture; & la disposi-

tion

tion du corps de notre Theologie Chretienne combatent cette opinion ; comme je l'ai fait voir particulierement dans le XXII. XX. & XXI. Chapitre. Nous avons donc du moins fait ce progrés, que nous voyons par mes écrits le nombre de ceux de Beroée augmenté, & j'espere de voir croitre de plus en plus celui de ceux qui n'ont pas plus de confiance aux Docteurs ordinaires qu'à l'Apotre même, pour chercher si les choses sont comme l'un nous les explique, comme il les a reçues & suivant la doctrine des autres. Act. 17: 11. C'est pourquoi ils tiennent les yeux ouverts & sont attentifs, pour lire encore une fois dans un autre livre, & entendre une autre explication ; afin de n'etre pas uniquement attachés par des liens fermes à ce qui *a été dit aux anciens*, ou *des anciens*. Matt. 5: 21.

§. 3. S'il survient aussi à un Chretien qui est de mon sentiment quelque chose qui le fasse languir, ou quelqu'un des siens ; que le mal paroisse incurable, & que tous les maitres aient abandonné le malade, il n'est donc nullement en danger d'être tenté en aucune maniere, par le conseil des hommes, ou par sa propre convoitise, d'aller consulter cet abominable peuple ; puis qu'il sait qu'ils n'ont pas la moindre connoissance de sa maladie. La mauvaise opinion que cette instruction lui a fait concevoir de Beelzebub l'oblige à se

se tenir ferme aux eaux d'Israël (2 Rois. 1.) qui seules le peuvent guerir. Il attribue tous les maux qui lui surviennent en ce monde à Dieu, comme à un bon Pere, qui ne livre jamais ses enfans entre les mains du Boureau; mais qui les chatie avec la verge, comme il le trouve bon, & cela pour leur salut Il dit dans son extreme adversité comme Job, *l'E T E R N E L l'a donné. l'E T E R N E L la oté; le Nom de l'E T E R N E L soit beni.* Job 1:21.

§. 4. Nos Chrétiens ne sont pas aussi retenus plus long tems comme auparavant par des detours, pour entendre, ou pour lire plusieurs nouveaux prodiges, à l'égard des ouvrages & des occupations du Diable. ils les laissent passer, & les rejettent comme *des fables impertinentes.* Cela les obligent d'autant plus à s'attacher à ce qui peut servir à *l'exercice de la Pieté,* 1 Tim. 4: 7. Il ne se tourmentent, ni ne se travaillent plus, en se rompant la tête pour savoir avec quels artifices Satan seme la dissention dans l'Eglise, & y édifie les erreurs, & les heresies; il ne peut leur être utile de le savoir, quand même cela pourroit être: puis qu'aussi bien ils ne peuvent faire sortir du monde cet Esprit malin, ni lui resister, au cas que ce soit lui, qui se promene par tout invisiblement autour de nous: de sorte qu'à peine pouvons nous faire un pas, sans le recontrer continuellement dans nôtre chemin. Mais ce n'est point ce-

là ils considerent le tumulte du monde, & celui qui est dans l'Eglise, & ils aperçoivent distinctement que ce sont les hommes qui font une telle chose; mais que ce soit un autre qui la leur inspire c'est ce qu'ils ne voient pas. Ils voient comme une chose visible, la propre mechanceté des hommes d'où ce mal provient. Cela fait, que considerant quel peut être ici leur devoir, ils tachent de convertir ces hommes méchans, & prient Dieu pour eux; ce qui ne convient pas à l'égard du Diable, auquel cas ni les prieres, ni les remontrances ne servent de rien. Mais si les hommes s'endurcissent contre les instructions qu'on leur donne, un Chrêtien les doit fuir, & s'en separer. Car on peut éviter les hommes: mais on ne sauroit, dit on, échaper au Diable. On peut sortir de Babilone, mais non pas du monde, qu'on pretend être tout rempli de Diables.

§. 5. Deplus un Chrêtien converseni beaucoup plus tranquillement avec les hommes, puis qu'il ne soupçonnera plus personne d'avoir commerce avec le Diable, ni de lui vouloir nuire, par un enchantement secret & abominable, dans ses biens, ou dans sa personne: la charité ne permettra pas qu'on s'imagine du mal, ou l'on ne sauroit voir de mal, ou il n'y a point de mal, & ou l'on ne reconnoit point de mal de cette nature. Il entend lire le Formulaire de la Cene, sans trouble, à l'égard

des

des hommes, qui doivent s'abstenir de la Table du Seigneur, parce qu'ils *benissent le betail ou les hommes; ou qu'ils ajoutent foi à cette benediction*: entant qu'il est assuré, que cette benediction n'a point de vertu, ni en elle même, ni par le moyen du Diable, qui ne sauroit faire là dedans, ni bien, ni mal. Il souhaite aussi que pas un de ceux qui lisent ou qui entendent une telle chose, ne puissent pas être fortement attachés à cette croyance, que ces benedictions sont éficaces par le moyen du Diable. Il ne voit aucun s'asseoir à la Table du Seigneur, ni il ne rencontre personne dans l'Eglise, ou dans les rues, dont il conçoive cette criminelle pensée, que cette personne a commerce avec le Diable; & que confessant l'alliance de Dieu, & jouissant des gages de son salut, elle s'est neanmoins obligée au Diable, pour la damnation éternelle. Il ne prendra plus aucune personne pour être si sote & si stupide, ou si méchante; encore moins lui fera-t-il mauvais visage ou la regardera t-il de travers, je ne parle pas, de lui dire quelque injure, à cause de quelque mal qui lui est survenu invisiblement. Mais il en recherchera la cause en lui même, & il trouvera bien sans chercher: que c'est sa propre corruption, & le peché continuel; non le peché de son prochain contre lui, mais son propre peché, contre Dieu. Au contraire il pensera plutôt, qu'il est lui même cou-

coupable envers son prochain, pour avoir si souvent manqué au devoir d'un Chrêtien, en ne soutenant pas du moins son honneur & sa reputation, lors que ces Diables incarnés; c'est à dire, des hommes d'une méchameté brutale le chargent de cette abomination infernale, & qui passe l'imagination.

§. 6. Un Chrêtien seroit bien mieux instruit dés son bas âge, si étant enfant on ne lui parloit plus du Diable, ou des fantomes & des sorciers. Ces execrables juremens n'auroient jamais été inventés, ni ils n'auroient pas aporté une tache à tout le Christianisme, si l'erreur generale à l'égard du grand pouvoir du Diable, & de ses operations sur les hommes, ne les avoit fait éclore. Celui qui ajoute pas foi à cela aprend à ses enfans à tenir un meilleur langage: mais comment le leur pouvoir faire perdre, si ce n'est en niant absolument que le Diable ait jamais le pouvoir d'emporter les hommes, ou de leur faire aucun mal? Ces horribles Juremens qu'on entend faire dans les rues ne tirera plus sa nourriture de l'Eglise, ou des livres, lors qu'on n'y entendra plus dire, ou qu'on n'y lira plus, que le Diable emportera les hommes en enfer, & qu'il a rompu le cou à Judas, ou enlevé en l'air Simon, qu'on nomme le Magicien, & écrasé ensuite, en le laissant tomber; que tout de même le Diable entrainera en enfer les Demoiselles par leurs

chai-

chaines d'or, & les Cavaliers par leurs longs cheveux, comme on avoit accoutumé d'épouvanter dans la chaire ceux qui portoient alors de longs cheveux, & de belles perruques. Mes Ecrits s'oposent à *ces cris prophanes & vains*, & tend à *l'exercice de la Pieté*. 2 Tim. 2:16. 1 Tim. 4:7.

§. 7. Je parierois bien, Lecteur, que si l'on enseignoit dans toutes les chaires à l'égard du Diable la doctrine que je soûtiens, & qu'on la redigeât dans les livres, jusques à ce que la generation qui vit aujourd'hui fut éteinte, & que les enfans qui seroient nés aprés, n'eussent point entendu parler d'une telle chose, ou ne l'eussent pas luë, leurs Peres & Meres mêmes étant bien instruits dans cette opinion touchant l'impuissance du Diable, & de son absence à nôtre égard; je parierois, dis je, qu'il ne se trouveroit personne: qui souhaitât serieusement à son ennemi, tant de mille Diables, tant de maledictions de la part du Diable, & sur tout que le Diable l'em portât. Je dis, *serieusement*, c'est à dire avec un esprit de colere: car ceux qui croient que le Diable ne peut rien faire, & qu'il n'est point parmi nous, ne sauroient à cet égard parler serieusement; je dis donc que ce langage execrable & blasphematoire, cette excessive & abominable coutume de jurer le Diable, & par son nom, tirent leur origine de l'opinion contre laquelle j'é-

j'écris; ou que du moins c'eſt elle qui les entretient & qui les afermit. Qu'on puniſſe ce prophane abus de la Langue, comme étant puniſſable au plus haut degré, par le III. & le IX. commandement, à quoi cela pourra-t-il ſervir, ſi cependant l'on preche & l'on écrit que le Diable emportera ceux qui commettent ces pechés, ou de ſemblables. Car encore que ce ne ſoit pas ces mêmes paroles qu'on prononce, c'eſt neanmoins, (comme on l'a fait voir) le même ſens, qui en revient. Si nous parlons un autre langage que celui de l'Ecriture, ce n'eſt pas merveille, que nous nous éloignions du veritable ſens, de la force & de l'exemple de la Pieté.

§. 8. Nous devons être portés à examiner plus ſerieuſement & plus profondement les ouvrages admirables de Dieu, lors que nous nous ſommes defaits du prejugé que le Diable & la Magie ont un ſi grand pouvoir. Combien de choſes n'avons nous pas deja perdues & négligées par nôtre nonchalance, que nous aurions été obligés de rechercher; ſi nous n'avions pas été prevenus de cette opinion qu'elles ſont produites par le Diable? Il y a dans la mer ou dans la terre quelque choſe d'admirable, qui paroit naturellement impoſſible, parce qu'on n'a pas accoutumé de le voir arriver. On s'épargne la peine de rechercher le ſecret de la cauſe, la dificulté eſt beaucoup plus facile à reſoudre de dire ſimplement

que

que le Diable l'a fait. Un son étranger vient il de quelque caverne de la terre, ou se fait il un tournoiement extraordinaire dans le courant de quelque eau: c'est aussi le Diable que l'a fait. Nous est il arrivé quelque chose d'extraordinaire, & de surprenant, parce qu'il n'arrive pas tous les jours; c'est encore le Diable qui l'a executé. Aparoit il des fantomes dans un tel lieu, ce ne sont que des Magiciens & des sorciers, qui y habitent; ce lieu en a le nom; c'est assés pour n'y pas aller, & pour n'en pas examiner la cause. Si aujourd'hui quelqn'un voyoit le feu dans un buison sans que ce buisson en fut endommagé; ce seroit un ouvrage du Diable & de la Magie; car des Theologiens d'une tres grande reputation ne doutent point que le Diable ne puisse faire une telle chose. Mais Moise; avec tous ceux qui sont de son sentiment, n'ayant aucune pensée du Diable, dira, *je me detournerai & verrai cette grande vision, pourquoi le buisson në brule pas* Exod. 3: 3. celui qui considere ainsi les merveilles de Dieu dans la Nature s'écriera avec admiration. *Que tes œuvres sont grandes, ô Eternel, tu les a toutes faites avec sagesse, & la Terre est pleine de tes biens.* Pseau. 104: 24.

§. 9. Et non seulement a on souvent negligé la connoissance de la Nature, mais aussi l'art produit par la main des hommes, par le moyen duquel l'entendement hu-

main a imité la nature, & qu'on a exposé autrefois dans divers ouvrages de la maniere la plus ingenieuse, & qui attiroit l'admiration dans ces premieres siecles: on a négligé, dis je, de rechercher cet art, de l'imiter, & de le perfectionner, par de nouvelles inventions: parce qu'on se repose sur ces sots contes, qui disent que le Diable est l'auteur de cet ouvrage, ou qu'il a assisté le maitre qui l'a fabriqué. C'est ainsi qu'on attribue à cet Esprit infernal la puissance & l'honneur, de *remplir de sagesse, d'intelligence, & de sience* Bezaleel, Aholiab & Hiram; ce que l'Ecriture nomme un ouvrage de l'Esprit de Dieu. Exod. 31:3,6. 1 Rois 7:13,14. Mais presentement que j'ai découvert par mes écrits l'ignorance, & l'incapacité du Diable à l'égard de ces choses, on en doit louer Dieu, *lui qui enseigne la science aux hommes.* Pseau 94: 10. Un Artisan, & un homme de métier doit être porté par là à prier Dieu avec d'autant plus de zele, pour lui demander sa benediction, & pour le remercier de ce qu'il lui aprend à faire ce qu'il n'enseigne pas au Diable: c'est en celà que l'homme même, & non pas le Diable a l'honneur d'être ces παραποιήσας (s'il est permis de parler de la sorte) le singe de Dieu, imitant par le moyen de l'art les ouvrages de la Nature, c'est à dire de Dieu. On a d'autant plus de raison de dire ici à cet égard, *qu'est ce que de l'homme, que tu te sou-*

que celui du Sinode, il ne pouvoit pas bien être achevé avant ce même ouvrage du Sinode. Je parcourus celui ci aussi tôt qu'il parut, & j'en fis un abregé avec quelques REMARQUES que je fis imprimer seulement sur deux feuilles de papier. Là dessus peu de tems apres, je donnai aussi en suite ma SIMPLE RELATION de toutes *les Procedures de l'Eglise*, faites sur mon afaire dans le *Consistoire*, & *la Classe* d'Amsterdam, de même que dans les deux *Sinodes de Nordholland*, depuis le 31. Mai 1691. jusques au 21. Aoust 1692. recueillies des propres *Actes* & des pieces ajoutées de ces Assemblées Ecclesiastiques, & plus amplement expliquées par mes *Remarques* sur diverses circonstances. Le dernier

nier de mes écrits fut, EXAMEN & REPONSE sur la REQUESTE *des Deputés des Sinodes de Nordholland*, presentée à Leurs Nobles Puissances pour les porter à defendre mes deux livres imprimés, & les deux autres qui ne l'étoient pas encore. Et comme cela arriva justement un an aprés la sentence de la Classe du 22. Janvier 1692. le Lecteur peut voir à quoi tout mon tems a été employé. Sur tout s'il y ajoute cette reflexion, qu'outre quelques petits écrits qui ne sont pas nommés ici, j'ai fait encore imprimer ma *Theologie de Frise* : en partie pour observer l'occasion de faire comme à present, & d'un autre côté pour faire voir au monde, quel livre c'étoit que celui qu'on a defendu par des placars,

cars, & ce que les Magistrats font, lors qu'ils prêtent l'oreille à ceux qui sur un mauvais fondement, & par une passion dereglée s'écrient si facilement, que l'Eglise va être perdue par les heresies, qui s'y introduisent; & pour montrer aussi quelle estime l'on peut faire du jugement de ces personnes, qui conçoivent si tôt du mépris pour un livre, sans savoir ce qu'il contient. Tout cela étant achevé, je ne m'arretai point à des personnes particulieres, qui me combatoient par leurs écrits: & je leur fis assés comprendre dans ma COURTE INSTRUCTION, que n'ayant traité dans mes écrits ci dessus mentionnés, que des objections, qui m'avoient éte faites par les Assemblées Ecclesiastiques, il faloit

** 2 que

que je m'apliquaſſe à l'ouvrage principal. C'eſt pourquoi ayant employé ſeulement un petit nombre de ſemaines, apres la Reponſe à la Requête, à preparer & diſpoſer les deux livres qui reſtoient, je les donnai à imprimer au mois de Mars, dont cette troiſiéme partie s'acheve cette ſemaine, & la quatriéme, qui s'étend plus loin, & qui a été commencée plus tard, eſt déja imprimée preſque à moitié. J'ai auſſi fait un ABREGE de l'ouvrage entier, montrant quel a été le deſſein que je me ſuis propoſé, & la methode que j'ai ſuivie dans ſa compoſition : pour le joindre ici lors qu'il ſera achevé ; ou pour le donner auſſi en particulier au public, (comme cela ſe fait preſentement) pour

souviennes de lui? Tu le fais regner sur les œuvres de tes mains. même avec tant d'étendue que tu lui enseigne à en faire une partie, de la matiere qui ne pouvoit être faite que par tes mains. Pseau. 8: 5, 7.

§. 10. De plus l'art & de la connoissance des Medecins, & des Jurisconsultes, doit se perfectionner, à une plus grande gloire de Dieu, par la Doctrine, que je soutiens; lors qu'ils seront privés de cette échapatoire, que le malade est possedé du Diable, ou qu'il est ensorcelé. Or ne croyant plus une telle chose dans le sens qu'on la prend ordinairement, ils seront plus soigneux de rechercher la cause du mal, & d'y employer les remedes: & le malade étant par la grace de Dieu retabli en santé; *il celebrera donc envers l'Eternel sa gratuité, & ses merveilles envers les fils des hommes.* Pseau. 107: 8 Les hommes auront aussi autant d'estime pour l'art des Medecins, qu'ils ont de mépris pour ces gens de la suite du Diable, & pour ces Charlatans; & ils porteront honneur aux veritables, moyens, que Dieu a créé lui même dans la Nature, lors qu'ils auront en mépris ces vains caracteres, & ces gestes ridicules. De cette maniere on suivra le conseil de l'Ecclesiastique, qui est d'honorer le Medecin, parce ce que Dieu la créé. Ecclesiast. 38: 1.

§. 11. Les Juges, & les Jurisconsultes ne chargeront plus leurs consciences, en ré-

repandant tant de ſang innocent, de ceux qui pour cette Magie controuvée ſont conduits à la mort; & non ſeulement à la mort; mais pour être brulés tout vifs. Ceux qui ont ſoin de l'ame de ces perſonnes proches de leur fin, ne chargeront pas leurs ames, en inſtruiſant tout à rebours ces mêmes perſonnes de leur devoir. Les Princes & les Magiſtrats ne depeupleront pas ainſi leurs villes de ſujets, & ils n'en ébranleront pas les fondemens en établiſſant, ou en permettant ces injuſtes actions de juſtice, ſur ce qu'on nomme Magie. *Celui qui dit au méchant tu es juſte: les peuples le maudiront; & les nations l'auront en deteſtation*; & pour nous qui les *reprenons* de ces jugemens renversés il y aura tout plaiſir, & benediction de biens viendra ſur nous. Prover. 24: 24, 25. Alors viendra le tour des veritables Magiciens, que j'ai indiqués au chapitre qui precede immediatement celui ci 5. 12-17. Alors le ſouverain Juge par le zele des Magiſtrats craignants Dieu, *retranchera les ſorceleries de vos mains, & vous n'aurés plus de Pronoſtiqueur de tems*, Mich. 5: 11. *Les pecheurs ſeront conſumés dedeſſus la terre, & il n'y aura plus de méchans. Mon ame benis l'Eternel, Loués l'Eternel.* Pſeau. 104: 35.

Fin du III. Livre.

TA-

TABLE
des Argumens
DES
CHAPITRES
DU
TROISIEME LIVRE.

CHAPITRE I.

mulaires, faisant voir, que mon sentimens s'accordent avec eux; mais que ceux qui me rendent criminel pour un mot, le sont éfectivement eux mêmes, & que leur doctrine, comparée avec les Formulaires ne peut être soutenue. Par là on peut remarquer, quelle raison ils ont eu de mépriser la moitié de mon ouvrage, qui a déja paru, comme étant contraire aux Formulaires, avant que les deux autres parties, que l'ont devoit attendre pour rendre un jugement parfait pussent témoigner le contraire. Qu'ils me disent en quoi j'ai manqué dans ce III. livre; où ils trouveront neanmoins tant de passages de l'Ecriture, expliqués contre leurs traditions, & les explications prouvées de sorte que je veux

voir

voir un peu presentement, à qui le Lecteur attribuera la faute de tordre les écritures; si c'est moi qu'ils en accuseront, ou ceux desquels je veux redresser le tour contraint qu'ils donnent au sens de ces mêmes écritures. Au cas qu'ils disent aussi que j'outrage les Docteurs de l'Eglise Reformée, (ils la nomment l'Eglise) en leur attribuant une opinion absurde : il verront ici les Docteurs mêmes de l'Eglise Reformée, ils les entendront parler; & par là ils jugeront bien si j'ai fait tort à quelqu'un. Enfin pour ce qui concerne les Traducteurs; je les fais aussi parler eux mêmes, pour justifier ce que je dis, lors que je m'éloigne d'eux, pour passer aux autres qui sont Traducteurs aussi bien qu'eux. Le Lecteur

se

ſçaura auſſi que j'ay retouché cette partie, comme les autres, & corrigé quelques fautes, qui s'étoient gliſſées dans l'édition Flamande. Cependant celui qui ne voudra pas prendre la peine de lire toute la ſuite de ce I I I. Livre, (comme la plûpart n'ont pas accoutumé de le faire) & à qui neanmoins il prendra fantaiſie, de me mettre au nombre des Athées: qu'il liſe ſeulement tout le dernier chapitre. Mais s'il ne croit pas que le contenu de ce chapitre convienne avec le livre, il ſera obligé de le lire, ou de paſſer pour un de ceux qui blament ce qu'ils ne connoiſſent pas. Je n'ai plus rien à dire à ces gens, ſinon, *le Seigneur vous reprime*, & je *ne les condamnerai point avec des paroles de maledictions*, Jude verſ. 9. mais

je veux bien en *abandonner* la cause *à celui qui juge justement.* 1 Pierre 2. vers. 23. *Que la Paix de Dieu*, cependant, *qui surpasse tout entendement garde nos cœurs & nos pensées en Jesus Christ.* Philip. 4. 7.

Le 20 de Juin 1693.



L E

